This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Fr 44.2

Harvard College Library

GIFT OF

Archibald Cary Coolidge, Ph.D.

(Class of 1887)

PROFESSOR OF HISTORY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

CENT-DIX-SEPTIÈME VOLUME

ANNÉE 1904-1905. — TOME Ier

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNEE

PAR ABONNEMENT : 12 FRANCS

PRIX DE CE VOLUME : 8 FRANCS

REIMS

CHEZ L. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

19, rue du Cadran-Saint-Pierre, 19

M D CCCC V I

Digitized by Google

Harvard College Library
AUG 28 1912
Gift of
Prof. A. C. Coolidge

NOTA

Toute reproduction est interdite sans l'agrément de l'Académie et des auteurs.

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les ouvrages publiés par l'Académie appartient tout entière à leurs auteurs.

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

Séance publique du 20 juillet 1905 (1)

DISCOURS D'OUVERTURE

prononcé par M. le Docteur SEUVRE, Président annuel.

MESDAMES, MESSIEURS,

En acceptant la présidence de l'Académie nationale de Reims, nous apprécions hautement l'honneur qui nous est accordé.

Mais nous ne dissimulons pas les devoirs que nous impose cette mission ; et, en reconnaissance, à l'occasion de notre séance annuelle, nous avons réuni quelques pensées sur l'histoire des *Ménestrels au XIII^e^ siècle*.

Vous aurez à nous accorder toute votre indulgence

(1) La séance publique annuelle de l'Académie s'est tenue le jeudi 20 juillet 1905, à trois heures du soir, dans la grande salle de l'Archevêché, sous la présidence de M. le Dr Seuvre. Siégeaient sur l'estrade autour du Bureau, les membres titulaires, honoraires et correspondants, auxquels s'étaient joints plusieurs invités d'honneur : M. Poullot, président de la Chambre de Commerce, et M. Godey, censeur du Lycée, pour M. le Proviseur empêché. Une assistance nombreuse et très bienveillante avait pris place dans la vaste salle, ainsi qu'un groupe d'élèves du

Digitized by Google

pour un travail fait à la hâte, incomplet et un peu fantaisiste.

Les faits divers de l'année, l'événement local de l'acquisition par la Ville de la *Maison des Musiciens*, nous a fait penser à l'étude des anciens musiciens de notre vieille cité.

Mais avant d'aborder ce sujet, permettez-moi de vous rappeler que notre Académie est en deuil. Nous avons eu la douleur de perdre notre président d'honneur, M^gr^ Langénieux, archevêque de Reims, et le vénérable M. Duchâtaux, notre doyen. Nous n'avons pas à rappeler leurs mérites. Les discours prononcés sur leur tombe les ont mis en relief, en perpétuant leur souvenir. Nous les remercions une dernière fois de leurs bons avis, de leur générosité, qui ont permis à l'Académie d'accomplir sa mission avec l'activité et les ressources désirables.

Deux autres anciens présidents ont été consternés, l'un par la mort de sa mère, l'autre par le trépas d'une fille chérie.

Ces deuils ont provoqué dans toute la ville les sentiments de la plus vive condoléance. Que les familles éplorées et leurs nombreux amis acceptent à nouveau l'expression de nos plus sympathiques regrets.

Lycée. A la suite des discours d'ouverture, compte rendu des travaux et rapports sur les concours, les récompenses ont été décernées ainsi que les jetons d'honneur offerts aux artistes exposants : MM. Paul Simon, E. Auger, Xavier Mathieu, Joseph Martin, H. Wendling, Rothier, Courleux et V. Charlier. Leurs œuvres, énumérées au programme de la séance, garnissaient tout le pourtour de la salle et avaient attiré l'attention et les suffrages d'un public empressé, dont la visite dut se renouveler le dimanche suivant. La séance a été levée à cinq heures un quart.

Digitized by Google

Le chagrin et la peine ne furent pas pour les membres de l'Académie un motif de découragement. Nous ne voulons pas empiéter sur le rapport de notre vigilant secrétaire général. Mais comme lui et les membres du bureau seraient disposés à voiler leurs travaux, il est de notre devoir de les remercier de leur exemple, de leur activité et de leurs conseils bienveillants.

Nos sentiments de parfaite gratitude à M. Kalas, architecte, érudit et consciencieux, pour la part qu'il a prise dans l'organisation de notre exposition. Vous apprécierez comme ils le méritent les rapports spirituels, scintillants, pleins de verve et d'humour, où notre artiste dessine de main de maître nos poètes et nos imagiers du XX^e^ siècle. Aux autres rapporteurs nos remerciements sincères, pour l'esprit de raison et de justice qu'ils ont donné à leur sage critique. Aux lauréats des divers concours, nos félicitations les plus chaleureuses. Nous remarquons l'absence de plusieurs de nos collègues, empêchés soit par leur profession, soit par leur sacerdoce. Ils ne nous ont pas oublié en nous adressant leurs excuses ; nous savons qu'ils sont de pensée et de cœur avec nous.

A tous ceux et à toutes celles qui veulent bien honorer l'Académie de leur présence, nos regrets de ne pas pouvoir, en raison de nos deuils, leur accorder la récréation d'un concert. A défaut de musique, nous parlerons musiciens ; à défaut de musiciens, nous avons exposé des statues de ménestrels du XIII^e^ siècle.

Trouvères et Ménestrels au XIII^e^ siècle

Dans les siècles qui ont suivi le règne brillant de Charlemagne, les trouvères chantèrent les exploits de Roland et les luttes héroïques. Les chants d'amour et

Digitized by Google

même les chants religieux étaient au second plan. Les seigneurs, les preux avaient comme idéal : vaincre ou mourir.

Mais à partir du XI^e^ siècle, cet héroïsme baissa : l'esprit de chevalerie se modifia peu à peu Il était bien qu'un chevalier sut rompre une lance ; mais il devait être instruit, lettré, homme de galanterie, se montrer amoureux d'une dame de haute lignée, être poète, chansonnier trouvère ou ménestrel.

Au XIII^e^ siècle, cet idéal du seigneur, ayant vaillante épée, mais valeureuse surtout aux yeux de la belle de ses pensées ; ce rêve vivant eut en Champagne pour modèle Thibault IV.

Le comte lettré, poète, amoureux platonique de Blanche de Castille, fut l'étoile brillante d'une pléiade de seigneurs et de ménestrels d'origine obscure. Ils se rencontraient dans les châteaux, à l'occasion de naissances, de mariages, de fêtes, d'anniversaires ou de victoires : réunions littéraires, artistiques, musicales, harmoniques, qui amenaient peu à peu la fusion des classes, qui favorisaient l'évolution et l'ascension de la bourgeoisie.

Plusieurs de ces trouvères et ménestrels au rire large et à la joie expansive, tantôt flattaient les vertus des nobles et des membres du clergé, tantôt devenaient satiriques et mettaient leurs défauts en saillie.

Le clergé et la noblesse perdaient assurément en prestige ; mais l'émancipation des classes et des communes était préparée par cet esprit de libre examen.

Les seigneurs amis des trouvères et des ménestrels pouvaient-ils se fâcher quand des poésies charmantes étaient chantées avec esprit et accompagnées par les virtuoses ?

Digitized by Google

La poésie et la musique au XIIIe siècle eurent leur empire sur les mœurs et sur la marche progressive des idées. Elles firent accepter d'une manière insinuante bien des pensées qui étaient des révélations.

Dans le nord de la France, les trouvères imitèrent les troubadours. Ils chantaient souvent pour ranimer l'amour de la province, parfois ils exaltaient l'esprit religieux en entonnant des hymnes, parfois aussi ils donnaient des leçons de galanterie. Mais, après une chanson badine, l'ironique satire ne manquait pas de rappeler aux devoirs le moine et le seigneur.

La Champagne fut une des provinces de France où l'action provençale, avec ses dispositions musicales et dilettantistes, se manifesta le plus dans les poésies et dans les chansons.

La comtesse Marie de Champagne, petite-fille de Guillaume IX, le plus ancien des troubadours, et fille d'Éléonore d'Aquitaine, a contribué à développer cette verve méridionale.

Les trouvères, comme les troubadours, à la fois musiciens et poètes, étaient des sensibles, des harmonistes : ils connaissaient le rythme comme par intuition. Ils firent école ; et, se réunissant souvent, ils se stimulaient les uns les autres. Aussi, combien de romances, de pastourelles, de ballettes, de jeux-partis, de motets à plusieurs voix furent créés dans cette période féconde du XIIIe siècle?

Thibaut, leur chef et leur Mécène, ne fut il pas appelé le *faiseur de chansons?*

Les anciennes chroniques, un peu flatteuses sans doute, disent de lui qu'il fit : « les plus belles, les plus délitables et mélodieuses chansons qui furent oncques oyes ».

Digitized by Google

C'était un poète gracieux, à l'esprit chevaleresque, sensible, mais parfois énergique.

Quelques-uns l'ont pris pour un rêveur, absorbé par son amour fictif, platonique. Rappelons-nous qu'il fit souvent aussi des chants patriotiques et des cantiques religieux. N'oublions pas qu'il fonda deux Universités voisines et rivales de celle de Reims, à Provins et à Troyes. N'oublions pas surtout qu'il communiqua le souffle dans toute la région et qu'il vécut dans la compagnie des meilleurs trouvères et ménestrels de son temps, voyageant beaucoup et allant visiter Baudoin des Autels, Philippe de Nanteuil, Bernard de la Ferté, Raoul de Coucy, Raoul de Soissons, Gérard d'Amiens, Robert de Blois et combien d'autres...

Il acceptait aussi la compagnie de Gace Brulé, de Rutebeuf, de Guillaume de Lorris et de Colin Muset, le roi des Ménestrels.

Chacun d'eux à sa physionomie propre, chacun d'eux mériterait une biographie. Ces ménestrels, parfois heureux, quand ils étaient biens reçus des seigneurs; parfois évincés et traînant vie misérable, chantaient toujours, mais souvent comme la cigale.

Gace Brûlé, exilé en Bretagne, ne pouvait oublier son pays de Champagne :

Les oiseles de mon pays
Ai ois en Bretagne
A lor chant m'est-il bien avis
Qu'en la douce Champagne
Les oi jadis. —

Rutebeuf, autre type champenois, précurseur des Cyranos, onctueux ou violent, bon garçon ou satirique

Digitized by Google

était souvent abandonné de ses amis. Il s'en consolait en s'écriant :

Ce sont amis que vent emporte,
Et il ventait devant ma porte.

Colin Muset, autre champenois, moins rude, habile sur la viole et le rebec, cherchait à séduire sa clientèle, mais il n'était pas toujours grassement rétribué :

Sire Cuens j'ai vielé
Devant vos en votre osté,
Si ne m'avez rien doné
Ne mes gages aquitté
C'est vilenie :

Guillaume de Lorris, très sentimental, disait dans le même temps ses vers charmants du roman de la rose ; il apprenait aux seigneurs l'art d'aimer. Il prétendait chanter ses poésies d'une « voix claire et saine » en s'accompagnant d'un instrument.

Mais, dans ces époques troublées, souvent les ménestrels laissaient leurs chants pour partir en guerre :

Adieu la Cour, adieu les dames
Adieu le bal, adieu la dance
Adieu mesure, adieu cadance
Tabourins, hautbois, violons,
Puisqu'à la guerre nous allons.

A la fin du XIII^e^ siècle, trente ans après l'éclat jeté par Thibaut et ses satellites, un savant dominicain, docteur en droit et en théologie, latiniste distingué, traducteur du traité de la musique, des consolations de Boece et de l'art militaire de Vegece, un moine poète, tribun, pamphlétaire, continuait, sur l'ordre de Philippe-Auguste, le

Digitized by Google

roman de la rose commencé par Guillaume de Lorris. Mais l'initiateur s'était contenté d'être aimable, galant, chevaleresque ; Jehan de Meung devient agressif, réformateur. Il veut émanciper sa génération : il fut presque un révolutionnaire. L'harmonie et la musique le laissent froid ; il réclame et il veut les réformes.

Jehan de Meung nous intéresse moins comme trouvère et ménestrel que le poète musicien, presque notre compatriote, Guillaume de Machaut, qui appartient surtout au XIV^e^ siècle (1284-1370).

D'abord attaché à la cour de Philippe le Bel, après avoir fait de bonnes études, il suit comme secrétaire particulier Jean de Luxembourg à la cour de Bohême, puis il revient à la cour de France, auprès de Jean le Bon et de son successeur Charles V.

Guillaume de Machaut est l'auteur de compositions musicales estimées, de chansons, de ballades, de motets et d'une messe en cinq parties qui aurait été chantée à Reims, au sacre de Charles V.

Un de ses poèmes, *Li Temps pastour,* nous donne la liste curieuse des instruments de musique usités de son vivant :

Orgues, vieilles, micamon,
Rubèbes et psaltérion ;
Leus, moraches et guiternes
Dont on joue par les tavernes ;
Cimbales, Cuistelles, naquaires,
Cors sarrazinois et doussaines,
Tabours, flaustes traversaines,
. . . . . .
Trompes, buisines et trompettes,
Guingues, rotes, harpes, chevrettes,
Cornemuses et chalemelles,
Muses d'Aussay riches et belles...

Digitized by Google

Comme vous le remarquerez, dès le début du XIV^e^ siècle les instruments étaient nombreux.

Plusieurs mériteraient, pour être compris, une dénomination plus moderne : rubèbe veut dire rubec, le père du violon ; guiterne deviendra guitare, cuistelle sera la cithare, tabour s'appellera tambour, flauste flûte, muse musette.

Cet énoncé prouve que du XIII^e^ au XIV^e^ siècle, la musique fit de rapides progrès. Elle nous permet de comprendre qu'étant particulièrement en honneur, les ménestrels devaient, dans les fêtes, être choyés et adulés. On conçoit, dès lors, que les statuaires aient exalté leur mérite et fixé leurs traits sur la pierre.

Les physionomies des musiciens de la rue de Tambour, de quelques-uns des musiciens de la cathédrale sont particulièrement caractérisées et expressives. Elles sont assurément les portraits des poètes ménestrels en réputation, et nous sommes convaincus que tôt ou tard on déterminera leur identité.

Les réflexions que nous venons de vous soumettre ont pour but de provoquer des recherches et des travaux dans ce sens ; et, une question que l'Académie nationale de Reims proposerait volontiers serait l'*Etude des Musiciens* en Champagne, aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles.

Rappelez-vous les intéressants travaux de MM. Demaison et Jadart concernant la Maison dite des Musiciens, rue de Tambour, examinez avec attention les dessins de M. Auger, les photographies de M. Rothier, et vous remarquerez combien cette maison, combien ces statues sont curieuses et dignes de l'intérêt que la ville de Reims leur a accordé.

Nous remercions MM. Auger et Rothier de leur précieux concours. Grâce à l'activité et au dévouement

Digitized by Google

absolu du photographe de la cathédrale, nous avons une exposition complète non seulement des musiciens de la rue de Tambour, mais aussi des statues des musiciens du grand portail de la cathédrale de Reims.

Nous avons remarqué à ce portail une vingtaine de statues de musiciens dont six sont placées à la retombée des ogives des porches, au-dessus des gargouilles.

Ces statues ressemblent beaucoup aux statues de la rue de Tambour, sauf une restaurée représentant le roi David jouant du nébel. Ces statues, très exposées aux intempéries, sont dans un état déplorable. Plusieurs n'ont plus de tête, et les instruments sont méconnaissables. Quand on aura à les restaurer, les architectes et les sculpteurs devront s'inspirer des statues de la rue de Tambour qui sont du même style, de la même époque et qui avaient probablement été faites par les mêmes artistes.

Un autre musicien, joueur de rebec, est particulièrement intéressant. Nous en avons la photographie, et vous pourrez en voir le masque dans cette exposition. Ce musicien laïque, tête nue, placé au-dessous de la rosace méridionale du transept, a une physionomie très expressive d'artiste absorbé par le jeu de son instrument. Il ressemble trait pour trait au joueur de rebec de la rue de Tambour. Ne serait-ce pas le portrait de Colin Muset, le célèbre virtuose du XIII^e^ siècle ?

Quant aux musiciens religieux, ils sont presque tous groupés au porche central du grand portail, en places d'honneur, près des anges qui célèbrent par leur chant le couronnement de la Mère du Christ. Ils sont tous couronnés, vêtus de la robe royale, les uns debout, les autres assis sur des trônes imposants, dans une attitude noble et inspirée. Quelques-uns sont avec de belles

Digitized by Google

barbes de vieillards; d'autres sont dans la force de l'âge. Plusieurs statues ont des figures jeunes et peuvent être attribuées soit à de jeunes rois ou prophètes, soit à des femmes de l'*Ecole des Prophètes*. Ces rois musiciens, qui glorifient la Vierge-Mère, jouent, les uns du rebec, d'autres du psaltérion ou du nébel, d'autres de la flûte, d'autres des cymbales. Un sonne de la trompette et tient de l'autre main un vase ressemblant à une clochette. Le chanoine Cerf pensait que ce dernier représentait Gédéon.

L'iconographie de ces musiciens mériterait d'être faite. Comme un certain nombre d'entre eux sont placés au-dessus de la statue de Jessé, il est probable qu'ils appartiennent pour la plupart à la descendance de David. C'est surtout dans l'histoire du peuple d'Israël qu'il faut chercher les éléments de cette iconographie.

On sait que la musique était en honneur chez le peuple hébreu. Les patriarches, les prophètes, les juges et les rois la pratiquaient eux-mêmes. David surtout associa la musique à toutes les cérémonies religieuses. Dans la version de Septante, on affirme que David inventa ou perfectionna le nébel ou psaltérion.

Les hébreux marchant devant l'arche faisaient résonner les lyres, les harpes, les tambourins, les sistres, les cymbales et le buccin.

C'est en s'inspirant de l'histoire de la religion israélite, que les architectes et les sculpteurs des XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles modelèrent leurs statues.

Déjà, au commencement du XI^e^ siècle, l'illustre prélat Fulbert de Chartres, que Reims peut revendiquer, puisqu'il fut, avec le roi Robert, parmi les élèves les plus distingués de Gerbert, avait, avec les architectes de son temps, discuté sur ce que devait être l'*art ogival*. Fulbert fut, avec Suger, un précurseur de cette superbe

Digitized by Google

architecture que l'on a improprement appelé l'art gothique, que les archéologues consciencieux rattachent à l'École française.

L'église de Chartres, qu'il fit construire, est un des premiers spécimens de l'art nouveau. Cette superbe cathédrale a, elle aussi, dans les voussures du porche central, des musiciens jouant de la harpe, du psaltérion, du rebec.

Il serait curieux de comparer les musiciens des diverses églises et à des époques différentes.

Plus on regarde notre merveilleux portail, plus on est ébloui par l'ensemble architectural et surpris du nombre infini de statues. Toutes ces belles statues animent ces voûtes et ces parois qui s'élancent vers le ciel. Elles parlent à la foule et elles lui rappellent l'histoire de la religion.

Nous les admirons, parce qu'elles ont des attitudes naturelles, parce qu'elles sont expressives, parce qu'elles ont des physionomies appropriées à leur rôle, parce qu'elles ont des manteaux largement drapés et ajustés avec goût.

Les costumes du XII^e^ et du XIII^e^ siècles contribuent à donner à la statuaire de la dignité et de la grandeur. Ces vêtements, qui se drapaient avec tant d'élégance, inspirèrent aux artistes un style à la fois simple et noble, en harmonie avec le caractère religieux de l'époque.

Honneur aux sculpteurs anonymes de cette vaillante école bien française du XIII^e^ siècle. Honneur à Bernard, de Soissons; à Gaucher, de Reims; à Jean, d'Orbais, les seuls peut-être, parmi les maîtres de l'œuvre dont les noms passeront à la postérité! Honneur aux éminents architectes de notre superbe basilique! Honneur à notre bon pays de Champagne, à notre vieille cité qui possède la

Digitized by Google

F. Bothier, phot., Reims

Statue de la Cathédrale de Reims. - Grand Portail, Voussure Centrale

Digitized by Google

Digitized by Google

F. Rothier, phot., Reims

Statue de la Cathédrale de Reims. - Grand Portail, Voussure Centrale

Digitized by Google

Digitized by Google

F. Rothier, phot., Reims

Statue de la Cathédrale de Reims. - Grand Portail, Voussure Centrale

Digitized by Google

Digitized by Google

F. Rothier, phot., Reims

Statue de la Cathédrale de Reims. - Grand Portail, Voussure Centrale

Digitized by Google

Digitized by Google

F. Rothier, phot., Reims

Statue de la Cathédrale de Reims. - Grand Portail, Voussure Centrale

Digitized by Google

Digitized by Google

reine des cathédrales du style ogival, la plus admirable expression de l'art chrétien dans sa plus belle période! Honneur aux architectes, aux peintres verriers aux dessinateurs et sculpteurs contemporains qui, se basant sur les données archéologiques du moyen âge, restaurent notre merveille dans l'esprit de science et de vérité!

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE DE REIMS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Pendant l'année 1904-1905

Lu à la Séance publique annuelle du 20 Juillet 1905

par M. Henri JADART, Secrétaire général.

Messieurs,

Le nécrologe vient naturellement cette année en tête du Compte rendu, tant sont grandes les pertes subies en 1905 et sensibles à nos cœurs les vides qui se produisent à cette séance. Il nous manque à la fois, en ce jour, et notre président d'honneur, et notre doyen d'âge et d'ancienneté.

L'adieu reconnaissant de la compagnie a été donné par notre président à Son Éminence le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, dans le palais même, au début de la cérémonie des obsèques, et son éloge est revenu tout à l'heure en première ligne du discours d'ouverture. Votre secrétaire général n'a donc plus à exprimer à cet égard vos sentiments, ils l'ont été pleinement et dignement. Mais il doit inscrire dans nos annales le tableau sommaire des actes et des choses de notre ressort purement historique ou artistique, qui ont été le résultat de quelques initiatives du regretté prélat pendant les trente années qu'il siégea au milieu de nous.

Digitized by Google

Un seul écrit de lui a été imprimé dans nos *Travaux*, son discours de président à la séance publique de 1876. Il a usé envers l'Académie d'autant de discrétion que de bienveillante courtoisie, mais nous devons élargir nous-mêmes le cadre des souvenirs durables et des services rendus pendant cette longue période.

C'est, en premier lieu, de ces grands travaux de réparation entrepris à la cathédrale dès son arrivée, en 1875, que nous devons parler. Vous avez encore devant les yeux cette visite de quatre ministres, MM. Dufaure, Wallon, Léon Say et Caillaux, qui décida l'ouverture des subventions annuelles du budget, votées par le Parlement à chaque session, continuées sans relâche, et qui n'atteindront, nous l'espérons, leur terme qu'avec le terme des besoins du colossal monument. Il a fallu, Messieurs, qu'à un moment de cette œuvre si délicate de reconstruction partielle, en 1879, vous interveniez par la voix d'une commission, dont M. Alph. Gosset fut le rapporteur, et avec l'appui de M^gr^ Langénieux, afin de revendiquer le respect des lignes essentielles de l'ancienne décoration au sujet de la galerie supérieure sur la façade sud. Satisfaction assez large a été donnée pour l'avenir à vos vœux, et la galerie sur la façade nord a été refaite avec plus de fidélité, surtout les pignons du transept et le portail occidental, par les soins de M. Darcy, ont conservé l'aspect historique qui est la vraie parure de l'édifice.

En même temps que les pierres se raffermissaient, les recherches et les études de plusieurs membres de l'Académie surgissaient comme dans un renouveau plein d'espérance : MM. Tourneur et Cerf pour leur interprétation des figures sculptées; M. Ch. Loriquet, pour les tapisseries ; M. Paul Simon, pour les vitraux ;

Digitized by Google

MM. Jadart et Lamy, pour le bourdon ; enfin, M. Demaison, pour l'histoire de la construction et la connaissance exacte de la succession des maîtres de l'œuvre.

Le second acte de Mgr Langénieux en faveur de l'art fut son concours acquis à l'Exposition rétrospective qui fut ouverte dans ce palais en 1876, et renouvelée par l'Administration municipale en 1895, spectacle enchanteur pour nos yeux ravis, ensemble très instructif chaque fois et encore vivant par les catalogues qui nous en restent.

La rénovation de l'abbaye d'Igny, en 1876, provoqua, elle aussi, quelques études historiques très intéressantes, notamment de la part de MM. P.-L. Péchenard et Carré, à la suite de M. Mercier, notre lauréat et correspondant.

Ce fut un concours encore plus large de collaborateurs qui se rencontra, lorsque surgit, en 1877, l'idée de la glorification du pape des Croisades, Urbain II, sur la colline de Châtillon et dans l'église du prieuré de Binson restauré. La statue de Roubaud s'éleva triomphante au-dessus de la vallée de la Marne en 1887, tandis que de nombreuses publications, sur l'appel du comte Riant et de M. de Rossi, étaient venues éclaircir son origine et son lieu natal, ses actes et sa mémoire en France et en Italie. On vit y concourir dans nos rangs : MM. Compant, Chevallier, Lucot, Jadart, Ange Remy, Legras, Péchenard, et, en dernier lieu, M. Paulot, dont le livre vous était soumis l'an dernier.

J'arrive au plus populaire de ces monuments de glorification, à la statue de Jeanne d'Arc de Paul Dubois, projet qui prit son éclosion ici, sur l'initiative de M. Leseur, en 1885, et dont le cardinal Langénieux s'occupa, de concert avec l'Académie, avec la ville de Reims et avec tous nos concitoyens. L'œuvre, dirigée

Digitized by Google

par M. Alph. Gosset et P. Douce, aboutit en 1896 et l'inauguration fut une fête générale qui se déroula en présence du président de la République et des plus hauts personnages du gouvernement et de l'armée.

Cette même année 1896 voyait paraître toute une nouvelle série d'essais divers sur l'époque de Clovis et de saint Remi, qui témoigneront de l'utilité de cette commémoration d'un événement quatorze fois séculaire : le baptême du roi franc. Bien des questions ardues furent éclaircies ou mieux posées dans les ouvrages qui virent le jour à ce moment, et qui avaient pour auteurs : MM. Kurth, Demaison, Baudrillart, Haudecœur, Cerf, Ch. Givelet, Jadart, Mgr Cauly, et bien d'autres de nos compatriotes. M. Alph. Gosset, eut, peu après, l'occasion d'élever, en face de l'église Saint-Remi, ce grand édifice à coupole qui prit le vocable de Sainte-Clotilde et qui perpétuera les souvenirs de ces événements tout rémois.

Un voyage du cardinal Langénieux à Jérusalem, en 1893, avait provoqué, de son côté, l'ouvrage original de Mgr Péchenard : *De Reims à Jérusalem*, et l'exécution de la toile de James Tissot, qui en retrace l'épisode historique principal dans l'enceinte de notre cathédrale.

Nous aurons terminé cette revue des initiatives dont nous avons été les témoins, en ajoutant que les fêtes consacrées à la mémoire de l'illustre rémois, J.-B. de La Salle, en 1888 et en 1900, coïncidèrent avec l'édition de documents généalogiques sur sa famille, les uns recueillis par M. Duchénoy dans les anciens registres paroissiaux, les autres puisés par le vicomte Ed de la Guérivière dans ses papiers de famille.

Voilà, Messieurs, le tableau qu'il m'a semblé indispensable d'esquisser à l'heure où finit une phase de

Digitized by Google

notre histoire locale avec une vie d'archevêque si remplie, et à laquelle a participé l'Académie dans la mesure de sa mission de société savante. Elle en est doublement heureuse et reconnaissante aujourd'hui, puisqu'une pensée féconde de Son Éminence laisse à notre Société un gage de sa prévoyance et de sa sollicitude pour notre mission dans l'avenir.

Vous avez également, Messieurs, vu finir une autre vie bien remplie dans le culte des lettres et le parfait dévouement à tous les devoirs sociaux, celle de notre affectionné doyen, M. Victor Duchâtaux. Né à Valenciennes en 1823, compatriote de M. Wallon, de l'Institut, avec lequel il eut beaucoup de traits communs, notre confrère vint habiter la région rémoise à l'heure active de sa carrière et ne quitta plus notre ville qu'il servit constamment avec les ressources de sa haute intelligence. L'Académie y fut, nous pouvons le dire, l'une des attractions qui le séduisirent jusqu'au tombeau. Nous en avons la preuve dans cette libéralité posthume, qui le consacre l'un de nos bienfaiteurs insignes et l'un des gardiens de nos traditions et de notre histoire par le prix quinquennal qu'il ajoute à nos concours (1).

Il vécut, vous le savez, au milieu des livres qu'il lisait, en compagnie des classiques qu'il comprenait.

(1) Voici la clause de son testament : « Je lègue à l'Académie nationale de Reims somme suffisante pour acquérir en 3 0/0 une rente annuelle de cent francs sur l'État français. Les arrérages cumulés de cette rente devront être employés à donner tous les cinq ans, soit en espèces, soit sous forme d'objet d'art, un prix de cinq cents francs (500 fr.) à l'auteur du meilleur travail historique soumis à l'Académie. »

(Testament déposé en l'étude de Me Harel, notaire à Reims.)

Digitized by Google

Nous avons eu des échos de sa conversation avec Homère, avec Virgile, avec les humanistes du XVI^e^ siècle, mais, avouons-le, notre confrère avait atteint, par ses connaissances, une sphère supérieure à celle de nos modestes *Travaux*, il aurait dû être l'un des collaborateurs du *Journal des Savants*.

Nous pouvons être fiers d'un commerce si long avec cet homme supérieur dont l'esprit vraiment libéral, le sens critique, le goût exquis du beau et du bien, ont sûrement contribué à élever notre niveau. *Quando ullum invenient parem?* Que sa mémoire, du moins, et son nom respecté subsistent au milieu de nous comme ceux d'un ancêtre exemplaire !

Avec ces deux membres titulaires, l'Académie a perdu deux membres honoraires et deux correspondants qui marquaient sur notre liste par leurs services publics, leur caractère et leurs talents.

M. Bourdel, ancien professeur de philosophie au lycée de Reims, n'avait pas borné sa sollicitude pour l'Académie à l'apport de son nom en 1895. Il vint à plusieurs reprises y lire des rapports sur des questions de sa compétence, comme la *Philosophie des tragiques latins et d'Ennius* et son étude si pénétrante sur *La Théorie des sentiments agréables de Levesque de Pouilly*, qui nous remettait au vrai niveau d'appréciation sur l'œuvre du philosophe rémois. Nommé en 1901 au lycée Saint-Louis, il a prématurément terminé, l'an dernier, une carrière que nous lui présagions conforme à ses goûts et profitable à l'Université (1).

(1) Cfr. *M. Ch. Bourdel*, note biographique dans le *Bulletin de l'Association amicale des Anciens Elèves du Lycée de Reims*, 1904, p. 28-29.

Digitized by Google

M. l'abbé Gillet, décédé aussi en 1904, était entré à l'Académie en 1882, par la grande porte du concours de 1881, où l'on couronna sa thèse de doctorat sur Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims. Il continua, sans désemparer, et publia dans nos *Travaux* ses recherches sur le neveu de ce prélat, l'abbé Camille de Louvois, bibliothécaire du roi et vicaire général de Reims. Puis, il accepta de bonne grâce d'être à son tour rapporteur de nos concours d'histoire en 1884 et en 1887. Absorbé par ses fonctions de supérieur du Petit Séminaire, il remettait à plus tard d'autres ouvrages importants lorsqu'il dût nous quitter, en 1901, pour occuper le poste d'archiprêtre de Charleville qu'il remplit jusqu'à son décès.

Doué d'une extraordinaire faculté d'assimilation et de condensation des documents, il n'était pas homme à se contenter de brochures, comme la plupart d'entre nous. Son volume sur *La Chartreuse du Mont-Dieu* est une histoire minutieuse de l'ordre de saint Bruno dans notre contrée, de même que ses biographies de Mgr Tourneur, et de Mgr Garot sont des relations circonstanciées des événements de l'histoire diocésaine au XIXe siècle. Il me dit un jour qu'il se chargerait bien d'ajouter un tome cinquième à l'*Histoire de Reims* de D. Marlot pour la continuer jusqu'à nous, et il était apte à le faire. Aussi, la perte de cet écrivain, qui fut également un orateur, laisse-t-elle un vide profond et causa-t-elle beaucoup de regrets (1).

Un grand nom historique rémois était devenu nôtre, celui du général marquis de Colbert, récemment décédé. Pendant la durée de son commandement d'une brigade

(1) *Bulletin du Diocèse de Reims*, août 1904, p. 389. — *Vie de M. l'abbé Gillet*, par M. l'abbé Béguin, 1905, vol. in-8°.

Digitized by Google

de dragons à Reims, il s'attacha vivement à notre société qui l'avait élu correspondant en 1890. Il lui fit hommage des Mémoires de son père, dont M. Didier présenta le compte rendu à la séance publique de 1891. Le général nous communiqua aussi deux pièces relatives à l'impression ressentie par Louis XIV à la nouvelle de la mort prochaine de Colbert. Ces relations resteront dans nos volumes comme un souvenir intime d'un descendant de la famille de cet immortel serviteur de la France.

Ce fut pour nous un précieux auxiliaire et un valeureux correspondant que notre aimable compatriote Henri Lacaille, enlevé si rapidement et si jeune, l'an dernier, à notre affection. Élève de l'École des Chartes, mais resté en dehors de tout service officiel, il put offrir aux travailleurs de notre région sa bonne volonté et son grand talent de chercheur dans les archives locales et nationales de France, et surtout dans celles de la principauté de Monaco, où il collabora avec M. Saige au *Trésor des Chartes du comté de Rethel*. Outre sa collaboration à nos revues de Champagne et des Ardennes, il nous réserva une œuvre maîtresse, qui fut couronnée au concours de 1898 et publiée dans nos *Travaux*, *l'Histoire du Collège de Reims en l'Université de Paris*. c'est une œuvre, répétons-le, d'une valeur durable et qui comble une lacune dans notre histoire, elle lui vaut à jamais notre souvenir reconnaissant (1).

Il me reste, Messieurs, à joindre aux noms de nos confrères décédés, ceux de collaborateurs dont nous avons appris le décès avec une peine sensible, M. Her-

(1) *H. Lacaille*, biographie par L. Demaison, dans la *Revue historique ardennaise*, janvier-février 1905, p. 48.

Digitized by Google

luison, conservateur du Musée historique d'Orléans, qui travailla avec nous sur tant de points relatifs à Jeanne d'Arc ; et M. l'abbé Bouillet, correspondant des Antiquaires de France, qui vint finir à Fumay une trop courte carrière d'archéologue dont nos Ardennes garderont une marque de gratitude pour les richesses d'art qu'il y vint décrire (1).

Enfin, joignons à notre nécrologe, le grand nom de Paul Dubois, l'auteur de notre statue de Jeanne d'Arc, œuvre si hautement appréciée de son génie qu'elle lui valut, au jour de l'inauguration, la plus haute récompense nationale qu'un artiste puisse obtenir. Elle reste pour nous son chef-d'œuvre et l'incomparable ornement du parvis.

INITIATIVES DE L'ACADÉMIE.

Si les morts que nous venons de célébrer survivent par leurs œuvres, c'est que leur existence entière fut un plein labeur, une tension soutenue par l'espérance. Travaillons donc aussi pour l'immortalité que les sociétés ne peuvent se vanter d'obtenir que par les efforts persévérants de leurs membres.

Malgré les pertes subies, l'effort en commun, qui n'est autre chose que l'initiative de chacun en vue d'un concours fécond, s'est manifesté sous bien des formes dans notre marche vers le progrès. Résumons les effets de notre travail de bonne volonté en faveur de ce qui est la gloire de nos concitoyens et de notre patrie.

(1) *Revue historique ardennaise*, janvier-février 1905, notice sur l'abbé Bouillet, p. 46.

Digitized by Google

Mais, avant de travailler, il fallait nous conserver notre local traditionnel dans ce palais qui abrite l'Académie depuis son origine. Secondés par notre confrère, Mgr Cauly, vicaire général capitulaire, une démarche du Bureau auprès de M. le Sous-Préfet de Reims disposa favorablement les choses, et notre demande à M. l'Administrateur de la mense fut accueillie avec une sollicitude dont nous lui restons profondément reconnaissants (1).

Guidés par un sentiment intime des nécessités urgentes de la conservation de nos vieux édifices et des œuvres d'art qu'ils renferment, vous avez tenu à en donner une preuve positive en répondant par une souscription personnelle de chacun de nous à l'appel de la Société historique de Château-Thierry en faveur de l'église de Mézy, voisine de cette ville. Ce curieux monument du XIIe siècle, tombé en ruine et en voie de réparation sous la direction de M. Genuys, architecte du Gouvernement, et sous la surveillance de notre confrère, M. Léon Margotin, était pour nous l'image de ce que pourraient devenir toutes nos églises rurales, si elles étaient laissées victimes de l'abandon et de l'indifférence (2). Aussi, son relèvement nous intéressa vivement et vous êtes allés en corps visiter cette église le 12 juin

(1) M. Bailliez, secrétaire général de la Préfecture de la Marne.

(2) Eglise de Mézy. — « Il y a été dépensé 13.499 fr. 50 jusqu'au mois de juin 1905, couverts par une subvention des Monuments historiques (10.999 fr. 50), par un don du Conseil général de l'Aisne (500 fr.), et par des souscriptions du curé de Crézancy 2.000 fr.). Il reste à prévoir une dépense argent de 12.700 fr. pour les voûtes et les fenêtres à vitrer, pavés, etc. Dès maintenant, dit l'architecte, M. Génuys, nous avons pu avoir la satisfaction de sauver de la ruine un monument des plus intéressants qui allait disparaître. » (Lettre du 10 juin 1905 à M. Léon Margotin, architecte à Reims.)

Digitized by Google

dernier, répondant ainsi à l'appel du président et des membres de la Société qui avait eu recours à nous.

Ce voyage eut pour ceux qui purent y prendre part un charme infini, car, guidés par nos excellents hôtes, outre la vieille église, vous avez parcouru dans la cité voisine de petits monuments aux grands souvenirs : la maison de La Fontaine, les restes du château, et surtout l'Hôtel-Dieu peuplé d'œuvres d'art en tous genres et du plus précieux intérêt. Nos souvenirs de gratitude se reportent en ce moment jusqu'à nos confrères de là-bas, au président, M. Jules Henriet, au vice-président M. Frédéric Henriet, à M. Josse et à tous les autres membres si accueillants et si prévenants pour nous du matin au soir. Nous les avons invités à venir l'an prochain échanger leurs impressions sur nos monuments.

Et nous-mêmes, Messieurs, nous avons ainsi fondé le voyage annuel de l'Académie vers une de nos sociétés correspondantes, vers une ruine à sauver, vers une fouille à entreprendre, buts éminemment utiles de confraternité dans la rencontre ou de salut public en face d'un édifice en péril.

Mais il ne suffisait pas, pour l'exemple, de cette démarche isolée en ce moment, nous avons tenu à adresser un appel général à tous nos membres honoraires et correspondants, à toutes les sociétés savantes, aux députés de la région et aux pouvoirs publics, en faveur des monuments, des objets d'art et de curiosité dont le sort allait dépendre, sur toute la surface du pays, du vote de la loi de la séparation des Églises et de l'État. Cet appel, instinctif de notre part, s'était comme greffé sur celui qu'avait personnellement inauguré notre confrère M. Alphonse Gosset. Nous avons frappé juste, car les réponses nous parvinrent du nord

Digitized by Google

et du midi, de l'est et de l'ouest, empreintes des mêmes craintes et d'un sentiment commun aboutissant au même vœu de protection et de défense.

La plus haute autorité parmi les corps savants, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tint un langage éloquent et pressant qui eut son écho au Parlement et au Ministère. La Société nationale des Antiquaires de France et la Société française d'Archéologie se groupèrent aussi avec les sociétés savantes dans l'expression des mêmes souhaits, et nous espérons que ce concours si désintéressé obtiendra un succès de vigilance et d'action préservatrice auprès des corps élus et auprès de l'opinion. Nos efforts se poursuivront dans le détail d'une sauvegarde quotidienne autour de nous, dans la rédaction d'inventaires précis des statues, vitraux, cloches, etc., compris dans la suite de notre Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims.

Une autre occasion de prouver la sincérité de notre programme sur la protection des monuments, se présenta au mois d'avril, ici même, à Reims, au sujet de la Maison des Musiciens. Ce fut une chaude alerte, qui sonna l'alarme au cœur de tous nos concitoyens, lorsqu'on sut le projet d'enlèvement immédiat d'une portion de cette célèbre façade. Sur la demande d'un concours actif et immédiat aussi, adressé par M. le Maire de Reims au président de l'Académie, notre Bureau se mit en campagne ; nous devions trouver, non pas des phrases, mais de l'argent et former un levier, un appoint suffisant qui entraînerait la Ville et l'État à souscrire à cette somme énorme de cent mille francs, prix du rachat de la maison convoitée par de hauts brocanteurs.

Je renonce, Messieurs, à vous traduire la reconnais-

Digitized by Google

sance que nous avons éprouvée et que vous éprouvez tous pour le généreux concours de nos honorables confrères, MM. le comte Werlé, Louis Pommery et Henri Lucas. A la suite des membres de l'Académie, des rémois dévoués, MM. Poullot, Frédéric Lelarge et Eugène Gosset apportèrent spontanément, pour ainsi dire, leur offrande, et notre Société, dont la caisse ne s'alimente plus que par les cotisations de ses membres, ne voulut pas rester en arrière à cet appel de l'honneur civique (1).

Notre président put, à l'heure dite, apporter vingt mille francs que l'État doubla d'un secours de trente mille francs, et la ville fit le reste dans l'élan qu'avait su imprimer à l'affaire la vigilance du chef de l'administration municipale.

Cet élan avait été tel, Messieurs, qu'il aurait pu aboutir encore plus haut et aider à l'achat de la façade entière. Un reliquat nous reste en vue de ce noble but à atteindre, et notre concours s'y retrouvera au moment décisif et opportun. Il s'agit, en effet, de la sécurité dans l'avenir d'une maison incomparable, d'un ensemble de statues indivisible et dont il faut garantir le maintien :

Nil actum reputans, si quid superesset agendum.

CONGRÈS DIVERS.

L'action de l'Académie s'étend de plus en plus chaque année au dehors, à mesure que les congrès se multi-

(1) Un récit circonstancié de l'affaire sera imprimé par l'Académie et offert aux souscripteurs, avec une vue de la rue de Tambour et une bibliographie de la Maison des Musiciens. Une aquarelle de ce monument, commandée par la Ville à M. E. Auger, était exposée à la séance publique.

Digitized by Google

plient. Vous avez donc eu vos délégués à ces congrès, sauf à celui des Sociétés savantes qui avait son siège à Alger, ce printemps, et que personne d'entre nous ne put rejoindre si loin.

Mais vous étiez représentés aux fêtes et aux réunions de sociétés qui eurent lieu à Arras, au mois de juillet 1904, par notre correspondant, le vicomte Ed. de la Guérivière, et par M. le docteur Colleville, qui nous fit au retour sa lecture habituelle : *A propos du Congrès d'hygiène sociale d'Arras,* que vous relirez dans notre prochain volume.

De même, M. Duval nous communiqua l'étude si attachante qu'il porta au Congrès de Rouen, au mois de juin dernier, sur l'Éducation familiale des enfants traduits en justice et remis aux bons soins des Sociétés protectrices, dévouées au sort de ces malheureux abandonnés. C'est une question vitale entre toutes.

M. le Dr Henrot se rend chaque année au Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences.

A la réunion des Sociétés des Beaux-Arts, votre secrétaire général porta son étude sur un *Christ de prétoire aux armes du comte d'Avaux,* retrouvé à Asfeld, offrant les figures allégoriques de Thémis et de Minerve comme accompagnement de la scène du Calvaire.

Enfin trois de vos membres, MM. Alphonse Gosset, Demaison et Jadart, participaient plus ou moins complètement aux excursions du Congrès archéologique de France, tenu à la fin de juin à Beauvais, et rayonnant dans ces charmantes villes de l'Oise, à Compiègne, à Noyon, à Senlis, à travers les châteaux historiques et les églises du moyen âge si variées et si instructives dans cette région privilégiée. Notre confrère, M. Demaison, y prit rang comme inspecteur général de la

Digitized by Google

Société française d'Archéologie, et nous avons pu tous tirer profit de la science si communicative de M. Eugène Lefèvre-Pontalis et de ses collègues nombreux et empressés autour de lui.

COMMUNICATIONS DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

Après avoir donné le nécessaire à l'hommage rendu à la mémoire de nos confrères décédés et à vos travaux en commun, voici, Messieurs, qu'il ne me reste qu'une place restreinte pour vos travaux individuels. Sachons donc nous contenter, cette fois, d'une mention sommaire, d'un simple titre parfois, pour les communications, lectures et comptes rendus en séance. Nous prouverons ainsi que, chez nous, les louanges sont réservées aux morts et que les vivants n'ont droit qu'à la stricte vérité. Nous ne sommes pas une société d'admiration mutuelle.

M. l'abbé Haudecœur a poursuivi le détail de l'organisation de l'Institut Smithsonien de Washington et de ses publications que nous recevons en si grand nombre. Il nous a entretenus ensuite et, à plusieurs reprises, de la réforme de l'orthographe, du rapport très étendu de M. Meyer, et des conséquences réduites de cette tentative à la suite d'un autre rapport de M. Faguet à l'Académie française. Enfin, il nous a soumis divers aperçus sur la circulation des biens à propos du Jubilé de sept ou de cinquante ans, qui, chez le peuple Juif, remettait la jouissance des terres dans l'état antérieur à ces périodes.

M. l'abbé Charles nous a montré, de son côté, que la jouissance bien comprise des domaines communaux

Digitized by Google

produisait les mêmes résultats avantageux chez les anciennes populations rurales et encore aujourd'hui dans quelques villages des Ardennes, notamment à Marlemont.

M. le docteur Seuvre a réveillé les échos littéraires en nous parlant des chansons de Pierre Dupont, si goûtées naguère, au temps où l'on chantait encore à table, à la fin des repas de famille et des réunions populaires.

Votre secrétaire général vous a dévoilé les richesses des collections d'autographes de la Bibliothèque de la ville, classées récemment et qui seront bientôt décrites au catalogue des manuscrits.

Caractères de Scythes et caractères de Slaves ; Ovide en exil, la vie sur les frontières de l'Empire : tels sont les titres des deux communications de M. le docteur de Bovis, qui ont trait à des recherches à la fois littéraires, historiques et géographiques, et vont être reproduites dans votre volume de l'année.

M. Chamberland vous a énoncé, à maintes reprises, les jugements et les découvertes des historiens et les siennes sur le règne de Henri IV, il en a surtout envisagé les côtés financiers, et il vous a fait part de la publication prochaine d'une *Revue Henri IV*, qu'il espère voir devenir un très fructueux recueil, espérance à laquelle s'associe l'Académie.

Les *Volontaires rémois*, du Dr Pol Gosset, ont paru, et l'auteur vous en avait réservé la primeur avec des listes explicatives des actes de ces volontaires, contenant des éloges pour ceux de 1791 et 1792, des blâmes pour ceux des années suivantes.

M. Duval vous a apporté l'analyse du dossier criminel de l'Affaire du crime des Cours-Brûlées, crime épouvantable dont l'horreur se perpétue depuis un siècle dans la région châlonnaise.

Digitized by Google

La lecture des *Notes d'un voyage à Berlin,* par M. Kalas, vous a condensé la série de ses impressions dans un récit véridique et impressionnant.

Au cours d'un voyage en Angleterre, M. Demaison a visité le monument mégalithique de Stonehenge, près Salisbury, et il vous en a dépeint la masse et l'intérêt que l'on porte à sa conservation. Il vous a aussi communiqué, d'après l'histoire de l'abbaye de Waulsort, le récit légendaire d'une destruction de la cathédrale de Reims par le comte Eilbert au x^e^ siècle, avec les épisodes accessoires non moins singuliers. Il vous a enfin donné, sur les réparations que l'on fit au xii^e^ siècle à l'ancienne cathédrale de Reims, des détails très précis et inconnus jusqu'ici.

M. Alphonse Gosset vous a invité à le suivre à Baalbek, l'Héliopolis des anciens, en Syrie, et, dans une causerie très documentée, il a reconstitué le Temple du Soleil dont les ruines sont encore si imposantes. Il vous a ensuite offert son texte illustré (1). Puis il vous a lu et remis sa note sur *Les Temples égyptiens et les Temples grecs,* avec des observations sur leur différence de principe que vous relirez dans nos mémoires. Il a aussi présenté en séance une remarque en souvenir de la galerie refaite à la cathédrale en 1877, et une protestation à propos d'une allusion qu'y fit M. de Baudot dans son cours d'archéologie au Trocadéro.

Vous savez que ce sont les vitraux de la même cathédrale que M. Paul Simon dessine et étudie sans relâche, il en a continué la description pour l'ensemble des bordures, et ces riches spécimens de l'art du verrier sont

(1) *Baalbek-Héliopolis, Temple du Soleil,* par Alphonse Gosset, br. gr. in-8°, 1905, avec figures.

Digitized by Google

exposés dans cette salle avec un éclat incomparable.

Émettons un vœu qui sera unanime certainement ici, et exaucé, nous l'espérons, par la Commission compétente : celui de voir confier à M. Paul Simon la restauration des vitraux de la grande rosace de Notre-Dame. Elle ne peut, de l'aveu de tous, tomber en meilleures mains.

L'archéologue rémois que fut, sa vie entière, M. Ch. Givelet, devait avoir une œuvre posthume, et son dernier travail sur le cimetière de Saint-Pierre-le-Vieil et le Jardin des plantes vous fut présenté et imprimé aussitôt dans votre recueil.

Sauf une intéressante relation de notre président, empruntée au *Bulletin de la Société philomathique vosgienne*, sur les statues de l'église de Varangéville (Meurthe-et-Moselle), nos autres travaux d'archéologie concernent les œuvres d'art des villages et des églises de l'arrondissement de Reims : la curieuse maison gothique, restée jusqu'ici presque intacte à Villers-Franqueux, fut relevée par M. Kalas dans son plan et sous toutes ses faces ; la clôture du chœur et le retable de l'église de Magneux-lès-Fismes, un instant menacés d'une vente irrégulière et d'un déplorable enlèvement, furent dessinés par M. E. Auger avec sa maîtrise ordinaire et figurent à notre exposition ; enfin, votre secrétaire général a dressé la liste des principales œuvres de sculpture, groupes et statues, qui subsistent encore autour de nous et dont nous demandons la sauvegarde, la conservation sur place, au nom de l'art, au nom de la religion, au nom de la patrie.

Digitized by Google

ENVOIS DES MEMBRES TITULAIRES ET CORRESPONDANTS.

Nous avons reçu de M. le docteur Henrot son compte rendu de la séance de rentrée de l'École de Médecine et sa communication au congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences sur la nécessité de compléter la loi sanitaire de 1902.

M. le Dr Bourgeois vous a adressé ses lectures aux congrès d'ophtalmologie, et M. J. Laurent sa *Notice agronomique sur la ville de Reims*, publiée par le Comice agricole.

M. le Dr Gosset a poursuivi l'épigraphie de notre Hôtel-Dieu. M. Chamberland vous a offert aussi son étude sur le plan de restauration financière de Pierre Forget de Fresne.

Nos correspondants n'ont cessé, de leur côté, de nous associer à leurs recherches, non moins qu'à leurs publications d'art, d'archéologie, de statistique, de généalogie, d'histoire, de sciences, etc., qui seront énumérées plus loin. Rappelons ici, avec un sentiment de confraternité et de gratitude, les noms du général de Piépape, du baron de Baye, de MM. Prou, Rouy, Armand Bourgeois, Albert Baudon, Adolphe Bellevoye, Paul Pellot, Louis Quarré-Reybourbon, Léon Germain, Eugène Lefèvre-Pontalis, Paul Laurent, l'abbé Chevallier, Louis Regnier, l'abbé Misset, Joseph Berthelé et Louis Brouillon. Pour ce dernier, permettez-moi une mention spéciale : il a, en effet, réédité le fameux poème patois : *La Poussessiade* ou *Lu siège du Poussesse*, que nos confrères Louis Paris et Charles Remy avaient déjà publié, mais qu'il a repris et commenté sur un plan plus large et avec un texte définitif.

Digitized by Google

L'Académie a reçu de M. Faÿ-Parent, son correspondant à Germaine, un état manuscrit des écoles, fondations, dons et legs de bienfaisance pour le canton de Bourgogne, et le texte du discours prononcé par lui à la réunion tenue à Vertus, le 14 mai 1905, par nos confrères de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, réunion qui fut très nombreuse et fort intéressante (1).

Je termine, Messieurs, par les envois de Russie toujours sensibles à nos cœurs : l'ouvrage posthume de M. Sakhokia sur une page de médecine populaire, et la description de la nouvelle église de la cour à Péterhof par M. N. Soultanoff. C'est par l'aimable entremise du comte Serge Chéréméteff que nous avons aussi obtenu le don du portrait, avec signature autographe, de S. M. l'Empereur de Russie, portrait doublement précieux et exposé dans la salle de nos séances pour y rappeler le souvenir de la visite du monarque à Reims en 1901, au milieu de tant d'allégresse populaire et sous le charme d'une espérance que nous n'abdiquons pas.

(1) Compte rendu dans le *Courrier du Nord-Est, Écho Sparnacien,* du 19 mai 1905.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'HISTOIRE [1]

Par M. l'abbé HAUDECŒUR, Membre titulaire.

MESSIEURS,

C'est avec plaisir et une large bienveillance que, chaque année, votre commission d'histoire et d'archéologie accueille les mémoires qui lui sont soumis.

Comme pour bien d'autres choses, les années se suivent et ne se ressemblent point. Tantôt nous avons une quantité de gerbes dont nous ne pouvons tirer que peu de froment ; tantôt nous avons peu de gerbes et un froment abondant. C'est notre cas cette fois : trois travaux seulement nous ont été envoyés ; mais leur valeur rachète le nombre qui nous manque.

Nous aurons donc plus à louer qu'à critiquer ; nous aurons surtout le plaisir de récompenser, ce qui rend la tâche du rapporteur plus agréable et plus facile.

On a longtemps considéré les patois comme des façons de parler dures et grossières de paysans ignorants sans songer qu'ils pouvaient être, au fond des campagnes, les restes d'un dialecte ou même d'une langue.

L'observateur pourtant y trouvait bien des causes à

(1) La Commission d'histoire était composée de : MM. le docteur SEUVRE, président ; JADART, secrétaire général ; DEMAISON, archiviste ; le docteur GUELLIOT, l'abbé BRINCOURT, le docteur Pol GOSSET, l'abbé HAUDECŒUR, rapporteur.

Digitized by Google

réflexion, bien des nuances à expliquer. Tantôt cette langue populaire se présente comme une sorte de dialecte de l'idiome national, plus ou moins altéré dans la connaissance des mots ou dans la construction des phrases; tantôt elle porte les caractères d'un idiome étranger auquel se joignent quelques mots de l'idiome national avec des racines fournies par des langues anciennes ou des langues propres à des nations très éloignées de nous. Dans tous les cas, elle est le résultat d'un travail curieux, où les migrations, les révolutions, les relations réciproques des peuples ont laissé leurs traces.

Aussi, un examen réfléchi des lieux où se trouvent ces vestiges du passé, une étude approfondie de ces vestiges eux-mêmes peuvent-ils jeter un grand jour sur l'histoire.

C'est à cause de son importance, à la fin reconnue, qu'on s'est mis à l'étude des patois. Charles Nodier faisait remarquer qu'elle est une introduction nécessaire à la connaissance des radicaux de la langue française, et qu'elle est appelée à rendre de grands services, non seulement à la philologie et à la littérature, mais encore à l'histoire, à la géographie, à l'archéologie, à l'ethnographie et à la numismatique. Il ajoutait même que si les patois étaient perdus, il faudrait créer une académie spéciale pour en retrouver la trace (1). « Il n'est pas besoin aujourd'hui de préambule, dit Littré (2), pour recommander l'étude des patois et les tirer de l'oubli et du dédain où ils étaient demeurés. Depuis les éclatants exemples qui ont montré combien la philolo-

1) Notions de linguistique.
2 Histoire de la langue française.

Digitized by Google

gie pouvait être utile aussi bien à l'histoire des peuples qu'à celle de l'esprit humain, on a, sans retard, passé des filons principaux aux filons secondaires et poursuivi la mine dans toutes les directions. A toutes sortes d'égards, les patois sont dignes de curiosité et d'intérêt. Ils répondent à un ordre spécial de recherches pour lesquelles ils sont indispensables. »

Des hommes éclairés avaient déjà entrevu l'utilité de cette étude des patois. En 1790, lors du décret qui faisait disparaître les diverses provinces de la France pour les ériger en départements et préparer ainsi l'unité nationale, l'abbé Grégoire, membre de l'Assemblée constituante, comprit que c'était un rude coup porté aux parlers régionaux, et il rédigea, pour les fixer, autant que possible, un questionnaire qu'il fit répandre dans toutes les anciennes provinces, et il obtint un grand nombre de réponses qui ont été réunies et publiées par M. Gazier.

En 1807, M. Champagny, duc de Cadore, alors ministre de l'Intérieur, toujours sous cette impression qu'avant la mort imminente des patois, il fallait conserver *quelques* souvenirs de leur existence, s'adressa à *tous* les savants de bonne volonté pour les engager à traduire la parabole de *L'Enfant prodigue*, chacun dans le patois de son pays. La Société des Antiquaires de France a publié, dans ses Mémoires, ces traductions trouvées, en grand nombre, dans les Archives du ministère de l'Intérieur.

Mais c'est surtout quand notre savant et regretté compatriote, Gaston Paris, eut si brillamment inauguré l'étude de la langue romane, que ses disciples se consacrèrent courageusement à la dialectologie gallo-romane. Le meilleur des résultats obtenus est, sans conteste, dû

Digitized by Google

aux efforts de M. Jules Gilliéron et de M. l'abbé Rousselot, qui ont mené les enquêtes à travers la France et formé aux méthodes qu'ils ont données des élèves prêts à continuer et à élargir leur œuvre.

Chez nous, P. Tarbé avait ouvert la voie par ses *Recherches sur l'histoire du langage et des patois de Champagne*. Vous n'avez pas cru que son travail fût définitif, puisque dans votre programme pour les monographies des communes, vous demandez les renseignements les plus circonstanciés sur le patois. C'est qu'en effet, si le nombre des mots exclusivement patois n'augmente pas sensiblement dans l'ensemble, déjà considérable, des travaux que vous avez reçus, il y a dans la prononciation de ces mots, la manière de s'en servir, de les modifier, même de les mutiler, quelque chose de particulier, de tout local, qui aide à saisir l'âme populaire, qui est un reflet du caractère du pays, et qui pourrait peut-être amener, par une série de comparaisons et d'analyses, à reconnaître la peuplade d'origine de la localité.

Vous avez déjà suscité, encouragé et récompensé des travaux remarquables sur les patois ou parlers particuliers de nos villages de la Marne ou des Ardennes. Cette année, deux Mémoires de ce genre vous ont été présentés :

1° *Langage, usages, coutumes, mœurs, dictons, superstitions ou croyances populaires de Chenay.*

Chenay est voisin de Reims et fait partie de ce qu'on appelle la Montagne de Saint-Thierry. Le patois, proprement dit, ne peut pas exister au même degré que dans les parties les plus reculées de la province ; c'est plutôt une manière de parler un peu particulière, commune, d'ailleurs, aux villages des environs de Reims.

Digitized by Google

L'auteur, cependant, a trouvé moyen de nous servir un travail assez volumineux.

Il est divisé en cinq parties : Remarques sur la prononciation ; remarques grammaticales ; particularités lexicologiques ; locutions diverses ; corruption de certains mots ou leurs changements de sens ; mutilations constatées dans les vocables et les noms propres ; spécimens du parler local et enfin glossaire.

Ces différentes parties sont traitées d'une façon qui nous a paru complète, claire, bien ordonnée. L'auteur a cependant laissé passer quelques expressions d'argot et de langue verte qui n'appartiennent pas au patois. Il les fera disparaître de son vocabulaire.

Pour nous faire connaître plus à fond le caractère populaire, il nous fait la description des mœurs, des distractions, des usages, des traditions, des superstitions, des fêtes locales, avec tous les souvenirs qu'il a pu réunir. Son œuvre, dans l'ensemble, est une contribution utile à l'étude linguistique et ethnographique de la Champagne ; elle rentre dans le cadre de nos concours, et votre Commission a jugé qu'une médaille d'argent pouvait être décernée à M. Maussenet, instituteur retraité à Chenay, qui nous promet encore la monographie de la commune, et auquel nous donnons rendez-vous pour un de nos prochains concours.

2° Dans *Le parler de Givry-en-Argonne,* grammaire historique et glossaire, nous avons la mise en pratique de la méthode de MM. Gilliéron et Rousselot. L'auteur, qui a déjà publié la monographie de Givry et dont vous vous rappelez le beau travail sur l'Abbaye de Châtrices, lu en vos séances, nous fournit aujourd'hui l'occasion de le récompenser et de louer publiquement son zèle pour les études d'histoire locale.

Digitized by Google

Il fait précéder son travail d'une notation qui lui permettra de fixer, d'une manière précise, la prononciation de toutes les nuances du parler dont il s'occupe. Il nous en donne ensuite la grammaire historique, en suivant pas à pas la transformation du latin populaire et en en montrant les traits les plus caractéristiques. Nous avons trouvé, dans ce premier livre, un vrai cours de grammaire étymologique.

Dans un second livre, non moins intéressant, les dix espèces de mots sont étudiées d'une façon aussi claire que savante dans leurs règles et leurs particularités, au point de vue du patois. Sur les conjugaisons des verbes, en particulier, leurs flexions, leurs exceptions et toutes leurs nuances, nous possédons un véritable traité, habilement présenté.

Passant ensuite de la théorie aux exemples, l'auteur cite quelques spécimens du patois de Givry où, faute de littérature, on trouve au moins une saveur et une originalité particulières. Il nous donne enfin un glossaire complet des mots patois avec leur prononciation spéciale fixée par la notation adoptée.

Votre commission a constaté l'essai bien réussi de cette notation, d'après la méthode de MM. Gilliéron et Rousselot, et elle a été unanime à accorder, avec ses plus chaleureuses félicitations, à notre correspondant M. L. Brouillon, le prix proposé, qui consiste en une médaille d'or de cent francs.

Avec la *Monographie de Moiremont* nous nous trouvons en pays connu : nous avons récompensé, il y a trois ans, une étude sur : *Le langage, les coutumes, mœurs, usages, traditions, etc. de Moiremont.* — Votre rapporteur avait invité l'auteur à vous présenter la monographie du pays; il a répondu à cette invitation, et

Digitized by Google

aujourd'hui, ce même rapporteur d'il y a trois ans, a le plaisir de vous demander une médaille de vermeil, grand module, pour la *Monographie de Moiremont*.

Dans ce travail, l'auteur fait preuve de recherches consciencieuses et considérables ; son plan est bon ; les détails qu'il donne sont judicieux, bien exposés, suffisamment abondants. Il a fouillé les archives de Châlons, de la commune, de la paroisse, surtout le fonds de l'abbaye de Moiremont ; il a su donner, bien fondus dans son texte, les renseignements historiques, économiques, démographiques demandés par nos programmes ; il a reconstitué le passé de Moiremont et fidèlement décrit sa physionomie actuelle ; il a, de plus, orné son mémoire de belles photographies qui lui servent d'illustrations. Cependant, si l'auteur publie son travail, il fera bien de le revoir, de condenser son texte, de corriger çà et là quelques expressions, de faire disparaître certaines erreurs, légères d'ailleurs, que la commission a relevées. Ainsi, il n'est pas exact de dire que pendant « la Révolution, chaque département était divisé en 9 districts, et chaque district en 9 cantons. » — Mais, dans une œuvre comme celle-ci : *ubi plura nitent, paucis non offendar maculis*. J'aime mieux saluer dans les biographies des hommes marquants de Moiremont, la belle et héroïque figure du général baron Tirlet, une des gloires de l'épopée Napoléonienne et de notre Champagne, qu'il servit à la Chambre des Députés et à la Chambre des Pairs, quand il ne fut plus capable de la servir sur les champs de bataille.

Votre commission accorde une médaille de vermeil, grand module, à cette intéressante monographie, dont l'auteur est M. l'abbé Lallement, curé de Moiremont.

Et puisque notre lauréat est si fidèle à répondre à

Digitized by Google

notre appel, nous l'invitons à nous donner bientôt l'histoire de l'Abbaye de Moiremont.

Nous faisons le même appel, pour des travaux analogues, à tous ceux qu'intéresse l'étude du passé de nos villages, des coutumes anciennes, du parler local, et de tout ce qui peut fixer définitivement les souvenirs d'antan, avant qu'ils ne disparaissent sous l'uniformité monotone qui va les étouffant.

Ils trouveront pour eux-mêmes, dans cette étude, bien des leçons utiles, une philosophie douce et consolante, une distraction qui arrivera à les passionner, et pour leurs arrière-neveux, ils laisseront des souvenirs et des mémoires qui les intéresseront peut-être et feront leurs délices.

Forsan et hæc olim meminisse juvabit.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'ART [1]

Lecture faite à la Séance publique de l'Académie de Reims
par M. E. KALAS, Membre titulaire.

MESSIEURS,

L'Académie est particulièrement heureuse de l'abondance et de la qualité des envois qui lui ont été faits, se rattachant aux arts du dessin.

Le public appréciera d'autant mieux l'ensemble de notre Exposition que, pour faire accompagnement, en sourdine, aux brillantes reproductions de verrières, dont nous a parlé M. le Secrétaire général, le hasard nous a laissés dans une tonalité absolument moyenageuse.

Saluons le nom de M. Henri Wendling, sculpteur et restaurateur de la cathédrale de Reims, lauréat hors concours de l'Académie depuis dix-sept ans.

Dès longtemps, l'artiste s'est inquiété du caractère de la Vierge centrale du grand portail.

Fêlée sous la Révolution, la tête de cette statue se détachait, le 12 février 1805, tuant une jeune fille, au milieu de la foule compacte qui célébrait la commémoration du sacre de Napoléon.

Des sculpteurs maladroits l'ont rétablie vingt ans plus

(1) Membres de la Commission : MM. le docteur SEUVRE, président ; JADART, secrétaire général ; le docteur GOSSET, E. KALAS, rapporteur.

Digitized by Google

tard, modifiant lourdement la couronne, tailladant les draperies du voile, sous prétexte d'en tirer une coiffure quasi anglaise, — à la mode du roi Charles X, qu'on allait acclamer.

C'est alors qu'après avoir repéré les traces de ces profanations, compulsé les textes et les vieux dessins, approfondi la syntaxe de l'iconographie chrétienne, M. Wendling s'est attaché, par des maquettes successives, à démontrer la possibilité d'aboutir à la reconstitution fidèle du morceau vénérable.

Admirons le talent, la science, la conviction, qui président à de telles recherches et félicitons-nous, encore une fois, d'être admis à savourer la primeur d'études si distinguées, dont les archéologues suivent la marche avec le plus haut intérêt.

Parmi les maîtres de la jeune génération, M. Coutin s'est prématurément mis en vedette. Tous, nous avons applaudi à la récompense émérite que, déjà, l'Académie lui décernait en 1898, à l'occasion d'un dallage historié, dans le style du XIII^e^ siècle.

Depuis, M. Coutin nous est revenu, périodiquement : tantôt avec de grands modèles statuaires, destinés à la Galerie des Rois, tantôt avec de fort jolis médaillons, doucement modelés.

Son ambition sera de continuer les traditions de la vieille école champenoise, qui, depuis l'âge romantique, ont su revivre avec tant d'ardeur et de conscience.

Partout, du reste, les énormes chantiers des édifices diocésains sont des ruches fécondes.

C'est ainsi qu'un appareilleur nouveau venu, M. Joseph Martin, produit à son tour, à propos de la restauration fidèle du Portail, une accumulation surprenante d'épures et de calepins.

Digitized by Google

Et nous avons pensé que pour l'édification des travailleurs, pour la documentation des artistes et des historiens, il était intéressant d'exposer les témoignages d'un savant labeur, dont le public n'a que peu l'idée.

Mis subitement en présence de dessins au simple trait, l'amateur aura, peut-être, un soubresaut d'inquiétude ; mais nous préjugeons que, d'année en année, des esprits réfléchis s'uniront aux architectes, aux mathématiciens, aux étudiants laborieux, pour admirer sans réserve la précision technique de stéréotomies, la complexité curieuse de déformations géométriques que nous aurons plaisir à commenter, s'il y a lieu.

Espérons que la suite de tant de sérieux et patients travaux nous sera communiquée.

Prions M. Martin d'accepter, avec nos compliments, le souvenir d'un jeton d'honneur, capable de lui rappeler qu'il est, pour l'avenir, un collaborateur sur lequel l'Académie de Reims fonde bien des espérances.

La tradition la plus exacte de notre Compagnie l'attache à la mise en lumière des incomparables richesses de nos monuments anciens.

Nos premiers devanciers se sont honorés de récompenser les historiographes de la Cité, et l'Académie se félicite d'avoir encouragé, dès longtemps, M. Auger à suivre la voie glorieusement tracée par les éminents dessinateurs qui furent nôtres, au XIX^e^ siècle : Maquart, Deperthes, Reimbeau, Varin.

C'est ainsi que, depuis vingt ans, M. Auger s'est affirmé, dans toutes les publications de nos archéologues, comme le plus habile, le plus consciencieux copiste des antiquités de la région rémoise.

Son trait de plume est large, précis, clairement hachuré en la manière tranquille des graveurs de la

Digitized by Google

meilleure époque. Ses éclairages sont puissants, ses perspectives impeccables.

Par lui, les moindres accents des styles différents sont fidèlement compris; les profils d'une vérité qui ravit les professionnels de l'architecture.

Cette année, nous avons eu la bonne fortune d'obtenir, de M. Auger, un relevé magnifique du retable que des étrangers voulaient démolir en l'église de Magneux.

Grâce à l'initiative de l'Académie, l'artiste s'est vu charger de la commande, pour le Musée municipal, d'une aquarelle à grande échelle, représentant la façade en l'état actuel de la Maison des Musiciens.

Et nos invités, jouissant aujourd'hui de la primeur de ces deux graphiques, ne manqueront pas d'apprécier combien à propos s'est éveillée l'attention du dessinateur pour assurer, tout au moins, le souvenir fidèle de pierres historiques que rien, alors, ne protégeait contre le mercantilisme international d'une bande noire qui s'abat sur la région.

Les temps sont à craindre où de tels exploits, entravés cette année, grâce à la savante autorité des membres du bureau de l'Académie de Reims, vont avoir occasion de se donner libre cours.

La bataille des pierres va seulement commencer.

Heureusement, M. Auger sera sur la brèche. Comptons de plus en plus sur le dévouement de notre dessinateur. Il aura la puissance, sinon de parer les coups, du moins d'immortaliser les vestiges, à la manière d'Israël Sylvestre et de Baussonnet.

C'est, pour notre excellent camarade, un rôle enviable et peu banal.

Regrettons qu'en notre temps d'éducation superfi-

Digitized by Google

cielle et de mesquines compétitions, les émules soient rares de tels travailleurs.

De plus en plus, les procédés mécaniques ayant, en toutes choses, envahi le domaine des vulgarisations, les amateurs ont accepté volontiers les séduisants services que des collections énormes de photographies pouvaient rendre en certaines circonstances.

M. Rothier nous paraît en voie de dignement compléter les cartons des Trompette et des Dauphinot.

L'Académie apprécie hautement tous les mérites d'une activité inlassable, dirigée par le goût évident de ne rien ignorer des détails qu'on peut découvrir sur les échafaudages successifs de la Basilique. Elle apprend que M. Rothier met en virage une nouvelle collection de trois à quatre cents motifs généralement inédits : vues intérieures, façades d'ensemble, innombrables statues, frises, culs-de-lampe des voussures du grand portail.

Applaudissons à la réputation grandissante de l'habile et dévoué photographe. Son œuvre mérite d'être exposée dans les vitrines des Écoles et Musées d'art décoratif et l'Académie s'empresse de décerner un rappel de la médaille de vermeil, qui lui a été précédemment attribuée pour la collection des clichés du musée lapidaire.

Désireux, dans un autre genre, d'aider à l'exaltation des travaux d'une génération disparue, M. Courleux vient à nous, auteur d'un album joliment présenté, qui contient la série réduite de tous les dessins que Maquart a faits, vers 1854, des remparts encore existants.

Les crayons de Maquart sont bien supérieurs à ses lithographies et les reproductions que nous en voyons conservent à ces vues pittoresques toute la lumière un peu mièvre et la transparence des originaux.

Ne semble-t-il pas que bien des dessins, enfouis dans

Digitized by Google

les cartons de nos bibliothèques, mériteraient ainsi d'être préservés de toute disparition et rajeunis de popularité? Remercions notre concitoyen d'en avoir eu l'intuition.

Nous n'ignorons pas que, débarrassé des soucis d'un atelier professionnellement distingué, M. Courleux s'est mis à la recherche de toutes les expositions spéciales de photographie. Nous le savons au courant des procédés les plus récents de l'illustration et, bientôt, notre nouvel exposant ne peut manquer de suivre brillamment la voie des éditions d'art.

L'Académie lui offre une médaille d'argent.

Près du chevalet de M. Courleux, dans le même angle de cette salle, aujourd'hui décorée d'œuvres si consciencieuses, les connaisseurs, d'instinct, se sont arrêtés devant dix dessins sobrement intenses, qui traduisent le caractère exact des statues riveraines de la grande rosace; devant des mignonnes figurines de bois, des meubles, des maquettes; toutes pièces signées d'un monogramme généralement inconnu.

L'auteur est M. Xavier Mathieu, le doyen des sculpteurs rémois.

Élève, il y a soixante ans, quasi, du cours municipal Herbé, son rôle est déjà distingué, dès M. Wendling père, au travail de réfection des corniches de l'abside, par l'architecte Arveuf; au modelage des grands animaux de la galerie des Gargouilles, sur les dessins de Viollet-le-Duc.

Plus tard, attaché à la maison Gilbert de Paris, sous la direction de Millet et de Ruprich-Robert, pour la création des modèles et l'exécution des principaux motifs de la façade qui nous regarde, nous le savons restaurateur des têtes de pinacle, des cariatides d'arcs-

Digitized by Google

boutants et de plusieurs des anges de contreforts.

Dessinateur excellent, archéologue d'un goût très sûr et très cultivé, le voici composant les détails grandeur à l'agence du Nouveau Louvre. Puis, de là, praticien silencieux, reprenant sa place aux nombreux échafaudages qui s'élèvent à Reims, il travaille à Saint-André, à Saint-Thomas, à Saint-Jacques, au Théâtre, aux médaillons et au fronton du Lycée.

Les paroisses et les communautés lui doivent une quantité d'autels et de reliquaires ; les particuliers : des chapelles funéraires, des meubles, des menuiseries raffinées ; la fabrique Notre-Dame : la restauration de la chaire de l'arrière-chœur (grâce à la libéralité de M^me^ Pommery).

De la maturité d'un talent délicat, se sont épanouies les statues et décorations du château de Villers-aux-Bois, de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, à Épernay, de la chapelle de l'Hospice Auban-Moët, du tombeau de la famille Chandon de Briailles.

Homme d'études patientes et de labeur soigneux, capable de caresser le bourgeon de la moindre fougère, et capable, comme il l'a prouvé, d'équiper l'équestre chevauchée des nobles paladins, nous plaindrons-nous que l'occasion lui ait manqué, ou l'audace, d'oser lancer, en plein carrefour, un de ces vagues morceaux de marbre, qu'on enguirlande de discours préfectoraux?

Fidèle à la tradition logique et difficile des grands maîtres anonymes de l'art gothique, M. Mathieu est un sculpteur d'architecture.

Jusqu'à leur dernier jour, Viollet-le-Duc et Deperthes se sont montrés heureux d'alimenter le talent d'un compositeur, ayant le seul défaut d'être modeste et la qualité rare de pouvoir traduire tous les programmes.

Digitized by Google

Les lustres se sont écoulés, blanchissant à regret la tête expressive et fine de l'imagier, sans rien lui ravir des qualités de l'esprit et de la main. — Et dans la communion des vieux livres et des vieux modèles, il s'est, apparemment, consolé de l'isolement du vulgaire.

... L'autre jour, prenant le chemin d'un certain petit atelier garni de plantes grimpantes, quelqu'un s'est avisé, pour nous, d'aller près d'ici déranger l'homme en blouse blanche, qui façonnait encore une statuette admirable, travaillant parmi les jeux de ses petits-enfants, sous le roucoulement des pigeons descendus familièrement du Clocher à l'Ange.

Grâce à l'insistance de ce visiteur importun, le nom de M. Xavier Mathieu sera prononcé, pour la première fois, devant l'élite de ses concitoyens.

Et l'Académie priera l'artiste de conserver une médaille d'or, en mémoire de cette unique cérémonie.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'INDUSTRIE [1]

Par M. BOURGUIN, Membre titulaire.

MESSIEURS,

J'ai à vous présenter une étude dont le caractère industriel tranche avec celui des œuvres habituellement soumises aux concours de l'Académie ; cette étude mérite d'autant mieux de fixer votre attention qu'elle répond d'une façon très heureuse et très précise à l'appel tout spécialement inséré au programme des prix à décerner en 1905, programme où figurait, en effet, un appel particulier en vue de travaux scientifiques ayant un caractère d'utilité pratique pour l'industrie de la contrée.

Les statistiques, d'où l'on peut tirer tant de choses vraies ou fausses, révélèrent à M. Mahout, architecte et officier d'Académie à Sedan, un fait malheureusement trop exact, c'est que, dans l'industrie du bois tourné, la France était tributaire de l'étranger, et cela dans une large mesure, malgré des droits protecteurs d'une certaine importance ; en 1902, nous avons importé, en effet, plus de deux millions de kilos de bois tourné. Ne pouvant embrasser l'ensemble de cette industrie,

(1) Membres de la Commission d'industrie : MM. J. LAURENT, PORTEVIN, MARGUET, DE LA MORINERIE, BOURGUIN, Rapporteur, le Président et le Secrétaire général.

Digitized by Google

M. Mahout porta spécialement son attention sur les petites bobines en bois sur lesquelles les fabricants de fils enroulent leurs produits.

Pour cette classe spéciale il constata qu'entre 1896 et 1902, malgré un droit d'entrée de 7 fr. 50 par 100 kilos, l'importation en France de ces menus objets était passée de 350.000 kilos à 840.000 kilos, c'est-à-dire qu'en six ans elle avait plus que doublé. Les principaux pays de production sont la Finlande, l'Angleterre, la Suède et la Belgique ; le bois généralement employé est celui du bouleau, on utilise aussi quelques autres essences tendres : le tremble, l'aulne, le sycomore.

M. Mahout pensa dès lors que cette matière première était facile à trouver dans les Ardennes, pays forestier relié par des voies navigables aux départements de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle, des Vosges; une enquête approfondie lui démontra que la supériorité des usines étrangères tenait, comme d'habitude, à leur outillage perfectionné, et il se livra à l'étude des conditions d'établissement et de fonctionnement d'une fabrique de bobines à établir à Sedan, où le déclassement des fortifications a laissé des terrains disponibles à proximité du chemin de fer et de la voie d'eau ; ce serait, pour la région, une nouvelle industrie qui aurait le double avantage de donner un débouché aux produits de nos forêts et d'employer la main-d'œuvre disponible.

Cette étude est résumée dans un mémoire que M. Mahout soumet à l'Académie.

Celle-ci ne pourrait, sans sortir de ses attributions et de sa compétence, examiner et apprécier les détails techniques et financiers donnés par l'auteur, mais votre Commission a été unanimement d'avis que l'étude de M. Mahout se présentait sous une forme extrêmement

Digitized by Google

sérieuse et approfondie ; elle est intéressante et de nature à retenir l'attention.

Après avoir parlé de quelques tourneries françaises, l'auteur décrit l'outillage perfectionné des usines similaires anglaises et belges, avec la production intense et économique qui en résulte ; supposant cet outillage appliqué dans une usine à établir dans nos régions et plus particulièrement à Sedan, il calcule les approvisionnements, les magasins, les ateliers nécessaires, les dépenses de premier établissement, les frais d'exploitation et le rendement final.

Cette étude est très détaillée, très fouillée, on voit qu'elle émane d'un homme consciencieux, habitué à traiter à fond les questions dont il s'occupe. Le mémoire qui vous est soumis est intéressant, bien écrit et très logiquement coordonné, il réunit les conditions nécessaires pour obtenir une récompense.

Aussi, faisant toutes réserves sur les résultats que pourrait donner l'industrie dont il s'agit, l'Académie accorde à M. Mahout, architecte à Sedan, une médaille d'argent grand module pour l'étude qu'il lui a présentée au sujet d'une industrie de bois tourné à établir dans la région des Ardennes.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE[1]

Lecture faite à la Séance publique de l'Académie de Reims
par M. E. KALAS, Membre titulaire.

MESSIEURS,

Cette année, l'Académie Nationale de Reims, évoquant les termes précis de la fondation Clicquot, s'est permis d'engager les poètes à ne présenter que des contes et des fables, d'un développement restreint.

Cinquante envois lui sont parvenus, rentrant généralement dans le cadre didactique et, quelle que soit la survivance des rares chansons et des sonnets, la surprise même d'un *Mystère* en 3 actes, l'Académie se déclare satisfaite d'avoir endigué, pour une fois, les débordements qui la menacent périodiquement.

Peut être avait-elle espéré, par surcroît, qu'en une telle sélection des genres, la qualité suppléerait à la quantité? Sur ce point, le résultat nous paraît moins définitif.

Grande est la proportion des essais banals, qu'on veut bien croire juvéniles, et des exercices de versification surannée.

(1) Membres de la Commission : MM. le docteur SEUVRE, Président ; JADART, Secrétaire général ; DUVAL, abbé CHARLES, LUCAS, E. KALAS, Rapporteur.

Digitized by Google

Souvent arrive la suprême désillusion qu'aux façonniers de la Phrase, comme aux ouvriers de tous les Arts, ce n'est pas tant l'habileté, mais l'Idée créatrice qui fait le plus volontiers défaut. Et quand il s'agit de menus ouvrages, une routine de procédés artificiels nous paraît engourdir le rimeur au ressassement d'un répertoire édulcoré : des ondes vagabondes; des charmes et des larmes; des fleurettes, des amourettes; des souvenances, des réminiscences.

Certains de nos correspondants seraient-ils capables de nous croire seulement attendris par la benoîte affectation des mentalités de petite pensionnaire?

Ou bien, décidément, l'audace manquerait-elle des pensées libres, des conceptions personnelles, des observations palpitantes? Et parmi les ajustements, enrubannés et symétriques, de la vie somnolente qui semble être le propre de tant d'écrivains élégiaques, aucune vibration n'est donc transmise des secousses du monde extérieur? aucun écho n'arrive des passions sociales? aucune fermentation n'est soupçonnée des extraordinaires bouillons de culture, où s'agitent les dramaturges et les romanciers?

En attendant, Messieurs, que l'énergie du cœur et du verbe nous soit plus généreusement dévoilée, — l'année prochaine, — quand aura droit d'entrée l'ambition des genres qu'on dit nobles; — en attendant aussi, que veuille bien grandir, envers nous, la confiance des Jeunes; arrêtons-nous, avec complaisance, sur l'œuvre gentille des meilleurs ciseleurs de mots et de cadences. Et puisque, rares, sont les qualités générales de charpente en la revue des pièces qui nous sont soumises, complimentons, en cherchant bien, la qualité des stances réussies.

Digitized by Google

Les trouvailles sont difficiles à faire ressortir dans les pièces que le hasard des numéros d'inscription nous a présentées les premières.

Contentons-nous d'apprécier que l'auteur du *Premier Deuil* a su profiter de la *Légende des Siècles*.

Acceptons que la fable du *Lion et de l'Arbitrage*, calquée sur les *Animaux malades de la Peste*, possède, à défaut d'originalité, quelques vers assez bien tournés.

La *Lettre du Franc-Tireur*, qu'on va fusiller, est de belle intention, genre Déroulède, mais délayée dans un abus de froids racontars et d'incidents sans poésie :

> Bref, pour mon déjeuner, ils vont me fusiller...

Heureusement, une note attendrissante est à signaler, vers la fin :

> Maman !! De vos baisers m'étreint la nostalgie !...
> Ouvrez-moi vos deux bras, que je m'y réfugie.
> Ouvrez ces bras vaillants, où mes chagrins d'enfance
> Trouvaient l'apaisement, le conseil, la défense ;
> Ouvrez ces bras bénis, ces bras tout de bonté :
> J'y viens dormir encor... mais pour l'éternité !...

La pièce cataloguée, sous le n° 5, débute gentiment : c'est le *Bouquet surpris :*

> Dès l'aube, pour ma bien-aimée,
> Par la forêt je suis allé
> Cueillir l'aubépine embaumée
> Et le gentil muguet perlé...

Toute la suite est du même ton, très habilement agrémentée de vers mignons et persiffleurs.

Pourquoi faut-il que l'impression nous reste d'avoir entendu souvent le même défilé de modulations printa-

Digitized by Google

nières ? Même il nous semble que la Commission, peut-être, a déjà récompensé ce joueur de pipeaux. — Si ce n'est lui, c'est donc son frère ?...

Et le dépouillement des manuscrits menace d'être assez monotone, quand un conte, intitulé *Le Rêve de Jean*, malgré l'incomplète étude de sa prosodie, parvient à nous émouvoir d'un contraste joliment amené :

> Ce matin, les oiseaux gazouillaient plus gaiement,
> Tout fleuri, le printemps chassait la brume grise,
> Les bourgeons, dans les bois, souriaient à la brise,
> Plus bleu resplendissait l'azur du firmament....

Vous vous doutez qu'un monsieur Jean ne peut manquer de bayer aux corneilles :

> .... Sous les bois renaissants,
> Voici que, tout à coup, son regard voit là-bas,
> Vaporeuse et légère, une forme apparaître ;
> Devant elle, à l'envi, mille fleurs semblent naître
> Pour former un tapis que fouleront ses pas...

Endormi ou non, le jeune homme poursuit un certain rêve diaphane, dont les menus détails sont fort suggestifs. Les strophes se déroulent, avec des réticences qui font palpiter l'action... Les descriptions se font indiscrètes... les événements s'aggravent... le temps fuit... Jean ne dort plus...

> Mais loin de lui, déjà, s'est enfui le bonheur.
> Jean, soudain, pousse un cri ; contre son sein pressée
> Il tient entre ses bras une forme glacée,
> C'est la mort qu'il étreint....

Vous sentez que l'orage éclate :

Digitized by Google

.... Tout n'était que mensonge.
.....
Et Jean, pleurant, disait : L'amour n'est donc qu'un rêve.
Une aurore qui naît ; la douceur, au ciel bleu,
D'un beau jour qui, bientôt, s'assombrit peu à peu,
Voit éclater la foudre et dans la mort s'achève.
.....

Après tant de romanesques émotions, l'auteur n° 9 se charge de nous rasséréner par la consistance d'une collection de vingt-cinq pièces d'un réel sang-froid et d'une contexture assagie. L'Académie est en présence d'un ancien lauréat : M. Traversier, publiciste littéraire, ex-musicien des théâtres lyriques de Paris et de Londres.

Malgré l'archet encor habile
Et l'énergique volonté,
Mon violon m'est inutile,
Mon jeu n'étant plus écouté.
....
Mes soixante ans en sont la cause.
.....

Que dire de tels regrets si l'on n'est violoniste ! Mais, en bien des passages, la modestie d'un auteur si fécond nous surprend, d'autant plus que c'est par un réel débordement d'intentions que pècherait volontiers sa Muse impatiente.

Dans le méli-mélo des feuilles de tous calibres, la Commission démêle, en plus des fables et des contes : d'abord une suite de dix-huit sonnets consacrés aux *Mois de l'année*, puis une chanson de huit couplets, encore un sonnet, toutes sortes d'autres choses, jusqu'à la narration en prose, d'un voyage en Suisse, qui date de 1832, au beau temps, paraît-il, des dernières peccadilles de la reine Hortense.

Digitized by Google

Et souvent le moindre thème, qui commence sur un ton, pivote sur un autre. Les idées ne manquent pas de s'emmêler. Des expressions bizarres se rencontrent au travers les exubérances d'un goût souvent discutable, mais original; trivial, mais sincère.

Nous ne dirons rien des fables et des contes — peut-être en est-il qui ne sont pas à réciter.

Parmi la série des *Mois,* celui de Mars est d'un sage, dominé par la préoccupation de l'authonomus pomonus. Celui d'Avril est inspiré de l'horreur du puceron lanigère. Sous prétexte d'une évidente moralité, le mois de Mai nous expose le contraste saisissant des parasites de la ville et de la campagne.

Et parmi le défilé véhément des strophes sur la vieillesse, la lune rousse ou l'amour des petits oiseaux insectivores, le vers est facile, large, ferme, évidemment rimé au jour le jour, d'après nature, sous le coup des historiettes campagnardes, des gaillardises racontées à la pêche, quelquefois aussi sous la rancœur des embarras de la grande ville.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer le sonnet du mois de décembre intitulé *Au coin du feu,* comme le meilleur exemple d'une verve bougonneuse, qui n'est point d'un mérite banal.

Quand le soir revenu, le laboureur regagne
Son toit, par des chemins abrupts de muletiers ;
Quand un linceul de neige a blanchi la campagne
Et recouvert la courbe étroite des sentiers ;

Quand les oiseaux de nuit et la gloutonne aragne,
Repus, ont regagné leurs sinistres quartiers ;
Quand les loups ont rejoint les flancs de la montagne
Abandonnant leur proie aux coups des forestiers ;

•

•

Digitized by Google

Tout ne dort pas, pourtant : — C'est l'heure des vipères
Que réchauffe un feu doux de sarment, des genêts,
Entrecroisés dans l'âtre, au travers des chenêts ;

Car c'est au coin du feu que les louches commères,
Sans cesse médisant d'un ami, d'un voisin,
Déversent à l'envi leur infernal venin.

Par un contraste heureux, l'auteur de l'envoi qui suit : *Rayons d'âme,* est évidemment d'un idéalisme éthéré :

Aimer, prier, chanter, voilà toute ma vie !
C'est ma part ici-bas : mon âme l'a choisie
Et c'est le doux secret de ma félicité.

Rien qu'au tour harmonieux de la phrase, au charme de la pensée délicate, nos dilettantes auront reconnu le talent assoupli de notre lauréate du dernier concours.

M^lle^ Thomazeau, titulaire de notre médaille d'or, n'a pas démérité.

Son œuvre comporte :

Une élégie : *Chrysanthèmes ;* une ode : *Trinité fraternelle* et deux pièces importantes, d'un souffle large et mouvementé, dont l'une, descriptive : *En face de l'Océan,* et l'autre, moralisatrice : *Le Vertige du Siècle.*

Des sujets se sont prêtés à l'évocation grandiose et musicale ; d'autres se sont laissés imaginer de toutes pièces.

D'un rien, d'une impalpable sensation, s'est façonné le début d'un sonnet, qui nous ravit, grâce à de certaines vibrations capables de troubler l'âme d'un coloriste :

Digitized by Google

RAYONS

Rayons, ouvrez les fleurs, jouez dans la verdure,
Dorez les beaux épis mollement balancés ;
A nos branches, l'hiver, suspendez la parure,
Eclatez en riant sur des linceuls glacés.

Au sein de la nuit d'or, où tout rêve et murmure,
Frôlez les étangs bleus par la brise bercés ;
Eveillez les lutins à la blanche ceinture,
Nimbez les fronts géants des vieux chênes lassés.

Réchauffez au matin les ailes des colombes,
Endormez-vous, le soir, sur les mousses des tombes,
O rayons, dérobés au céleste séjour !
.....
....

Peu de productions peuvent résister au voisinage de l'œuvre de M^lle^ Maria Thomazeau. La fable du *Vieillard, l'Enfant et la Rose,* est la première à en souffrir.

Oserons-nous même ajouter que les mérites d'une épître de longue haleine, intitulée : *Le dîner d'un prophète en 1788,* et qui relate une orgie de philosophes, à la veille des guillotinades, nous laisse relativement insensibles.

Et cependant, le sujet n'est pas sans intérêt. La trame est bien conduite; les exclamations libertines des convives font contraste aux dissertations d'un Cazotte insoupçonné, prédicateur après boire; l'esprit évoque la fin tragique de tous ces personnages insouciants.

Ajoutons que le poète est habile, nous le sentons capable d'envisager de larges programmes, mais ses vers gagneraient à être retravaillés.

De Bretagne et sous l'inspiration d'un certain roman-

Digitized by Google

tisme chrétien, qui n'est pas disparate en la circonstance, Mlle Juliette Potron nous présente *Le Trouvère :*

Il chante les combats des loyaux chevaliers,
Et les rudes assauts, les joûtes héroïques,
Et les saints pèlerins qui partent, extatiques,
Pour accomplir un vœu, nu-tête et sans souliers.

Puis quand il a fini le conte ou l'épopée,
Roland le batailleur ou le beau Galaor,
Il repasse à son cou la vielle aux cordes d'or
Et redescend à pied la colline escarpée.

La suite du poème nous montre le voyageur aux prises, le soir, avec des bandes de Lutins et de Korrigans, dont la course folle est bien exprimée.

Les petits nains bossus, qui danse sur la lande
Et forcent les passants à danser avec eux,
Tournant, tournant toujours, en ronds vertigineux,

sont mis en déroute par le chant d'un cantique.

Cette pièce est assez distinguée, mais, dès qu'on entr'ouvre les premiers feuillets d'un conte intitulé : *Saint Remy le Baptiste,* dès les premiers hémistiches d'un vers large et sonore, on est comme changé d'atmosphère :

La grande ville dort, paisible, sous l'averse
Dont le chant, sur les toits, monotone, la berce.
... .
Il pleut si dru dans l'ombre et cette ombre est si dense
Qu'une masse au profil gigantesque s'y perd...
....
Et pourtant, comme un sphinx éternel au désert,
Colosse surgissant de la ville assoupie,
Une antique gardienne est là....
.....
Prête à donner asile au peuple dans son sein,
A clamer le péril de sa voix de tocsin
Dressant ses hautes tours comme une double oreille
Sur la cité qui dort la cathédrale veille.

Digitized by Google

Ne croirait-on pas la basilique de Reims?...
Pourquoi faut-il que l'auteur nous ait caché son nom?...
Je continue :

Mais lorsque tout paraît sommeiller ici-bas,
Il est toujours des maux qui ne reposent pas :
Contre le grand portail une femme s'appuie,
Et, pâle, les cheveux décoiffés par la pluie,
Elle pleure, en berçant d'un doux geste obstiné,
Dans des haillons trempés son enfant nouveau-né.
.....

J'ai promis d'abréger, Messieurs : Vous ignorerez les angoisses de la mère — elle abandonne son enfant... — Mais vous perdriez trop si, décidément, je ne me risquais à vous réciter la finale :

.... Le temps s'est éclairci.
Il n'est pas de statue, à la robe rongée,
Qui ne ruisselle pas de pluie, en or changée !
Clovis paraît porter un bouclier d'émail,
Et, sortant pour bénir sa dextre du camail,
Saint-Remy, que le roi jadis eut pour baptiste,
Au chaton pastoral voit poindre une améthyste
Que la lune sertit, au milieu de l'anneau,
Rien qu'en luisant un peu dans une goutte d'eau.
.....
Et l'évêque Remy, voyant l'enfant débile
Semble penser, avec son regard immobile :
« Pourra-t-il jamais voir, ce matin, le soleil ?
« Va-t-il pas s'endormir de l'éternel sommeil ?
« Seigneur ! Qu'il est chétif ! Comme sa face est blême !
« S'il allait trépasser sans mère... et sans baptême !

Alors comme le vent souffle sur le parvis,
De ces doigts qui, naguère, ont baptisé Clovis
La goutte de l'anneau se détache, scintille,
Et vient mouiller le front de l'enfant sans famille.
Alors le saint de pierre a tressailli, soudain,
Et tandis qu'en un geste auguste et lent, sa main
Trace une large croix dans l'ombre déjà grise,
On l'entend murmurer tout bas : « Je te baptise
« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ».

Au matin, le sonneur trouva l'enfant, le prit,
Et vit, tout frissonnant, nu dans ses pauvres langes,
Le nouveau baptisé qui souriait aux anges.

Digitized by Google

Nous avons terminé, Messieurs, la revue des pièces qu'on peut cataloguer suivant le programme restreint du prix Clicquot ; notre rôle serait effectivement rempli s'il ne restait aux mains de la Commission une œuvre qu'elle n'a pu se décider à mettre hors lecture.

Il s'agit, vous l'avez deviné, du *Mystère* en 3 parties, tiré des *Écritures saintes,* en vers libres, que l'auteur intitule : *La Fille de Béthuel,* et dont le Rapporteur essaiera, jusqu'au possible, de restreindre les citations textuelles.

Le rideau se lève : nous sommes en la maison d'Abraham ; il est nuit.

La lune éclaire les superbes envolées d'une végétation merveilleuse et, sur la terrasse du jardin, Isaac, adolescent, et la poétesse Berruria, couverte de fleurs, un luth à la main, s'approchent du patriarche endormi. Mais les jeunes gens ne sauraient troubler le repos du vieillard et la Cananéenne entraîne son ami vers les buissons fleuris.

Sitôt leur départ, au son d'une musique divine, le décor s'éclairant, un ange apparaît et nous apprenons, par parabole, que le père de famille, non content de soustraire son fils aux plaisirs indolents, lui devra découvrir, en un pays lointain, la fiancée prédestinée.

Abraham ne s'est pas éveillé. Le messager remonte au ciel. Les jeunes gens reviennent de leur promenade et la scène III va s'ouvrir, sur un duo dont vous entendez les premières strophes :

BERRURIA

J'ai poursuivi le vol inconstant du phalène,
J'ai bu des pleurs d'argent au rameau parfumé,
J'ai jeté ma chanson aux échos de la plaine
Et j'ai senti la douce haleine
De mon bien-aimé.

Digitized by Google

ISAAC

J'ai couronné ton front de lis et de verveines,
J'ai fait des rêves purs sous les rayons des cieux
Et j'ai senti mon sang fermenter dans mes veines
Et j'ai dit des paroles vaines
Mes yeux dans tes yeux.

Les amoureux s'éloignent. Le jour vient. Des chœurs retentissent.

Bientôt le patriarche est debout dans un éclat d'aurore, les yeux perdus dans la campagne, il exhale les paraphrases et les prophéties, de style grandiosement biblique.

.....
Le seigneur couvrira vos champs de moissons blondes.
De lavande et de thym fleuri.

Vos enfants grandiront, sages, beaux, pleins de force,
Ardents de votre amour, croyants de votre foi ;
Tels le gui sur la branche et le lierre à l'écorce
Prennent la vie à l'arbre-roi.

Sur ces mots, Éléazar fait son entrée, comme il convient, et bientôt le digne serviteur part en mission, à la recherche d'une épouse selon Dieu.

Au 2e acte, le décor change. Nous sommes en Mésopotamie, non loin de la ville de Nacor. Éléazar est assis sur la margelle d'un puits couronné de plantes grimpantes. Les femmes, les hommes de sa caravane sont assis çà et là. Sous le ciel embrasé du soir, à l'ombre des figuiers, des palmiers et des oliviers, les Égyptiens se tiennent à l'écart, avec leurs chameaux sales et pelés.

Des jeunes filles arrivent, qui chantent tour à tour les louanges du Très-Haut.

Digitized by Google

L'une d'elles, JOCKBED

.....
Nous t'offriront, Seigneur, le lait de nos chamelles
Et la laine de nos brebis.
Mets l'ange de la paix sur le seuil de nos tentes,
Pare de couleurs éclatantes
Le plumage des paons et l'aile des ibis.

RÉBECCA

Aux vierges, donne donc un époux digne d'elle
Pour que les deux conjoints, l'un à l'autre fidèles,
Vivent des jours de paix et d'amour triomphants.
Fais éclore toujours des baisers sur leurs bouches ;
Entoure les vieillards, décrépits et farouches,
De soleil, d'oiseaux et d'enfants.

Le bonheur est dans tous les cœurs et le défilé des jeunes filles continue sur un autre rythme :

L'eau de la fontaine est si claire
Et le couchant qui nous éclaire
Est si pur,
Que nous sommes les plus heureuses
Et que nos âmes amoureuses
De l'azur,
Vibrent, chantent et se confondent
Et que les oiseaux nous répondent
Du ciel pur.

Le doigt de Dieu conduit la trame des passions. Éléazar reconnait la douce Rébecca...

Secoué de sa torpeur par un archange au glaive flamboyant, le fils d'Abraham s'avance au travers des plaines brûlantes. Les jours succèdent aux jours et la fatigue du voyageur est seulement bercée par le chant des glaneurs :

Digitized by Google

Le guerrier valeureux adore son armure
Le poète son luth, sa faux le moissonneur.
Chantons pour que le vent, qui passe et qui murmure
Apporte notre hymme au Seigneur.
La faux est aiguisée et la moisson est mûre.
Dans la fièvre de ce bonheur
Chantons avec le vent, qui passe et qui murmure :
Gloire au Seigneur, gloire au Seigneur !

Des musiques divines préludent à des apparitions. L'ange inspire le jeune homme, au moment où la caravane d'Éléazar, ramenant la brune fiancée, le trouve endormi sur les ruines d'un tombeau. Rébecca se couvre le visage de son voile.

Les destins seront accomplis.

Cependant, aux parages adorables du pays de Chanaan, sur les bords d'un lac couvert de plantes symboliques, une femme est à demi couchée parmi les roses.

....
Il est parti, plus rien, ni fleurs ni chansons folles,
Tout est décoloré, tout est plein de sommeil.
Je ne vous verrai plus, roseaux tremblants, vieux saules,
....
Roses blanches, lis bleus, verveines odorantes,
Rêves d'amour aussi purs que l'azur des cieux,
Nénuphars étoilés, libellules errantes,
Choses mortes, indifférentes
Au cœur comme aux yeux.
.....

Et la jolie Muse a brisé son luth :

Je ne poursuivrai plus le rapide phalène
Et je ne boirai plus au rameau parfumé.
Je ne chanterai plus, dans les bois, dans la plaine,
Car je n'ai plus la douce haleine
De mon bien-aimé.

Elle meurt. La musique continue.

Digitized by Google

Qu'ajouter, Messieurs, à l'émotion des auditeurs, sinon que, fermant à regret le manuscrit d'une œuvre aussi joliment charpentée, le Rapporteur n'a su se défendre de la vision des nombreuses images décoratives, qui défilent aux meilleures strophes.

Sous le coup d'éperon d'un poète, qu'on pressent capable d'ordonner des manifestations exquises de grand art, nous nous imprégnons de cette idée, que les gracieuses variations d'un thème aussi élégant et chaste, mériteraient les accompagnements d'une cadence et d'un fond, s'animant au gré des modulations harmoniques.

Nous rêvons, sur des décors de lumière intense, la beauté des costumes de l'Orient biblique ; notre mirage s'accompagne du lent défilé des processions virginales ; nous attendons des chants et des récitatifs ; nous bourdonnons des orchestrations graves et discrètes...

La genèse d'une œuvre lyrique n'est évidemment pas du programme de nos travaux courants. Élargissons, demain, la zône de notre action militante et que les esprits cultivés, qui manquent de provinciale pâture, les créateurs d'art qui vivent en enfants perdus, sachent qu'il est de notre ambition de ranimer la vitalité d'une Cité qui fut glorieuse, aux siècles les plus littéraires.

La Ville qui sut organiser les fêtes des sacres et les cortèges des infantes, possède encore des musiciens dont les cordes seraient capables de vibrer sous de poétiques inspirations. Pourquoi ne pas inviter les meilleurs de nos compositeurs à s'attacher au livret que la bonne chance a fait tomber en nos mains ?

Grâce à l'Académie Nationale de Reims, il nous serait alors permis de revoir, pour des jours de liesse, la

Digitized by Google

vénérable Salle du Tau, garnie jusqu'au faîte d'un peuple enthousiaste. Et l'écho, cinq fois centenaire, d'une voûte qui soutint tant de clameurs historiques, les éclats des trompettes, les chants des hautbois et des flûtes, la cadence des odes triomphales et des royales dédicaces ; l'écho se réveillerait aux accents des œuvres jeunes, attestant la virilité des Bardes champenois !

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE DROIT & D'ÉCONOMIE POLITIQUE[1]

Par M. PAUL ROZEY

Membre titulaire, Avocat du barreau de Reims.

MESSIEURS,

Désireuse de favoriser l'essor de toutes les branches de l'activité intellectuelle, l'Académie de Reims avait, cette année encore, réservé, dans le programme de ses concours, une place au Droit et à l'Economie politique.

Trois mémoires ont été soumis aux suffrages de l'Académie, qui est heureuse d'avoir ainsi provoqué l'éclosion d'œuvres inégales, sans doute, mais toutes dignes de retenir l'attention à des titres divers.

Le manuscrit de beaucoup le plus important du concours, rentrant exactement dans le cadre du programme proposé, est intitulé : *Étude sur le régime successoral dans la coutume de Reims*.

C'est une œuvre d'allure simple et modeste, sans grandes phrases, remarquable par la précision et la netteté de la pensée comme du style.

L'auteur a fait preuve d'une maturité d'esprit et de jugement que l'on rencontre rarement chez les débu-

(1) La Commission se composait de : MM. le Dr SEUVRE, président de l'Académie; JADART, secrétaire général; A. BRISSART et P. ROZEY, membres titulaires.

Digitized by Google

tants de la basoche, au sortir de l'École de Droit : une pareille intelligence des situations juridiques ne peut guère s'expliquer chez le lauréat que par l'ambiance du milieu où il a vécu depuis son plus jeune âge.

La théorie est exposée clairement, sans périphrases inutiles : l'auteur n'hésite pas à prendre personnellement parti dans les questions douteuses : mais ce qui frappe le plus dans son travail, c'est sa constante préoccupation d'éclairer ses exposés dogmatiques par des décisions de jurisprudence locale, toujours intéressantes, bien choisies et discutées avec adresse.

L'auteur sait résister au charme des digressions oiseuses : il ne s'égare pas dans le dédale des coutumes nombreuses et variées qui régissaient en France le droit successoral avant la Révolution de 1789 : il étudie exclusivement la coutume de Reims et se contente de relever, dans les autres coutumes, les parties qui peuvent servir de repoussoir à celle de notre ville.

C'est ainsi qu'il s'attache à noter les points nombreux sur lesquels la Coutume de Reims a fait preuve d'une précocité juridique assez inattendue, qu'il s'agisse de la suppression du droit de mainmorte pour les serfs, — ou de l'admission du droit de représentation, même pour les rotures, — ou encore de l'établissement de la fente entre collatéraux, — qu'il s'agisse encore de la portée du privilège du double lien, — ou du système, unique en France, de la succession à demi-naissant.

C'est un regret de ne pouvoir étudier de plus près toutes les analyses si complètes, si substantielles, qui sont contenues dans les 205 pages de ce Mémoire : mais la patience de l'auditoire le plus bienveillant a des bornes, surtout quand il s'agit des théories souvent fort embrouillées du droit ancien.

Digitized by Google

La seule critique que l'on pourrait formuler, c'est que l'auteur, trop fidèle à son plan, n'a pas cru devoir comparer les institutions spéciales et bien vieillies déjà de la Coutume de Reims avec les articles de notre Code civil : il n'a pas oublié toutefois de relever l'origine du droit d'usufruit accordé à l'époux survivant par la loi récente du 9 mars 1891, dans une exception admise par la Coutume de Reims au viel adage « Propres ne remontent ».

Sans vouloir apprécier le mérite théorique d'une œuvre aussi spéciale, l'Académie est heureuse de rendre un public hommage au labeur considérable et persévérant que l'auteur s'est vaillamment imposé pour coordonner le produit de ses recherches aussi nombreuses que difficiles.

Elle adresse ses plus sincères félicitations à M. André Guillaume, docteur en droit, et lui décerne la médaille d'or, sa plus haute récompense.

Le deuxième Mémoire concerne plus spécialement la deuxième question du concours ; il a pour titre : *Du régime successoral édicté par le Code civil, des fruits qu'il a produits et de son avenir.*

Au contraire du lauréat précédent, l'auteur s'en tient à des idées générales, à des considérations théoriques, voire même philosophiques, sur la législation du droit successoral.

Le plan du mémoire n'est peut-être pas assez net, et l'on est frappé par la disproportion des différentes parties de ce travail.

Dans un avant-propos, dont l'utilité immédiate ne se fait pas suffisamment sentir, l'auteur se laisse aller à des aperçus fort ingénieux sur divers rapports entre le Droit positif et le Droit naturel.

Digitized by Google

Puis il croit devoir s'étendre avec un certain développement sur la dévolution successorale dans le droit romain ou coutumier, sur les hésitations des rédacteurs du Code civil à choisir entre ces deux modes opposés de répartition des biens après décès.

Son historique se continue par l'exposé des critiques formulées contre le régime successoral du Code civil par de Bonald ou par Le Play.

On pourrait souhaiter que ces préliminaires fussent condensés : ils ne devraient pas tenir près des deux tiers du mémoire : mais il faut s'empresser de reconnaître que tout cela est fort bien dit et judicieusement pensé.

Ce n'est guère que dans les vingt dernières pages de son travail que l'auteur aborde son vrai sujet et l'on regrette qu'il n'y soit pas arrivé plus vite, car ses idées personnelles sur le régime successoral du Code civil présentent l'intérêt le plus attachant : c'est avec une habileté renommée que l'auteur défend le principe d'égalité du partage admis par le Code civil et fait bon marché des critiques dirigées contre ce principe : il montre que l'inégalité du partage, qu'elle vienne du législateur ou du père de famille laissé libre de tester, aboutirait inévitablement à la ruine de la famille, alors que le régime successoral doit tendre à maintenir la bonne harmonie de cette famille.

La tâche, d'ailleurs, était malaisée de parler du droit de succession en France depuis un siècle, après les études approfondies sur le même sujet qu'avait fait éclore, l'an dernier, la célébration du Centenaire du Code civil, — et notamment le travail de M. Ambroise Colin, professeur adjoint à la Faculté de droit de l'Université de Paris.

L'Académie se plaît à reconnaître l'ingéniosité, l'ori-

Digitized by Google

ginalité des développements de ce mémoire et décerne une médaille d'argent à son auteur, M. Gilardoni, à Sermaize, membre correspondant de l'Académie.

La dernière étude ne devra pas nous retenir bien longtemps : elle ne se rapporte à aucun article du programme ; c'est une biographie d'un ancien député de Reims, M. Léon Faucher.

Cette œuvre, d'ailleurs, est loin de valoir un autre travail du même auteur, que nous nous sommes plus à récompenser précédemment.

Aujourd'hui l'auteur, à propos de M. Léon Faucher, émet des idées sur beaucoup de sujets variés ; il ne cherche pas à relever dans la vie, dans les idées de notre ancien représentant, ce qu'il y a de vraiment particulier : sa biographie est quelquefois confuse ; il eût été désirable que cette œuvre vienne compléter les renseignements que nous avons sur l'ancien député de Reims dans des ouvrages cités par l'auteur et même dans ceux qu'il ne paraît pas connaître. La meilleure partie du mémoire, c'est le troisième chapitre, qui traite des études sur l'Angleterre entreprises par M. Faucher.

Ce travail, malgré ses lacunes, a été jugé digne d'une récompense par l'Académie, qui se plaît à encourager les recherches sur des hommes ayant, de près ou de loin, participé à la vie de la cité rémoise : c'est dans ce but qu'elle accorde à M. Pierre Fauvet, élève breveté de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, une médaille d'argent, en lui demandant de continuer ses études sur les sciences économiques et sociales

---

Digitized by Google

Digitized by Google

PRIX ET MÉDAILLES

décernés dans la Séance publique du 20 Juillet 1905

POÉSIE.

1. — Une médaille de vermeil, grand module, est décernée à M. Fromont, à Lagruère (Lot-et-Garonne), pour sa pièce *La Fille de Béthuel,* mystère.

2. — Une médaille d'argent de 1re classe, à Mlle J. Portron, à Niort, pour sa pièce *Le Trouvère,* conte breton.

3. — Une autre médaille de même classe à un auteur anonyme, pour sa pièce *Saint Remy le Baptiste.*

4. — Un rappel de médaille d'or est décerné à Mlle Thomazeau, à Bouin (Vendée), et un rappel de médaille d'argent à M. Ch. Traversier, à Paris.

HISTOIRE.

1. — Le prix (médaille d'or) est décerné à M. L. Brouillon, membre correspondant à Givry-en-Argonne, pour sa *Grammaire historique et glossaire du parler de cette localité.*

2. — Une médaille de vermeil, grand module, à M. l'abbé Lallement, membre correspondant à Moiremont, pour sa monographie de cette commune.

3. — Une médaille d'argent à M. Maussenet, instituteur en retraite, à Chenay, pour son étude sur le langage, les usages et coutumes de cette localité.

Digitized by Google

DROIT ET ÉCONOMIE POLITIQUE.

1. — Le prix (médaille d'or) est décerné à M. André Guillaume, docteur en droit, à Reims, pour son *Étude sur le régime successoral de la coutume de Reims.*

2. — Une médaille d'argent à M. Camille Gilardoni, membre correspondant à Sermaize, pour son étude *Du régime successoral édicté par le Code civil.*

3. — Une médaille d'argent à M. Pierre Fauvet, élève breveté de l'École des Hautes Études commerciales, à Reims, pour son étude *Léon Faucher, d'après sa correspondance.*

INDUSTRIE.

Une médaille d'argent de 1re classe est décernée à M. Pierre Mahout, à Sedan, pour son mémoire sur une nouvelle industrie.

ART.

1. — Une médaille d'or est décernée à M. Xavier Mathieu, sculpteur à Reims, pour l'ensemble de ses travaux.

2. — Un rappel de médaille de vermeil à M. F. Rothier, photographe à Reims, pour ses reproductions de figures inédites de la cathédrale.

3. — Une médaille d'argent à M. Courleux, ancien photographe à Reims, pour son *Album des Remparts de Reims,* d'après les dessins de J.-J. Maquart.

Digitized by Google

Académie Nationale de Reims

PROGRAMME DES CONCOURS

Ouverts pour l'année 1906

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

PRIX V. DUQUÉNELLE

Histoire des découvertes d'antiquités gallo-romaines faites à Reims ou dans la région au cours du XIXe siècle.

L'auteur devra s'attacher à préciser les lieux de chaque trouvaille et tous les renseignements intéressant la topographie antique de la ville ou de la localité.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

SCIENCES

Monographie agricole d'une commune ou d'un groupe de communes de la région : étude du sol d'après sa constitution géologique, données climatologiques locales, répartition et mode d'exploitation de la propriété, progrès accomplis pendant le XIXe siècle et améliorations nouvelles à introduire.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

POÉSIE

PRIX L.-F. CLICQUOT

Une médaille d'or de 100 francs sera décernée à l'auteur de la meilleure pièce de cinquante à cent cinquante vers.

En outre, l'Académie pourra récompenser les meilleurs travaux qui lui seraient soumis sur l'Histoire, la Biographie, la Sociologie, l'Économie politique, l'Hygiène publique et privée et les Beaux-Arts, appliqués aux besoins de la ville et de la région.

Un appel particulier est adressé en vue de travaux scientifiques ayant un caractère d'utilité pratique pour l'industrie de la contrée.

Digitized by Google

PRIX A DÉCERNER CHAQUE ANNÉE

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Monographie d'une commune ou d'un canton des départements de la Marne ou des Ardennes.

A l'histoire des principaux événements dont la commune fut le théâtre depuis son origine jusqu'à nos jours, les auteurs joindront l'étude des institutions qui y furent en vigueur, la seigneurie, la justice, la population, l'impôt, le régime municipal, l'instruction, l'assistance publique, etc., sans négliger les principales industries du pays, les moyens de transport, les usages, les traditions, les changements survenus dans les mœurs, le langage, etc.

Ils éviteront, sur ces divers points, de s'engager dans des considérations générales.

Ils compléteront l'étude du pays par celle des chemins et des cours d'eau qui le traversent, des lieuxdits et des points dignes de remarque, par la description des monuments existants ou détruits.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

L'Académie récompensera aussi chaque année les auteurs d'œuvre d'art ou d'industrie.

Les prix et médailles seront décernés en séance publique.

Les manuscrits devront être inédits et n'avoir été envoyés à aucun concours antérieur. Ils seront adressés (franco) *à M. le Secrétaire général avant le 1er avril 1906,* **terme de rigueur.**

Les auteurs ne doivent pas se faire connaître ; ils inscriront leur nom et leur adresse dans un pli cacheté, sur lequel sera répétée l'épigraphe de leur manuscrit.

Les manuscrits envoyés ne sont pas rendus.

Les ouvrages couronnés appartiennent à l'Académie ; les auteurs ne doivent pas en disposer sans son autorisation.

Le Secrétaire général,

H. JADART,

15, rue du Couchant.

Le Président annuel,

Dr SEUVRE,

9, rue Chanzy.

Reims, le 28 juillet 1905.

Digitized by Google

Académie Nationale de Reims

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

du Jeudi 20 Juillet 1905

PROGRAMME

1. **Discours d'ouverture,** par Mr le Docteur SEUVRE, Président.
2. **Compte rendu des Travaux de l'année,** par Mr Henri JADART, Secrétaire général.
3. **Rapport sur le Concours d'Histoire,** par Mr l'abbé HAUDECŒUR, Membre titulaire.
4. **Rapport sur le Concours d'Industrie,** par Mr BOURGUIN, Membre titulaire.
5. **Rapport sur le Concours d'Art,** par Mr E. KALAS, Membre titulaire.
6. **Rapport sur le Concours de Droit et d'Économie politique,** par Mr P. ROZEY, Membre titulaire.
7. **Rapport sur le Concours de Poésie,** par Mr E. KALAS, Membre titulaire.
8. **Proclamation des Récompenses,** par M. L. DEMAISON, Secrétaire archiviste.

Il y aura, dans la grande Salle, exposition de 1 à 6 heures, des œuvres de sculpture de MM. X. MATHIEU, H. WENDLING et COUTIN; des dessins de la *Maison des Musiciens* et du *Retable de Magneux-les-Fismes*, par M. E AUGER; des dessins sur les vitraux de la Cathédrale, de M. Paul SIMON, et de ceux de M. Fr.-Joseph MARTIN sur la restauration de la grande rose ; de l'*Album des remparts de Reims*, par M. COURLEUX, et des photographies de Musiciens et autres figures de la Cathedrale, par M. F. ROTHIER; d'une reliure du XVe siècle, par M. V. CHARLIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

des Membres composant l'Académie nationale de Reims

AU 20 JUILLET 1905

BUREAU POUR L'ANNÉE 1904-1905

Président d'honneur, S. Ém. le Cardinal Archevêque de Reims.

Président	MM.	le Dr Seuvre.
Vice-Président		J. Laurent.
Secrétaire général		H. Jadart.
Secrétaire archiviste		L. Demaison.
Trésorier		Ed. Lamy.
Membres du Conseil d'administration		M. Bourguin.
		A. Brissart.
		le Dr Bagneris.

BUREAU POUR L'ANNÉE 1905-1906

Président	MM.	A. Duval.
Vice-Président		le Dr Bourgeois.
Secrétaire général		H. Jadart.
Secrétaire archiviste		L. Demaison.
Trésorier		Ed. Lamy.
Membres du Conseil d'administration		A. Brissart.
		le Dr Bagneris.
		le Dr Seuvre.

Digitized by Google

MEMBRES TITULAIRES

Date de l'élection — MM.

1866. Gosset (Alphonse), architecte.
1870. Diancourt (Victor), sénateur de la Marne.
1873. Le Comte Werlé, négociant en vins de Champagne.
1876. Jullien (Ernest), ancien vice-président du Tribunal civil.
1877. Demaison (Louis), archiviste de la Ville.
1878. Jadart (Henri), bibliothécaire de la Ville.
1880. Douce (Paul), notaire.
1880. Brissart (Arthur), avocat.
1880. Benoist (Albert), manufacturier.
1882. Lamy (Ed.), architecte.
1885. Guelliot (Octave), docteur en médecine.
1887. Henrot (Henri), directeur de l'École de Médecine.
1889. Cauly (Ernest), vicaire général capitulaire.
1889. Colleville (Georges), docteur en médecine.
1889. Brunette (Ernest), architecte de la Ville.
1890. Compant, ancien vicaire général.
1890. Bagneris (Eugène), docteur en médecine.
1892. Lefort (Alfred), notaire honoraire.
1893. Morel (Léon), archéologue.
1893. Haudecœur, curé de Pouillon (Marne).
1895. Seuvre, docteur en médecine.
1895. Laurent (Jules), docteur ès sciences, professeur au Lycée et à l'École de Médecine.
1896. Pommery (Louis), négociant en vins de Champagne.
1896. Maillet-Valser, ancien conseiller général.
1896. Duval (Arsène), avocat.
1896. Portevin (Hippolyte), ingénieur civil.

Digitized by Google

MM.

1896. Bourgeois (A.), docteur en médecine.
1897. Brincourt (l'abbé), supérieur du petit Séminaire.
1899. Charles (l'abbé), supérieur de l'École Saint-Joseph.
1899. Bourguin (Maxime), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.
1899. Gosset (Pol), docteur en médecine.
1901. Rozey (Paul), avocat.
1901. Simon (Paul), ancien président de la Société des Amis des Arts.
1901. Graffin (Roger), docteur en droit.
1901. Cordier (J.-A.), pharmacien supérieur.
1901. Bovis (R. de), docteur en médecine.
1901. Marguet (Pol), vice-président du Comice agricole.
1903. Morinerie (R. de la), négociant en vins de Champagne.
1903. Kalas (E.), architecte.
1903. Legras, curé-doyen de Saint-Jacques.
1903. Lhotelain (Ch.), président honoraire du Comice agricole.
1903. Lucas (Henri), propriétaire.
1903. Chamberland (A.), professeur agrégé au Lycée.

Membres titulaires décédés pendant l'année 1904-1905.

Son Éminence le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, ancien président, président d'honneur de l'Académie.

M. Duchataux (Victor), avocat, ancien président, doyen de l'Académie.

Digitized by Google

Membres honoraires décédés.

MM.

Bourdel, professeur au Lycée Saint-Louis, à Paris.
L'abbé J. Gillet, archiprêtre, à Charleville.

Membres correspondants décédés.

MM.

Lacaille, Henri, archiviste paléographe, à Paris.
Le général marquis de Colbert, à Paris.

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

Adressés à l'Académie nationale de Reims

PENDANT L'ANNÉE 1904-1905

I. — Ouvrages publiés et offerts par les Membres de l'Académie.

Alph. GOSSET..... *Baalbek-Heliopolis. Temple du soleil.* 1905.

Dr H. HENROT..... *De la nécessité de compléter la loi sanitaire du 15 février 1902.* (Extrait des comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences.) Congrès d'Angers. 1903.

— *Séance de rentrée de l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims.* 3 novembre 1904.

J. LAURENT..... *Notice agronomique sur la ville de Reims.* (Extrait du *Bulletin du Comice agricole.*) 1904.

Dr A. BOURGEOIS ..... Xe Congrès d'ophtalmologie, Lucerne 1904. — *Le traitement des accidents infectieux après l'opération de cataracte.*

— *Myopie traumatique par propulsion du cristallin en avant. (Annales d'oculistique*, octobre 1904.)

— Société française d'ophtalmologie. Congrès de 1905. — *Rapport sur la correction totale de la myopie.*

Dr Pol GOSSET..... Contribution à l'épigraphie rémoise. — *Une nouvelle inscription gravée sur cuivre trouvée dans les dépendances de l'Hôtel-Dieu en 1904.*

A. CHAMBERLAND..... ... *Le conflit de 1597 entre Henri IV et le Parlement de Paris.* 1904.

— *Un plan de restauration financière en 1596 attribué à Pierre Forget de Fresne.* Analyse détaillée. 1904.

Digitized by Google

R. DE LASTEYRIE ..... *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, dressée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, avec la collaboration d'Alexandre Vidier*, 1901-1902. — 1904.

Baron J. DE BAYE ..... *Borodino* (Extr. de la *Correspondance historique.*) 1904.

— *En petite Russie.* (Souvenirs d'une mission.) 1903.

— *Les Juifs des montagnes et les Juifs géorgiens.* (Souvenirs d'une mission.) — 1902.

— *Ostafiévo.* (Souvenirs d'une mission.) — 1904.

A. BABEAU..... *Les habitants du Palais des Tuileries au XVIII^e siècle.* — 1904.

Général L. DE PIÉPAPE .... Biographie et portrait. (Tome XIV^e de la *Collection des grands Dictionnaires biographiques internationaux.*) Vol. IX.

M. PROU..... *L'œuvre numismatique d'Anatole de Barthélemy.* (Extrait de la *Revue numismatique.*) — 1904.

— *Nouvelle revue historique de droit français et étranger. — Concession des coutumes de Lorris aux habitants de Nibelle.* — 1904.

H. ROUY..... *Luttes et victoires du catholicisme.* — 1904.

— *Le Kulturkampf ou la lutte religieuse en Allemagne de 1871 à nos jours.* — 1904.

— *Te Deum : « Per crucem ad lucem » !* — 1905.

Armand BOURGEOIS..... *Essais d'histoire biographique et littéraire sur les Champenois marquants de l'époque de Louis XIV.* — 1904.

— *Souvenirs napoléoniens.* — Derniers échos de la Campagne de France dans la Brie champenoise. — 1904.

— *L'arrestation du marquis de Saint-Vallier, seigneur de Vauchamps en 1793 et 1795.* — 1904.

Digitized by Google

Armand Bourgeois..... *Varennes épisodique.* — Pages nouvelles sur l'arrestation de Louis XVI à Varennes. — 1905.

A. Baudon ..... *Note sur l'ancien lieu de Merquillon* (Ardennes). — 1904.

— *Les inscriptions de l'église de Vendresse* (Ardennes). — 1905.

— *L'épitaphe de Claude de Baudier*, gouverneur de Mézières, à Ville-en-Tardenois. — 1905.

Ad. Bellevoye.. ..... *Les insectes des saules.* — 1905.

P. Pellot..... *Les ascendants maternels de la famille Taine.* — 1904.

— *La compagnie du prince de Condé.* — 1905.

— *Les fermiers du domaine de Boyaux, près d'Arnicourt, au XVI^e siècle, et l'ascendance de Taine.* — 1905.

L. Quarré-Reybourbon... *Une collection d'autographes de M. de Banquemare, gouverneur de Bergues, 1695-1696.* — 1904.

L. Germain..... *Note sur un manteau de cheminée historié du temps du duc Antoine à Juvigny-en-Perthois.* — 1901.

M. Sakhokia..... *Le culte de la petite vérole en Géorgie.* — Une page de la médecine populaire. — 1903.

E. Lefèvre-Pontalis ..... *Jean Langlois, architecte de Saint-Urbain, de Troyes.* — 1904.

Sénemaud et Laurent..... *Inventaire sommaire des Archives départementales des Ardennes*, tome III, (1^re partie). Archives civiles. Séries C, D, E et F. — 1905.

L'abbé A. Chevallier .... *Notes sur la tribune d'orgues de Sacy.* — 1905.

— *Notes sur le village de Montbré.* — 1902.

L. Regnier .... *Notice sur M. l'abbé Bouillet.* — 1904.

E. Misset..... *Autour d'une préséance.* — L'évêque de Soissons et l'évêque de Châlons au sacre de Charles X. — 1905.

— *La Bibliothèque de l'Ecole des Chartes et Notre-Dame de l'Épine.* — 1905.

J. Berthelé ..... *L'abbé Cassan.* — Paroles prononcées sur sa tombe, le 1^er février 1905.

Digitized by Google

N. SOULTANOFF..... *Description de la nouvelle église de la Cour impériale à Péterhof.* — 1904.

L. BROUILLON..... *La Poussessiade ow lu siège du Poussesse.* — Poèmes de J.-B. Leroy, précédés d'une notice sur les origines de la Poussessiade. — 1905.

II. — Dons du Ministère de l'Instruction publique, hommages divers et journaux.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Comptes rendus des séances. 1904, *Bulletins* de mars à décembre ; 1905, *Bulletins* de janvier-février.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. 1904, 1re et 2e livraisons.

Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. 1903, nos 3 et 4 ; 1904, nos 1 et 2.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. — Section des sciences économiques et sociales. — 1903.

Comptes rendus du Congrès des sociétés savantes de Paris et des départements tenu à la Sorbonne en 1904. — Section des sciences.

Discours prononcés à la séance générale du Congrès, le 9 avril 1904.

Programme du même Congrès qui se tiendra à Alger en 1905.

Congrès archéologique de France. LXIXe session. Séances générales tenues à Troyes et Provins en 1902 par la Société française d'archéologie. — 1903. LXXe session. Séances générales tenues à Poitiers en 1903. — 1904.

Compte rendu du 47e exercice de la Société de secours des amis des sciences. 19 mai 1904.

Bulletins et Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, 7e série, tome III. Mémoires, 1902.

Bulletin de la même Société. — 1904.

Centenaire de la même Société (1804-1904). Compte rendu de la journée du 11 avril 1904.

Mettensia IV. Mémoires et documents publiés par la même Société. 1904, fasc. 2.

Bulletin de l'Association philotechnique, juin 1904 à mai 1905.

Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, 5e série, tome V, fasc. 1 à 6, 1904 ; tome VI, fasc. 1, 1905.

Analecta Bollandiana, t. XXIII, fasc. 2, 3 et 4, 1904 ; t. XXIV, fasc. 1 et 2, 1905.

Bulletin de la Société philomatique de Paris, 9e série, tome VI, 1905.

Digitized by Google

Bulletin du denier de l'Institut catholique de Paris, juillet 1904 à mars 1905.

Journal des Savants, juin 1904 à mai 1905.

Union médicale du Nord-Est, juin 1904 à juin 1905.

Revue champenoise et bourguignonne, juillet-août 1904.

Bulletin des travaux de la Société industrielle d'Elbeuf. 1903.

Bulletin administratif de la ville de Reims. 21e supplément, 1903.

Journal de la Marne, 12 octobre 1904.

Bulletin de la Société préhistorique de France, 6 janvier 1904.

Bulletin de la Société de géographie économique et commerciale. — Tome XXVI, janvier et mars 1904.

Journal de la Société des Américanistes de Paris. mars 1904.

Revue scientifique, 13 et 20 juin 1903.

Revue bleue politique et littéraire, 7 février et 14 novembre 1903.

Bulletin annuel de la Commission météorologique de la Marne, 1904.

Transactions of the Academy of science of Saint-Louis, vol. XII, nos 9 et 10, 1903 ; vol. XIII, nos 1 à 9, 1903-1904 ; vol. XIV, nos 1 à 6, 1904.

Anales del Museo nacional de Montevideo, 1904 et 1905.

Alfred PICARD. — ***Exposition universelle internationale de 1900***. — Rapport général, administratif et technique. — Pièces annexes. Actes officiels. Tableaux statistiques et financiers, 1903.

H. SARTHOY. — ***La légende en Ardenne***, 1904.

A. THIEULLEN. — ***Hommage à Boucher de Perthes***, 1904.

— ***Eolithes et autres silex taillés***, 1905.

F. MAZEROLLE. — ***Les médailleurs français du XVe siècle au milieu du XVIIe siècle***. — Tome III, album, 1904.

— ***Nécrologie***, A. de Barthélemy, 1905.

A. MAREUSE. — ***De Paris à Chantilly à pied***, 1902.

P. DESCHAMPS. — ***Gloire aux vaincus***. Hommage à M. P. Krüger.

Abbé J.-B. MARTIN. — ***Mélanges d'archéologie et d'histoire lyonnaises***, fasc. 5, 1904.

A. GASTOUÉ. — ***Inventaire des anciens manuscrits liturgiques conservés dans l'église d'Apt***. 1900.

Frédéric CAZIN. — ***Une question de préséance ecclésiastique au XIIIe siècle dans la province de Reims***, d'après un document inédit, 1905.

J. DUPUIS. — ***Monographie de Grigy-Loizy***, honorée d'une médaille d'or par l'Académie Nationale de Reims au concours de 1903.

BRUNO. — ***Théorie exacte et notation finale de la musique***, 1903.

E. FERRERO. — ***Tomba dell' età romana*****.....**, 1905.

P.-C. LEPESQUEUR. — ***Société académique indo-chinoise de France*** ; ***La France et le Siam***, 1897.

Digitized by Google

III. — Publications adressées par les Académies et Sociétés correspondantes.

AMIENS. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1904, 1er, 2e et 3e trimestres.

— *Mémoires de la Société linnéenne du Nord de la France*, tome XI, 1903-1904.

— *Bulletin mensuel* de la même Société, janvier 1901 à décembre 1903.

ANGERS. — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts*, 5e série, tome VII, année 1904.

ANGOULÊME. — *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 7e série, tome IV, 1903-1904 ; tables générales 1904.

ANVERS. — *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, 1904. tome II, III et IV ; 1905. tome I.

AUTUN. — *Mémoires de la Société éduenne*, nouvelle série, tome XXXII, 1904.

BAR-LE-DUC. — *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts*. 4e série, tome II, 1903 ; tome III, 1904.

BEAUVAIS. — *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise*, tome XIX, 1re partie, 1904.

BESANÇON. — *Procès-verbaux et mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts*, année 1904.

BÉZIERS. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire*, 3e série, tome V, 2e livraison, 1904.

BORDEAUX. — *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles lettres et arts*, 3e série, 1902.

BRUXELLES. — *Annales de la Société d'archéologie*, tome XVIII. 1904, 3e et 4e livraisons ; tome XIX, 1905, 1re et 2e livraisons.

— *Annuaire* de la même Société, tome XV, 1904 ; tome XVI, 1905.

— *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*. — Classe des lettres et des sciences morales et politiques, 1904, nos 3 à 12 ; 1905, nos 1 et 2. — Classe des sciences, 1904, nos 3 à 12 ; 1905, nos 1 et 2.

— *Annuaire* de la même Société, 1905.

CAEN. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres et tables décennales*, 1894 à 1903, 1904.

CHALONS-SUR-MARNE. — *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne*, 2e série, tome VI, 1902-1903.

Digitized by Google

CHALONS-SUR-MARNE. — *Table générale des travaux et des mémoires* de la même Société depuis l'origine jusqu'à l'année 1904.

CHALON-SUR-SAONE. — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie*, 2e série, tome I, 1re partie, 1905.

CHARTRES. — *Bulletin bimestriel de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*. Procès-verbaux, tome XI, 8e et 9e fasc. ; Mémoires, tome XIII, 11e fasc. 1904 ; tome XIV, 1er fasc., 1905.

CHATEAU-THIERRY. — *Annales de la Société historique et archéologique*, 1903.

CHERBOURG. — *Mémoires de la Société nationale académique*, 1904.

CLERMONT-FERRAND. — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts*, 2e série, fasc. 16, 1903 ; fasc. 17 et 18, 1904.

— *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* publié par la même Société, 2e série, 1903, nos 8 à 10 ; 1904, nos 1 à 10 ; 1905, nos 1 et 2.

CONSTANTINE. — *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique*, VIIe volume de la 4e série, 1904.

DOUAI. — *Mémoires de la Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord*, 3e série, t. VIII, 1900, 1901 et 1902.

— *Bulletin du Comice agricole*, publié par la même Société, six fascicules, 1899 à 1904.

DUNKERQUE. — *Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, lettres et arts*, 1904, XXXIXe et XLe volumes.

ÉPERNAY. — *Bulletin de la Société d'horticulture*, août 1904 à juin 1905.

ÉPINAL. — *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, 1904.

EVREUX. — *Bulletin des travaux de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure*, 6e série, t. I, 1903.

FONTAINEBLEAU. — *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 3e et 4e trimestres 1904 ; 1er trimestre 1905.

GRENOBLE. — *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4e série, t. XVII, 1903.

GUÉRET. — *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 2e série, t. IX.

LAON. — *Statuts modifiés de la Société académique ; délibérations de l'Assemblée générale extraordinaire* du 11 novembre 1904.

LA ROCHELLE. — *Annales de la Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure ; Flore de France*, t. IX, 1904.

LE HAVRE. — *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses*, 1903, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres ; 1904, 1er trimestre.

LE PUY. — *Mémoires et procès-verbaux de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire*, 1902-1903, t. XII.

Digitized by Google

LIÈGE. — *Leodium; Chronique mensuelle de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, janvier à décembre 1904.

— *Bulletin* de la même Société, t. XIV, 1903.

LILLE. — *Bulletin de l'Université et de l'Académie*, 3e série, 1904, Nos 2, 3 et 4; 1905, Nos 1 et 2.

LIMOGES. — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, tome LIV, 2e livraison, 1905.

LUXEMBOURG. — *Ons Hemecht*, avril 1904 à juillet 1905.

— *Bibliographie luxembourgeoise* ou *Catalogue* raisonné de tous les ouvrages ou travaux littéraires publiés dans le Grand-Duché, 1905.

LYON. — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts; sciences et lettres*, 3e série, tome VIII, 1905.

— *Bulletin de la Société littéraire, historique et archéologique* (publication trimestrielle), octobre, novembre, décembre 1904.

MACON. — *Annales de l'Académie*, 3e série, tome VIII, 1903.

MANCHESTER. — *Memoirs and proceedings of the Manchester literary and philosophical Society*, 1903-1904; 1904-1905.

MARSEILLE. — *Bulletin de l'Académie des sciences, lettres et beaux-arts*, 1901-1903.

METZ. — *Mémoires de l'Académie*, 3e série, 1901-1902.

— *Annales de Baltus* (1724-1756), d'après le manuscrit original, 1904 (publication de la même Société).

MONS. — *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 6e série, tome V, 1903; tome VI, 1904.

MONTAUBAN. — *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, tome XXXII, 1904, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres.

MOULINS. — *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, tome XII, 1904.

NAMUR. — *Annales de la Société archéologique*, tome XXV, 1re livraison, 1905.

— *Rapport* sur la situation de la même Société en 1903.

NANCY. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 6e série, tome I, 1903-1904.

— *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, tome LIV, 4e série, 1904.

NANTES. — *Annales de la Société académique*, 8e série, t. IV, 1903; t. V. 1904.

NEVERS. — *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts*, 3e série, tome X, 3e et 4e fascicules, 1904.

NIMES. — *Mémoires de l'Académie*, 7e série, tome XXVI, 1903.

Digitized by Google

ORLÉANS. — ***Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais***, tome XIII, 1er, 2e et 3e trimestres 1904.

— ***Mémoires*** de la même Société, 1904.

PERPIGNAN.— ***Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales***, 45e vol., 1re partie 1904 ; 2e partie, table générale des matières, 1904.

POITIERS. — ***Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest***, 2e série, tome X, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres 1904 ; 1er trimestre 1905.

ROUEN. — ***Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure***, 3e et 4e trimestres 1903 ; 1er et 2e trimestres 1904.

— ***Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts***, 1903-1904.

SAINT-OMER. — ***Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie***, 1904, fasc. 2e, 3e et 4e ; 1905, fasc. 1er.

— ***Regestes des évêques de Thérouanne***, 500-1553, par l'abbé Bled, tome I, fasc. 3e, 1252-1414 : 1904.

— ***Cartulaire de la Chartreuse du Val de Sainte-Aldegonde***, 1905.

SAINT-QUENTIN. — ***Mémoires de la Société académique des sciences, arts et belles-lettres***, 4e série, tome XIV, 1899-1900.

SENLIS. — ***Comptes rendus et mémoires du Comité archéologique***, 4e série, tome VI, 1903.

SENS. — ***Bulletin de la Société archéologique***, tome XXI, fasc. 1er, 1904.

— ***Cartulaire du chapitre de Sens***, 1904.

SOISSONS. — ***Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique***, tome X, 3e série, 1900.

TOULON. — ***Bulletin de l'Académie du Var***, 1903 et 1904.

TOULOUSE. — ***Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France***, nouvelle série, nos 31, 32 et 33, 1903-1904.

— ***Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres***, 10e série, tome IV, 1904.

— ***Recueil de l'Académie des Jeux floraux***, 1905.

TOURNAI. — ***Annales de la Société historique et archéologique***, nouvelle série, tome VIII, 1904.

TOURS. — ***Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire***, tome LXXXIV, janvier à décembre 1904.

TROYES. — ***Mémoires de la Société académique d'agriculture, sciences arts et belles-lettres de l'Aube***, tome XL, 3e série, 1903.

VENDOME. — ***Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois***, tome XLIII, 1904.

VERSAILLES. — ***Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise***, publiée par la ***Société des sciences morales, des lettres et des arts***, 1903, 4 fascicules ; 1904, 4 fascicules.

Digitized by Google

VESOUL. — *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône*, 4e série, n° 3, 1903 ; n° 4, 1904.

VITRY-LE-FRANÇOIS. — *Société des sciences et des arts*, tomes XXII et XXIII, 1902-1904.

WASHINGTON. — *Smithsonian Miscellaneous Collections*, 1904, 1905.

— *Index to the literature of Germanium*, 1886-1903 ; *of Gallium*, 1874-1903.

— *Annual report of the Smithsonian Institution*, 1902 et 1903.

— *Annual report of the Bureau of american ethnology*, 1899-1901.

— *Smithsonian Contributions to Knowledge*, vol. XXXIII, 1904.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

OBSÈQUES
DE
SON ÉMINENCE LE CARDINAL LANGÉNIEUX

Archevêque de Reims,
Président d'honneur de l'Académie,

célébrées le jeudi 5 janvier 1905

au Palais archiépiscopal et en l'Église métropolitaine de Reims (1).

Discours prononcé par M. le Docteur SEUVRE,
Président de l'Académie,
au début de la cérémonie, dans la chapelle de l'Archevêché.

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS, MESSIEURS,

Les dignitaires autorisés proclameront les mérites et les vertus de Son Éminence le Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims.

Ils parleront du pasteur, du théologien, du prince de l'Église.

Que pourrions-nous dire auprès de ces éloquentes oraisons funèbres que nous écouterons avec la plus respectueuse attention ?

Notre mission est plus simple.

Au nom de tous les Membres de l'Académie Nationale

(1) Voir les comptes rendus de la cérémonie, les noms des prélats et des corps présents, etc., dans le *Courrier de la Champagne* des 6 et 7 janvier, et le *Bulletin du Diocèse de Reims* du 7 janvier 1905.

Digitized by Google

de Reims, nous voulons modestement offrir à notre vénéré Président d'honneur un dernier adieu.

Au sein de l'Académie, l'appréciation des écrits de notre Cardinal, de ses récits de voyages à Rome et à Jérusalem, de ses discours, de ses panégyriques, de son goût fin et délicat pour les merveilles de l'art chrétien, sera mise en relief par notre vigilant secrétaire général.

Que de temps il nous faudrait pour analyser tous les brillants mérites du Prélat que nous venons de perdre ? Nous ne pouvons non plus que faire allusion à l'édification de cette belle église de Sainte-Clotilde, qui nous rappelle les coupoles de l'Orient.

Une haute intelligence vient de sombrer, une physionomie vivante qui rayonnait sur un corps plein de noblesse a disparu.

L'Académie de Reims a la profonde douleur de perdre son très distingué président d'honneur.

Placé à notre tête depuis près de trente ans, nous admirions ce caractère ferme, sachant associer la bienveillance à la netteté dans les principes.

C'était surtout dans les réunions intimes, où devenus les hôtes de Son Éminence, que les Académiciens appréciaient l'aménité, le charme hospitalier de notre Président d'honneur. Il était alors comme le chef d'une famille et il nous traitait, comme il le disait lui-même, en amis sympathiques.

Ces réceptions étaient courtes ; mais tous, nous félicitions Son Éminence de son tact exquis, de sa grâce parfaite, de sa charmante urbanité.

Tous nous étions frappés de la frugalité, de la sobriété du Prélat. Sa prudence lui conserva jusque dans les derniers jours la possession libre de toutes ses facultés.

Digitized by Google

Avec cette hygiène sévère, jointe à une activité cérébrale constante, l'existence de notre Cardinal se fut prolongée plus longtemps. Mais l'altération graduelle de sa santé, et surtout l'état de son cœur, ne lui permettait pas l'exercice physique régulier qui est le grand moyen de sauvegarde et d'entretien de la force vitale et de l'énergie.

Notre Président, malgré son âge, assistait assez régulièrement à nos séances ordinaires, presque toujours à nos séances annuelles, dont il rehaussait par sa présence, l'intérêt et l'éclat.

Nous nous souviendrons longtemps de ces yeux vifs et scrutateurs qui animaient une physionomie à la fois sévère et souriante, de cette voix tantôt calme et caressante, tantôt sonore et énergique, de ce cœur bon et généreux qui recueillait le respect et la sympathie, de cette âme vibrante qui soulignait si bien des pensées fermes et précises.

Le Cardinal Langénieux n'est plus, et l'Académie perd en lui un Président éminent, un érudit avide de connaître, un conseiller sûr et un protecteur bienveillant.

Notre Président aimait à la fois les Belles-Lettres et les Arts. Ils furent avec la Religion, dans ses heures de souffrances et d'angoisses, sa consolation et son espérance.

Dans ses moments de lutte, le Cardinal conservait le calme et la sérénité. Avec son âme stoïque, refoulant toute douleur, il a dû en mourant se souvenir de la sublime pensée du poète :

> Plus de nuit. Je n'ai plus d'un globe opaque et dur
> Entre le jour et moi l'impénétrable mur :
> Plus de nuit, et mon œil et se perd et se mêle
> Dans les torrents profonds de Lumière Éternelle.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

1. — **Notice biographique sur Mgr LANGÉNIEUX,** Archevêque de Reims. Primat de la Gaule-Belgique. — *Reims, Matot*, 1875, br. in-8°, avec portrait.

2. — **Son Éminence le Cardinal LANGÉNIEUX.** Notice biographique. Fêtes du Cardinalat. — *Reims, Lefèvre*, 1887, vol. in-12, avec portrait.

3. — **Son Éminence le Cardinal Benoît-Marie LANGÉNIEUX,** Archevêque de Reims. Sa Vie, ses Œuvres, ses Funérailles, par M. l'Abbé A. Frézet. — *Reims, Imp. de l'Archevêché*, 1905, br. in-8°, avec portrait.

4. — **Notes biographiques sur l'Ém. et Révér. Seigneur Benoît-Marie LANGÉNIEUX,** Cardinal-Prêtre. — *Reims. Imp. L. Monce, s. d.* (1905), br. in-8°,

5. — **Comptes rendus des funérailles du Cardinal LANGÉNIEUX.** *Courrier de la Champagne* des 6 et 7 janvier 1905, le *Bulletin du Diocèse de Reims* des 14 et 21 janvier 1905, et le *Bulletin paroissial de Notre-Dame* de février 1905.

6. — **Discours prononcé aux funérailles de Son Éminence le Cardinal LANGÉNIEUX,** le 5 janvier 1905, par S. G. Mgr Latty, Évêque de Châlons. — *Reims, Imp. de l'Archevêché*, 1905, br.in-8°.

7. — **Oraison funèbre de Son Éminence le Cardinal Benoit-Marie LANGÉNIEUX,** Archevêque de Reims, prononcée dans l'église cathédrale (métropolitaine) de Reims, le mercredi 15 février 1905, par Sa Grandeur Monseigneur Touchet, Évêque d'Orléans. — *Orléans, Paris et Reims*, 1905, plaquette in-16.

Digitized by Google

M. VICTOR DUCHATAUX

Avocat,
ancien Conseiller général de la Marne,
ancien Président du Comice agricole de Reims,
Membre titulaire, ancien Président, Doyen d'âge et d'ancienneté
de l'Académie de Reims,
décédé à Reims, le 25 juin 1905.

Discours prononcés sur sa tombe, au Cimetière du Nord,
au nom du Barreau, du Comice agricole et de l'Académie de Reims,
le 28 juin 1905 (1).

I. — Discours de M. A. DUVAL,

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, Membre titulaire de l'Académie.

MESSIEURS,

Bien que M. Victor Duchâtaux ait quitté l'audience depuis près de douze ans, ses anciens confrères du barreau de Reims n'ont cessé de le regarder jusqu'à son dernier jour comme un des membres les meilleurs et les plus respectés de leur famille professionnelle : — c'est à ce titre qu'ils ont voulu lui apporter le suprême hommage de la vénération et de la sympathie auxquelles il avait conservé tant de droits.

Une carrière ininterrompue de trente années de labeur vaillant à notre barre, au long cours de laquelle il fut appelé, à cinq reprises, à l'honneur et à la délicate

(1) Voir le récit des funérailles dans le *Courrier de la Champagne* des 29 et 30 juin 1905.

Digitized by Google

mission du bâtonnat, constitue à la mémoire de notre bien cher maître un renom de fidélité, de mérite et d'estime qui n'est point sans grandeur : elle a surtout créé entre M. Duchâtaux et l'Ordre dont il fut le modèle et dont il demeura l'ami des liens étroits d'attachement que ni l'âge ni la retraite n'avaient point relâchés.

Il éprouvait un véritable bonheur à remémorer les années lointaines de ce passé qui fit de lui le contemporain et l'émule de Paris, de Lantiome, de Piéton ; et son nom vient se joindre à ces noms de confrères toujours regrettés, pour continuer la série, j'allais dire la couronne de talents qui a projeté sur l'histoire du dernier demi-siècle de notre barreau un assez vif éclat.

Pour rien au monde, M. Duchâtaux n'eut manqué au rendez-vous annuel auquel le conviait notre respectueuse amitié. Il y apportait une visible satisfaction de revivre quelques instants de notre vie et de nos souvenirs de palais, et il nous en traduisait l'expression en un langage délicat, cordial et courtois qui n'était point sans finesse.

J'ai dit que M. Duchâtaux fut pour nous un modèle. C'est un titre dont il ne faut pas prodiguer la distribution ; et c'est de propos délibéré que je persiste à le décerner à notre excellent maître.

Sous le calme, impassible en apparence, d'une nature pondérée, maîtresse d'elle-même et qu'abritait une rare modestie, se révélait une personnalité d'une valeur morale, intellectuelle et professionelle qu'ont appréciée tous ceux qui ont pu l'approcher, magistrats et confrères, amis, clients et obligés. Le calme, la maîtrise de soi, l'urbanité, la bonté, la modestie, ce sont là déjà des dispositions éminentes qui valaient d'être mises en relief ; elles constituaient surtout, si j'ose m'exprimer

Digitized by Google

de la sorte, un terrain très heureusement favorable à l'éclosion des qualités maîtresses qui firent de M. V. Duchâtaux un avocat de haute distinction : un esprit profondément observateur, un jugement sûr, sainement droit, un amour opiniâtre de l'étude, une conscience scrupuleusement honnête, une loyauté et une correction impeccables. Je n'exagère certainement pas en esquissant ces quelques traits du caractère de notre ancien bâtonnier.

Aussi ses plaidoiries sont-elles demeurées pour nous des modèles de dialectique, de précision et même d'élégance ; d'une langue très pure et sévèrement châtiée dont tous les termes portaient ; d'une méthode de déduction soigneusement étudiée, d'une clarté incomparable en même temps que d'une science juridique consommée, elles ne laissaient pas que de réserver à ses adversaires une tâche souvent fort malaisée.

Il avait d'ailleurs à sa disposition un fonds remarquable d'érudition dont sa discrétion ne permettait qu'à un petit nombre d'initiés de soupçonner les richesses, dont l'Académie et le barreau ont été plus exclusivement à même d'admirer la fécondité merveilleuse et dont il avait lui-même accumulé le trésor de patientes et tenaces recherches dans les domaines des littératures anciennes, des sciences et de l'histoire pour lui devenir depuis longtemps familier.

On peut affirmer qu'après les joies intimes d'une famille qui l'entourait d'affectueuse vénération, avec les jouissances de la profession qu'il aima sincèrement et dont le seul souvenir suffisait, à l'approche de ses derniers moments, à ranimer une étincelle de la vie qui lui échappait, les livres et l'étude furent la dominante passion de cette existence si peu extérieure et pourtant

Digitized by Google

si laborieuse, comme ils furent aussi, aux heures d'épreuve dont elle ne fut point dispensée, non pas des adjuvants de l'oubli, mais des éléments précieux de consolation et de réconfort.

Il me semble pourtant que j'aurais dû placer en tête des sentiments élevés qui fortifièrent l'âme de notre excellent confrère, la fidélité à ses croyances, qui, chez lui, ne procédait certes pas de l'enthousiasme, mais bien d'une logique réfléchie et d'une étude mûrement raisonnée. Il y trouva tout au moins les impulsions louables d'un dévouement personnel qui, au temps où nous en sommes, conquiert le respect de tous, et ceux qui partagaient ses convictions y puiseront pour lui le gage des immortelles espérances.

Je n'ai point entrepris de dire ce que fut sa vie, n'ayant à en rappeler ici que l'aspect sous lequel nous l'avons le mieux connue. Le peu que j'en ai présenté serait assez, me semble-t-il, pour nous faire entrevoir ce que fut l'homme tout entier en face des situations diverses qu'il eut à traverser et des devoirs lourds et multiples dont elles lui imposèrent le fardeau. Car c'est bien un des traits les plus essentiels de notre profession, qu'elle absorbe et qu'elle révèle tout à la fois la totale personnalité de ceux qui s'y consacrent, qu'elle exige de ses disciples la mise en œuvre de toutes les facultés et de toutes les ressources de leur esprit, de leur cœur et de leur caractère.

Le nom de Duchâtaux vient prendre de lui-même sa place au rang des ancêtres dont nous aimons à rappeler, avec une légitime fierté, les salutaires leçons. Il demeurera parmi nous la signification la plus parfaite de la dignité et du désintéressement, du respect des règles et des traditions de notre ordre.

Digitized by Google

Mais nous lui devons encore un sentiment de plus étroite reconnaissance.

Par une affirmation touchante et suprême de son attachement à la famille du barreau et, en des termes d'une bien délicate générosité, il a voulu enrichir notre bibliothèque de droit d'une précieuse collection d'ouvrages qui ont été les compagnons aimés de ses heures laborieuses.

Ce sera donc mieux encore que le souvenir de notre bon confrère, ce sera quelque chose de lui-même et de son âme qui subsistera au milieu de nous. C'est dans la survivance de cette union intime que la mort elle-même n'aura pu complètement briser, que je salue de notre dernier adieu M. Victor Duchâtaux, notre ancien bâtonnier, notre maître, notre ami et notre bienfaiteur.

II. — Discours de M. Ch. LHOTELAIN,

Président honoraire du Comice agricole, Membre titulaire de l'Académie.

MESSIEURS,

Bien que n'étant plus à la tête du Comice Agricole de l'arrondissement de Reims, il est de mon devoir de venir ici rendre hommage à notre président honoraire et de rappeler les services que rendit M. Duchâtaux à l'agriculture pendant les dix-huit années qu'il présida notre Association.

Appelé en 1852 par la confiance de M. Dupont, son beau-père, à la direction de l'important domaine des Maretz, M. Duchâtaux montra aussitôt dans la gestion de cette vaste propriété une aptitude particulière et des

Digitized by Google

connaissances spéciales qui attirèrent bientôt sur lui l'attention des cultivateurs de notre arrondissement.

Aussi en 1857, fut-il appelé par eux à la vice-présidence du Comice Agricole et, trois ans plus tard, proclamé président par l'unanimité des suffrages de ses collègues.

Depuis et jusqu'en 1876, époque où il résigna ses fonctions, il présida aux destinées du Comice avec une grande distinction et une rare compétence.

Beaucoup d'entre nous n'ont pas oublié avec quel talent et quelle autorité il dirigeait nos travaux et ils se rappellent le dévouement qu'il apportait à la défense des intérêts de l'agriculture.

Durant sa présidence, il créa des livrets spéciaux pour les ouvriers de nos fermes, encouragea l'enseignement agricole, organisa des concours de machines et donna l'impulsion en construisant lui-même l'une des premières moissonneuses.

Pour combattre un fléau qui apparaissait pour la première fois dans nos vignobles, l'oïdium, il fit appel à M. le comte de Lavergne pour propager par la parole la méthode du soufrage.

Quelques années plus tard, à la suite de longues et passionnantes discussions sur le libre échange, il présenta un rapport qui eut les honneurs de la tribune, puisque M. Thiers en donna connaissance au Corps législatif lors de la discussion de la loi des traités de commerce.

Mais son œuvre maîtresse a été le rapport qu'il fit en 1874 à M. le Maire de Reims, au nom d'une commission chargée d'étudier les divers systèmes proposés pour l'assainissement de la Vesle.

Pendant de longues années, il étudia et chercha à

Digitized by Google

résoudre le grave problème de l'épuration des eaux vannes et de leur utilisation au profit de l'agriculture, problème dont la solution intéressait si vivement, à ce moment-là, l'avenir et la prospérité de notre cité. Ce volumineux rapport, si complet, si documenté, est, de tous, un véritable monument de science pratique.

Je ne puis m'étendre plus longtemps sur les actes de la carrière agricole de M. Duchâtaux, et je ne vous parlerai que pour mémoire des si remarquables discours, autant par la forme que par la pensée, qu'il prononçait chaque année à l'ouverture de nos séances publiques ; je tenais à reconnaître ici l'influence considérable que M. Duchâtaux, homme d'étude et de savoir, exerça pendant plus de dix-huit ans sur la marche et la prospérité de notre Société.

M. Duchâtaux laissera d'unanimes regrets parmi nous. Aussi en mon nom et en celui des membres du Comice, j'adresse à notre président d'honneur l'hommage suprême de notre vénération et de nos vifs regrets.

III. — Discours de M. H. JADART,

Secrétaire général de l'Académie.

MESSIEURS,

En apportant sur la tombe de M. Duchâtaux l'hommage de son affectueuse vénération, avec le tribut de ses profonds regrets, l'Académie de Reims ne remplit qu'un strict devoir de reconnaissance. Qui a mieux mérité que lui parmi ses membres et ses bienfaiteurs ? Appartenant déjà à la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes, sa ville natale, il fut élu à

Digitized by Google

l'Académie de Reims en 1858, il y remplit trois fois la charge de président et en devint le doyen d'âge et d'ancienneté sans répudier aucun devoir, donnant jusqu'à ses derniers jours l'exemple de la satisfaction et du charme qu'il éprouvait à se rendre à nos séances.

Il a fait plus encore : il a voulu se survivre dans une société qu'il aimait et en faveur de laquelle il crée une fondation d'une véritable munificence et du caractère le plus élevé. Il institue un prix quinquennal de cinq cents francs qui sera décerné à l'auteur du meilleur travail historique, gage perpétuel de son dévouement à des études approfondies sur notre passé, au moment où trop d'esprits s'en dégagent pour ne voir que le présent. Il jugeait avec son sens intime des choses de l'érudition que l'avenir ne peut se préparer que par une exacte et impartiale connaissance des conditions où vécurent nos ancêtres et des services qu'ils nous ont rendus. Honneur à lui ! Sachons profiter de cette haute leçon de sagesse et de patriotisme.

De cette conception supérieure des devoirs d'une société savante, nous ne tomberons pas dans la banalité de l'éloge, ni dans le détail de tout ce que fit notre confrère au cours de sa studieuse existence. Respectons sa réserve. Sa discrétion était sincère : il fut vraiment un grand savant modeste, un sage ignoré de la foule.

Ce n'est pas certes qu'il se dérobât aux devoirs de la vie publique : d'autres parleront de l'administrateur éclairé, du patriote valeureux, du jurisconsulte et de l'avocat, de l'agronome et de l'économiste, du président de l'œuvre des Écoles chrétiennes. Il apportait en tous ces devoirs une netteté de principe, une forme correcte et réfléchie que nous retrouvions dans ses érudites

Digitized by Google

lectures et ses dissertations qui devenaient autant de fêtes de l'esprit pour les purs lettrés de notre assistance. Bornons-nous à en citer quelques traits, quelques œuvres hors de pair parmi ses rares productions. Elles sont très variées.

Cet homme au caractère libéral, ouvert à toutes les réalités du progrès moderne, était cependant resté le fidèle adepte des études classiques, le nourrisson de l'antiquité, dont il unissait le culte à celui de la Renaissance et du XVI^e^ siècle tout entier.

Si notre confrère parla toujours juste et s'il écrivit avec tant de correction, c'est qu'il lut beaucoup et médita longtemps sur les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Il se les assimila avec une patience méthodique à travers les seize mille volumes d'une bibliothèque qu'il composa lui-même, qu'il remuait à fond, qu'il augmenta sans cesse. La connaissance des langues anciennes et modernes lui permettait de se passer de traductions. Il parcourait les poèmes d'Homère et de Virgile dans leur texte, trouvant qu'il pénétrait mieux, à chaque nouvelle lecture, dans leur divin génie. Les scoliastes de tous les temps l'intéressaient non moins à propos de ses immortels auteurs.

Membre de la Société des Études grecques, il nous donna une notice sur Jean Tzetzès, le grammairien byzantin. Il nous en lut une autre sur *Virgile avant l'Énéide*, qui reste un modèle du genre. L'occasion le tentant, il reprenait sa plume, malgré sa difficulté à écrire, sur le philosophe Athénagoras, sur le géographe Pithéas, sur Eustathe, archevêque de Thessalonique, sur Geoffroy de Villehardouin. Revenant aux temps modernes, à travers le XVI^e^ siècle, il s'était arrêté de préférence sur Marguerite d'Angoulême dont il com-

Digitized by Google

menta les œuvres avec une fine élégance dans sa première lecture à l'Académie.

C'est avec la même plume, dont il n'abusa jamais, qu'il écrivit des discours et des rapports peu nombreux qui seront un jour très recherchés (1). Il prit ainsi à tâche, dans l'intérêt public, certaines questions scientifiques et pratiques, notamment celles de l'assainissement de la Vesle en 1874, service signalé qu'il rendit à sa ville d'adoption. Universel dans le domaine théorique, il aurait pu traiter bien d'autres sujets ; par réserve, il se borna constamment à sa mission. On l'aurait agrandie, qu'il l'eût accomplie tout entière, mais il vécut heureux dans sa tour d'ivoire.

Son esprit s'élevait, d'ailleurs, à mesure que la vieillesse rétrécissait son champ d'action au dehors et qu'il se renfermait dans les aspirations d'une âme profondément chrétienne, sans rien perdre de l'énergie de sa volonté, ni de sa ténacité au bien public. Il avait longtemps joui des délices des voyages, de la participation aux Congrès scientifiques ; plus tard, il se consola au sein de la vie de famille, qui fut si douce à son foyer. Il resta sensible aux visites de ses amis, prêt encore à servir avec eux les intérêts des enfants et des pauvres, même les intérêts de l'art dans la récente affaire de la Maison des Musiciens.

Sa vie fut donc bien remplie, sa mémoire restera irréprochable et exemplaire parmi nous. Le terme de son existence nous rappellera qu'il fut fidèle à l'idéal de ses convictions et de son espérance en Dieu.

(1) *Bibliothèque de Reims. Catalogue du Cabinet de Reims*, t. II, 1892, p. 390. — *Tables des Travaux de l'Académie de Reims*, t. C, p. 83, et t. CX, p. 418. — *Almanach-Annuaire de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes pour 1906*, p. 449, avec portrait.

Digitized by Google

ACTES DE L'ACADÉMIE

Lettre adressée à M. l'Administrateur de la Mense archiépiscopale de Reims, après le décès de S. Ém. le Cardinal LANGÉNIEUX.

ACADÉMIE NATIONALE
DE REIMS

Reims, le 27 janvier 1905.

MONSIEUR L'ADMINISTRATEUR (1),

L'Académie de Reims, par l'organe de son Bureau, a l'honneur de solliciter de votre bienveillance le maintien de son lieu de réunion dans une salle du grand bâtiment du palais archiépiscopal, actuellement placé sous votre direction.

Nous vous prions de vouloir bien accueillir à l'appui de notre demande, les considérations suivantes, qui tiennent principalement à la longue durée de notre séjour dans ce local, à l'impossibilité où nous sommes d'en trouver un autre actuellement dans les mêmes conditions, et enfin aux services publics que rend notre Société à l'histoire, aux sciences et aux arts dans notre ville.

(1) M. Bailliez, secrétaire général de la préfecture de la Marne, qui a bien voulu, en recevant le Bureau de l'Académie le 28 janvier 1905, lui accorder l'autorisation qu'il sollicitait pour le maintien de l'état de choses.

Digitized by Google

Fondée en 1841 et reconnue d'utilité publique en 1846, l'Académie de Reims a pris possession, dès son origine, du Salon qu'elle occupe avec le double assentiment de Mgr Gousset, archevêque de Reims, et de M. Villemain, alors ministre de l'Instruction publique et membre d'honneur de la Société naissante. M. de Salvandy continua à nos devanciers la protection des pouvoirs publics et se plut à doter notre salle d'un témoignage encore existant de sa satisfaction (1).

Aucune espèce de difficulté n'a surgi (depuis 65 ans), à l'encontre de cette installation d'une Société savante dans cette partie historique du Palais, qui est en réalité un monument national, distinct de l'habitation privée de l'archevêque de Reims, et parfaitement disposé pour les séances ordinaires et publiques prévues par nos statuts. Les réunions ordinaires ont lieu à huit heures du soir les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois et la séance publique un jeudi du mois de juin ou de juillet. Les vacances durent de cette date jusqu'au mois de novembre.

Outre le mobilier de la salle des séances, l'Académie possède un corps de bibliothèque dans le salon précédent et un dépôt assez considérable de livres dans un espace spécial des combles du palais. L'huissier de la compagnie prend un soin particulier du service de notre Société qui ne cause aucun dérangement et n'apporte aucune gêne dans les autres parties de l'immeuble.

Voilà, Monsieur l'Administrateur, l'usage bien précis dont jouit l'Académie au sein de ce bâtiment, qu'elle contribue par là-même à assainir et à conserver dans

(1) Envoi d'une pendule avec statue de Fénelon, encore affectée à la salle des séances.

Digitized by Google

sa destination historique. Si, par un concours très fâcheux de circonstances auxquelles nous sommes étrangers, cet usage lui était retiré, il en résulterait pour nous les plus graves embarras et peut-être l'impossibilité de nous reconstituer ailleurs dans une situation aussi favorable.

En effet, nous ne voyons pas un local semblable, donnant à notre Société son indépendance et sa sécurité, dans aucun autre édifice de Reims. Louer un immeuble offrant ces conditions indispensables serait d'une égale difficulté, et certainement nos ressources n'arriveraient pas à nous procurer ce local. L'acquérir nous serait impossible, car c'est à grand' peine que l'Académie suffit avec son modeste patrimoine (1,300 francs de rente environ), et avec les cotisations très élevées de ses membres, d'un rapport à peu près égal, aux dépenses nécessitées par ses concours, ses publications annuelles et son entretien.

La générosité des Rémois ne s'est pas portée et ne se portera vraisemblablement pas jusqu'à nous offrir un hôtel, et nous devons dès lors tenir d'autant plus à conserver notre établissement primitif, entré dans nos habitudes et dans celles du public. Nous continuerons à faire simplement dans ce local, si l'on nous y maintient, ce que nos prédécesseurs y font depuis soixante-cinq ans, à savoir : préparer par la tenue régulière de nos séances les matériaux des deux volumes de *Travaux* que nous mettons au jour chaque année ; répondre à la confiance des concurrents par un jugement équitable et des récompenses aux meilleures œuvres scientifiques et littéraires, ainsi qu'aux œuvres historiques intéressant la région et aux œuvres d'art que l'on soumet à notre examen.

Digitized by Google

Nulles préoccupations étrangères aux strictes devoirs d'une Société savante ne troubleront jamais nos travaux dans l'avenir, pas plus qu'elles ne les ont troublés dans le passé. Nos statuts déclarent qu'avec l'archevêque de Reims, le préfet du département, le sous-préfet et le maire de Reims ont droit de séance chez nous et prennent part à nos délibérations. Nous voulons, d'autre part, continuer à jouir des encouragements du Comité des Travaux historiques, qui nous obtient les subsides du ministère pour la suite du *Répertoire archéologique de l'arrondissement,* dont nous avons déjà publié cinq volumes. Nous sommes prêts à vous soumettre toutes nos publications, dont nous offrons des exemplaires à de nombreuses Sociétés savantes de France et de l'étranger.

Permettez-nous de vous remettre en particulier le tableau de nos membres, un exemplaire de nos statuts et l'historique de la Société, rédigé lors de la célébration de son Cinquantenaire en 1891. Ces documents vous mettront à même d'apprécier nos efforts et les droits que notre passé semble nous créer pour obtenir la faveur que nous sollicitons de vous avec confiance.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur, l'hommage de notre sincère considération et de nos sentiments dévoués.

Le Trésorier,	*Le Secrétaire général,*	*Le Président,*
Ed. Lamy.	H. Jadart.	Dr Seuvre.

La lettre ci-contre a été remise par le Président et et les Membres du Bureau à M. Bailliez, Secrétaire général de la Préfecture, administrateur de la Mense

Digitized by Google

archiépiscopale, ce jour, 28 janvier 1905, dans le bureau occupé à l'archevêché par M. l'Administrateur.

M. Bailliez nous a reçus avec la plus grande cordialité et nous a autorisés à conserver comme par le passé la jouissance de la salle des séances, de la salle qui la précède, de la salle des Rois pour la séance publique et du grenier dépôt des livres.

Reims, 28 janvier 1905.

Le Secrétaire général,	*Le Trésorier,*	*Le Président,*
H. JADART.	Ed. LAMY.	Dr SEUVRE.

Digitized by Google

Lettre adressée par l'Académie à ses Membres divers et aux Sociétés correspondantes, relativement aux édifices et aux œuvres d'art en péril.

ACADÉMIE NATIONALE
DE REIMS

Reims, le 31 mars 1905.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Vivement frappée des périls que la loi de séparation des Églises et de l'État peut faire courir à nos édifices religieux et aux œuvres d'art qu'ils renferment, l'Académie de Reims a l'honneur de faire appel à votre zèle et à votre sollicitude en faveur de ces monuments, qui sont une partie essentielle de notre patrimoine national.

Le vote de cette loi créerait, en effet, une situation très fâcheuse, si elle ordonnait la remise des églises aux communes, sans obligation de conservation, ni d'entretien. La loi qui protège les monuments historiques n'a pu jusqu'ici étendre son action qu'à une élite d'édifices et d'œuvres artistiques d'un mérite exceptionnel. Vous jugerez s'il n'y aurait pas lieu d'en élargir le cadre. Si cette réforme était insuffisante, il serait à souhaiter que l'on avisât à d'autres moyens pour préserver de la ruine ou de la dilapidation un nombre considérable d'édifices d'ordre secondaire et d'œuvres de simple curiosité ou de souvenir historique local, qui, sans avoir une très grande valeur au point de vue de l'art, ont des droits à

Digitized by Google

être sauvegardés dans leur intégrité, et mis à l'abri des destructions dont ils peuvent être menacés dans un prochain avenir.

Pour ces motifs, nous venons vous demander d'envoyer sans retard votre avis désintéressé et compétent aux pouvoirs publics, comme l'a fait l'un des membres de notre Société. Il s'agit de leur exposer, dès maintenant, la nécessité de l'adoption d'une mesure qui rendrait les églises inaliénables avec leur mobilier et permettrait d'en assurer l'entretien.

En outre, nous appelons spécialement votre attention sur l'urgence qui s'impose aux Sociétés savantes de France et à leurs correspondants de publier la description de tous nos édifices urbains et ruraux, ainsi que l'inventaire de leurs richesses d'art. Seuls ces répertoires peuvent faire juger de l'intérêt de chacun d'eux et de l'action qu'il convient d'organiser pour aider à leur entretien ou prévenir l'aliénation de leur mobilier. Nous nous inspirons ainsi des vœux émis dans tous les congrès d'archéologie, et des instructions les plus pressantes du Ministère des Beaux-Arts.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'expression de nos sentiments de parfaite considération et d'entier dévouement.

Le Président,	*Le Secrétaire général,*	*Le Secrétaire archiviste,*
Dr Seuvre.	H. Jadart.	L. Demaison.

En réponse à la circulaire ci-dessus, l'Académie a reçu des lettres contenant l'adhésion ou des vœux analogues de la part d'un grand nombre de ses membres correspondants et de Sociétés savantes :

Digitized by Google

MM.

PERROT (Georges), secrétaire perpétuel, au nom de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;

OMONT (Henri), président de la Société nationale des Antiquaires de France.

LEFÈVRE-PONTALIS (Eugène), directeur, au nom de la Société française d'Archéologie.

GERMAIN DE MAIDY (Léon), de la Société d'Archéologie lorraine.

BAYE (le baron DE), des Antiquaires de France.

CLÉMENT (l'abbé Joseph), au nom de la Société d'Émulation du Bourbonnais.

CLERMONT-TONNERRE (le baron T. DE), au nom de la Société d'Émulation d'Abbeville.

BERTHELÉ (Joseph), archiviste du département de l'Hérault.

ARNOULD (Louis), président de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

RÉGNIER (Louis), à Évreux.

LUDRE (le comte DE), député de Nancy.

COLLOT (L.), président, au nom de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.

CAVROIS DE SATERNAULT (le baron), président, au nom de l'Académie d'Arras.

QUARRÉ-REYBOURBON (L.), à Lille.

BASSE (Maurice), président, au nom de l'Académie de Clermont-Ferrand.

CARTAILHAC (Émile), secrétaire général, au nom de la Société archéologique du Midi de la France.

CHEVALLIER (l'Abbé Alfred), curé de Montbré (Marne).

GUÉRIVIÈRE (le Vicomte Ed. DE LA), à Coulommes, près Reims.

AVANT (D'), de l'Académie de Dijon.

En outre, la lettre de l'Académie a été reproduite et commentée dans divers organes de la presse : *La Chronique des Arts et de la Curiosité*, du 20 mai 1905 ; *Le Temps*, du 11 mai 1905 ; le *Journal des Débats*, du

Digitized by Google

27 avril (et le feuilleton par André Hallays, du 9 juin 1905) ; *Le Courrier de la Champagne,* des 31 mars, 20 avril et 31 mai 1905 ; le *Bulletin du Diocèse de Reims,* du 15 avril 1905 ; l'*Argus soissonnais,* du 22 avril 1905 ; enfin la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* mars-juin 1905, p. 358 et 359 : Inventaire des richesses d'art de la France. Sous ce titre, reproduction intégrale de la Circulaire de l'Académie de Reims relative aux édifices religieux et aux œuvres d'art en péril par le projet de loi sur la séparation des Églises et de l'État.

Ajoutons que l'on trouvera des articles fort intéressants sur le même sujet, ainsi que des protestations et des propositions nouvelles dans beaucoup d'autres journaux et revues de la même époque, notamment dans le *Journal des Débats,* des 24 mars, 14 et 21 avril, 2, 4, 19 et 23 juin, 14 juillet 1905 ; *Le Journal,* des 20 et 25 avril 1905 ; *Le Petit Journal,* du 6 mai 1905 ; *L'Éclair,* (Maurice Barrès), du 20 juin 1905 ; et la *Revue politique et littéraire* (Le sort des églises désaffectées, Péladan), du 24 juin 1905.

Digitized by Google

Digitized by Google

SCIENCES

A PROPOS
DU
CONGRÈS D'HYGIÈNE SOCIALE D'ARRAS

Lecture par M. le Dr COLLEVILLE, Membre titulaire

Mes premières paroles seront pour rassurer ceux d'entre nos Collègues qui me font l'honneur de m'écouter: il ne sera question aujourd'hui ni d'alcoolisme, ni de tuberculose. D'autres occupations se sont imposées à l'attention des Congressistes d'Arras. Dans la moisson des fléaux sociaux, nous n'avons malheureusement que l'embarras du choix : en pareille matière, l'ennui ne naîtra jamais de l'uniformité. Avec votre permission, nous aborderons les deux grands points étudiés du 17-20 juillet 1904 : 1° l'épuration des eaux résiduaires ; 2° la question du lait, aliment de l'enfance, et la puériculture envisagées avec une largeur de vue qui permet d'entrevoir une solution aussi définitive que possible dans un avenir prochain.

Et d'abord, pourquoi cet altruisme intensif a-t-il gagné, en quelques années, notre société qui paraissait plutôt sommeiller dans une indifférence égoïste vis-à-vis des déshérités de la vie et de la santé? Est-ce un changement de mentalité et un retour imprévu de notre part vers la vertu ; une orientation de philosophie nouvelle, féconde en résultats pratiques? Il y a bon temps que, suivant l'expression pittoresque de De Gourmont, nous

Digitized by Google

avons brisé nos « pantins de l'Idéal ». Le Congrès de la Libre-Pensée retarde lorsqu'il parle de « satisfaction que comporte en soi l'accomplissement du Bien ». C'est là une entité qui, avec le vrai et le beau, ne s'écrit plus avec des lettres majuscules, mais bien en petits caractères, et pour la forme. Dégagée des hauteurs de cette montagne immaculée ou Kant avait huché la Raison, la philosophie actuelle, sous le couvert scientifique et biologique, se traduit par « le règne des appétits ». La phrase est de Nietzsche. Schopenhauer exprime la même pensée sous l'étiquette de « philosophie du savoir-vivre ».

A moins d'événements graves, dans la mesure où il est absolument sain, l'homme ne philosophie pas. Tout système spéculatif est l'aveu d'un malaise.

Il répond à ces deux questions : *pourquoi* et *comment* vivre ? Le bonheur consistant dans la santé, la morale repose sur une thérapeutique rationnelle et sur une hygiène bien entendue. Tandis que le pessimiste Schopenhauer rêve des *suicides* « pour faire cesser la vie qui n'est que souffrance », le physicien Nietzsche recherche le rapport qui existe entre la somme d'énergie que nous pouvons fournir et le quantum des calamités qui nous menacent. Il s'agit de prendre conscience de nos forces : les principes de la morale naturelle sont à l'usage de ceux qui sont susceptibles de réagir avec succès. Le devoir de la société est donc de fournir aux hommes les moyens d'opérer cette réaction selon les lois de la nature : accordons nos mœurs et notre législation avec la science biologique. Le « struggle for life » n'est lui-même que l'un des corollaires de ce principe ; chacun, suivant son tempérament, sera plus ou moins délicat sur le choix des moyens employés pour acquérir la puissance qui fait le principe de la vie.

Digitized by Google

Sans nous attarder plus longtemps dans des considérations peu métaphysiques, retenons de tout ceci que l'hygiène régnant en maîtresse parmi nous, les médecins se trouvent figurer au premier rang des économistes avec les jurisconsultes et cette cohorte toujours grandissante de rhéteurs arrivistes, ambitieux puissants, ratés de la vie, enrégimentés sous l'étiquette vague d'*intellectuels*. Le culte du corps passant en première ligne, la grande préoccupation légitime est d'assurer le recrutement des forts. Telle est la raison pour laquelle avec leur phraséologie creuse « d'idées de justice généreuse et de démocratie fraternelle », nos politiciens modernes se rencontrent avec des hommes de cœur qui, sous l'influence d'un mobile plus désintéressé, n'ont pas attendu ces grands mots pour s'occuper activement et utilement de la santé publique et de la paix, voulant faire épanouir « la fleur chrétienne de la Charité » (J. Simon), démarquée de nos jours sous l'appellation de la solidarité.

Peu importe pour nous le point de départ, le succès des Congrès de santé passionne la société toute entière : c'est d'ailleurs mon excuse en traitant devant vous les deux questions signalées plus haut.

Les collectivités ont leurs misères et leurs maladies comme les individus. A un mal social, on doit donc pouvoir opposer une hygiène sociale. L'usine a remplacé le soleil de Dieu pour abriter l'ouvrier attiré à la ville par l'appât des gros salaires et les distractions urbaines. Le travailleur vit dans des températures anormales; son logement est l'ignoble taudis avec son air confiné, ses pestilences et ses promiscuités immondes, foyer d'élection des pires déchéances morales et physiques. Pas besoin de nous étendre davantage sur ce

Digitized by Google

triste tableau que vous connaissez tous. Chaque misère sociale a trouvé ses thérapeutes et pour quelques-unes a suscité une ligne spéciale. L'hiver dernier, à Paris, M. Casimir-Périer, le mieux inspiré de nos présidents, avec le concours d'hommes dévoués et remarquables, tels que MM. Cheysson, Brouardel, Mabilleau, Millerand, G. Picot, Siegfried, Strauss, O. Rendu, etc., j'en passe et des meilleurs, ont songé à coordonner les efforts épars pour organiser avec plus de méthode et d'ensemble la lutte contre les maladies populaires. De là est née l'Alliance d'hygiène sociale. Voulant faire œuvre de vitalité, on a saisi l'occasion de l'Exposition d'Arras pour ouvrir le premier Congrès d'Hygiène sociale dans un pays qui, par nécessité, a beaucoup travaillé dans ce sens, sous la savante et fructueuse direction du Dr Calmette (de Lille), assisté d'un orateur de premier ordre, M. Victor Dubron (du barreau de Douai).

Les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, avec le développement extrême de leur vie industrielle, l'agglomération de leurs populations à l'intérieur de villes trop rapprochées et en accroissement ininterrompu, se sont trouvés de merveilleux bouillons de culture pour ces maladies sociales. L'excès du mal a engendré une réaction intense, encouragée et dirigée par des préfets tels que MM. Duréault et Vincent dont l'appui a produit les meilleurs résultats.

Épuration des Eaux résiduaires.

Dès la plus haute antiquité, les fleuves ont joué le rôle d'égoûts collecteurs. La Grèce y vidait les écuries

Digitized by Google

d'Augias ; la Rome impériale n'avait pas lieu d'être plus fière de son Tibre. On s'abreuvait aux sources et aux puits : quelquefois on amenait l'eau potable dans les cités au moyen de gigantesques travaux. Mais on laissait croupir toutes ces eaux au soleil, jusqu'à ce que ce grand destructeur de microbes les ait rendues propres aux usages domestiques. Les fleuves sacrés des Indes n'étaient pas à l'abri de ces foyers d'épidémies qui ont désolé le monde pendant des siècles. Les résidus d'usines, en introduisant dans les eaux des substances inconnues jusque-là, ont rendu celles-ci impropres à la vie des poissons. Une armée bien disciplinée de trois cent mille pêcheurs de Lille et des environs, soucieux de leurs droits, ont les premiers dénoncé le péril et mis en branle tous les pouvoirs publics. Quiconque, en effet, a visité la capitale du Nord, a eu la vue et l'odorat désagréablement affectés en s'approchant des rives de la Deule qui assume a elle seule la responsabilité du quart de la mortalité de la ville. Concurremment avec la Marque et la Lys qui parcourent les départements précités, ces trois cours d'eau pestilentiels, contaminés par les industries accumulées sur leurs rives, ont été l'occasion de procès interminables ruinant la bourse et la santé des riverains. L'hygiène est alors intervenue.

Le problème industriel de l'épuration ne consiste pas à obtenir de l'eau potable, mais à arriver au-dessous d'un maximum d'impuretés acceptable, par le moyen de l'eau et du sol. On sait que l'eau résiduaire est celle qui est souillée par les déchets de la vie industrielle se composant de substances organiques ordinaires et quelquefois aussi de produits chimiques nuisibles à la vie ménagère. La destruction des premières se ramène à une oxydation opérée par des micro-organismes aux

Digitized by Google

dépens de l'oxygène de l'air. Comme à Paris, Reims, ou dans quelques autres grandes villes, ces eaux sont versées sur une certaine étendue de terrain propre à l'épandage : les microbes nitrifiants du sol sont utilisés pour la culture maraîchère : des esprits chagrins prétendent que les légumes ainsi récoltés peuvent être mélangés de résidus toxiques non décomposés, ni assimilés. L'idéal de l'épuration par l'eau courante se trouve réalisé dans les ports où, selon le professeur Gautier, on stérilise les eaux résiduaires en irriguant les égouts au moyen d'eau de mer, à travers laquelle on fait passer un courant électrique. Les résidus, il est vrai, ne sont pas désorganisés : mais on dispose de moyens de transport facile pour leur écoulement en pleine mer.

Quoiqu'il en soit, le pouvoir épurant est limité à une certaine masse de matières organiques introduites dans un temps donné, par mètre carré de terrain ou par mètre cube d'eau. Les surfaces propres à l'épandage sont limitées ; les cours d'eau n'ont pas un débit indéfini : de là, souvent, la nécessité d'une épuration artificielle préalable pour permettre au travail biologique de s'achever spontanément. Si aux eaux résiduaires, se trouvent mêlées des impuretés de nature minérale, comme en déversent les fabriques ou des substances infermentiscibles comme dans les teintureries, il faut éliminer ces produits toxiques, les transformer chimiquement et les concentrer suffisamment pour les utiliser au besoin. Telles sont les eaux d'amidonnerie, surchargées de gluten. Vingt-cinq centigrammes de chaux par litre d'eau, précipite l'amidon, engrais de valeur qui incorporé aux drèches, sert à alimenter les bestiaux. Chaque variété d'industrie pourra trouver sa formule d'épuration. Un ingénieur de talent, M. Vié, mis à la

Digitized by Google

tête d'une grande sucrerie (Pont-d'Ardres), a établi pendant trois ans des expériences pour débarrasser les eaux résiduaires du sucre. En évitant les fermentations anaérobies qui acidifient l'eau à épurer, ses efforts ont été couronnés de succès grâce aux procédés biologiques dont nous allons parler.

Une des communications sensationnelles du Congrès a été justement celle du professeur Calmette, agrémentée de la reproduction en petit de son système dans le local de l'Exposition. Cet hygiéniste se rendit en Angleterre pour étudier l'emploi de l'épuration par les fosses septiques adoptées dans vingt-deux villes à la suite de procès multiples ou de gros intérêts pécuniaires étaient engagés. Grâce à la fermentation anaérobie, toutes les substances putrescibles des eaux d'égoût contenues dans la fosse septique sont solubilisées au bout de quelques heures, sous forme notamment de peptonisation des albuminoïdes. Après ce premier travail chimique, la fermentation aérobie oxydante s'effectue dans les lits bactériens. M. Calmette a appliqué ces principes aux eaux du faubourg de la Madeleine (de Lille). On recueille les eaux dans une première chambre à sable, dite « chambre de décantation », pour se priver des boîtes à sardines ou autres gros objets de la même inutilité. On fait ensuite passer les eaux d'égoût dans une fosse septique où se solubilisent les substances organiques. Un bassin collecteur, situé en-dessous, reçoit ce liquide par cinquante mètres cubes à la fois et le distribue alternativement à deux lits bactériens superposés où le contact successif est de deux heures. Dès lors, l'eau devenue limpide, inodore et imputrescible peut être rendue à la circulation ou même utilisée pour l'agriculture qui bénéficie de sa richesse relative en nitrates.

Digitized by Google

Les modèles vus à Arras nous montrent la manière d'épurer sur un emplacement restreint, avec une dépense nulle de réactifs, des frais d'entretien et de main-d'œuvre réduits à peu de chose, puisque c'est une série de cascades, enfin, l'absence complète de précipités ou de sous-produits. Cinq cents mètres cubes d'eau d'égoût sont ainsi traités quotidiennement à Lille. Comme matériel, des drains et des vannes pour diriger l'eau, des bassins à fond bétonné et à parois revêtues de mortier hydraulique : les substances poreuses consistent tout simplement en mâchefer entassé dans les lits bactériens. On peut juger avec quel empressement les Lillois ont accueilli ces procédés économiques et relativement peu encombrants.

Restait à mettre la jurisprudence en harmonie avec la science. C'est ce que fait la loi du 15 février 1902 sur l'hygiène publique, mettant fin aux litiges sans nombre suscités par la limitation entre la part de contamination des cours d'eau émanant des usines et les autres causes d'infection. En effet, depuis 1902, lorsque le nombre de décès dans une commune a dépassé le chiffre de la mortalité moyenne en France dans l'espace de trois ans, le Conseil départemental d'hygiène s'occupe des défectuosités du régime des eaux, des travaux nécessaires pour parer aux inconvénients signalés. Le Comité consultatif d'hygiène de France se prononce en dernier ressort : par voie administrative, commune et département doivent puiser dans leur budget de quoi exécuter le nécessaire.

A consulter cette loi si onéreuse pour les caisses régionales, il semble que le Parlement soit composé d'individus auxquels la feuille de contributions reste aussi inconnue que le ticket de chemin de fer pris au

Digitized by Google

guichet de la gare. Les charges scolaires et autres obèrent déjà amplement le trésor communal : nous ne connaissons que trop le peu d'élasticité des ressources de l'État. Aussi, M. Maire a-t-il proposé pour les communes pauvres de créer une *Caisse de travaux d'assainissement,* à l'exemple de la Caisse des Écoles instituée par la loi du 3 juillet 1880. Cette Caisse consentirait aux communes des avances remboursables en soixante paiements semestriels de 2 0/0. Espérons, comme le fait pressentir M. Calmette, que les dépenses prévues par son système dépuratif biologique seront assez réduites pour entraîner la conviction des masses et des industriels. L'enthousiasme avec lequel la pratique Angleterre l'a adopté, nous est une preuve que l'on se trouve dans la bonne voie.

Du Lait pour les Enfants.— De la Puériculture.

Annuellement en France, plus de quatre-vingt mille enfants succombent aux troubles gastro-intestinaux engendrés par l'usage du lait sophistiqué : aussi, le cri de guerre poussé par le docteur Budin commence-t-il à être entendu dans tout le pays : « Tout lait non naturel est un danger pour l'enfant. » La production et la manipulation de cet aliment présentent autant de complications que celle du vin. Aussi, en vue de vulgarisation, nous demandons la permission de répéter, après les rapporteurs, les considérations et les conclusions arrêtées par le Congrès.

M. Monsarrat, vétérinaire départemental en chef du Nord, s'est occupé de la vache productrice du lait. Je demande d'avance pardon à notre distingué collègue,

Digitized by Google

M. Lhotelain, d'un semblant de collaboration éphémère à son *Bulletin du Comice agricole* : les abonnés, heureusement l'ignoreront. Une étable xx^e^ siècle est conçue selon un plan hygiénique ou elle n'est pas. Pour chaque vache, le cubage est de 30 mètres, la surface de la case compte 2^m^50 de longueur sur 1^m^30 de largeur ; chaque stalle est faite en pierre ou en ciment armé avec séparation : mangeoires à angles effacés ou arrondis. On vise naturellement à l'imperméabilité du sol, à l'écoulement facile et à l'enlèvement rapide des excreta, à l'abondance de l'eau pour assurer les soins de propreté, à l'association d'un peu de tourbe à la litière pour l'absorption des gaz. Le lazaret est obligatoire pour mettre en quarantaine les animaux suspects ou les nouvelles venues qui devront subir l'injection de tuberculine préventive.

Dans le choix des vaches, on donnera la préférence aux femelles jeunes, de race au moins semi-beurrière, en pleine lactation, autant que possible ovariotomisées pour éviter non seulement la répercussion d'une gestation sur la secrétion mammaire, mais encore parce que le lait de ces opérées se rapproche davantage de celui de la femme. Il est bien entendu que l'alimentation est proportionnée au rendement en lait, qu'elle s'accommode avec la période de lactation et avec la quantité de liquide à fournir : on doit rejeter les fourrages et résidus industriels qui, s'éliminant par la mamelle, peuvent altérer le lait. Le docteur Fagès a remarqué que, pour les enfants, le régime sec était le meilleur : l'alimentation uniforme est à préconiser.

La traite équivaut comme soins à une opération chirurgicale, au moins pour les préparatifs. L'opérateur, indemne de toute tare tuberculeuse ou contagieuse,

Digitized by Google

devra se savonner les mains et les bras, revêtir une blouse, laver les trayons avec une éponge mouillée pour empêcher la poussière des poils de tomber dans le lait, se servir d'ustensiles bien nettoyés et immobiliser au besoin la queue de l'opérée au membre postérieur pour prévenir la projection des crasses.

Contrairement, cependant, au chirurgien, il travaillera dans une demi-obscurité à cause des mouches et du soleil qui peuvent gêner la vache. On ne recueille pas les premiers jets de chaque trayon, fournissant un lait très pauvre ; la richesse en graisse augmente avec la traite : on épuisera complètement la glande pour éviter les mammites occasionnées par les « matons. » La manœuvre manuelle de la mulsion active l'excrétion et la réaction du lait est moins acide. Enfin, le mélange du lait de plusieurs vaches d'une même étable, soumises à un même système d'alimentation, est supérieur à la consommation ininterrompue du lait de la même vache qui subit les fluctuations physiologiques de l'existence.

Nous en avons fini avec ces chapitres empruntés au *Manuel du parfait fermier :* nous allons aborder des points de pratique intéressants à connaître pour tous.

Malgré toutes les précautions précitées, les impuretés et les germes peuvent altérer le lait aussitôt après la traite. Si la ferme Holden ne présente pas pour ses étables tous nos desiderata ; par contre, elle est un modèle parfait pour la conservation et le transport du lait : le filtrage sur coton qui pourrait être stérilisé ; réfrigération au moyen du serpentin ou le transport à la cave pour contrarier le développement des germes ; nettoyage des bouteilles qui, rue de Cernay, s'effectue d'une façon idéale avec l'irrigation et le brossage mécanique *intus et*

Digitized by Google

extra, embouteillage et bouchonnage des flacons avec ou sans capsule.

Le lait de vache contenant plus de caséine et de sels de potasse, moins de lactose et de beurre que celui de la femme; plusieurs procédés se sont faits jour pour tâcher d'effacer ces différences importantes lorsqu'il s'agit de l'estomac infantile, fragile et en voie de développement. En ajoutant du sel et du lactose, la maternisation est un premier remède. La stérilisation, considérée par beaucoup comme le dernier mot de la science, tend à se laisser supplanter par la pasteurisation. En effet, par le refroidissement brusque du lait à une température voisine de 0°, les spores ne sont pas susceptibles de se réensemencer, tandis qu'avec le refroidissement lent, la repullulation se fait à la température comprise entre 37 et 28°. Si avec le Soxhlet, on annihile tous les poisons qui ont pu se former, la température élevée (108 à 115°) rend par contre le lait peu digeste ou en diminue les propriétés nutritives ; les lécithines sont altérées. La coagulation des laits surchauffés met le double de temps à se faire, par suite de la diminution des citrates alcalins qui, avec la lactose, maintiennent les phosphates en solution, nécessaires pour la coagulation. Nous ajouterons enfin pour mention, l'adultération des zymases qui assurent la digestion du lait. Celui-ci pasteurisé se digérant mieux, peut être prescrit pour dès les premiers mois.

Étudions maintenant avec M. Bordas, inspecteur général adjoint des services d'hygiène, la question des falsifications se perfectionnant parallèlement avec la généralisation de notre aliment.

Le mouillage du lait non seulement l'appauvrit de ses principes nutritifs, mais, par contre, peut les enrichir de

Digitized by Google

nombreux microorganismes plus ou moins pathogènes : *l'acidité* est la première conséquence de cette multiplication.

Les falsificateurs combattent cette cause de coagulation par l'utilisation de sels alcalins ou l'adjonction d'antiseptiques (eau oxygénée, aldéhyde formique, pour ne parler que des derniers nommés) Quelques gouttes de solution de bichromate de soude complètent la manœuvre en communiquant au liquide un aspect crémeux.

A défaut de chimie, la physiologie est venue en aide aux industriels. On obtient une secrétion très abondante en conservant à l'étable des races hollandaises, nourries avec des drèches de brasserie ou de distillerie : ce mouillage biologique rend les vaches susceptibles de contracter la tuberculose d'une façon surprenante. Si, comme le dit un enthousiaste congressiste, « le mouillage est un assassinat », le lait écrémé est un aliment incomplet et dénaturé. Aussi, la sagacité des jurisconsultes s'est-elle escrimée sur la répression de la fraude. Me Bruno-Dubron (du barreau de Paris), nous a décrit tous les avatars successifs du maire lillois, Delory, prenant à tâche comme chef de municipalité en 1899, et plus tard, comme député, en 1902, d'organiser une procédure contre les falsificateurs. Après d'intéressantes discussions, on en est arrivé aux conclusions suivantes.

Le lait franc doit contenir par litre : trente grammes de beurre, 12 0/0 d'extrait sec et avoir une densité à 15° de 1030 grammes. Dans un zèle intempestif, on voulait prohiber tous les autres laits. Les esprits pondérés ayant fait remarquer que ces sortes de liquides sont encore des aliments, on s'est arrêté au vœu ci-dessous formulé.

Digitized by Google

Le lait écrémé et toutes les autres variétés de lait incomplet ne seront vendus que dans des boutiques spéciales et non sur la voie publique. L'enseigne de l'établissement portera très nettement et très visiblement en caractères de 0m30 de hauteur, l'appellation de *lait écrémé* ou autre qualificatif. Les récipients contenant ce liquide auront une étiquette munie de la même inscription en caractères de 0m04 ; enfin, le débitant fera sa déclaration à la Mairie. Puissent les industrieux falsificateurs se préoccuper dans cette question plus de l'intérêt de la repopulation que des entorses à donner à ce réglement s'il est jamais mis en vigueur.

A côté de la question du *bon lait* se pose celle de la *puériculture* dont l'objectif est de protéger la vie des nourrissons, aider les mères à vivre et à les allaiter dans la limite de leurs aptitudes, soulager la femme enceinte et lui accorder le repos nécessaire avant et après la naissance.

Il faut chercher à sauver les enfants que les parents veulent bien encore procréer, puisque notre fameuse morale laïque ne s'oppose nullement à l'union libre, mitigée, il est vrai, par le malthusianisme popularisé. La question de *prophylaxie anticonceptionnelle* est posée ouvertement devant la société. Si la natalité est florissante parmi les populations rurales, ouvrières et maritimes du Nord, par contre l'ignorance des mères en matière d'hygiène et d'élevage des nourrissons, la mauvaise alimentation, la misère physique et morale, rendent compte de « cette course à la mort » qu'est la mortalité infantile plus considérable en Prusse, paraît-il, que chez nous. Le lait maternel, à son défaut, le lait de vache, constituent le remède à ces maux. A côté des crèches ou garderies, installées rarement sur l'emplace-

Digitized by Google

ment des usines (ce qui permettrait aux nourrices d'allaiter leurs bébés à des heures régulières avec l'autorisation des patrons), mais établies à une certaine distance comme cela se passe à Reims et ailleurs, le Nord a vu se multiplier les consultations de nourrissons et les Gouttes de lait. Le Pas-de-Calais, sous l'active impulsion de son préfet, M. Duréault, a ouvert cent dix-huit de ces fondations. A Saint-Pol-sur-Mer, grâce à la libéralité de son maire, M. Vancauwenberge, la mortalité infantile en quelques mois est tombée de 28 à 8 0/0, grâce également au concours du Dr Ausset (de Lille) qui y a organisé un établissement modèle dont le fonctionnement nous a été retracé dans un intéressant rapport. Nous avons eu l'occasion de visiter à Arras, un de ces dispensaires. A voir le visage souriant des mères lors de notre passage, on sent qu'il s'est fait là une bonne action. Une consultation hebdomadaire a lieu le dimanche, pour la plus grande commodité de la clientèle. Les mères arrivent dans une grande salle, chauffée au radiateur en hiver, à parois et à plancher lavés tous les jours : le mobilier se réduit à un banc. Les enfants sont déshabillés et enveloppés dans une couverture administrative. Dans une salle voisine, se fait la pesée : on consigne chaque fois le poids sur une fiche individuelle en y joignant toutes les observations dignes d'être relevées. Le consultant parcourt ces indications, accorde un secours en nature et non en argent lorsque l'enfant est nourri au sein, des flacons de lait pasteurisé si l'allaitement est artificiel ou mixte. En cas de prescriptions médicamenteuses, celles-ci sont exécutées sous l'œil d'une surveillante qui dirige la pasteurisation du lait, prodigue les conseils d'hygiène aux malades et pousse le dévouement jusqu'à se rendre au domicile des inté-

Digitized by Google

ressés, constatant de visu la parfaite exécution des recommandations.

On distribue gratuitement ou moyennant une très faible rémunération des paniers de bouteilles de lait. Grâce à la consultation hebdomadaire et à cette leçon de choses faites en public, les mères s'intéressent et s'entraînent à la progression du poids de leurs enfants : par de bons avis, on relève le moral des affligées. Quelquefois, nous a dit le médecin, on touche le cœur des filles-mères qui s'attachent à leur baby. Les secours en *nature*, sous forme de layettes confectionnées à Arras par la famille du préfet, des bons d'aliments donnés à titre d'encouragement aux mères qui allaitent, sont un excellent stimulant : la statistique, à cet égard, est des plus consolantes : 13 0/0 de gain en une année à Saint-Pol-sur-Mer, au point de vue de l'allaitement. On suit ainsi les enfants depuis la naissance jusque quinze mois : le lait que l'on donne est distribué dans des bouteilles bien nettoyées et contenues dans un panier. Chaque personne a un double jeu de ces ustensiles. On ne fait payer que la casse des bouteilles en verre trempé (système Content). La consultation des nourrissons est une des branches de l'enseignement ménager dont M. Cheysson nous a tracé, dans un discours magistral, un tableau fort suggestif.

« Il nous faut avant tout des mères », dit le Dr Pinard ; 92 0/0 des femmes peuvent nourrir, affirme le Dr Fafner (je laisse à ce dernier la responsabilité du chiffre). Il faut donc protéger la mère, avant et après la naissance, lui assurer un certain repos avant la rude épreuve qu'elle aura à subir et quatre semaines de chômage, après la naissance du bébé. Pour aider la femme à assainir moralement et matériellement son foyer, à sauver et

Digitized by Google

garantir l'enfant, M. Foubert a fondé une œuvre excellente, *La Mutualité maternelle,* association de mères riches et pauvres, ayant pour but de donner aux sociétaires en couches, une indemnité suffisante en vue de l'abstention du travail pendant les quelques semaines qui suivent la naissance, grâce, non à une aumône, mais à une minime cotisation. Sans entrer dans le détail des règlements, disons seulement qu'avec un apport mensuel variant, selon les cas, de 0 fr. 75 à 0 fr. 25, les accouchées touchent une prime quotidienne pendant un mois, de 3 francs à 2 francs ; une prime d'allaitement de 20 francs à 14 francs ; en cas d'accouchement double, c'est de 25 francs à 16 francs. La fausse couche est assimilée au véritable accouchement : en cas de décès de la mère, l'enfant soigné reçoit la même indemnité : en cas de mort de l'enfant, la mère est également assistée. Une dame inspectrice va porter à domicile l'indemnité hebdomadaire et s'assure personnellement, en cas de prime d'allaitement, que l'impétrante remplit son rôle de nourrice. Grâce à cette œuvre lilloise, la mortalité des enfants ainsi assistés pendant la première année, s'est abaissée de 30 à 6 0/0. Est-il besoin de faire ressortir l'utilité d'une pareille fondation qui devrait se multiplier dans tous les centres ouvriers? La mère y trouve son profit en ce sens que la reprise moins hâtive du travail n'entraîne pas pour elle d'inconvénients ; l'enfant est moins sujet aux nombreuses causes de léthalité infantile, ce qui améliore la statistique du pays et assure en même temps au patron un travail plus régulier, la santé étant meilleure. Cette œuvre humanitaire complèterait ce que les fondations de Miséricorde, de Maternité, etc., ont déjà entrepris depuis longtemps en ce sens.

Digitized by Google

Nous n'allons pas jusqu'à exiger, comme certains économistes, qu'on rétribue suffisamment les maris dans les usines pour que les femmes ne soient plus obligées de travailler. Sans détruire tout ce qui existe pour édifier « la fameuse cité future idéale », on peut améliorer raisonnablement la situation des mères de famille, en tenant compte des exigences de l'industrie et en s'occupant surtout du repos obligatoire après l'accouchement.

En pratique, initier les jeunes filles, dès l'École primaire supérieure, dans les lycées et pensions, à tous les soins que futures ménagères et futures mères, elles seront appelées à prendre. Telle est la raison d'être de l'asile Michelet, à Paris. C'est ainsi qu'un enseignement raisonné de l'hygiène permet à la femme ultérieurement de remplir dans son ménage son rôle de directrice de l'intérieur et de moralisatrice du foyer.

Arrivé à la fin de ce trop long compte rendu que je crains de n'avoir pas rendu suffisamment intéressant, malgré l'importance des questions en jeu, je souhaite que des congrès semblables, en sériant ainsi les questions, puissent arriver à fixer l'attention des Français, les faire collaborer tous d'une façon pratique à l'édifice social, sans à coup et surtout sans susciter les haines et les divisions entre les classes, privilège des remueurs de passions plutôt que d'idées, spéculateurs éhontés de la crédulité humaine, d'autant plus dangereux qu'ils ont à leur service une parole éloquente et une presse salariée creusant tous les jours l'abîme où devront sombrer amis et ennemis.

Digitized by Google

XX^e RAPPORT ANNUEL

DU

BUREAU D'ETHNOGRAPHIE AMÉRICAINE

par M. J.-W. POWEL, Directeur

Compte rendu par M. l'Abbé HAUDECŒUR, Membre titulaire.

L'an dernier, je vous parlais, Messieurs, des résultats obtenus par l'Institut Smithsonien de Washington, et vous pouviez voir combien l'œuvre privée de Smithson, devenue œuvre nationale, a fait de chemin au point de rivaliser avec les musées les plus riches d'Europe. C'était, comme on l'appelle aujourd'hui, le rapport moral. Celui dont j'ai à vous rendre compte est plutôt le rapport administratif et d'organisation. Après vingt années de recherches, d'études, de collection et de réunion de matériaux, on a pu diviser les différents objets, les grouper sous des titres spéciaux, et les classer pour faciliter les travaux et fournir un plan pour des études ultérieures. C'est comme une vaste synthèse appelée à s'enrichir toujours sans faire disparaître l'ordre une fois établi.

Voici le plan adopté :

Cinq grandes classes : Esthétique, technique, sociologie, philologie, sophiologie ou science des activités propres à instruire.

L'*Esthétique* comprend tout ce qui peut plaire : jeux, musique, décoration, arts ; dans tout ce que ces objets sont manifestés depuis les origines les plus éloignées jusqu'aujourd'hui.

La *Technique* est la science des industries, productions

Digitized by Google

naturelles, constructions, mécanique, commerce, médecine.

La *Sociologie* ou science des institutions, comprend : la statistique, l'économie sociale, la vie civile, l'histoire, la morale, la politique, qui se divise en l'étude des Etats sauvages, barbares, monarchiques, républicains.

La *Philologie*, science des activités qui ont le langage pour objet, et qui comprend l'étude des langages : émotionnels et oraux, de la phonétique, de la lexicographie, de la grammaire, de l'étymologie, de l'écriture, du geste, de la logique et du raisonnement.

La *Sophiologie*, science de l'enseignement, renferme : la mythologie, la métaphysique, les sciences, l'instruction, l'alimentation, l'éducation, l'éloquence, la publicité des mss. et livres. Une fois ce plan fut établi, des savants se répandirent dans les différents Etats de l'Amérique, recherchant tous les objets qui pouvaient donner une idée de la civilisation successive des peuples et ramenant toutes leurs recherches au plan établi. Chaque année plus de vingt rapports sont déposés sur le bureau, apportant sur tous les points des renseignements nouveaux ; fixant des traditions primitives ; éclairant des questions d'origine, de langage, de religion ; recueillant tous les monuments écrits, oraux, traditionnels, des diverses peuplades, en train de disparaître ou déjà disparues. C'est vous dire, Messieurs, que l'Institut Smithsonien réalise dans une large mesure l'idéal d'un musée ethnographique par la vaste conception de son plan.

Comme suite à cet aperçu de l'organisation de l'Institution et de sa manière de procéder, nous avons de M. W.-H. Holmes, une étude sur la poterie primitive dans l'Est des Etats-Unis, avec plus de 200 planches. Dans ce recueil tous les types de l'art céramique, depuis

Digitized by Google

les plus rudimentaires jusqu'aux plus compliqués et aux plus finis sont successivement passés en revue. L'auteur en tire des conclusions pour faire ressortir les degrés de la civilisation, le progrès du goût et les perfectionnements mécaniques ; il fait connaître *de visu* l'amélioration des formes, les modifications esthétiques, les ornements, la matière, les usages, et nous découvre par là-même un coin de la civilisation des diverses contrées.

Digitized by Google

Digitized by Google

CARACTÈRES DE SCYTHES ET CARACTÈRES DE SLAVES

Communication de M. le Dr DE BOVIS
Membre titulaire.

Tous les historiens n'admettant pas une filiation directe entre les anciens et les présents occupants de la Scythie, il n'est peut-être pas sans intérêt de mettre en regard du caractère schytique — tel du moins qu'on peut le reconstituer avec les témoignages des Anciens — les traits correspondants du caractère slave et surtout russe. Les ressemblances qui vont ressortir de cette comparaison peuvent constituer un nouvel argument en faveur de l'identité de race des deux peuples (1).

Qu'on ne s'étonne pas si, dans cette comparaison il sera plus souvent qnestion de vices que de vertus. Si dépravé que soit un peuple ou qu'on se l'imagine, il possède toujours quelques qualités. Mais, dans leur mépris et leur haine du barbare, Grecs et Romains ne voyaient guère que ses défauts.

Le Slave est un être avant tout excessif : qu'il s'agisse

(1) Comme population scythique, nous considérons outre les Scythes proprement dits, les Sarmates, les Vénèdes, les Gètes, les Daces, etc. Nous n'en pouvons faire ici la démonstration ; mais, nous l'avons faite en partie, dans un travail antérieur (*Travaux de l'Académie nationale de Reims*, 1903).

Digitized by Google

du travail, de la débauche, du luxe, de l'exercice du pouvoir ou tout simplement de fainéantise, il lui faut presque toujours dépasser la mesure. Les successeurs des Scythes se reconnaîtraient donc encore, pensons-nous, dans ces quelques lignes d'un fragment de Cléarque, qui fut disciple d'Aristote : « Il n'est pas de peuple, dit-il, qui se livre à la débauche avec autant d'excès que les Scythes, quand les choses réussissent à leur gré et qu'ils sont dans l'abondance ou la richesse. On le voit encore aujourd'hui à la façon de vivre et de s'habiller de leurs chefs ». Et comme si cette première affirmation ne lui suffisait pas, Cléarque la reprend en ces termes : « Ils sont donc extrêmement portés à la débauche et ils sont les premiers de tous les hommes à verser dans les excès » (1). Ce caractère excessif, nous le trouvons encore dans la conduite politique des Scythes. A une époque où ils étaient maîtres de la Thrace — probablement après l'invasion de Darius dont ils suivirent les armées jusqu'à l'Hellespout, — les Scythes firent en effet peser sur ses habitants un joug aussi dur qu'humiliant : leurs épouses s'amusaient à tatouer le corps des femmes, pendant que les maris coupaient le nez des vaincus ou les livraient à la risée de leurs enfants (2).

(1) « Luxuriæ enim dediti erant uti nemo alius populus magis, quum omnium rerum successu uterentur et divitiis omnibusque copiis abundarent. Apparet id etiam nunc ex vestitu et vitæ genere, quo hodieque duces eorum utuntur. Voluptati igitur maxime dediti, et primi omnium hominum in luxuriam effusi... Clearcus Solensis. *Fragmenta historicorum græcorum*. Edition C. Muller, tome II, p. 306.

(2) « ...Quocumque venirent nares hominum decurtarent. Uxores Scytharum corpore muliebrum Thracicarum variegarunt... Cunctis autem Scythæ ita superbe imperar·nt... » Idem, *ibid.*

Digitized by Google

Au temps de leur ephémère domination en Asie Mineure, sous le règne de Cyaxare, roi des Mèdes, ils se rendirent également insupportables par leur despotisme sanglant et pillard (1). C'est en souvenir de ces excès que le rhéteur Isocrate les plaçait au nombre des trois races les plus intolérantes et les plus absolues dans l'exercice du pouvoir (2). Et sur les trois races il comptait les Thraces pour la moitié composés de tribus scythiques. La Finlande, la Pologne, l'Arménie ont peut-être ignoré les tatouages et les amputations de nez ; elles savent néanmoins tout ce que la russification a parfois d'impitoyable.

L'anarchie — mais l'anarchie oligarchique — et l'autocratisme sont à peu près les deux seules formes qu'aient connues les sociétés slaves. Qu'il nous suffise de rappeler, d'un côté, la noblesse polonaise, les boyards moscovites, les agitateurs des Balkans et, de l'autre, la rude main d'Ivan le Terrible, de Pierre-le-Grand ou de Nicolas I.

Il en fut de même chez les Scythes. Courbée à l'époque de Darius sous le joug des Scythes royaux, leur nationalité s'éparpilla deux ou trois siècles plus tard en une série de tribus secondaires : Jazyges, Alains, Gètes, Daces, etc. — Mais, un peu avant le premier siècle de notre ère, il se forma sur le cours inférieur du Danube une puissante monarchie scythique, celle des Gètes ou Daces, et souvent elle fit trembler les premiers Césars.

(1) « Nam præter cædes, tributum exigebant..... et, præter tributum, obequitantes rapiebant quod quique haberent. » Hérodote. Lib. I, 106.

(2) « Sunt igitur imperiosissimæ gentes maximeque prædítæ potentia Scythæ, Thraces et Persæ. » Isocrate, *Panegyricus*, 66.

Digitized by Google

Le côté le plus curieux de l'autocratie, chez les Daces, était son caractère politico-religieux : leur roi le plus fameux, Boïrébiste, ne marchait qu'en compagnie de son prophète Dekeneos, qui confirmait au nom du ciel les oukases de son maître (1). Du reste, Boïrébiste n'était pas l'inventeur du système : vers le VI^e^ siècle, un de ses prédécesseurs, s'était adjoint le sage Zamolxis, un Gète qui, ayant visité la Grèce et l'Egypte, s'était mâtiné de la science philosophique ou sacerdotale des anciens et qui, grâce à cette condition, pouvait facilement se donner au milieu de ses barbares compatriotes pour le familier des dieux. Les Gètes le tinrent à la longue en si grande vénération que le roi se mit à gouverner au nom de ses oracles ; c'était agir en homme avisé, car, à partir de ce jour, le peuple se fit beaucoup plus docile (2). Ce procédé parut tellement avantageux que, nous dit Strabon, « l'usage s'en est prolongé jusqu'à nos jours et parmi les conseillers du roi il s'en trouve toujours un que l'on fait passer pour un dieu » (3).

Ces rois Gètes, escortés de leur dieu ou de leur prophète ambulant, ne font-ils pas involontairement penser à Pierre-le-Grand et à son Saint-Synode? Et n'est-il pas curieux de comparer la religiosité profonde du peuple russe avec ce que dit Strabon de celle des Gètes : « Le

(1) « Gentem suam ut obsequio contineret, usus est opera Decaenei, praestigiatoris hominis, qui per Egyptum vagatus didicerat quaedam ostenta, ex quibus se divina nosse simulabat » Strabon. Lib. VIII, cap. III, § 11.

(2) « ...Usumque ad hoc auxilio regis, qui sibi quam ante multo audientiores dicto subditos sentiret, edicta scilicet sua consilio deorum promulganti. » Idem, *loc. cit.*, lib. VII, cap. III, § 5.

(3) « Is mos ad nostram usq e duravit ætatem, semper ejus indolis aliquo reperto, qui regi a co siliis erat, et a Getis deus nominabatur. » Idem, *loc. cit.*

Digitized by Google

zèle religieux a été de tout temps le caractère de ce peuple » (1). Ici encore les choses n'auraient donc pas changé.

On peut objecter, il est vrai, que tous les peuples de l'antiquité et plusieurs des temps modernes ont étroitement allié la religion à la politique et subordonné la première à la seconde. Dans l'antiquité cette alliance se fit peu à peu tellement étroite que les dieux nationaux s'effaçaient devant l'État devenu dieu lui-même. Servir l'État, c'était servir dieu. Mais, les Gètes ou Daces (2) arrivèrent à cette conception bien avant qu'Athènes ou Rome aient fondé par leur succès la nouvelle théologie. Chez eux, elle atteignit même, un degré de plus, car le grand prêtre de la religion nationale était divinisé et devenait l'associé du roi tout comme pour le mikadonat et le shogunat japonais.

Un besoin qui semble inné chez les Slaves et dont l'œuvre tolstoïenne est tout imprégnée, c'est le besoin de se fondre dans la foule, de subir ses impulsions et de marcher avec elle derrière un chef qui lui-même est l'incarnation plus ou moins exacte de l'âme populaire. Cette tendance des Slaves, véritable trait d'union entre l'individualisme occidental et la horde asiatique, dérive tout à la fois d'une vertu et d'un vice : vice et vertu qui sont d'ailleurs étroitement apparentés.

La vertu, c'est la docilité et nous voyons qu'elle ne manquait pas aux anciens Daces qui étaient « fort dociles » (3). Strabon, il est vrai, nous apprend que cette

(1) Strabon, Lib. VII, cap. III, 4.

(2) Rappelons que les termes de Daces et Gètes sont synonymes au point de vue ethnique.

(3) « Multo audientiores ». Strabon. Lib. VII, cap. III, 11.

Digitized by Google

vertu était le fruit de leur organisation politique et surtout religieuse. Nous ne nions pas cette double influence, mais, nous nous refusons à l'en rendre seule responsable; après tout, les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent et, si la religion les modifie quelquefois, plus souvent encore ils la façonnent à leur image.

Si donc les Daces subirent leur joug politico-religieux pendant des siècles, sans y rien changer, c'est qu'ils ayaient la docilité dans le sang.

Quant au vice, c'est la paresse, l'inertie, l'absence d'initiative créant le servilisme en bas et le despotisme en haut. Dans *Anna Karenina*, Tolstoï met en scène un jardinier qui, par hasard, connait l'histoire des Variagues — ces hardis pirates scandinaves qui fondèrent l'unité russe et la première dynastie autocratique, — et voici comment ce brave moujik l'interprète : « Les Russes s'adressèrent aux Variagues et leur dirent : « Soyez nos princes et nos maîtres. Nous sommes heu- « reux de vous promettre la plus parfaite obéissance. « Toutes les peines, toutes les humiliations, tous les « sacrifices, nous les prenons sur notre dos. Mais, par « contre, ce ne sera pas à nous de juger et de décider. »

Je ne garantis pas la justesse de cette interprétation du rôle des Variagues, mais dans ces quelques lignes tient tout le caractère politique des Russes.

Pareille inertie des masses se retrouve chez les Scythes. Pendant six siècles nous les voyons se tenir presqu'immobiles sur les rives du Bosphore Cimmérien ou du Danube : c'est à peine si l'invasion de Darius les tire un instant de leur léthargie. Et pourtant ils sont à deux pas de la Grèce et de l'Asie, les contrées les plus riches d'alors. Durant cette période nous voyons au contraire les Gaulois, les Macédoniens, les Germains,

Digitized by Google

soit par petites troupes, soit par grandes émigrations traverser d'outre en outre presque tout le monde connu. Avec le temps et l'allure d'un glacier en marche, les Scytho-Daces arrivent néanmoins au centre de l'Europe. Pendant près de deux siècles ils luttent alors, avec une obstination égale à leur torpeur contre les Césars et les Antonins. Mais, vaincus ils retournent à leur immobilité, à tel point que le monde les oublie et les croit détruits. Mais, voici venir les Goths, puis Attila, puis les Bulgares qui les rudoient, les bousculent, les écrasent, mais, les entraînent tout de même à l'assaut de Constantinople ou au saccage de Rome. Ne peut-on pas dire alors qu'il est bien russe ce peuple qui n'a marché que derrière des illuminés — tels que les devins des rois Daces — ou derrière des chefs étrangers, tels que les Goths, les Huns, les Bulgares ou les Variagues? Dans ces foules silencieuses et presqu'anonymes — car l'histoire omet souvent leur nom pour ne mentionner que leurs chefs — il y a certainement de la horde et c'est avec plus de vérité qu'ils ne pensaient que les slavophiles (1) ont pu s'écrier : « Nous ne sommes pas l'Europe, nous sommes l'Asie ! »

Mais, si nous passons de l'histoire politique des Slaves à celle de leur vie intérieure, les preuves de cette inertie abondent. Les littérateurs russes, par exemple, sont les premiers à confesser ce péché capital et leurs œuvres ne sont qu'un long réquisitoire contre la langueur de leurs compatriotes. Ce n'est pas le lieu d'en étudier les causes, mais, si cette observation pouvait consoler les écrivains du nord, nous leur ferions remarquer que le défaut dont ils se plaignent remonte loin, car Tacite, avec sa brièveté

(1) Parti littéraire et politique en Russie.

Digitized by Google

habituelle, la stigmatise déjà d'un mot : *torpor!* (1). Les romanciers russes n'ont pas cette concision, mais c'est la même pensée que nous retrouvons chez l'un d'eux (Tolstoï), quand il traite la paresse du moujik de « politique à la va comme je te pousse ! » (2).

C'est encore cette inertie, que visait l'empereur Marc-Aurèle, quand excédé de la turbulence et de la « puante » malpropreté des Juifs de Palestine *(fœtentium Judaeorum)*, il s'écriait : « O Marcomans ! ô Quades ! ô Sarmates ! j'en ai enfin rencontré de plus hébétés que vous ! » (3).

Si l'oisiveté est la mère de tous les vices, on comprend qu'elle ait aussi la malpropreté pour fille. Or, tout comme les moujiks de nos jours — et même quelques Russes de meilleure condition — les Scythes ne brillaient pas par un soin méticuleux de leur personne. Hérodote nous apprend qu'ils ne se lavaient pas (4), et Tacite, avec une concision brutale, parle tout crûment de leur « saleté », *sordes!* (5).

L'histoire d'Anacharsis et de Scylès, massacrés par leurs compatriotes ou sujets, prouve qu'avec toute leur torpeur et leur docilité les Scythes étaient parfois capables de violentes explosions. Ce trait n'avait pas d'ailleurs

(1) Tacite, *Germania*, 46.

(2) Littéralement : « A la Dieu pourvoiera ».

(3) « O Quadi ! ô Marcomani ! ô Sarmatæ ! tandem alios vobis inertiores inveni. » Amm. Marcellin. Lib. XXII, 5. Le contexte prouve qu'*iners* est employé non pas seulement dans la signification de « grossier », mais dans celle de torpide : en somme Ammien, veut exprimer cette idée qu'ils sont puants et grossiers, parce que mous et paresseux.

(4) « Nam aqua omnino non lavant corpus » Hérodote. Lib. IV, 75.

(5) « Sordes omnium ac torpor; procerum connubiis mixtis in Sarmatarum habitum fœdantur. » Tacite, *Germania*, 46.

Digitized by Google

échappé aux anciens, car Eustathe de Thessalonique (1), en discutant l'éthymologie de leur nom s'exprime ainsi : « Les Scythes tirent leur nom σκύτη, c'est-à-dire des peaux dont ils se couvrent ou bien de σκυζεσθαι, verbe qui signifie se mettre en colère, car ils sont fort irascibles. » Or, il n'y a certainement rien de plus slave que ces subites colères précédées ou suivies de calmes plats. Cette curieuse opposition de caractère se trouve également signalée, bien qu'en deux mots, par Ammien Marcellin, à propos d'un officier général de Valens, le maître de cavalerie Victor. L'empereur Valens se préparait à livrer bataille aux Goths, près d'Andrinople : les uns conseillaient d'engager aussitôt la lutte, mais Victor « prudent et temporisateur, bien que Sarmate de nation » (2), conseillait d'attendre. Mal en prit à Valens de ne pas suivre cette temporisation qui, de nos jours, fit toute la gloire de Koutouzov.

De même que le Slave contemporain, le Scythe était en temps ordinaire un être doux et ses chefs savaient apprécier la civilisation. Suivant la remarque d'Hérodote, il n'y eut qu'une seule nation barbare capable de produire un Anacharsis et ce fut le peuple Scythe, « qui faisait une exception au milieu de l'extrême sauvagerie des habitants du Pont » (3). Comme de nos jours en Russie, la foule était cependant rebelle aux importations

(1) Qui l'a sans doute appris dans le livre disparu de Strabon ou dans quelque autre géographe dont les œuvres ne nous sont pas parvenues.

(2) « Victor nomine magister equitum, Sarmata, sed cunctator et cautus. » Ammien Marcellin, XXX, 12.

(3) « Pontus-Euxinus... populos habet incultissimos, si Scythicam gentem excipias ...Nec virum novimus qui eruditionis nomine claruerit, nisi Scythicum populum, et in hoc Anacharsin. » Hérodote, Livre IV, 46.

Digitized by Google

étrangères : Anacharsis et le roi Scylès apprirent aux dépens de leur vie ce qu'il en coûtait de « grécaniser » un peu trop ostensiblement.

Quant à l'ivrognerie, nul n'ignore que c'est le mal russe, par excellence (1), car, suivant l'expression de Krouglov, c'est « le remède russe », le remède contre la « toska », cette sorte de spleen slave engendré par l'ennui, les privations ou le découragement. Dans sa chronique, le moine russe, Nestor, raconte que Vladimir, « Egal aux Apôtres » — comme l'intitule la lithurgie russe — et le convertisseur de son peuple, hésita un moment entre le Koran et le Credo. Mais, quand il eut appris que le Koran interdisait l'usage des boissons fermentées, les « vignes du Seigneur » l'emportèrent sur le paradis de Mahomet et il se décida pour le christianisme. Jamais son peuple, pensait-il, ne pourrait se plier au régime des mulsumans. Quoiqu'il en soit de cette anecdote, il est certain que les peuples originaires de la Scythie ont de tout temps manifesté un penchant extrêmement vif pour le vin. Ce fut dans un festin, où ils s'étaient complètement énivrés, que Cyaxare, roi des Mèdes, n'eut plus qu'à faire égorger les Scythes qui dominaient l'Asie-Mineure depuis plus de trente ans. Hérodote qui nous a transmis cette histoire nous apprend aussi qu'après avoir repoussé l'invasion de Darius, les

(1) Nous devrions même dire le mal slave. En Bohême, dont la population est aux deux tiers slave, les hôpitaux et les asiles contiennent 25.000 ivrognes, soit 4, 3 % de la population, alors qu'en Prusse, pour une population infiniment plus nombreuse, il n'y en a que 21.000. En Bohême l'alcoolisme constitue 12 % de toutes les maladies pouvant atteindre l'homme entre vingt et soixante ans ! (In B.-H. Stephan. Stierfte en Ziekten bij Joden en niet-Joden. *Nederlandsch Tijdschrift voor Geneeskunde*, 24 décembre 1904.)

Digitized by Google

Scythes, désireux de se venger des Perses, méditèrent une nouvelle invasion de l'Asie et voulurent dans ce but contracter une alliance avec Cléomènes, roi de Lacédémone. Toutefois, leurs négociations n'aboutirent qu'à donner à ce dernier une crise mortelle de *delirium tremens*. « On raconte donc, écrit Hérodote, que Cléomènes, s'étant mis à fréquenter les envoyés Scythes beaucoup trop intimement, apprit à leur école à boire du vin ; ce qui, d'après les Spartiates, fut cause de sa folie furieuse. C'est au souvenir de ce fait qu'on rapporte l'usage de dire aux serviteurs, quand on désire couper un peu moins son vin : « Versez donc à la scythe ! » (1). Nos pères qui ne songeaient guère plus aux Scythes qu'aux Russes disaient : saoûl comme un Polonais.

De son côté, Strabon rapporte que Boïrébiste profita de son devin Dekeneos pour modérer l'ivrognerie de son peuple : les Gètes avaient en effet une telle foi en ce prophète qu'ils arrachèrent leurs vignes (2).

Sous Théodose, Modarès triompha des barbares qui dévastaient l'Illyrie et la Thrace, parce qu'après une de leurs orgies il put les surprendre gisant tous ivres-morts « vino jacere obrutos » (3).

(1) Cleomenem igitur aiunt... familiarius quam parerat cum illis conversantem, merum bibere ab eis didicisse ; atque inde eum in furorem incidisse existimant Spartani. Et ab illo tempore, aiunt, si quis, meracius bibere cupit, dicere hunc famulo : « Scythico more infunde ». Herodote, *loc. cit.*, Livre VI, 84.

(2) « Quam autem fuerint dicto ejus audientes, judicio est, quod suadenti, ut vites exciderent viverentque sine vino, paruerunt. » Strabon, *loc. cit.*, lib. VII, cap. III, § 11.

(3) Zozyme. Livre III. Cette victoire est généralement donnée comme une victoire sur les Goths, mais, un peu plus haut, Zozyme avait eu le soin de spécifier que ces troupes, dites gothiques, étaient d'origine fort diverse. « Quum autem ingentes copiæ *transistrianorum Scytharum*, Gothorum, inquam, et Taïfalorum, et *aliarum gentium*... »

Digitized by Google

Les Gètes étant souvent appelés Thraces par les auteurs anciens (Hérodote, Diodore de Sicile, Dion Cassius, etc.), il est peut-être indiqué de rappeler qu'au témoignage de Pausanias (1) les Thraces n'allaient jamais au combat que complètement ivres : c'est, paraît-il, à leurs femmes qu'ils avaient emprunté cette louable habitude.

Mais, si dans les combats l'ivresse peut être utile — puisqu'il y a un dieu pour les ivrognes — avant les combats et surtout pour les négociations, elle cesse d'être avantageuse. C'est ce qu'apprirent à leurs dépens les Bastarnes, qui, s'ils n'étaient pas Scythes, guerroyaient en compagnie des Mœsiens qui l'étaient. Ces barbares avaient envahi la Mœsie sous le règne d'Auguste. Le général romain M. Crassus fut chargé de les repousser. A l'annonce de son approche, les Bastarnes lui envoyèrent des envoyés. « Crassus, nous raconte Dion Cassius, les traita avec bonté, mais les enivra de telle sorte qu'il leur fit dévoiler tous les projets de leur nation ; car tous les peuples Scythes ont pour le vin une passion sans borne et ils en sont vite rassasiés » (2). Il en coûta la défaite aux trop sociables Bastarnes.

Le célèbre philosophe Anacharsis n'était pas lui-même exempt de ce vice. Elien, qui nous confirme l'histoire de Cléomènes, tout en maudissant le « mal scythique », c'est-à-dire l'usage de boire le vin pur, nous dit à pro-

(1) Pausanias. Lib. IX, cap. XXX, 5. « Thracum vero feminas mortem ei (Orphæo) molitas esse aiunt, quod secum viros quacumque errans huc illuc traheret, virorum tamen metu non statim ausas facinus perpetrare; deinde autem mero largius hausto quod cogitaverent perfecisse. Ex eo institutum ut viri non nisi temulenti ad prœlia exirent. »

(2) Dion Cassius. Lib. LI, 23.

Digitized by Google

pos d'Anacharsis : « On raconte qu'Anacharsis buvait beaucoup chez Périandre, et qu'il rapporta cette habitude dans sa patrie. C'est en effet l'usage des Scythes de boire leur vin pur » (1). Nous pensons que, cette mauvaise habitude, il l'avait exportée de Scythie beaucoup plus qu'il ne l'y avait importée !

Un fragment de Nicolas de Damas nous apprend enfin que dans certaines occasions « les Sarmates ingurgitent pendant trois jours des mets en telle quantité qu'ils en sont gorgés » (2). Or, pour faire descendre toute cette mangeaille, il est probable qu'il fallait la copieusement arroser : si l'eau ne suffisait pas, ou que le vin de Thrace ou de Chersonèse manquait, on recourait à l'hydromel (3). Par contre, ils avaient un curieux procédé de se dégriser : celui de faire résonner les cordes des arcs, afin de rappeler leurs sens à la réalité par cette vibration guerrière (4).

Un autre caractère des Russes, qui est le propre des gens menant une vie habituellement triste, c'est d'être pris de passions subites pour le bruit, le mouvement et d'une manière générale pour toute excitation violente. C'est une des causes de leur alcoolisme et ce qui leur

(1)« Etiam Anacharsin aiunt plurimum bibisse apud Periandrum, hunc scilicet morem domo secum circumferentem. Scytharum enim proprium est merum bibere. » Ælianus. *De natura animalium*. Lib. II, 41.

(2) « Sammatæ per tres dies cibo ita ingurgitant ut repleantur. » Nicolaus Damascenus. Edit. F. Didot, *Historicorum fragmenta*, tome III, p. 460.

(3) « ...Quibusdam apiculae... potum condiunt. » Maxime de Tyr, *Dissert.* XXVII.

(4) « Scythæ quidem, quum ad ebriatatem usque bibunt, nervos arcuum pulsant animum voluptate jam quasi diffluentem revocantes ». Plutarque. *Demetrius*, 19.

Digitized by Google

donne le goût des courses échevelées en « troïkas », des vertigineuses descentes en traîneau, et des danses extravagantes. Dans ces agitations ou ces contorsions invraisemblables ils gagnent une sorte d'ivresse qui leur est presqu'aussi chère que celle de l'alcool. Les anciens Scythes avaient des goûts analogues. « Il est encore un caractère, dit Maxime de Tyr, qui est spécial à la race des Scythes. Ils ne boivent ordinairement que de l'eau, mais toutes les fois qu'ils éprouvent le besoin de se griser, ils font un grand feu, dans lequel ils brûlent des plantes odoriférantes, puis s'asseyant tout autour, comme si s'était un *crater* (1), ils se font les honneurs de son parfum, tout comme d'autres s'inviteraient à boire. Et quand ils se sont enfin grisés de ces senteurs, ils se mettent à sauter, à chanter et à trépigner » (2). Ne croirait-on pas assister à la « Cosaque », cette danse que Gogol appelle « la plus folle du monde entier? »

Personne n'ignore que la Russie est la terre classique des pots-de-vin et des pourboires, quels que soient les noms dont on les décore ou les formes qu'on leur donne. Le mal n'est pas absolument spécial aux Slaves, car c'est le mal oriental par excellence. Mais, nous devons reconnaître que les auteurs anciens ne sont pas tout à fait non plus muets sur ce chapitre. Durant la guerre

(1) Grand vase dans lequel on mélangeait le vin et l'eau pour le service d'un banquet.

(2) « Est et unum quoddam, nisi fallor, peculiare Scytharum genus, qui aquam quidem bibunt, quotiescumque tamen voluptatis causa inebriari volunt, pyram struunt maximam, in qua herbas urunt odoriferas; hanc pyram in orbem circumsident tanquam craterem, eoque odore non secus quam alii vini cyathis se invitant, donec probe ebrii exsilire, canere, tripudiare incipiunt. » Maxime de Tyr. *Dissert.* XXVII.

Digitized by Google

du Péloponèse existait un certain roi de Thrace, nommé Sitalcès, et dont les possessions s'étendaient jusqu'au Danube et comprenaient une partie des tribus scythiques occupant la rive méridionale du fleuve. Or, voici ce que nous apprend Thucydide sur les mœurs de la partie septentrionale de ce royaume, celle par conséquent où se concentraient les Scythes. « Le tribut provenant de la zône barbare et des cités grecques... valait, au temps de Scuthé, successeur de Sitalcès, près de quarante talents : il était pour le moins doublé par des présents en or et en argent. On avait aussi l'habitude d'offrir des présents non seulement au roi, mais à tous les personnages considérables qui participaient au pouvoir. A l'inverse des usages persans, il était passé dans les mœurs qu'il valait mieux recevoir que donner, usage qui se retrouve encore chez quelques autres Thraces, en sorte qu'il y avait plus de honte à refuser ce que l'on vous demandait qu'à ne pas obtenir ce que l'on sollicitait. En raison de la force qu'avait acquise cet usage, on en faisait une application courante et personne ne pouvait conclure une affaire sans pots-de-vin (1) ».

J'en arrive maintenant au reproche d'hypocrisie qu'on fait souvent aux Moscovites. On connaît, sans doute, l'exclamation de Bismarck : « Les Russes sont les plus grands fourbes de la terre ». Etait-ce parce qu'il n'avait jamais pu les tromper? Nous ne saurions le dire. Mais, il est très possible que le chancelier de fer les jugeait à la façon dont les historiens grecs ou romains jugeaient les Scythes. Habitués à considérer le barbare comme

(1) « Nihil enim a quoquam negotii transigi poterat sine muneribus. » Thucydide. *Historiae*. Lib. II, 97.

Digitized by Google

un être malfaisant qu'il fallait détruire à tout prix, les anciens légitimaient leurs haines en le chargeant de tous les vices.

Il ne faut donc accepter que sous bénéfice d'inventaire les affirmations du genre de celles de l'historien Ménandre : « Au reste, toutes les populations scythiques sont changeantes et perfides » (1). Il semble cependant que dans l'antiquité les Scythes avaient commis quelque grosse infraction au droit des gens, car les Acarnassiens se plaignant un jour des Etoliens leur lancèrent le reproche « de mépriser la religion des traités et d'avoir renouvelé les forfaits des Scythes et des Gaulois » (2). Si les Scythes en question étaient ceux de la Thrace septentrionale on s'explique alors le dicton ancien : « Thraces fœdera nesciunt » (3).

Il est pourtant facile de comprendre ce qui a pu donner naissance à la réputation d'hypocrisie des Slaves. Le Russe est en effet un être essentiellement caressant, aussi bien dans sa langue que dans ses manières : les tendres diminutifs abondent sur ses lèvres toujours prêtes à vous embrasser. A cet égard, il ressemble encore à ses ancêtres supposés : en voici pour preuve une scène bien piquante qui se passa tout au fond du désert des Gètes. Lysimaque, un des héritiers d'Alexandre-le-Grand, avait reçu la Thrace ou partage. Désireux d'augmenter sa puissance ou ses richesses, il entreprit une expédition

(1) « Omne enim Scythicum genus pertidum et mutabile. » Menander Protector. Edit. F. Didot, tome IV, § 18, p. 225.

(2) « Nonne hi..., spreta fœderis religione, conventum Bœotorum violarunt et Scytharum et Galatarum fascinora inibi patrarunt. » Polybe, lib. IX, 34.

(3) Pseudo Plutarque. Ed. F. Didot, LVI. Le proverbe est encore rapporté par Ménandre le protecteur.

Digitized by Google

contre les Scythes : malheureusement pour lui, son armée vint se fondre, au-delà du Danube, dans des steppes arides. En fin de comptes, il fut fait prisonnier. Mais, le roi des Gètes, loin de se venger sur le vaincu, le traita royalement et lui fit rendre serviteurs, vaisselle et bagages ; il ne l'abordait qu'en l'embrassant, l'appelait tout le temps son « père » (1) et, à force de caresses, obtint de Lysimaque tout ce qu'il voulut. Il fut d'ailleurs modeste et se fit simplement restituer ce qu'on lui avait pris.

En lisant dans Diodore de Sicile et Strabon le menu détail des calineries de ce roi scythe à l'égard de Lysimaque, le possesseur de Byzance, on ne peut s'empêcher de songer en même temps à l'exquise urbanité de l'aristocratie russe et à la merveilleuse souplesse de la diplomatie moscovite. A ce point de vue un curieux récit est encore celui dans lequel Hérodote nous raconte les négociations des Scythes avec les Grecs Ioniens qui gardaient sur le Danube le pont lancé par les Perses : si les Scythes ne réussirent pas à couper la retraite de Darius, en persuadant aux Grecs de se retirer, ce ne fut pas faute d'insinuants discours ; mais, ici, ils avaient trouvé leurs maîtres, car les citoyens de l'Ionie n'étaient pas gens à oublier leur intérêt.

Toutefois, les Scythes ne mettaient pas seulement les caresses au service de la politique ; leurs froides régions étaient aussi la terre classique des brûlantes amitiés : d'après Lucien, ils honoraient d'un culte particulier

(1) « Dromichetes, Thracum (Scytharum) rex, Lysimachum omni humanitatis genere excepit, amplexusque ac deosculatus et patrem eum appellans... » Diodore de Sicile. Lib. XXI, 11 et 12. Voir aussi Strabon. Lib. VII, cap. VIII, 14.

Digitized by Google

Oreste et Pylade qu'ils avaient nationalisés sous le nom des « Κοράκοι », ce qui dans leur langue, paraît-il, signifiait « les génies protecteurs de l'amitié » (1).

Pour finir, disons qu'Hérodote, Ammien Marcellin, Strabon et bien d'autres rendent hommage à la culture relative, à la bravoure, au mépris de la mort, à la chasteté (2) des Scythes. Si nous passons plus rapidement sur ces qualités, c'est qu'elles étaient alors l'apanage de presque tous les peuples du Nord et qu'il est difficile d'en faire un signe particulier de la nationalité scythique.

Telles sont les ressemblances que l'on trouve entre les anciens et les présents occupants des pays slaves. Elles sont nombreuses et frappantes. Au premier abord on peut en être surpris, mais à la réflexion il n'y a guère lieu de l'être : en somme, comme nous le démontrerons peut-être un jour, le fond de la population est le même depuis deux mille six-cents ans au moins : dès lors, pourquoi ne retrouverait-on pas les mêmes traits généraux? N'en est-il pas de même pour nous et nos ancêtres les Gaulois?

(1) Lucien. *Toxaris ou de l'Amitié*, § 7. Sans vouloir trop insister sur ce rapprochement, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'en russe *khorochy* veut dire très-bon, excellent. (On prononce presque *kharachy.*)

(2) Les Gètes, les plus méridionaux des Scythes, faisaient pourtant exception. Strabon. Lib. VII, cap. III, 4.

Digitized by Google

OVIDE EN EXIL

La frontière scythique de l'Empire au temps d'Ovide

Communication de M. le Dr DE BOVIS, Membre titulaire.

Une province qui a de tout temps joué un rôle considérable dans l'histoire des Scythes ou des Slaves, et où vint presque toujours expirer leurs efforts pour la conquête de Byzance, fut celle que les Romains appelaient la Mésie et qui, de nos jours, a formé presqu'à elle seule, les deux petits états slaves de Serbie et de Bulgarie.

A l'avènement d'Auguste, sa moitié occidentale était aux mains des Daces, peuple scythique qui en avait chassé depuis peu les Triballes et les Gaulois Scordiskes (1). Mais, tombés dans une polyarchie anarchique, les Daces eurent bientôt à compter, dans cette région, avec d'autres Gaulois — les Bastarnes (2). Traversant le Danube, au-delà duquel ils occupaient déjà la Roumanie moderne, ces Bastarnes venaient audacieusement piller les rives méridionales du fleuve et ne se gênaient pas pour venir courir jusque sur les frontières de la Macédoine (3).

Afin de défendre les acquisitions orientales de la République, Auguste se vit donc obligé à la conquête de la Mésie occidentale et c'est à cette besogne que fut

(1) Strabon. Lib. VII, cap. V, 2, et Lib. VII, cap. III, 11.

(2) Dans un travail ultérieur, nous démontrerons la nationalité gauloise de ce peuple.

(3) Dion Cassius. Lib. LI, 23.

Digitized by Google

employé Crassus, un de ses meilleurs généraux (30-29 avant Jésus-Christ).

Quant à la Mésie orientale, qu'on appelait aussi Petite Scythie ou Gétique (1), elle était habitée par un peuple scythique, communément désigné par les Grecs sous le nom de Gètes, mais, au fond, identique à celui des Daces, puisqu'il parlait la même langue (2). Par contre, sur la rive même du Pont-Euxin, s'étageait toute une série de petites villes — Appollonia, Messembria, Odessus, Tomi, Istros — fondées et habitées par des marchands grecs.

Au temps de la guerre du Péloponèse, ces colonies étaient sous la dépendance des rois thraces, lesquels, vu la pauvreté du pays, en tiraient un assez joli denier — quarante talents (223,000 francs). L'influence de ces rois s'étendait également à l'hinterland des colonies et aux Gètes qui l'habitaient (3).

De cette époque au 1er siècle avant Jésus-Christ, ce fut un coin de barbarie à peu près dépourvu d'histoire, — ce qui ne veut pas dire qu'on y vivait heureux ! En effet, les populations transdanubiennes dont le nombre augmentait sans cesse, Gallo-Bastarnes et surtout Scythes — qu'on traitait presqu'indifféremment de Gètes, de Daces ou de Sarmates, — franchissaient à tout instant le Danube et venaient envahir la Petite Scythie — ou la Mésie occidentale (4). Il en résultait un mélange de races et de peuples extrêmement confus.

(1) Scymnus de Chio. *Geogr. græci minores*. Edit. F. Didot, II, p. 225. — Arrien. *Periplus. Ibid.*, p. 226.

(2) Strabon. Lib. VII, cap. III, 12 et 13. — Pline l'Ancien. *Hist. nat.* Lib. IV, 25.

(3) Thucydide. *Hist.* Lib. II, 97.

(4) Strabon. Lib. VII, cap. III, 13.

Digitized by Google

La première apparition des Romains n'avait guère modifié la barbarie chaotique de cette région : elle l'avait même plutôt aggravée.

En l'an 71 avant Jésus-Christ, les colonies grecques du littoral de la Mer Noire avaient en effet reçu la visite des légions romaines. Marcus Licinius Lucullus — le frère du vainqueur de Mithridate — était à leur tête. Mais, le résultat le plus sensible de sa visite fut le pillage systématique des Hellènes et même la destruction complète de la ville d'Appollonie (1). Son départ laissait donc absolument désorganisés les quelques éléments de civilisation que contenaient ces parages.

Depuis lors, il semble cependant que tout ce pays, ou du moins son hinterland, soit revenu ou resté sous la tutelle des rois de Thrace, car c'était à eux qu'incombait, durant les premières années de l'empire romain, la défense de la moitié occidentale de la Mésie et de la partie correspondante du Danube (2). Rome s'était plus spécialement réservé celle de la Mésie occidentale, où les Daces lui donnaient quelque inquiétude : les deux légions de la province cantonnaient, en effet, à Viminatium (Kostolatz) ou Singidunum (Belgrade). Mais, le cas échéant, et comme nous le verrons, les soldats romains venaient prêter main forte aux auxiliaires thraces de la Mésie orientale.

Quant aux cinq ports grecs dont nous parlions tantôt, ils avaient conservé une autonomie presque complète sous la suzeraineté nominale des rois de Thrace (3).

(1) Appien. *De reb. Illyr.*, 30. — Eutrope. Lib. VI, 10.

(2) Tacite. *Annales*. Lib. II, 64, 65; Lib. IV, 5. — Ovide. *Epist.* Lib. II, ep. IX.

(3) C'est ce qui semble ressortir de l'épître d'Ovide à Cotys, roi de Thrace.

Digitized by Google

Chacun d'eux avait une municipalité formée d'un archante et de Βουλευταί (sénateurs). A certaines dates, les représentants de cette Pentapole se réunissaient en congrès (τὸ Κοινὸν τῆς Πενταπόλεως), sous la présidence d'un « Pontarque » (Ποντάρχης) (1). Comme il existait une autre Pentapole dans le Pont de Bithynie, celle de Scythie prit plus tard, par une sorte de calembourg, le nom de Pentapole du Pont « εὐώνυμος » (2).

Un heureux hasard pour nous, une mauvaise chance pour leur auteur, nous ont valu sur cette région et la vie qu'on y menait alors, neuf livres d'élégies et d'épîtres. La gloire du poète n'en a que médiocrement profité, mais l'histoire y a gagné de curieux documents.

En l'an 8 (après Jésus-Christ), sur l'ordre d'Auguste, le chantre des amours légers, le conteur exquis des mythes olympiens, Ovide, fut exilé à Tomi, qui était la métropole de cette Pentapole du Pont-Evonyme.

Quelle faute avait-il commis? Nous l'ignorons, mais, à s'en rapporter à l'attachante et judicieuse étude de M. Gaston Boissier (3), il avait dû se trouver mêlé à quelque retentissante débauche, imaginée par la seconde Julie, la petite-fille d'Auguste et la digne fille de sa mère, la première Julie. Devenu rigide sur ses vieux jours, le César fut tellement irrité de cet esclandre que tous les complices en furent déportés. Ovide ne pouvait

(1) M. Perrot. Mémoire sur quelques inscriptions inédites des côtes de la Mer Noire. *Rec. archeol.*, XXVIII (1874), p. 16. — J. Marquardt. *Organisation de l'empire romain.* Trad. Louis Lucas et Weiss, tome II, p. 185. Paris, 1892.

(2) Εὐώνυμος veut dire à la fois « de bon augure », ce qui est une insinuation du même goût qu'Εὔξενος, et « gauche » : la partie du Pont occupée par Tomi et les colonies avoisinantes, se trouvait, en effet, à la gauche des Grecs.

(3) G. Boissier. L'exil d'Ovide. *Revue des Deux-Mondes*, juin 1867.

Digitized by Google

être oublié : la légèreté de ses vers et l'ultra-ténuité de sa morale le désignaient tout naturellement pour devenir le bouc-émissaire des vices de ses contemporains. Auguste lui réserva donc la plus dure et la plus sauvage des terres d'exil, la Petite Scythie.

Placée à l'extrémité orientale de la Mésie, la Petite Scythie n'était rien autre que la Dobroudgea moderne, fameuse par son insalubrité. Ce pays forme un vaste plateau, haut seulement de soixante à quatre-vingts mètres au-dessus du niveau de la mer, et qu'entrecoupent de loin en loin des vallées profondes, aux bas-fonds souvent marécageux. Le sol, très perméable, est complètement dépourvu d'arbres : à peine aperçoit-on quelques arbustes se détachant sur la verdure monotone de l'herbe des steppes. Des sources très rares et des puits creusés à de grandes profondeurs, fournissent l'eau nécessaire aux troupeaux qu'on y élève : eau d'ailleurs saumâtre, notamment au voisinage de la côte.

Celle-ci, dépourvue de baies ou de criques, comme la plupart des côtes alluvionnaires, s'étend presqu'en droite ligne, du sud au nord, du cap Kali-Akra aux bouches du Danube. Vers son milieu, un petit promontoir, haut de vingt à trente mètres, long à peine d'un kilomètre, large de guère plus, s'avance brusquement dans les flots. C'est sur cette langue de terre, aux falaises incessamment rongées par la vague, que s'élevait jadis la petite ville de Tomi, aujourd'hui Kustendjé (en turc) ou Kostandza (en roumain) (1), du nom de Constantia qu'elle prit au IVe siècle. Telle était la ville choisie par Auguste pour y déporter Ovide.

(1) J. Michel. Les travaux de défense des Romains dans la Dobroudcha. *Bull. et mém. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1862, XXV, p. 215.

Digitized by Google

Tomi était une ancienne colonie des Milésiens (1). Comme l'auteur des *Métamorphoses* ne pouvait manquer de le rappeler, elle devait son nom à un exploit de Médée : c'est là que la terrible mégère avait coupé son frère en morceaux et le souvenir de ce dépeçage s'était perpétué dans l'appellation des lieux (τόμιος, coupé ; τόμια, entrailles des victimes sacrifiées).

Bien que Tomi fut une métropole, il ne semble pas qu'elle eût, à cette époque, une bien grande importance. Son port, à peine abrité du côté du nord par le promontoire sur lequel elle était bâtie, se trouvait ouvert à tous les vents du sud. Dans un mouillage aussi peu sûr, les vaisseaux ne devaient pas affluer ; aussi, n'en venait-il guère que du voisinage (2).

Quant à la ville, entourée par la mer presque de tous côtés, et fermée du côté de la terre par une muraille, située à la base même du promontoire qu'elle occupait, elle avait une étendue des plus restreintes.

Plus tard, tant au point de vue social que militaire, la ville et le pays se trouvèrent dans des conditions bien supérieures. A partir de Vespasien, qui réorganisa les défenses du Danube (3), deux légions campèrent dans son voisinage — à Troesmis (Iglitza) et Novae (Sistov) (4) — et deux mille auxiliaires garantirent la paix dans la Thrace (5) ; du temps de Trajan ou d'Adrien, les Romains

(1) Scymnus de Chio. *Geogr. gr. minores*. Edit. F. Didot, t. II, p. 226. — Ovide. *Trist.* Lib. III, cap. IX, 3. — Strabon. Lib. VII, cap. VI, 1.

(2) Ovide. *Trist.* Lib. III, cap. XII, 35.

(3) Fl. Josèphe. *De bello Jud.* Lib. VII, cap. V, 3.

(4) St. Gsell. *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*. Paris, 1894, p. 205.

(5) Fl. Josèphe, *De bello Jud.* Lib. II, cap. XVI, 4.

Digitized by Google

embellirent la ville, y amenèrent de l'eau de source, agrandirent l'enceinte et la relièrent à un système de retranchements qu'ils avaient élevé en travers de la Dobroudja, de Rassova et Tchernavoda sur le Danube, à Tomi, sur la Mer Noire (1). Mais, au temps d'Ovide, rien de tout cela n'existait : la ville, étroitement enserrée entre la mer et ses murailles, n'avait, pour s'abreuver, que l'eau saumâtre des puits ; par la province, mal soumise, galopaient les barbares, et ce n'étaient pas les lointaines légions de Viminacium (Kostolatz) (2), le roi Cotys, un bon jeune homme qui faisait des vers (3), ou la flotte stationnée à Messembria (Misivri) et Odessus (Varna) qui pouvaient en purger le pays.

C'est donc à Tomi, en face du Πόντος ἄξενος (4), — deux noms qui promettaient — que fut relégué Ovide. On était là à moins de cinq cents stades (92 kilomètres 1/2) du Danube, c'est-à-dire de la frontière, tout au bout de l'empire, tout au près de la plus horrible barbarie. Sans être un couard, un Romain qui n'avait jamais passé le Rubicon pouvait s'y croire aux extrémités de la terre (5).

Ovide arriva par mer à Tomi : c'était la voie la plus sûre ou plutôt la moins périlleuse, car, grâce aux incursions des Gètes, la terre était encore moins hospitalière

(1) Schuchhardt. Archæolog.-epigraph. Mitteil. aus Œsterreich. Ungarn. 1885, IX. fasc. 1. — J. Michel. *Loc. cit.* — Tocilescu. *Fouilles et recherches archéologiques en Roumanie*. Bucarest, 1900, p. 74.

(2) Tacite. *Annales*. Lib. IV, 5.

(3) Tacite. *Annales*. Lib. II, 64.

(4) « Euxinus falso nomine dictus ». *Trist*. Lib. III, cap. 28.

(5) « Heu quam vicina est ultima terra mihi! » *Trist*. Lib. III, cap. XIV, 52.

Digitized by Google

que les flots. Devant lui s'allongeait une plage basse, sans reliefs ni contours, où venaient expirer des flots pesants, aux tons grisâtres : il y avait loin de cette « mare » (1) à l'onde miroitante et azurée de la côte de Baïes !

Mais, si les « marines » de Tomi manquaient de charme, le paysage terrestre en était lugubre (2). Tout autour de la ville s'étendaient des plaines incultes, sans arbres, sans verdure, sans ruisseaux (3). De quelque côté qu'on dirigeât les yeux, c'était toujours la steppe immobile, lointaine, infinie comme un Océan (4) et dont le morne horizon se fondait dans les grisailles d'un ciel embrumé (5).

Quand l'hiver apparaissait et avec lui les terribles vents de septentrion, c'était pis encore. Les fleuves de la mer se glaçaient, le vin gelait dans les tonneaux, la neige — qu'Ovide connaissait à peine — recouvrait la terre pendant de longs mois (6), des glaçons vous hérissaient la barbe et, notre pauvre italien, inconfortablement logé (7), s'épuisait dans une pénible lutte contre le froid (8).

(1) « Quin etiam, stagno similis pigra eque paludi,
Cæruleus vix est diluiturque color. »
Epist. Lib. IV, ep. X, 61.

(2) « Esse nihil tota tristius orbe potest. » *Trist.* Lib. V, cap. VII, 44.

(3) *Trist.* Lib. V, cap. IV, 10.

(4) « ... et in terra est altera forma maris. » *Epist.* Lib. III, ep. I, 20.

(5) Ammien Marcellin. Lib. XXII, 8.

(6) *Trist.* Lib. III, cap. X, 14.

(7) *Trist.* Lib. III, cap. III, 9.

(8) « Hic me pugnantem cum frigore
..... fatigat hiemps. »
Epist. Lib. I, ep. II, 27.

Digitized by Google

La ville de Tomi n'était guère faite pour lui rendre moins sensibles les rigueurs du climat. Les habitants étaient bien d'origine grecque, mais, constamment mêlés depuis de longs siècles aux populations du voisinage, tout leur être se ressentait de cette sauvage promiscuité. Entre les braies sarmates qui recouvraient leurs jambes et les fourrures qui, durant l'hiver, ne laissaient plus apercevoir que leur visage (1), leur costume n'avait plus rien d'hellénique (2). Un petit nombre seulement parlait grec, mais, avec un accent rauque et barbare (3). En somme, la langue qu'on entendait le plus souvent à Tomi, c'était le dialecte scythique des Gètes (4) : qu'aurait dit Ovide s'il avait pu prévoir que ce jargon serait un jour la langue maternelle d'un empereur romain (5) ! La ville était, en effet, pleine de cette « canaille scythique » qui avait gardé toute la rudesse de ses mœurs originelles (6) : les cheveux et la barbe longs, couverts de leurs peaux et de leurs braies, ces hôtes hirsutes allaient et venaient par les rues, sur leurs chevaux, sans abandonner ni leurs arcs, ni leurs flèches, ni le couteau qui pendait à leur ceinture et dont ils étaient toujours prêts à jouer. Partout se rencontraient leurs visages farouches où s'entendaient les rudes

(1) *Trist.* Lib. III, cap. X, 20.

(2) *Ibid.* Lib. V, cap. X, 33.

(3) *Ibid.* Lib. V, cap. VII, 51 et cap. II, 68.

(4) *Ibid.* Lib. III, cap. XIV, 48. « Threicio Scythicoque fere circumsonor ore. »

(5) L'empereur Maximin. Sa langue « paternelle » était le Goth, d'après J. Capitolin. (*Maximini duo*, 1, 2, 4, 9.) Mais cet auteur a sans doute voulu dire le Gète : les Goths n'avaient pas encore paru dans l'empire.

(6) « Vulgus ad est Scythicum bracataque turba Getarum. » *Trist.* Lib. IV, cap. VI, 67.

Digitized by Google

éclats de leurs voix (1). Quant aux femmes, notre poète assagi par le courroux d'Auguste — et presque sexagénaire — n'a garde de nous compter ses déceptions. Mais, elles se lisent dans les trois uniques vers qu'il leur consacre et où nous voyons les malheureuses en train de dépiquer le blé ou portant sur leur tête de grands vases pleins d'eau. Il y avait loin de ces bêtes de somme aux folâtres visions des portiques romains ou du Forum (2) !

Cette ville, infestée de barbarie, se trouvait, comme nous l'avons vu, à deux pas de la frontière, et dans une province à peine soumise. Au-delà du fleuve, se tenaient les Bastarnes, les Gètes et les Sarmates (3). La population environnante était elle-même de race gétique (4). Il fallait enfin compter avec les Besses, les Coralles (5), et tous ces montagnards de l'Hæmus qui donnaient tant de mal aux Romains et passaient, avec raison, pour les plus grands voleurs de la terre (6).

Toutefois, en ce qui concerne ces derniers, il se peut que Tomi ne les ait vus que dans l'imagination affolée du poète : ils étaient, en effet, bien loin, et le revers méridionnal de l'Hæmus devait les attirer autrement plus que les steppes désolées de la petite Scythie. Parmi tous ces incommodes voisins, c'étaient donc les barbares de race scythique — Gètes, Sarmates et Jazyges — qui menaçaient le plus souvent Tomi et c'est effectivement

(1) *Trist.* Lib. V, cap. VII.
(2) *Epist.* Lib. III, ep. VIII, 11.
(3) *Trist.* Lib. II, 197.
(4) Scymnus de Chio, Arrien. *Loc. cit.*
(5) *Trist.* Lib. III, cap. X, 5. — *Epist.* Lib. IV, ep II, 37.
(6) Strabon. Lib. VII, cap. VI, 12.

Digitized by Google

leur nom qui revient le plus habituellement sous la plume d'Ovide.

Tant que l'été durait, on n'avait pas trop à souffrir de ce dangereux voisinage, mais, dès que l'hiver arrivait, les « terribles » Jazyges (1) attelaient leurs bœufs aux chariots qui servaient de maison roulante à leurs propriétaires, et le long convoi s'avançait en grinçant vers les rives du Danube (2). Là, dès que les glaces leur offraient un pont naturel, les Jazyges franchissaient le fleuve et envahissaient la Mésie (3). Le lieu habituel de leur passage devait être le delta danubien, à en juger par la direction des *vallums* de la Dobroudgea : c'est là, d'ailleurs, que les branches multiples du fleuve, grâce à leur moindre largeur, assurait le passage le plus aisé.

Armés de longues lances, du fameux arc scythique (4) au tendon de cheval et de leurs flèches barbelées (5), ces guerriers « sâles » (6), couverts de peaux et de braies (7), indifférents à la faim et à la soif (8), escortent leur charroi. Le Danube franchi, ils s'élancent sur leurs rapides coursiers et viennent montrer partout

(1) « Acres Jazygi ». *Epist.* Lib. I, ep. II, 79.

(2) « Stridula Sauromatas plaustra bubulcus agit. » *Trist.* Lib. III, cap. XII, 30.

(3) *Trist.* Lib. III, cap. X, 34, 54; *Epist.* Lib. IV, ep. VII. 9. *Ibid.* ep. II, 82.

(4) L'arc scythique avait ceci de particulier, c'est qu'au lieu de ne figurer qu'une seule courbe, il était formé de deux courbes unies par une pièce centrale rectiligne formant la poignée (Amm. Marcellin. Lib. XXII, 8).

(5) *Trist.* Lib. III, cap. X, 55 et seq.; *Epist.* Lib. IV, ep. VII. — *Ibid.*, I, ep. II, 21.

(6) « Squalidus Getes ». *Epist.* Lib. I, ep. II, 108.

(7) *Trist.* Lib. IV, cap. VI, 47.

(8) *Epist.* Lib. I, ep. II, 87.

Digitized by Google

leurs têtes « mal peignées » et leurs longs cheveux jaunes (1).

Mais, le bruit de leur approche se répand : les campagnards désertent leurs champs, courent se réfugier à la ville et abandonnent, sans défense, bestiaux, charrettes ou mobilier, qui deviennent la proie des barbares. Ceux qui n'ont pu s'échapper à temps, sont massacrés ou emmenés en captivité, les mains liées derrière le dos. Puis, quand tout a été détruit ou pillé, c'est le tour des incendies dont les flammes éclairent au loin la campagne (2).

« Tels que des loups », les cavaliers Sarmates viennent rôder autour des villes, et souvent, ils apparaissent au moment où on les attend le moins (3). C'est ainsi qu'une année (un peu avant l'an 16 après Jésus-Christ), ils surprennent la forteresse de Trœsmis, placée cependant sur un rocher escarpé des bords du Danube, et un officier romain, L. Pomponius Flaccus, doit s'avancer pour la leur reprendre (4). Vers la même époque, Ægyssos, une autre forteresse du delta danubien, tombe de la même façon aux mains des Gètes : les Romains, conduits cette fois par Vitellius et Vestalis, n'en peuvent redevenir maîtres qu'après un violent combat (5).

(1) *Epist.* Lib. IV, ep. II, 37. A dire vrai, Ovide attribue cette nuance aux Coralles, mais, comme nous le disions tantôt, il est peu probable que ces montagnards de l'Hémus vinssent du côté de Tomi.

(2) *Trist.* Lib. III, cap. X, 51 et seq.

(3) « More lupi clausas circumvenientis oves. » *Epist.* Lib. I, ep. II, 20.

(4) *Epist.* Lib. IV, ep. IX. Au sujet de Trœsmis, cfr. L. Renier. Inscriptions de Trœsmis dans la Mésie inférieure. *Rev. Archéol.*, novembre 1864, tome X (nlle série), p. 390.

(5) *Epist.* Lib. IV, ep. VII ; Ovide l'appelle *Ægyptos :* aujourd'hui Toultcha.

Digitized by Google

Tomi, va sans dire, n'est pas à l'abri des incursions : sur ses murs, veillent constamment des sentinelles et, dès qu'elles aperçoivent les barbares ou entendent siffler leurs flèches, elles font retentir le signal d'alarme. On ferme les portes et la garde urbaine court aux armes. Tous les habitants en font partie : Ovide lui-même a dû s'enrôler. Toutefois, cet appareil guerrier ne le tranquillise pas. Les barbares, il est vrai, sont inhabiles en l'art des sièges, mais, songez que la population de la ville est elle-même en majorité barbare ! Il y avait de quoi troubler notre valeureux poète !

Pendant ce temps, les cavaliers ennemis galopent autour des murs, se jettent sur tout citadin attardé, le tuent ou le traînent en captivité. Impuissants à forcer les murailles, ils décochent leurs traits au-dessus d'elles et les flèches viennent, en sifflant, se ficher sur les toits des maisons ou tomber en pleine rue (1).

Oh ! ces flèches au fer denté, aux plumes peintes, au dard empoisonné par un affreux mélange de sang humain et de venin de reptiles ! Elles sont le cauchemar d'Ovide aussi bien le jour que la nuit (2).

L'alerte passée, son principal souci est d'aller cueillir dans les rues ces maudites flèches. Elles serviront à orner les panoplies de ses amis, à leur démontrer que « cette terre ne produit pas d'autres fruits », et que lui, le délicat poète, le favori des Muses, l'enfant gâté des Romains, n'est plus qu'une cible vivante à l'usage des barbares (3). Passe pour un légionnaire ignare, mais, un intellectuel de sa trempe, quel absurde destin !

(1) *Trist.* Lib. IV, cap. I, 67 et seq. *Ibid.*, V, cap. X. *Epist.* Lib. I, ep. II, 15 et seq.
(2) *Epist.* Lib. I, ep. II, 45.
(3) *Epist.* Lib. III, ep. VIII, 19.

Digitized by Google

Il fallait, en effet, que son propre génie lui inspirât une fameuse admiration, pour qu'Ovide mît pareille candeur à dévoiler sa poltronnerie. « Terreor », j'ai peur (1), déclare-t-il sans périphrases et presque à tout instant. Ni son enrôlement dans la « garde nationale » de Tomi, ni le casque qui abrite ses « cheveux blancs », ni le bouclier dans lequel il a passé son bras gauche, ni l'épée qui pend à son côté, n'ont pu faire un guerrier de ce Romain de boudoir. Mais, à l'entendre, ce n'est pas de sa faute, puisque, dès sa jeunesse, il s'est esquivé du service militaire (2). S'imaginait-il, par hasard, que la peur se corrigeât?

De temps à autre, cependant, on faisait la paix avec les barbares trans-danubiens, mais, elle ne durait jamais longtemps et surtout elle n'était jamais sûre (3). Il fallait donc subir de perpétuelles invasions jusqu'au jour où quelque sévère correction infligée par le propréteur ou ses légats, venait calmer les plus entreprenants. Mais, c'était le travail de Sisyphe : dans l'impossibilité de poursuivre l'ennemi au milieu de steppes sans eaux (4), une campagne n'était pas plus tôt finie que la guerre recommençait à nouveau.

Aussi, notre infortuné poète n'est pas loin de traiter de leurre et de trompe-l'œil cette paix romaine tant vantée. « Ah ! s'écrie-t-il un jour, si César savait dans quelles conditions nous vivons ici !... Les gens de ce

(1) *Trist.* Lib. III, cap. II, 11.

(2) *Trist.* Lib. IV, cap. I, 71.

(3) « Pax tamen interdum est, pacis fiducia nunquam. » *Trist.* Lib. V, cap. II, 70.

(4) « Quodque sequens nullas hostis habebit aquas. » *Epist.* Lib. I, ep. II, 88.

Digitized by Google

pays n'ont nul souci de Rome et se moquent de ses légions ! » (1).

Toutefois, avec le temps, l'habitude du danger lui communique une certaine indifférence. Il cesse d'envier ceux de ses compagnons qui, exilés par le même motif, ont été déportés dans des régions plus paisibles (2). Parfois même, il en arrive à la résignation complète, en songeant qu'après tout « les diverses manières de vivre ne sont que des façons de mourir » (3). Mais, pareils accès de stoïcisme sont exceptionnels, et la crainte des barbares le poursuit jusque dans ses méditations sur l'au-delà : « Fassent les dieux que les ombres des Sarmates ne viennent pas épouvanter mes mânes ! » (4).

Il faut avouer que pour cet amateur de parties fines et de cénacles quintessenciés la punition infligée par Auguste était terrible. Autant valait subir la peine des vestales infidèles. Quelles distractions espérer dans cette bourgade perdue? Lire, il ne pouvait guère en être question : les livres étaient rares à Tomi (5). Causer, encore moins : sur les bords du Pont, le barbare, comme il en convient lui-même avec humour, c'était ce poète exilé, qui, ignorant la langue du pays, perdait son latin ou s'escrimait à gesticuler devant ces « imbéciles de Gètes » qui lui riaient au nez, sans le comprendre (6).

(1) « Maxima pars hominum nec te, pulcherima, curat,
Roma, nec Ausonii militis arma timet. »
Epist. Lib. I, ep. II, 83.
(2) *Epist.* Lib. I, ep. VIII, 8.
(3) « Si vita est mortis habenda genus. » *Epist.* I, ep. VIII, 10.
(4) *Epist.* Lib. I, ep. II, 113.
(5) *Trist.* Lib. III, 14, 37.
(6) « Stolidi Getæ. » *Trist.* Lib. V, 10, 37.

Digitized by Google

D'ailleurs, gâté par ses triomphes de Rome, Ovide aurait surtout aimé parler de ses poésies, mais, qui pouvait les apprécier dans une ville où personne n'entendait le latin (1). Et c'était là, certainement, un de ses plus cuisants déplaisirs : il y revient assez souvent, et avec assez de franchise, pour qu'il ne soit pas possible d'en douter. Quant à se promener, c'eût été une folie : les bergers armés (2), les campagnes désertes et incultes (3), les constants ravages des barbares, les sentinelles plantées sur les murs étaient là pour vous avertir du danger qu'il y avait à franchir les portes de la ville : un coteau, situé à deux pas des remparts (4), ne pouvait même se passer de retranchements. A toutes ces causes d'ennui, ajoutez la tristesse du paysage, l'eau saumâtre (5), l'absence de fruits, une mauvaise maison, le vin qui gelait, le vent, la neige, la glace, les infirmités, et vous comprendrez sans peine la somme des misères endurées par cet Italien, gai, causeur, précieux et souffreteux dont la soixantaine venait de sonner.

Deux seules distractions lui restaient : l'une, d'aller sur le port interroger les marins dans l'espoir — combien de fois déçu ! — d'en rencontrer un qui pourrait lui parler de l'Italie (6) ; l'autre, de faire des vers ; mais, avec la Muse, c'était une nouvelle angoisse qui s'emparait de lui : « Les Gètes et les Sarmates me liront-ils

(1) *Trist.* Lib. IV, cap. I, 68 ; III, cap. XIV, 39 ; V, cap. XII, 33. Les premières inscriptions latines de Tomi ne datent, en effet, que du IIe siècle.

(2) *Trist.* Lib. V, cap. X, 25.

(3) *Trist.* Lib. III, cap. X, 51 et seq.

(4) *Trist.* Lib. V, cap. X, 17.

(5) *Epist.* Lib. II, ep. VIII, 74. — Lib. III, ep. I, 17.

(6) *Trist.* Lib. III, cap. XII, 33.

Digitized by Google

jamais? » (1). Aussi, à la longue, l'incorrigible rimailleur n'y put tenir : il s'était mis à apprendre le dialecte du pays, et, un beau jour, il composa des vers en langue gète (2). Il est regrettable qu'il ne nous les ait pas conservés : la linguistique y aurait trouvé son compte. Mais, ne s'est-il pas vanté? On pourrait le croire, à en juger, par le titre de son prétendu poème : les louanges de César ! Il y avait des chances pour que César se contentât de la dédicace.

Ainsi s'écoulait la vie du malheureux Ovide. Épuisé par la rigueur des hivers, fatigué par l'eau, souvent malade, privé de ses fruits de prédilection, les raisins et les pommes (3), dépourvu d'amis et de médecins, il voyait sa santé dépérir, et chaque jour il se demandait, avec une nouvelle angoisse, si ce triste pays deviendrait sa tombe.

Pendant dix ans, avec une inlassable et fastidieuse persévérance, il importuna sa femme, ses amis, Auguste lui-même, de ses gémissements, de ses prières ou de ses flatteries. Il entremêlait le tout du récit de ses dangers, de ses ennuis, de ses souffrances : les fameuses flèches empoisonnées étaient un *leit-motiv* qui revenait à tout instant.

Mais, se doutant que les gens heureux sont volontiers optimistes, il se hâtait, chaque fois qu'il en avait l'occasion, d'en appeler au témoignage des lieutenants

(1) *Trist.* Lib. IV, cap. I, 94.

(2) *Epist.* Lib. IV, ep. XIII, 19.

(3) Un fruit qu'appréciaient particulièrement les Italiens et les Grecs du temps de l'empire, car, en plus des rigueurs du climat, les courtisans de Commode se plaignaient de l'absence de pommiers sur les bords du Danube (Hérodien. Lib. I, 12).

Digitized by Google

impériaux qui, leur charge remplie, s'en retournaient à Rome (1).

Il faut, en effet, rendre cette justice à Ovide, c'est qu'il n'exagérait pas. D'ailleurs, Auguste devait bien savoir où et pourquoi il l'exilait : de tous temps, les gouvernements ont eu des procédés « humains » de se débarrasser de ceux qui les gênent. Or, les pays de la Mer Noire pouvaient rendre pareils services. Si, des récits d'Ovide, nous exceptons quelques hyperboles et ces éternelles flèches, dont le poison était, sans doute, assez anodin, puisque les historiens sérieux n'en parlent pas, tous les traits de cette existence, aux confins de la barbarie, sont profondément vrais. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à parcourir les documents écrits ou épigraphiques relatant l'histoire de ces diverses colonies grecques du Pont-Euxin. Il avait certainement fallu un rude courage et un bien vif désir de s'enrichir, pour amener tous ces Hellènes à venir se poser sur le rivage entre une mer orageuse et des barbares insatiables (2). Remarquons enfin que, pour un poète, Ovide connaît assez bien la géographie et l'ethnographie du pays de son exil : il n'a qu'un tort, celui de voir autour de Tomi un peu plus de peuples barbares qu'il n'y en avait réellement. Mais, ces exagérations lui étaient aussi bien dictées par l'art que par le désir d'apitoyer ses amis. Ce fut en vain, cependant, qu'il fit retentir ses plaintes, ses désespoirs, ses malédictions contre une terre mau-

(1) *Epist.* Lib. IV, ep. IX, 81.

(2) Voyez, entre autres, une inscription d'Olbiopolis, qui raconte toutes les tribulations des habitants de cette colonie. Pillés par certains barbares, protégés par d'autres, ils étaient, de toute façon, obligés à sacrifier leurs gains si périlleusement acquis.

Digitized by Google

dite « que fuyaient les hommes et les dieux » (1). Auguste, et plus tard Tibère, ne s'en laissèrent pas émouvoir. Mais, les Tomitains qui entendaient journellement les mêmes plaintes, finirent par trouver que l'amitié d'un grand homme n'est pas toujours un bienfait des dieux.

En dépit des rudes conditions de leur existence, de leur mauvais grec et de leur ignorance du latin, ces Hellènes bâtards avaient fait honneur à leur descendance, en accueillant de leur mieux le poète exilé : on lui avait décerné une couronne et, par un décret aux considérants les plus flatteurs, on l'avait exempté d'impôt (2). Devant tant de bonnes grâces, les Tomitains espéraient que leur hôte forcé reprendrait sa bonne humeur. Mais, peine perdue : Ovide ne cessait de gémir, maudissait le pays sur tous les tons et, chose plus grave, l'écrivait. Un beau jour, un traducteur se rencontra, qui livra le sens de toutes ces épîtres. Comme à tout cœur bien né la patrie est chère, les Tomitains se sentirent blessés au vif, et Ovide dut se disculper publiquement. En bon Italien, il s'en prit au traducteur — *traduttore, traditore !* — Puis il déclara qu'il en voulait seulement aux lieux, que les Tomitains étaient les plus compâtissants des Grecs, et qu'ils l'avaient choyé comme ne l'auraient pas fait ses propres concitoyens de Sulmone (3).

Les cendres d'Ovide ont eu le sort qu'il redoutait : elles furent déposées en terre scythique et le sabot des chevaux sarmates les a bien souvent foulées. Ses mânes

(1) *Trist.* Lib. IV, cap. IV, 84.
(2) *Epist.* Lib. IV, ep. XIV, 53 ; *Ibid.*, ep. IX, 101.
(3) *Epist.* Lib. IV, ep. XIV.

Digitized by Google

ont eu pourtant une consolation qu'il ne prévoyait guère : celle de voir ses œuvres lues par ces mêmes descendants des Bastarnes et des Gètes qu'il avait injuriés jusqu'à sa dernière heure. Ceux-ci donnèrent son nom à une ville qu'ils croyaient située sur l'emplacement de ses cendres (1). Ceux-là, au lieu même de son exil, dans la moderne ville de Kostanza, lui ont dressé une statue. Mais, par une sorte de fatalité qui le poursuit jusque sur le piédestal, le poète tourne le dos à la mer, cette mer dont il attendit en vain la grâce de César et le vaisseau libérateur (2).

(1) *Ovidiopol*, non loin d'Odessa.

(2) Mme V. Vaschide. Histoire de la conquête romaine de la Dacie et des corps d'armée qui y ont pris part. Paris, 1903, p. 9

Digitized by Google

L'AFFAIRE DES COURS-BRULÉES

(An IV de la République)

Communication de M. A. DUVAL, Membre titulaire.

Grâce à la perspicacité intelligente et très empressée de M. le greffier Laurent et à l'extrême obligeance de la Bibliothèque municipale, j'ai trouvé dans les archives du Tribunal de Reims le dossier, au moins en partie, d'un procès criminel qui eut à son heure, en l'an V^e^ de la République, et dans nos campagnes champenoises, un immense retentissement. Parmi les quelques causes célèbres qui appartiennent à nos annales de cette époque, il est catalogué sous le nom de l'*Affaire des Cours-Brûlées* et prend place à côté de celle non moins connue du procès de la grande Jeannette. C'est à Reims qu'il eut son dénouement, et qu'au dernier acte de cette tragédie sanglante, le Glaive de la Justice (excusez ce terme un peu métaphorique, mais cependant exact), s'abattit par cinq fois sur la tête des assassins.

Je n'ai point le dessein de vous en présenter un récit complet, ni de vous faire passer par les méandres d'une instruction criminelle qui fut laborieuse. Je veux plus modestement en rappeler quelques traits saillants et typiques, en m'aidant à cet effet des documents de la procédure et aussi des interviews obtenues dans la région jâlonnaise, auprès de vieillards qui en ont reçu de leurs pères des souvenirs conservés avec une remarquable fidélité.

* * *

Digitized by Google

Le petit village de Champigneul qui appartient aujourd'hui au canton d'Écury-sur-Coole, dans notre département, compte parmi ses dépendances une ferme qui portait au moment des faits dont nous allons parler et porte encore le nom de *Ferme des Cours-Brûlées*. Il est vraisemblable qu'à ce nom significatif devait être attachée une réminiscence de destructions antérieures.

A la fin du XVIII^e^ siècle, cette ferme appartenait à la famille de Chamorin, et elle doit être, croyons-nous, la propriété de M. le comte de Sainte-Suzanne. Le corps-de-logis et la grange qui ont été le théâtre des événements de 1796 existent encore, mais ont subi des modifications et des augmentations assez considérables.

La métairie était occupée, à cette date, par le fermier Remi Thomas et sa femme Catherine Liébault, assistés de deux servantes, Marie-Elisabeth Blé et Marie-Victoire Noisette.

Dans la matinée du 20 ventôse an IV (18 mars 1796), des ouvriers bûcherons ou charpentiers du pays, travaillant dans le voisinage, furent frappés du silence et de l'abandon dans lesquels paraissait être la ferme ; ils y pénétrèrent avec hésitation et reculèrent épouvantés à la vue de quatre cadavres baignant dans leur sang, la gorge largement ouverte.

Bien qu'on n'eût point encore les moyens d'information rapide dont nous disposons aujourd'hui, l'alarme fut bientôt donnée et transmise jusqu'au Directeur du Jury de l'arrondissement de Châlons. Des ordres rigoureux furent portés en grande diligence à la maréchaussée, notamment de fouiller les auberges, surveiller les vagabonds et vérifier minutieusement les passeports.

Cette dernière recommandation ne fut point inutile.

Deux jours après, le 30 nivôse, an IV, un pauvre

Digitized by Google

diable errant sur la place de Châlons-sur-Marne, et dont les allures semblaient manquer d'assurance, exhibait à la réquisition des agents de la commune un passeport assez singulier.

Ce passeport était délivré à la date du 4 ventôse an III par l'officier municipal de la commune de Joigny au citoyen Claude Houdot, se disant conducteur de bœufs, originaire de la Côte-d'Or, lequel avait déclaré avoir perdu son passeport et son portefeuille.

L'œil sévère du juge de paix de la partie ouest de Châlons crut y découvrir des irrégularités peut-être peu démontrées ; il fit arrêter le quidam sous l'inculpation modeste de vagabondage et de voyage sans passeport valable, et le déféra au Directeur du Jury.

Or, le citoyen Claude Houdot était de bonne prise.

Bien qu'il ne manquât point d'une certaine roueric, n'étant pas absolument un novice en l'art facile de mal faire, il se montra plutôt faible dans le premier entretien qu'il eut avec le directeur du Jury à l'habileté professionnelle de qui, même après un siècle de progrès, nous pouvons rendre hommage.

Houdot dut confesser qu'il avait passé la nuit du 27 au 28 ventôse dans une ferme isolée dont il ne précisait pas la situation, mais dont il donnait une description ressemblant beaucoup à celle des Cours-Brûlées.

Il y était entré, affirmait-il, avec l'attitude d'un bon chemineau sollicitant un morceau de pain et un gîte qui lui avaient été volontiers accordés.

Il n'avait pu s'approcher de l'âtre qu'entouraient cinq individus dont les entretiens lui parurent fort inquiétants ; c'est ainsi qu'en l'absence momentanée des fermiers, l'un de ces quidams posait à un autre cette question refroidissante : Pierre, as-tu ton couteau ?

Digitized by Google

Houdot fournissait alors de ces cinq voyageurs rencontrés au coin du feu, des signalements détaillés, curieux et précis. A cette époque, le vêtement comportait une variété de couleurs que nous ne connaissons plus et qui nous laisse simplement une idée pittoresque. Mais ces particularités de nuances vives ou passées, ces coiffures, ces queues et ces perruques assez différentes les unes des autres constituaient des éléments précieux qui ne furent point inutiles à la recherche des criminels.

Voici les traits principaux de ces signalements :

Celui des cinq individus qui avait été appelé du nom de Pierre avait un manteau bleu doublé de rouge et portait un bonnet de poil sur la tête avec une longue queue.

Le compagnon qui lui avait dit : As-tu ton couteau? était vêtu d'un habit gris ; il avait une houppelande courte, dont le revers ainsi que le collet rabattu sur le dos étaient variés de deux ou trois couleurs telles que bleu, rouge et jaune, les parements étaient de mêmes couleurs. Il avait les cheveux noirs coupés et frisés en rond sur la tête.

Un troisième, bien corpulé, ayant cheveux blonds et portant queue, avait la figure tachée de petite vérole.

Un quatrième était revêtu d'un habit blanc, ayant dessous un gilet de panne verte, etc.

Tous avaient des bottes aux jambes.

Puis, Claude Houdot offrait au juge un petit roman personnel peu acceptable. Il avait été, disait-il, conduit par la fermière dans la grange et y avait été enfermé *à clé*. Cependant au milieu de la nuit, il avait reçu sur son tas de foin, la visite d'un des cinq voyageurs qui avait pénétré jusqu'à lui en fracturant une serrure et qui lui avait proposé de leur venir en aide en l'alléchant

Digitized by Google

par l'offre d'une somme de dix-huit livres. Houdot avait compris qu'il s'agissait d'un mauvais coup, et s'y était refusé avec une vertueuse indignation. Elle n'avait point été suffisante pour l'empêcher de dormir paisiblement jusqu'à huit heures du matin, heure à laquelle il avait quitté la grange par une petite porte donnant sur la campagne.

Le juge un peu sceptique ne se contenta point de ces premières déclarations ; il fit conduire Houdot sur les lieux mêmes de l'attentat et lui fit subir en ce cadre suggestif un nouvel interrogatoire au cours duquel le malheureux s'effondra dans les contradictions les plus lamentables et les variations les plus inadmissibles. Il fut établi, entre autres choses, que le visiteur nocturne et hypothétique de Houdot n'avait point fracturé une serrure purement imaginaire que remplaçait une fragile ficelle.

Houdot déclarait à ce moment qu'il avait bien entendu dans la nuit un bruit de querelles et de cris venant du corps-de-logis ; que, vers trois heures du matin, les cinq gaillards de lui inconnus s'étaient sauvés en traversant la grange ; que, quant à lui, il avait quitté la ferme en passant par la cuisine, qu'il avait vu un cadavre ; que ce spectacle lui avait fait tant de peine *(sic)* qu'il avait fui, sans d'ailleurs rien révéler à qui que ce fût de cette découverte pas plus que de ses émotions.

La suite de l'instruction et les aveux passés plus tard par Claude Houdot mirent à néant ce récit fantaisiste, et précisèrent le rôle de ce personnage dans le drame de ventôse, an IV.

Ce fut lui, en effet, qui, reçu à la ferme hospitalière et conduit à la grange, introduisit, par une petite porte s'ouvrant sur les champs à l'aide d'une simple cheville,

Digitized by Google

les cinq bandits à la société desquels il appartenait.

La chronique villageoise pense même avec vraisemblance, bien que ce détail ne soit point relevé au procès, que Houdot devait être un chemineau déjà connu et accueilli précédemment aux Cours-Brûlées ; la façon dont il récompensa la charité confiante de ses hôtes en les indiquant aux coups de leurs assassins donne à sa participation un caractère particulièrement odieux.

Un point certain demeurait acquis, le quadruple homicide ne pouvait être l'œuvre d'un seul criminel. Les premières déclarations de témoins obtenues firent connaître que, le 26 ventôse, deux individus aux allures suspectes avaient été hospitalisés à l'auberge des époux Pierrard, à Condé-sur-Marne ; ils y avaient été rejoints par quatre autres personnages avec lesquels s'était engagée une conversation assez active ; ils se faisaient passer pour des marchands ambulants se rendant à la foire de Reims pour y construire des baraques. Le lendemain, ils s'étaient dirigés du côté de Jâlons-les-Vignes et avaient dû passer au bac d'Aulnay.

Les signalements qu'en donnaient les témoins avec détails minutieux étaient reconnus par Houdot encore plus précis et plus exacts que ceux qu'il avait fournis. La cabaretière relevait cette indication assez caractéristique, que la plupart de ces individus parlaient le savoyard ; — ce devait être exagéré, — un seul des accusés retrouvés plus tard était originaire de Chambéry ou des régions voisines.

Mais elle ajoutait une circonstance qui méritait d'être retenue. Quelques jours auparavant, un de ces six voyageurs était passé à son auberge accompagné d'une femme, ce qui ouvrait la porte à l'hypothèse, ultérieurement reconnue exacte, de complicités par recel.

Digitized by Google

Le cas de Claude Houdot n'était pas déjà si brillant ; il sut encore l'aggraver par une imprudente intempérance de langage. Dans la prison de Châlons, il avait comme compagnon de lit un condamné, nommé J.-B. Arrotte, à qui il avoua au moins une portion de la vérité sur le drame des Cours-Brûlées. Il faisait partie de la bande des six individus qui s'étaient introduits à la ferme; il y avait pénétré le premier, et, au coup de sifflet par lui donné, ses cinq compagnons l'avaient rejoint et étaient entrés au corps-de-logis où ils avaient assassiné le fermier, sa femme et une fille de basse-cour ; ils avaient poursuivi jusqu'au grenier où elle s'était réfugiée dans un tonneau, une petite fille à qui ils avaient crevé les yeux, arraché les ongles et fait subir mille autres tourments pour l'égorger à son tour.

Quant à lui, il avait fait le guet dans la cour, et quand il avait cessé d'entendre les cris des victimes, il était entré dans la maison, avait fait la soupe avec du jambon qu'on avait mangé au milieu des cadavres ; on avait consciencieusement pillé et emporté tout ce qu'on avait pu, argenterie en tasses et gobelets, des chemises, mouchoirs et mousselines, etc. Pour sa part, il n'avait pas reçu d'argent, mais simplement des effets qu'il disait avoir cachés dans la paille de la grange.

Il reconnaissait, ce qui complétait bien son portrait, que, quatre ans auparavant, se trouvant dans un bois avec un autre particulier, ils avaient ensemble arrêté un cavalier en sautant à la bride de son cheval, et l'avaient tué d'un coup de pistolet. Il avait eu pour son compte six livres d'argent ; son collaborateur avait gardé le cheval.

Malgré les services signalés qu'il rendit à la justice dont il facilita la tâche, je ne fais point tort à la mémoire

Digitized by Google

de Claude Houdot en le traitant de bandit des grands chemins.

Naturellement Arrotte, jouant convenablement son rôle de mouton, — en style technique et professionnel, — n'eut rien de plus pressé que de transmettre à qui de droit ces propos compromettants.

Tout cela ne procurait point la découverte ni l'arrestation de cette dangereuse association dont Houdot voulait bien se reconnaître l'introducteur.

Je ne puis ici résister au plaisir de vous livrer une réflexion de malicieuse naïveté qui me fut faite par une bonne vieille femme de 96 ans, de Jâlons-les-Vignes. Dans l'espoir d'obtenir de sa lucidité et de sa mémoire merveilleuse, remplie encore des souvenirs et des récits de sa jeunesse, des détails inédits, je lui demandais si elle savait ce qui était advenu des assassins; elle me répondit d'un petit air à demi railleur, me prenant peut-être pour un magistrat un peu lent à se mettre à la besogne: « Mais, mon bon Monsieur, vous vous y prenez bien tard pour vous renseigner là-dessus ». Fort heureusement, sur ce point, le dossier m'avait déjà amplement documenté.

Elle me fit, l'excellente vieille, bonne mesure en y joignant une autre répartie qui s'accommode bien avec ce gros sel un peu ironique dont nos paysans champenois se servaient et se servent encore volontiers. Un de ses oncles nommé Mailly, charpentier de son état, était un des ouvriers qui, la veille du crime, avaient vu circuler dans le pays des gens à l'air dangereux. Au magistrat qui lui demandait s'il les reconnaîtrait, il dit assez irrévérencieusement: « Tout aussi bien, Monsieur le juge, que je vous vois porter de faux cheveux. » Le sagace enquêteur, à la mode distinguée de l'époque,

Digitized by Google

affirme l'aimable octogénaire, portait une très belle perruque rousse.

* * *

Les choses en étaient là quand, quelques mois après, vers la fin de floréal an IV (avril 1796), un vol considérable fut commis dans la nuit avec effraction en la maison d'un citoyen Maguin, marchand à Eclaron, arrondissement de Joinville, département de la Haute-Marne. Maguin et ses voisins étaient aussitôt montés à cheval, s'étaient mis à la poursuite des voleurs, les avaient rejoints à Maisons, près de Vitry, où ils les arrêtèrent au nombre de six, encore nantis des objets volés.

Le Directeur du Jury de Châlons, informé de cette arrestation, demanda à son collègue de Joinville les signalements de ces voleurs; il fut frappé de la ressemblance étrange de ces signalements avec ceux qu'avaient livrés Houdot et les témoins de Condé-sur-Marne, et il se fit remettre aussitôt, sous inculpation d'assassinat, les noctambules d'Eclaron.

Il les mit en présence de Claude Houdot; celui-ci, dans l'espoir de sauver sa tête, n'hésita pas un seul instant à les reconnaître et à passer pour son compte de plus complets aveux. Les témoins eux-mêmes confirmèrent cette confrontation, et reconnurent en outre un portemanteau de cuir que l'un des individus portait la veille du crime, et surtout une pièce de toile qui avait été tissée par la malheureuse femme Thomas, la douce fermière des Cours-Brûlées.

Cette fois, la capture était, ou du moins paraissait complète; l'instruction de l'affaire ne languit point, et après les formalités régulières d'une arrestation et d'une inculpation motivées, et la mise en accusation par le

Digitized by Google

jury spécial, les sept personnages dont les noms suivent furent déférés au Tribunal criminel siégeant à Reims.

1° Jean Mauroy, 38 ans, domicilié à Chardoye, canton de Rocquigny (Ardennes), ayant pris le nom de Louis Raux, et la qualité de marchand à la Neuville-aux-Joutles.

2° Claude Houdot, 36 ans, déjà de nous amplement connu, demeurant à Gilly (Côte-d'Or).

3° Claude Renaud, 28 ans, marchand, demeurant à Charleville (Ardennes).

4° Etienne Gayard, 28 ans, natif du Puy-en-Velay, marchand forain, sans domicile fixe.

5° Louis Collin, marchand à Belle-Villiers, département de l'Orne.

6° Pierre-Dominique Bignet, 31 ans, marchand roulant et à boutique ouverte, demeurant à Saint-Memmie, près Châlons.

7° Et enfin Pierre Brunot, 18 ou 19 ans, se disant aussi marchand ambulant à Châlons.

L'alibi était alors le système préféré de défense des accusés. Ceux-ci n'y manquèrent point, mais d'ailleurs ils y recoururent sans grand succès, il fut même pour l'un d'eux la cause d'une sérieuse déconvenue.

Le nommé Bignet avait produit une attestation datée du 3 messidor de la 4e année républicaine, par laquelle le citoyen Bergeat Pierre, manouvrier à Songy-les-Moulins, affirmait avoir hébergé pendant la nuit du 27 au 28 ventôse, de cinq heures du soir à huit heures du matin, ledit Bignet qui était venu lui acheter du grain. L'agent communal de Songy avait même donné à cette pièce un certain crédit en y ajoutant et en y signant cette mention : « Je certifie le présent juste et véritable ». Mais l'honnête agent, cédant à la voix d'une conscience qui avait dû troubler son sommeil, envoyait dès

Digitized by Google

le lendemain à la justice le petit document rectificatif suivant : « Je déclare que, mal à propos, j'ai attesté la « sincérité du contenu en un certificat signé de Pierre « Bergeat concernant le nommé Pierre-Dominique « Bignet, attendu que j'ai signé cette attestation de « confiance, m'ayant été présenté et rédigé sans avoir « examiné ce certificat ; mon intention n'était que « d'attester la sincérité de la signature dudit Bergeat. »

Des sept accusés traduits devant la justice, il en est un dont la personnalité demande une mention spéciale, car elle révèle une pénible déchéance ; c'est celle de Claude Renault qui, d'ailleurs, après le procès, confessa qu'il avait, comme plusieurs de ses complices, pris un faux nom, et qu'il s'appelait en réalité Claude Razel, natif de Carré-les-Tombes, dans l'Yonne. Il appartenait à une famille honorable occupant les premières places du pays. Il avait épousé une femme ayant une dot de douze mille livres, son commerce ambulant avait prospéré à ce point qu'il avait plusieurs chevaux et voitures et plus de trente mille livres de marchandises, quand il eut la faiblesse funeste de se laisser entrainer par de mauvais sujets à la complicité d'un vol considérable à Villers-Cotterêts, en 1795 ; arrêté à Gonesse et jugé par le Tribunal criminel de l'Aisne, il avait été condamné à seize ans de fers, il était parvenu à s'évader de la maison de justice pour retomber aux mains d'une bande d'assassins au milieu desquels il avait été derechef arrêté.

On peut croire que les débats de cette grande affaire criminelle passionnèrent violemment l'attention du public rémois, et attirèrent en foule les curieux irrités. Aussi fallut-il prendre des précautions sérieuses pour protéger les accusés dans les trajets journaliers de la

Digitized by Google

prison à l'audience. La gendarmerie fut autorisée à se faire assister à cet effet par le détachement de la colonne mobile. Ces mesures un peu insolites nous autorisent à penser que le Tribunal criminel devait siéger sur l'emplacement actuel de l'archevêché assez éloigné de la prison qui se trouvait encore, croyons-nous, derrière l'Hôtel du Présidial, dans la rue Cotta.

Les débats devant être fort longs, il fut décidé que le Tribunal et le Jury du jugement siègeraient chaque jour de neuf heures du matin à deux heures de relevée, puis de quatre heures à neuf heures du soir. Il arriva même que cette heure déjà avancée fut plusieurs fois de beaucoup dépassée.

* * *

Le moment est venu de dire les circonstances véritablement horribles de ce crime abominable des Cours-Brûlées. La lecture d'une page de l'accusation, écrite dans le style un peu emphatique, mais bien coloré de l'époque, en reproduit en termes impressionnants les odieuses atrocités. Voici comment s'exprimait, après les interrogatoires de Houdot, le Directeur du Jury d'accusation :

« La nature se révolte, l'âme est glacée d'effroi et « d'horreur à l'affreux récit des atrocités commises par « les brigands assassins dont les signalements sont « ci-joints.

« Voici, citoyens, ce tableau hideux en raccourci que « j'aurais désiré vous épargner ; il est tracé par le pré- « venu de complicité lui-même.

« Ces scélérats, introduits dans la ferme au nombre « de cinq, armés de sabres et de couteaux de chasse,

Digitized by Google

« s'emparent du fermier hospitalier, lui lient les mains,
« les pieds, et l'appliquent tout vif au feu de la cuisine
« pour le contraindre à déclarer où étaient son or et son
« argent ; ils tiennent, l'espace d'une demi-heure, cet
« infortuné sur un brasier ardent, où il est torturé par
« ses bourreaux, qui lui font éprouver les douleurs les
« plus aiguës ; ce malheureux encore plein de vie, au
« milieu de ce cruel supplice et des angoisses de la
« mort, n'en est retiré que pour être impitoyablement
« massacré.

« Ce premier meurtre commis, ces furieux se jettent
« sur la fermière qui, pour se soustraire à leurs coups,
« s'était sauvée dans le fournil, lui arrachent le mou-
« choir qui couvre son cou, le lui mette avec des cen-
« dres dans la bouche ; ces tigres arrêtent ainsi les cris
« douloureux et lamentables de cette seconde victime
« qu'ils égorgent après avoir, les uns après les autres,
« assouvi sur elle leur infâme brutalité.

« Non contents d'avoir trempé leurs mains dans le sang
« de ces infortunés, ces meurtriers exercent alternati-
« vement les mêmes outrages envers deux filles de
« basse-cour ; ils ne respectent ni la pudeur, ni l'inno-
« cence ; ils se rendent coupables envers elles du crime
« de viol..... et mettent le comble à cette scélératesse
« en leur ôtant la vie.

« Leur rage n'épargne qu'un enfant de deux ans,
« trouvé le lendemain de cet assassinat, pleurant sur le
« lit au pied duquel était sa mère massacrée.

« Ces brigands, après tant d'horreurs et de cruautés,
« se livrent les uns au pillage, les autres s'occupent
« d'apprêter à manger ; enfin ces cannibales réunis se
« mettent à table, les mains teintes et dégoûtantes de
« sang, dévorent, à côté des corps homicidés et encore

Digitized by Google

« palpitants, les mets qu'ils se sont préparés, et contem-
« plent de sang-froid les horribles effets de leur carnage.
« Quel raffinement de cruauté et quel excès de bar-
« barie. La plume s'arrête et se refuse d'en dire davan-
« tage ! »

.....

Je n'étonnerai personne en disant que les débats, poursuivis sans relâche pendant dix longues journées, furent fertiles en incidents, les uns un peu puérils, d'autres plus émouvants.

Vers la fin de l'audience du 9 nivôse, on discutait assez vivement sur le point de savoir si le gilet que revêtait un des accusés, et dont il avait eu soin de retourner le drap, portait ou non des traces de sang. Séance tenante, l'accusé fut dépouillé de ce vêtement compromettant qui fut, à l'audience même, soumis à l'examen de la citoyenne Barras, couturière. Mais à cette époque, l'obscurité de l'auditoire n'était piquée que de modestes quinquets, dont l'éclairage actuel de nos audiences, pour être plus moderne, n'en conserve pas moins quasi religieusement les douteuses clartés ; la couturière déclara que la lumière du jour pouvait seule faciliter ses constatations qui furent renvoyées au lendemain.

La personnalité des principaux accusés se dégagea d'une façon saisissante de ces discussions mouvementées.

Houdot continua d'être pitoyable dans ses explications, tantôt chargeant tous ses compagnons, tantôt n'en voulant plus accuser que trois. Il persistait cependant à reconnaître à des signes imperceptibles, comme ayant été l'instrument du crime, un couteau trouvé en la possession de Bignet, qu'aucun témoin n'affirmait avoir vu à Condé, ni à Jâlons. Obéissait-il à un sentiment d'animosité personnelle ? On ne le saura jamais.

Digitized by Google

Quant au nommé Louis Raux, de son vrai nom Jean Mauroy, il parlait avec une « grande facilité, tirant quel- « quefois avec beaucoup d'adresse, des dispositions de la « loi qu'il citait souvent, des inductions que le défenseur « le plus habile n'eût pas toujours présentées. » Veuillez noter que c'est un chroniqueur qui s'exprime de la sorte ; je ne voudrais pas, en effet, vous laisser douter de la valeur des avocats de cette cause célèbre, qui ne furent pourtant que de simples défenseurs officieux dont les procès-verbaux ne nous ont même pas conservé les noms. Au dire de Houdot, ce Raux fut le véritable organisateur de cette sanglante expédition qui, si j'en crois une version recueillie sur place, avait eu tout d'abord pour objectif la ferme peu éloignée des Petites-Ecuries.

Il s'y montra, avec Renault, d'une cruauté indicible, égorgeant lui-même au moins trois des victimes dont les autres scélérats maintenaient la tête penchée en arrière.

La figure la plus originale et la plus puissante de ce procès fut peut-être celle de Renault « dont le visage « maigre et hâve, les lèvres minces et blanches, le nez « pointu, les yeux petits et enfoncés, annonçaient un « homme prodigieusement féroce ». Après l'audition des témoins, dont le nombre était de 67, il se leva brusquement, déclara hautement que, de tous les accusés présents, il était le seul coupable, qu'il ne pouvait supporter plus longtemps le poids de ce crime atroce, qu'il n'aspirait qu'au moment d'en être délivré avec la vie.

L'impassibilité des autres accusés devant cette déclaration a laissé croire aux chroniqueurs de cette époque que cette confession *in extremis* de Renault devait être le résultat d'une décision concertée entre eux, qu'il obéissait, comme en vertu d'un serment ou d'une solida-

Digitized by Google

rité qui ne sont point sans exemples dans le monde criminel, à une désignation fatale du sort, ne devant prendre son effet que quand le destin des autres complices aurait pu être irrémédiablement compromis.

A dire vrai, malgré les tableaux impressionnants et les affirmations véhémentes de l'accusateur public, les atrocités particulières par lui relevées ne paraissent pas établies et ne furent pas retenues par le jury. Si rétrospective et si platonique que soit la satisfaction assez relative qu'on en puisse tirer, elle est à noter au passage.

C'est ainsi que Bruno à qui Houdot avait imputé cette cruauté odieuse d'avoir crevé les yeux et arraché les ongles de la plus jeune servante, non seulement n'en fut point convaincu, mais fut même entièrement acquitté par le verdict.

La tradition populaire n'en est pas moins demeurée encore aujourd'hui fort impressionnée de cette barbarie au moins judiciairement indémontrée.

Le jury fut, il faut le dire, consciencieux et vaillant à la tâche ; il ne lui fallut pas moins de trente-deux heures, depuis l'après-midi du 12 nivôse jusqu'au 13 nivôse à dix heures du soir, pour, sans désemparer, délibérer sur les 157 questions posées, et en conférer avec le magistrat à ce délégué, suivant la législation de l'époque.

A la suite de ce verdict, le Tribunal criminel, par un jugement rendu le 14 nivôse à deux heures du matin, acquitta Bruno et Collin, condamna Houdot à dix ans de fers, et prononça la peine de mort contre Jean Mauroy, Claude Renault et Etienne Gayart, comme auteurs principaux des homicides et vols commis aux Cours-Brûlées, et contre Pierre-Dominique Bignet, convaincu d'être leur complice.

De nos jours, une aussi grave affaire remplirait de

Digitized by Google

ses détails les colonnes de nos journaux. Il est assez curieux de constater que le Journal du département de la Marne, rédigé par une Société d'Amis de la République, n'en dit que fort peu de chose. J'y relève simplement, au moment de la mise en accusation annoncée à ses lecteurs (numéro du 11 brumaire, an V), cette réflexion dans laquelle l'indignation et l'humanitarisme sensible font un alliage plutôt étrange au lendemain des hécatombes révolutionnaires de tant de têtes innocentes :

« Si l'humanité doit voir à regret le sang couler, par « une conséquence bien naturelle de ce principe, elle « applaudira au supplice de pareils monstres, s'ils sont « convaincus. »

Ce même *Journal de la Marne,* dans son numéro du 23 nivôse, an V, publiait une longue lettre d'un abonné discutant assez sérieusement la culpabilité des condamnés et notamment de Bignet.

La suite du récit donnera peut-être un certain crédit à cette appréciation.

Le Tribunal de cassation, par un jugement du 24 ventôse an V, rejeta les pourvois introduits, et les quatre condamnés à mort subirent la peine capitale des mains du bourreau Desmarets, vers la fin de la journée du 13 germinal, an V. Il en a été dressé un procès-verbal dont la teneur procédurière et froide ne laisse pas que de procurer un léger frisson.

Les registres de la Ville à la date du 15 germinal mentionnent, sur la déclaration de Claude Douce, demeurant rue des Telliers, et de Nicolas Bouchereau, demeurant faubourg Cérès, tous deux fossoyeurs, que le décès des quatre suppliciés a eu lieu « avant-hier, à « sept heures du soir, rue Large, section de la Fra- « ternité ».

Digitized by Google

Quant à Houdot, une mort j'allais dire prématurée, mais dont la cause n'a point été définie, le libéra de sa peine de dix ans de fers; il mourut en effet dans la prison deux jours avant l'exécution des assassins.

Ceux-ci ne voulurent point mourir sans avoir fait des déclarations assez sensationnelles.

Dès le 24 nivôse an V, dix jours après leur condamnation, Claude Renault et Jean Mauroy dit Raux, demandèrent à être mis en présence du citoyen Desaintgenis, président du Tribunal criminel.

Mauroy protesta qu'il avait été à tort considéré comme l'un des auteurs des assassinats des Cours-Brûlées.

Renault acceptait, comme méritée, la condamnation qui l'avait frappé.

Mais l'un et l'autre, pour la première fois, affirmant énergiquement l'innocence de plusieurs de leurs co-accusés, et insistant à nouveau sur la participation de l'acquitté Collin, présentaient de l'affaire des Cours-Brûlées, et du partage des objets volés qui en avait été la suite, un récit fort circonstancié de nature à émouvoir sérieusement le magistrat.

Ces révélations mettaient en scène six nouvelles figures et ramenaient sur la sellette le malheureux Collin.

Contre ces sept personnages, une instruction nouvelle fut immédiatement ouverte qui fut très longue et fort laborieuse. Il serait fastidieux d'en évoquer les détails, encore que quelques-uns sont assez curieux. L'enquête alla jusqu'à rechercher un pauvre diable d'aubergiste à la Bouteille, près Vervins, qui passa un mauvais quart d'heure et faillit être englobé dans la poursuite pour avoir bien innocemment acheté de Renault le vêtement que celui-ci portait le jour du crime.

Le 18 vendémiaire an VI, le commissaire exécutif

Digitized by Google

près les tribunaux correctionnel et du jury d'accusation de l'arrondissement de Châlons requérait le renvoi devant le jury des sept ci-après nommés :

Collin, Ganel, Duguet (dit Gros-Louis), Jean Devillé (dit le Liégeois), et Martin (dit Saint-Martin), pour complicité d'assassinats et de vols, Henry et femme Henry, pour complicité par recel. La réquisition du commissaire exécutif se termine ainsi : « Fait et conclu « à Châlons-sur-Marne, au commissariat du soussigné, « l'octidi dix-huit vendémiaire, an sixième de la Répu- « blique française, glorieusement triomphante, en dépit « de tous ses infâmes ennemis. »

Signé : « Bablot ».

J'aurais désiré retrouver l'acte d'accusation de cette seconde affaire, et le jugement du Tribunal criminel qui l'a sanctionnée. Je regrette à cet égard l'insuccès de mes recherches. Il m'eût paru bon de relever le rôle de Ganel qui devait être particulièrement grave, à en juger par la condamnation à mort qui fut prononcée contre lui le 8 pluviôse an VI, et exécutée, après rejet de son pourvoi, en la place de la Couture, à Reims, le 21 ventôse suivant (17 mars 1798).

Collin eut, pour la seconde fois et définitivement, la bonne fortune d'être acquitté. La presse de l'époque ne dit rien du sort des autres accusés.

Elle se borne, en deux alexandrins sentencieux, à cette réflexion plutôt mélancolique :

« Du ciel lent à punir, la boiteuse justice
« Condamne tôt ou tard l'assassin au supplice. »

(*Journal de la Marne*, 17 pluviôse, an VI.)

Je trouve dans le même numéro cette allusion locale

Digitized by Google

qui vise la jalousie officielle de Châlons à l'endroit de Reims, chef-lieu judiciaire au criminel :

« Les travaux commencés aux prisons (de Reims) « sont suspendus, preuve qu'on s'occupe activement « du retour des tribunaux à Châlons, d'où ils n'auraient « jamais dû sortir. »

Dans ses deux jugements de nivôse an V et de pluviôse an VI, la justice humaine a-t-elle dit le dernier mot de la vérité? — n'a-t-elle pas commis, au moins vis-à-vis de quelques-uns des suppliciés, une capitale erreur? — Comme le disait la bonne vieille de Jâlons-les-Vignes, il est un peu tard pour s'en apercevoir. Mais on ne peut ne pas être frappé de l'accent de sincérité avec lequel, dans la matinée même du 13 germinal an V, quelques heures avant la mort à laquelle ils se résignaient, Mauroy, Gayard et surtout Bignet crièrent leur innocence.

« Je déclare, disait celui-ci, en présence du Dieu tout- « puissant qui m'a donné la vie, et auquel je remets « mon âme avec confiance, que je n'ai participé ni « directement, ni indirectement, aux homicides et vols « qui ont été commis à la ferme des Cours-Brûlées. »

Accusés innocents ou coupables, juges, témoins et bourreaux, le temps, qui est le grand niveleur, les a tous couchés dans la mort et dans l'oubli.

Il est de ce drame villageois et sanglant un personnage dans la tradition populaire a plus spécialement conservé le souvenir. De l'horrible carnage de ventôse an IV, a été épargné un jeune enfant de deux ans et deux mois, se nommant comme son père Remy Thomas. La légende, peu fixée à son sujet, croit que la vue de ce petit être rose et souriant en son berceau désarma les meurtriers ou bien qu'il fut renversé dans la bagarre, et

Digitized by Google

grâce à une demi-obscurité, soustrait à leur attention.

Ce qui est vrai, c'est que la justice, un peu naïve peut-être, en espérant quelque lumière, le soumit à un interrogatoire en règle, et ne put en obtenir autre chose que ces seules réponses : « Maman à la messe, Papa « à dada ».

Ce qui est encore exact, c'est que l'enfant devint homme et vieillard, qu'il mourut à Châlons vers 1876 à l'âge de quatre-vingts ans, croyons-nous, et que, par une coutume fort répandue dans nos campagnes sur l'emploi des surnoms, Remy Thomas ne fut jamais connu que sous un sobriquet curieux et expressif : « *Le Récoué* », ce qui veut dire le *Réchappé*.

Au récit de ce crime, vous avez sans doute, et avec raison, pensé que nous étions en présence d'une de ces bandes de chauffeurs qui, sous le Directoire et sous le Consulat, terrorisèrent le pays. A cela, il n'y a pas de doute, étant donné le supplice infligé au fermier Thomas, et les constatations du chirurgien Rezerre, de Pocancy, relevant que le malheureux avait eu les deux talons brûlés ainsi que la cuisse gauche jusqu'au-dessus des reins. Aussi par une corruption assez curieuse, les gens de la région s'obstinent-ils encore à vous parler de la ferme des « Corps-Brûlés », ce qui est évidemment une erreur, puisque la ferme portait déjà le nom des Cours-Brûlées bien avant le drame de 1796, notamment dans la carte de Cassini.

* * *

Les grands malheurs et les grands crimes trouvaient autrefois leur épilogue dans une complainte, pour ne pas laisser se désuer le dicton : En France, tout finit par des chansons.

Digitized by Google

L'affaire des Cours-Brûlées méritait mieux qu'une complainte ; elle reçut les honneurs d'un vaste poème élégiaque dû à l'inspiration emphatique et sentimentale, d'ailleurs dans le goût de l'époque, de J. Charron, ex-président de l'Administration centrale du département de la Marne.

Ce fonctionnaire avait l'âme sensible et tendre. « Le « forfait, écrit-il dans son avertissement, dont j'ai essayé « de retracer en vers le tableau déchirant, s'est, *dit-on*, « répété. J'avoue, qu'ayant tant de peine à concevoir « qu'une seule fois notre siècle ait pu enfanter des « monstres pareils à ceux qui ont égorgé toute la famille « Thomas, ce fatal *on dit* me révolte et me détermine à « publier cet opuscule, fruit de la douleur et de quelques « moments de loisirs. Que ne puis-je éterniser la haine « du crime affreux dont j'ose ici tracer l'esquisse! »

Il imagine un long dialogue entre Lorenzo, profondément affligé de la perte d'un objet aimé, victimé par les secousses révolutionnaires et qui répondait au doux nom d'Adelle ; et Ariste, au caractère mieux trempé opposant à sa douleur le récit du trépas des infortunés des Cours-Brûlées.

Je voudrais pouvoir vous citer en entier ce chef-d'œuvre pompeux et ampoulé, mais il ne compte pas moins de 467 vers, je dois me borner à vous en faire savourer quelques-uns :

ARISTE

« Le soleil va pour nous terminer sa carrière,
« Et sur d'autres climats répandre sa lumière,
« Admirons, Lorenzo, son cours majestueux
« Mais bénissons le bras qui supporte les cieux.
.....
.....

Digitized by Google

LORENZO

....
« Déjà je pénétrai la vaste et sombre enceinte
« Le cœur préoccupé de l'objet de mes maux,
« Quand me voyant plongé dans la nuit des tombeaux,
« Ma bouche prononça le nom chéri d'Adelle,
« Les lugubres échos dirent trois fois : « C'est elle ».
« Interdit, j'écoutais, mais quel est mon effroi,
« Un fantôme à pas lents s'avance jusqu'à moi.
.....
« A l'instant de mon front une sueur mortelle
« Me semblait, sur mon sein, écrire : Venge Adelle!
.....

ARISTE

« Salut, homme sensible à la pauvre chaumière,
« Qui, seule et sans défense au milieu de ce champ,
« Fut de crimes affreux le théâtre sanglant.
« Rien n'égale, dis-tu, ta mortelle souffrance,
« Ecoute mon récit et garde le silence.
....

Charron nous fait un tableau du bonheur champêtre et vertueux de l'honnête fermier Palémon et de sa digne compagne Alcine, dont la charité accueillante tient au cheminau, sans doute assez ahuri, ce peu commun langage.

« Que le sommeil sur vous étendant ses pavots
« Place dans votre cœur trop plein de sa misère
« D'un plus doux avenir l'image salutaire. »

Quant aux deux servantes que l'état-civil dénommait simplement Marie Bled et Victoire Noisette, ce sont « deux jeunes beautés »

« Dont ces tendres époux ont protégé l'enfance. »

Suit alors, en descriptions horrifiantes le récit des

Digitized by Google

terreurs et des atrocités de cette nuit sanglante qui arrache à Lorenzo des accents de la plus profonde douleur :

« Soutiens-moi, Dieu vengeur; à ce récit funeste,
« Ma force m'abandonne, épargne-moi le reste,
« Ariste, épargne-moi, j'ai prêté trop longtemps
« Une oreille attentive à tes tristes accents, »
.....

Je pourrais certainement prolonger les citations curieuses de ce poème fécond qui nous paraîtrait aujourd'hui d'une solennité souvent prudhommesque et pesante. Je ne saurais mieux faire que de céder au désir de Lorenzo. J'en épargnerai le reste à votre attention si bienveillamment patiente, et nous laisserons retomber dans la nuit du passé ces figures plaintives des fermiers des Cours-Brûlées, ces visages sinistres des Chauffeurs de 1796, dont j'ai voulu seulement, pour un instant, rappeler épisodiquement la tragique rencontre.

Digitized by Google

NOTES DE VOYAGE A BERLIN

Causerie faite par M. E. KALAS, Membre titulaire,
à la Séance de l'Académie de Reims du 9 Décembre 1904.

MESSIEURS,

Nous avons tous entendu dire, qu'établi dans une plaine aride et monotone, Berlin comptait 12,000 âmes, au commencement du XVII[e] siècle.

En 1840, la population atteignait 300,000 habitants, mais aucun éclat artistique ne signalait la ville des rois de Prusse, tandis que Munich s'enorgueillissait déjà de toutes ses nouvelles splendeurs monumentales.

Batailleuse et tenace, la peuplade du Nord n'avait cure des futilités du bel esprit. Son but était ailleurs. Trente ans plus tard, ses qualités méthodiques avaient su pétrir et discipliner les éléments formidables d'un Empire rajeuni. Et, parmi tous les phénomènes de la transfiguration des Allemagnes, ce n'est pas un des moindres que le développement aussi rapide d'une capitale de deux millions d'hommes, dans une région, jadis ignorée, de la vieille Europe...

Berlin est une ville presque entièrement neuve.

L'entrée, par la gare d'Anslatt, n'a rien d'impressionnant. On est simplement un peu étourdi, comme à Paris, de l'intense circulation des piétons, des voitures, des omnibus et des tramways.

Instantanément, la comparaison s'impose entre les deux capitales. On est obsédé du souvenir de leur riva-

Digitized by Google

lité, et toutes les impressions d'un Français sont marquées au coin d'une aride préoccupation.

Dès le premier coup d'œil, on trouve les maisons moins hautes que les nôtres, mesquines et disparates. Cependant, au fur et à mesure qu'on accède aux grandes avenues, les constructions s'enrichissent, quoique rien n'ose approcher des avenants hôtels de Stuttgard, des rocailleuses coquetteries de Dresde, ni des ordonnances artistement étudiées de la capitale bavaroise.

Le centre monumental de la ville est entassé, mal proportionné, les quartiers neufs sont alignés sur une échelle colossale. Irrémédiable est le défaut d'ensemble.

Ni le grand nombre des bâtiments officiels, le tapage des boutiques monotones et miroitantes, l'énormité des architectures dorées, la superfétation des colonnades, la magnificence des dômes, la cohue des frontons, la surabondance des effigies à pied et à cheval, ni même la profusion des jolies verdures, ne peuvent réparer un vice initial de mise en scène, capable de dévorer les meilleures combinaisons de détail.

Trop évidente est, d'ailleurs, par endroits, l'accumulation des monuments qu'on a toujours voulus d'apparence formidable. Ce qui n'empêche, au voisinage, les façades, même les plus richissimes, de ne pouvoir jamais dissimuler complètement un faux air de plâtre peint ; la sculpture ornementale qui les couvre est sans souplesse, et dans les bâtisses de troisième ordre se révèlent les misères de la plus orgueilleuse pacotille. Quant aux innombrables statues qu'on rencontre, elles sont trop uniformément cambrées la main sur le sabre, enguirlandées de brandebourgs et pauvrement bronzées, couleur de canons.

Digitized by Google

Alors, à la succession non interrompue des tableaux qui se déroulent à ses yeux fatigués, le voyageur, même sans savoir pourquoi, si c'est trop neuf ou trop grand, trop gros, trop riche ou trop guindé, le voyageur s'engourdit et s'attriste. Tout ici est à l'appareil conquérant, à l'apothéose de Guillaume, à la gloire de Bismarck, à la justification de la force armée.

On est pénétré que, de plus en plus ambitieuse et favorisée du sort, la résidence des Hohenzollern veut étaler, à tout prix, sans répit, un décor fastueux et brutal de ville impériale, de ville hâtivement centralisatrice, d'Unique, de Prédestinée.

Pourquoi donc, à la honte de tant d'efforts et de profusions journalières, l'étranger, venu des autres pays confédérés, en est-il réduit à promener le regret des villes élégantes ou romanesquement vieillottes, qu'il a parcourues ? — C'est qu'ici le séjour n'a rien d'enchanteur. Pour un touriste, toute amabilité d'accueil est absente; aucun imprévu ne réveille la monotonie des journées laborieuses. Pour un artiste, manquent le mystérieux attrait des coins pittoresques, la silhouette et l'attendrissement des monuments anciens.

Partout fait défaut la « grâce plus belle encore que la beauté ».

Trop silencieuse est la foule, trop militaire est la musique, trop rectiligne est le tracé des rues, et, jusque sous les ombrages des jardins admirables, sont absents ce je ne sais quoi, cet impalpable charme, cette idéale ambiance, qui ravit et inspire les âmes délicates.

La fameuse promenade des Tilleuls, située en la région la plus officielle et la plus animée de la ville,

Digitized by Google

est une de ces choses à la réputation plus que surfaite.

Imaginez une avenue de 60 mètres de large, plantée de quatre rangées de tilleuls et marronniers, et dont le centre est orné de petits parterres fleuris, accompagnés de bancs nombreux. Cela ressemblerait assez à un boulevard Richard-Lenoir, fort élargi, trop élargi, par des chaussées plates, des frondaisons courtes et des gazonnages sans souplesse. Si l'on ajoute, en bordure, des maisons souvent de style 1820, basses, sans gaieté, s'accommodant mal de la trouée des grands cafés et des riches magasins, on a la perception d'un ensemble qui, sur un trajet d'un kilomètre, manque absolument d'attraction.

Mais, voici que, sans préparation, à l'une des extrémités de l'*Unter den Linden*, apparaît la très célèbre figure équestre du grand Frédéric, et, dans le désarroi des architectures, tout à coup odéonesques, panthéonesques et coupollifères, on découvre, serrés contre un pont et orientés dans tous les sens : l'Arsenal, l'Opéra, le Museum, le Dôme et la Résidence impériale.

L'encombrement de ces monuments gris et déhanchés devient alors écrasant, désagréable, sans air, sans repos, sans perspectives fuyantes, sans harmonie, sans art, et l'abus de plus en plus évident des statufications ne laisse aucun répit.

Or, dans un angle de ce carrefour biscornu, qu'on dirait inachevé, dominant, de très haut, d'insipides généraux, qu'on ne regarde plus, l'œil est attiré par la silhouette morcelée d'un char triomphal, qui se détache, avec des Allégories et des Palmes, sur un déplorable fond de bâtisses de briques. On avance : au lieu d'un seul quadrige, en voilà deux ; et, au centre d'une

Digitized by Google

richissime colonnade, qui se développe en exèdre et dont l'attique est couronné de flamboyantes panoplies, apparaît un énorme bronze. On approche de biais, on tourne, on n'a pas de recul, mais il se fait qu'on a découvert le superbe et théâtral monument de Guillaume-le-Grand. — Apothéose extraordinaire. — Morceau d'art de première valeur, du à Rheinhold Bégas, le grand-maître de la sculpture allemande.

Cette représentation casquée du vieil Hohenzollern, à cheval, drapé de l'impérial manteau, guidé par une Victoire entraînante, est d'une ampleur exceptionnellement glorificatrice, et les quatre lions énormes du socle, s'allongeant formidablement à la curée des dépouilles françaises, sont d'un élan irrésistible et d'une énergie sauvagement affamée.

Combien il est à déplorer qu'un édifice aussi triomphal, ayant besoin d'espace, de recul, de voisinages guerriers ou de puissantes futaies symboliques, soit aussi mal planté, sur le flanc sans issue du château et à moitié enjambé sur la Sprée, déjà trop étroite. Mais quelle crânerie dans l'interprétation ; quel souffle indicible et puissant s'en détache ; que l'idée-mère en est superbe, grandiloquente, et de quel poids notre cœur n'est-il pas écrasé, de l'accumulation des drapeaux napoléoniens, des baïonnettes brisées et des tambours éventrés.

Quittant ce spectacle peu réjouissant, nous revenons à l'angle de la résidence impériale. On cherche à s'orienter ; on ne sait où aller, en cette encombrance de culs-de-four monumentaux, aussi reprend-on le vague détour du pont, tout à ses réflexions.

La circulation est embarrassée, des équipages courent à grand bruit, des charriots sont en travers de la chaus-

Digitized by Google

sée, des piétons s'effarent. A quelle colonnade aboutir ? On flotte, on va, on vient ; les gens ont l'air de se presser, on vous regarde, on fait circuler, on avance, on recule et la voie se déblaye.

Alors, entre deux haies de bons bourgeois et ouvriers, qui se découvrent ; sans musique, sans gardes, une calèche surgit au trot cadencé de ses magnifiques chevaux noirs. Sur le siège, deux cochers de splendeur étincelante et, dans la voiture, un homme au très simple uniforme, au maintien raidi, au salut automatique.

C'est l'empereur.

Le Français est surpris du manque absolu d'escorte, d'appareil militaire ou policier. Ses préjugés sont déroutés de la tranquillité de la foule sympathique, qui ne bronche, ni n'acclame, mais paraît orgueilleuse de son maître.

Guillaume II est un homme de 45 à 48 ans, au masque dur, un peu empâté, aux maxillaires fortement développés, au teint hâlé, aux cheveux châtains clairs, à l'œil perçant et fier. La moustache assez bizarrement relevée en crocs, et le maintien soldatesque, sont très personnels. Cette tête volontaire, intelligente et puissante, se reconnaîtrait entre mille. Quant au costume, il est tellement éclipsé, qu'il nous paraît être celui d'un simple soldat d'infanterie, et le casque noir, aux garnitures et pointe d'argent, celui qu'on voit aux fonctionnaires quelconques.

La voiture est suivie, à quarante mètres, par une automobile où deux jeunes gens à casquettes rouges, que nous supposons être les héritiers impériaux, sont accompagnés de vieux Messieurs aux uniformes flamboyants.

Et c'est tout comme cortège.

Digitized by Google

Laissons filer, à toute vitesse, les nobles équipages. Un monument nous sollicite, portail ouvert, et que nous recommanderons, à beaucoup de nos compatriotes, d'aller visiter.

L'édifice, en lui-même, n'a guère de remarquable que les mascarons ornant les clefs du rez-de-chaussée, mais ce qu'il contient est des plus édifiant. On y voit tant de canons français, de chassepots, de cuirasses, de képis, d'épaulettes, un tel nombre de malheureux drapeaux tricolores, que c'en est écœurant.

La grande galerie du premier étage étale, sur tous ses murs et plafonds, le récit des batailles de 1870 et les inévitables bustes de Guillaume, Frédéric, Bismarck et de Molke, déjà vus dans tous les bons endroits de Berlin, sont encore reproduits ici, dans le Carrare immaculé.

Surpris, oppressés et las de cet Arsenal où triomphe la glorification du carnage international, nous sortons vite et nous dirigeons vers le château royal dans l'espoir de visiter les grands appartements.

Grâce à une lettre de l'ambassade de France et qu'on veut bien faire passer sous les yeux de Son Excellence, le feld-maréchal de la Cour, nous voici déambulant, comme des Anglais, sans gêne, en toutes les salles d'apparat du premier étage, sous la conduite d'un huissier de grand style.

Le château royal est un immense quadrilatère du XVII^e^ siècle, décoré au XVIII^e^, époques où dominaient ici les modes et l'esprit français. Les portes, les voussures, les meubles sont dorés en plein, sur une rocaille excessive ; les tables sont de mosaïque ; les surtouts, les buffets de vermeil ; les glaces sont de Venise ; la porcelaine est de Sèvres ou de Meissen. Partout les plafonds

Digitized by Google

sont peints de scènes historiques et les portraits des grands électeurs, des rois et reines de Prusse, s'épanouissent orgueilleusement en des cadres flamboyants.

Rien n'est oublié des coûteuses curiosités de la chambre du drap d'or, de celle de l'Aigle rouge et de la fameuse Salle blanche où se tiennent les séances d'ouverture du Reichstag et les solennités triomphales.

Partout, rutilemment, s'affiche une ostentation fort éloignée du grand art et du goût de joliesse et de fine élégance qui s'exprime à Versailles, au Louvre, à Trianon. Mais l'esprit n'en est pas moins frappé de l'accumulation des écrasantes richesses qu'on était loin de soupçonner dès l'âge de la petite Prusse. Et, quel que soit le détail critiquable de bien des arrangements, on conçoit que les cérémonies, ici déroulées, doivent avoir grand air impérial, et veulent produire une suggestion de puissance impérieuse sur tous les dignitaires, les ambassadeurs et les états-majors, eux-mêmes en uniformes de gala, au milieu des dames de la Cour, somptueusement costumées, suivant un inflexible et ruineux protocole.

De galerie en galerie, notre visite dure assez longtemps en ce séjour où l'ombre de Voltaire a de quoi grimacer encore, de temps en temps, semble-t-il. Nous ferons grâce de la personnelle rencontre de l'impératrice ; mais un spectacle est inoubliable : il ne s'agit pas moins que de la manœuvre du corps de garde intérieur, qui pivote à la prussienne, au pas de parade.

A la sortie du château royal, nous évitons instinctivement l'ombre de l'arsenal — ossuaire, quasi...

De plus en plus revenus des emphatiques paraphrases des guides, la propreté légendaire des macadams berlinois ne nous émotionne point : nous trouvons les ter-

Digitized by Google

rasses des cafés moroses ; rien, dans les magasins, ne nous paraît avoir le goût, la qualité, la distinction, le frou-frou des superbes étalages de Paris, Bruxelles et Namur. La foule est sans vivacité, sans paroles et sans rires ; on dirait que les piétons ne traversent la rue que par contrainte ; les toilettes et les attelages n'ont rien de la simplicité, radieusement élégante, qu'on est habitué de voir aux Champs-Élysées.

Pourtant, il est, en ces parages universellement réputés de l'*Unter den Linden,* un personnage impeccable, encombrant : l'officier prussien, d'une allure grave, présomptueuse et superbe. Sans perdre un pouce de sa haute taille, en sa longue tunique de coupe admirable et de tonalité fine, il s'avance, la poitrine rebondie, le coude au corps, sans décorations ni chamarrures. La menue visière de sa casquette éclatante est géométriquement ordonnée dans l'axe d'un visage impassible, frais et vermeil ; les yeux se rivent au-dessus de la ligne d'horizon ; le pas est martelé, sans flexion.

Rien ne fera dévier le porte-épée de sa promenade rectiligne. Tout s'efface devant celui qui ne saurait trop afficher le mépris gourmé du civil.

Glissons...

Nous voici sur la place de Paris, qui ferme un des abouts de la promenade des Tilleuls. Ne disons rien de l'hôtel de l'Ambassade de France, peu fait pour rehausser monumentalement l'intérêt de ce terminus, où, d'autre part, la colonnade des Propylées, sans ampleur, sans caractère et infiniment moins décorative que celle de Munich, a, cependant, l'immense avantage de servir d'entrée au magnifique parc de Thiergarten, — un bois de Boulogne en pleine ville. —

C'est alors que, sur la droite d'un premier rond-point,

Digitized by Google

derrière un ample bouquet d'arbres, se détache l'immense et blanc palais du Reichstag, très puissant morceau d'architecture néo-classique, dans le goût approximatif du célèbre Palais de Justice bruxellois et dont le dôme à lanterne dorée veut bien être le symbolique coussin d'une resplendissante couronne impériale.

C'est au pied du vaste perron de ce monument, élevé à la gloire de l'éloquence politicienne, que se campe, sur un socle inhabilement combiné, le plus énorme des Bismarck de bronze, fatalement accompagné d'allégories décousues.

Tout proche, et dans l'axe du palais, le voyageur s'arrête à la fameuse colonne de la Victoire, érigée en l'honneur des dernières campagnes de Danemark, d'Autriche et de France. Peut-être pourra-t-on dire que son fût accuse une assez frappante réminiscence de notre Colonne de Juillet, mais avec la différence d'un piédestal orné de mosaïques de Salviati.

Sans que toutes ces superfétations soient très belles, très attachantes, on arrive distraitement à la lisière de larges ombrages, qu'on dirait séculaires, et le regard se repose avec délice sur un calme et magnifique panorama. Il est tard ; les masses de sombres arborescences s'estompent avec une majestueuse ampleur sur un fond de ciel rouge, fortement violacé ; des groupes chevaleresques, entourés de savantes et lourdes verdures décoratives, lointainement, s'éparpillent et s'éclipsent dans la nuit.....

C'est ici l'avenue de la Victoire, — une des plus belles créations du Berlin moderne.

Imaginez une des larges allées droites d'un noble parc à l'italienne, jalonnée de trente-deux édicules de marbre blanc, réguliers et symétriques, destinés à im-

Digitized by Google

mortaliser le souvenir de tous les ancêtres fameux des Hohenzollern.

Par une discrétion rare, le Panthéon élyséen s'est heureusement expurgé de l'insupportable faconde qui prend à plaisir de déparer la plupart des manifestations sculpturales de la puissance prussienne. Et, quoique les motifs à exèdre soient peut-être un peu trop rapprochés et la valeur des portraits vraiment fort inégale, le résultat d'ensemble est obtenu, le côté sentimental exprimé dans un langage de poétique élévation. Ajoutons, pour la gloire de l'artiste, que certaines figures moyenageuses et certains mi-corps de Bégas ont une allure et une force de pensée surprenantes.

Pourquoi faut-il que cette voie triomphale, si amplement commencée par la colonne de la Victoire, soit si mesquinement terminée par une fontaine quelconque ? Pourquoi n'avoir pas osé planter là le si exceptionnel monument de Guillaume Ier, tellement rencogné dans un carrefour, au bord de la rivière ?

C'est que, probablement homme de famille, l'empereur a préféré s'attendrir au portrait proche du grand-père. Ou bien tient-il à surveiller les instructives émotions que peut imposer, à ses visiteurs personnels, le formidable spectacle de l'Apothéose ?

QUARTIERS NEUFS

Un autre jour, à la sortie de Thiergarten, nous nous dirigeons vers les quartiers considérables, qu'on est en train de bâtir, tout d'un bloc, du côté de Charlottenbourg.

Grands comme des villes entières, tracés avec une ampleur peu commune, agrémentés déjà de squares et de verdures multipliées, desservis par les meilleurs

Digitized by Google

moyens de transport, ces luxueux faubourgs sont édifiés avec une fiévreuse précipitation.

L'audace des spéculateurs s'étale, inouïe. Elle ne l'est ni plus ni moins que l'abondance des à-peu-près qui se dénoncent à l'œil des hommes de métier. Pour masquer des procédés de construction, généralement trop économiques, la combinaison hâtive des façades de plâtre et de ciment est habillée de moulages faciles, dont le genre hésite entre les souvenirs de la renaissance et du rococo. Quelquefois des motifs rajeunis de stylisation florale, des cartouches de bronze, des menuiseries ingénieuses et un certain maquillage de peintures claires et hardies, suffisent à donner une illusion passagère de richesse et d'originalité.

Quoique l'espace nous manque pour exprimer les caractéristiques de l'architecture berlinoise, disons que, parmi la banalité prétentieuse de tant de ces immeubles clinquant-neufs, qui ressemblent aux immenses vitrines de la nouvelle rue Réaumur, le voyageur n'a pas seulement à s'extasier de la succession des balcons fleuris; de temps en temps, il a de quoi s'arrêter devant des fantaisies plus rationnelles que chez nous, des ajustements plus curieux.

Peut-être aimons-nous mieux des habiletés plus souples, des profils plus épurés, des ornementations plus rigoureuses de style, un menu détail plus soigné; mais, habitués à entendre proclamer la lourdeur et la grossièreté du goût germanique, nous avons lieu d'être extrêmement attentifs au progrès qui se révèle, d'année en année, dans toutes les zônes de l'architecture.

Par une tendance fort différente de la nôtre, l'exhibition s'affiche d'un luxe calculé ; l'audace des extériorités nous surprend.

Digitized by Google

Parmi les façades les mieux étudiées, beaucoup sont d'échelle extra-humaine, surchargées de sculptures et de dorures, affirmant le désir d'attirer et de frapper le regard d'une façon dominatrice. Les balcons à cariatides sont redondants, les couvertures de cuivre vert-de-grisées sont vibrantes et les portails de certains hôtels particuliers sont d'une ampleur et d'une exubérance extrêmes.

La découpure des pignons en accolade, la silhouette des pavillons d'angle sont souvent d'une énergie savante et complexe. Des riches bow-windows se contournent en tous sens. Partout, aussi, la saillie des socles puissants, les ressauts des avant-corps multipliés et la profusion des tourelles attestent que l'on est heureux de jouir des tolérances d'un règlement de voirie très libéral.

L'architecture berlinoise offre donc, à premier examen, les qualités d'une certaine abondance et d'une certaine émancipation ; mais, si l'on accepte que depuis 1870, les édifices considérables ont pu surgir à foison, les statues devenir innombrables, les banques et les palais des princes se griser d'un tapage précipité, nous sommes au regret de ne rencontrer aucun échantillon comparable aux surprenantes trouvailles qu'on peut faire à Carlsruhe et à Darmstadt, dans les régions d'un art nouveau.

Ici domine un caractère grandiose et dépensier, et, parmi les magasins de nouveautés, les salles d'expositions, les hôtels, les cafés, les restaurations, se rencontrent des devantures d'un développement inusité et des aménagements intérieurs d'un luxe inouï.

La plupart des édifices les plus réputés sont traditionnellement compris dans une imitation sombre et

Digitized by Google

ardente de la Renaissance allemande *(alt-deutsch)*, ou dans un genre roman modernisé, qui se prête admirablement aux rutilances énormes qu'affectionnent les puissants appétits du goût teuton.

Rien que pour donner une idée des tentatives d'enrichissement à tout prix, permettons-nous de signaler que le spécimen le plus excessif des récentes décorations intérieures, s'étale en la brasserie de la Vieille-Bavière, ouverte seulement au public depuis le mois de juin 1904.

Ici, comme en tous les établissements de premier ordre que nous avons vus, dès Munich, se déroule une succession d'architectures immenses, et les multiples salles et galeries juxtaposées sont extrêmement somptueuses et de styles différents.

Très étudiée, la transition de tous les effets imaginables est fort audacieuse. Le mobilier, les ustensiles, le linge, la verrerie, sont assortis au caractère de chacune des époques.

Dirons-nous que, parmi les arrangements hors de pair, une salle de fêtes, de proportions altières, ose rivaliser au sentiment de la chapelle byzantine de Palerme. Tous les murs, les tympans et la coupole sont revêtus de mosaïques d'or à personnages hiératiques, plus grands que nature. Les colonnes de porphyre sont incrustées d'émaux, stylisant des anges aux ailes éployées. Les chapiteaux et architraves dorés, les arcatures à entrelacs sculptés, les portes de bronze patiné, les fresques symboliques, les couronnes de lumière, les balustrades d'onyx, les poutrages multicolores, les encorbellements guillochés des tribunes, complètent un ensemble d'une théâtralité inimaginable.

Cette interprétation féerique de l'art romano-byzan-

Digitized by Google

tin, rappelle une des plus imaginatives créations du roi de Bavière, que nous avons admirée en son château tyrolien de Neuschwanstein, mais peut-être, encore, avec plus de grandiose envolée, plus de richesse et d'homogénéité.

On nous dit que cette brasserie d'Alt-Bayern, qui prend volontiers des airs de reliquaire, aux heures où les pipes sont absentes, a coûté la somme folle de dix millions.

Ajoutons, à l'usage des pauvres artistes, que ces détails peuvent toucher, ajoutons qu'au tarif de 1 marc 20, soit 1 fr. 50, on déjeune copieusement ici. En tant qu'extras abordables, les vins de la Moselle y sont délicieux et le champagne allemand ne demande qu'à mousser.

Excusons-nous, d'avoir fait aboutir nos périgrinations en une station que certains pourraient juger trop profane. Il est vrai que nous aurions aimé à remémorer, ne fut-ce que d'un mot, le mérite des muséums de Berlin, lesquels ont accumulé d'une façon ininterrompue les œuvres de tout premier ordre et commencent à émettre la prétention de rivaliser avec les plus célèbres galeries de Florence, de Londres et de Paris.

Le but de notre voyage étant de nous identifier sur les caractères du style moderne allemand, nous pourrons détailler, plus loin, l'admirable installation des grandes écoles d'art académique et d'art industriel, la valeur des expositions annuelles, le goût cosmopolite des magasins luxueux et surtout l'audace toujours croissante des tentatives esthétiques.

Contentons-nous impartialement, d'inciter que, bientôt la capitale impériale, grâce à des éléments de puissance

Digitized by Google

indiscutable, s'imposera comme un des centres les plus actifs de la culture nationale.

L'une de ses ambitions les plus récentes et les plus chères, serait d'être, respectueusement envisagée comme le mystique foyer du pangermanisme intellectuel. Bientôt après, nous entendrons Berlin se proclamer la première de toutes les Athènes.

Déjà, tout ce qui peut s'atteindre avec de l'or a été accaparé. Tout ce qu'une organisation modèle, un enseignement discipliné, des prétentions sans bornes, un labeur acharné, peuvent donner des résultats intenses, dans le régime des beaux-arts et des arts décoratifs, sera, sûrement, obtenu.

— On prétend que le reste viendra par surcroît!

Digitized by Google

L'ART ALLEMAND

Causerie faite par M. E. KALAS, Membre titulaire.

Messieurs,

Si la ville de Berlin, malgré tous ses efforts, est encore loin d'avoir atteint à la prestigieuse auréole de capitale intellectuelle, il faut reconnaître que, née sous la conjuration de Bellone et de Junon, ces nobles dames ont oublié, de son berceau, deux ou trois futiles et géniales dotations qui lui seraient indispensables. Trop récemment aussi, son nouvel empire s'est aggluliné de monarchies rivales et de féodalités survivantes, où, de tradition dix fois séculaire, les villes d'art s'étaient habituées à naître, à s'épanouir de tous côtés, au gré de la réputation des maîtres ou du caprice des souverains.

Sans parler de la période romano-byzantine, on sait que Cologne, Augsbourg et d'autres cités moyenageuses ont pris glorieusement date en l'évolution des arts et des industries luxueuses.

L'école de Nuremberg est célèbre, pour avoir groupé les dernières manifestations de l'art autochtone et bourgeois. Mais, à l'aurore de la renaissance, quoique supérieurement douée des qualités viriles et raisonneuses de la race, elle se trouve bientôt impuissante à résister à la poussée du flot italien.

Aussitôt *Dürer (1471-1528)*, la peinture tombe en

Digitized by Google

subite décadence. L'architecture ogivale, plus tard venue que chez nous, se débat inutilement jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle, contre un goût qui s'implante de par la force d'un entraînement universel.

Tout caractère de nationalité dans l'art disparaît à l'âge suivant. La suprématie des évêques et des grands électeurs s'affirme au détriment des municipalités et des corporations ; la plus grande ambition des principules s'exerce à pasticher la dorure et les fastes de Versailles. Subventionnés par de petites cours, plus ou moins dépensières, les peintres et les ornemanistes sont étrangers au pays.

De 1720 à 1750, sur les folies du « rokoko », s'évanouissent les dernières improvisations des Français et des Italiens immigrés.

Les nobles amateurs n'ont plus qu'à s'engouer des collections de tableaux et d'antiquités. Le sentiment inné de la compilation s'attribue de lourdes besognes. Le temps passe en volumineuses polémiques. L'archéologue *Winkelmann (1717-1768)* prépare un copieux appoint à la réaction pompéïenne qui caractérise les dernières années du siècle.

Cependant la bourgeoisie s'instruit et s'enrichit ; ses ambitions fermentent sur le terrain littéraire et l'Allemand, qui n'a cessé, depuis des siècles, de se voir platement tributaire des idées latines, commence à s'enfler de vanité devant les in-folios transcendants, paraît-il, de ses métaphysiciens.

Dans la fumée des brasseries de Weimar, de Bonn et d'Heidelberg, des étudiants se prennent à rêvasser d'une certaine esthétique assez nébuleuse, qu'on voudrait opposer au prestige de l'intellectualité française. Des diatribes effrayantes se chargent d'exalter le principe de

Digitized by Google

l'unité allemande, comme un remède à toutes les faiblesses — clairvoyance impuissante et confuse! — Mais bientôt, ce que n'auront pu faire d'innombrables excitations, la seule évocation fatidique de la journée d'Iéna saura l'accomplir. Un sentiment de revanche inoubliable est ancré dans des millions de cervelles obstinées. La jeunesse universitaire s'honore d'être à la tête d'un immense effort de rénovation.

ÉCOLES DE MUNICH ET DE DUSSELDORF

Du Danube à la Baltique les artistes sont absents. Comme aucun atelier prestigieux n'existe en leur pays, c'est à Rome, vers 1810, sous la conduite d'un compatriote, *Overbeck (1789-1869)*, que les apprentis se resserrent, en une colonie transportée de ferveurs religieuses et patriotiques. Et, sous prétexte d'exhortations à la simplicité mystique des primitifs de la Renaissance, on clame une hostilité profonde contre l'omnipotence du goût parisien.

Quelques années plus tard, mûri de contemplations et de labeurs, le talent prédestiné des meilleurs élèves a su profiter de la bienveillance du prince de Prusse et de l'héritier de Bavière. En 1825, *Cornélius (1783-1867)* étant nommé directeur de l'Académie de Munich, *Schadow (1789-1862)* établi à Dusseldorf, deux grandes écoles, à jamais célèbres, vont se développer inespérément.

Quant à Berlin, ce n'est qu'une cité de casernes et d'administrations, où l'architecte *Schinkel (1781-1841)* se fait la réputation d'un novateur en alignant des colonnades impeccables.

Digitized by Google

De 1825 à 1848, à Munich, — ville d'art par excellence, — le roi Louis Ier s'énorgueillit de tracer les allées pompeuses d'une capitale décorative. Des hommes érudits lui savent ménager, de façon correcte et grandiose, les diverses perspectives d'une sorte de panorama d'architecture, où le caprice entend réunir des échantillons de tous les styles.

D'abord le crayon de *Klenze (1784-1864)*, élève de Percier, trace le grand apparat des pinacothèques, des propylées, des palais césariens, des arcs-de-triomphe. Dix ans plus tard, le roi voudra des basiliques néo-latines, des églises romanes, quasi-gothiques, des châteaux tudors ou florentins, et le talent de *Gœrtner (1792-1847)* saura répondre à ce romantique avatar.

Rien encore n'était achevé de la « Nouvelle Athènes », nous disent les chroniqueurs ; les constructions de briques à peine couvertes de leurs enduits en simili-pierre, que, dans la fièvre d'une improvisation sans pareille, les peintres et les statuaires s'équipaient sur les échafaudages, en même temps que les maçons.

Alors, par l'exaltation même du programme, on n'a voulu que du grand art. *Cornélius*, surchargé de commandes considérables, déploie une activité hors pair, suffisante à peine pour la confection d'immenses cartons, de style michelangesque, que des praticiens traduisent à la fresque et à la cire. Le maître *Schnorr (1794-1872)* excelle dans l'interprétation grandiose des scènes bibliques et légendaires. Nous pouvons assez bien apprécier le caractère héroïque et idéaliste de l'école de Munich en plaçant la valeur de ses chefs en un rang voisin des Jules Romain, Ary Scheffer et Sigalon.

A Düsseldorf, les artistes ne sont pas de comparable envergure. Généralement, en cénacle, on les voit se

Digitized by Google

confiner à la peinture de chevalet. Leurs préoccupations coloristes et lourdement fignolées se donnent satisfaction sur des tableaux de conception bourgeoise, dans des sentimentalités bien au-dessous des œuvres, chez nous populaires, de Paul Delaroche et Léopold Robert. Ici, l'envolée n'est point encore prise. Aucun édifice ne s'élève, prêtant à l'effort des évocations larges. Les arts somptuaires y végètent, sans raisons d'être, sans Mécènes, sans ambitions.

Il nous faut retourner à Munich, pour avoir quelque idée de l'état d'avancement des industries qui nous intéressent, à l'époque de notre Restauration.

Nous avons parcouru les palais du roi Louis Ier, tout en péristyles, en loges, en colonnades ; aux murailles, plafonds et tympans infatigablement couverts de marouflages et de bas-reliefs. L'ameublement y fait défaut ; les tentures absentes. A peine des fondeurs et des porcelainiers se sont-ils distingués dans les bibelots, les vases, la statuomanie ; mais rien, des autres manufactures du pays, n'aurait su contenter les besoins des monumentales ordonnances. Aucune éducation n'ayant tenté de corriger le goût naturellement pataud des artisans ; par leur insuffisance, l'œuvre reste inachevée.

Quelques années plus tard, parallèlement à nos efforts *romantiques*, on commence à fièvreusement rajeunir les cathédrales du sud. L'enthousiasme pangermanique suffit à décréter le couronnement du « Dom » de Cologne. On exalte le nom de Franck, de Nuremberg, orgueilleux d'avoir retrouvé, ce qu'on appelait alors, les secrets de la peinture sur verre.

Digitized by Google

Le mobilier des églises ne veut plus être que gothique; celui des monuments civils, négligemment romain; celui des bourgeois, sans autre recherche que la plus parfaite économie, laide. Inutilement, dès 1840, quelques précurseurs veulent s'essayer à disserter sur la rénovation du vieux logis allemand. Aucun écho ne leur répond. Dix ans plus tard, les premières tentatives du moderne néo-grec sont encore à prévaloir.

C'est alors que nos pères ont conservé, de leur visite à l'exposition de 1855, le souvenir de tant de pacotilles germaniques, surchargées, baroques, barbares, et qu'une indéracinable tradition s'est formée chez nous, de la grossière inaptitude des races teutonnes. Encore, le rictus aux lèvres, on accueille les étonnements de ceux qui reviennent aujourd'hui, d'Outre-Rhin, y ayant admiré les productions, quelquefois supérieures, des manufactures mobilières.

Acceptons, qu'il y a cinquante ans, et faute de culture, à part les spécialités de la librairie, aucun de leurs objets à bon marché n'osait prétendre aux qualités d'exécution, qui foisonnaient chez nous.

Cependant, dès l'inauguration du Palais de l'Industrie, rien n'échappe à nos invités des raisons et des conséquences de leur infériorité cruelle. Leur clairvoyance est mémorable. Du premier coup d'œil, ils ont jugé de leur point faible et décidé de réformer l'éducation des travailleurs. Aussi, de retour en leurs diverses capitales, les voit-on d'urgence, ordonner des établissements modèles pour la glorification des œuvres du dessin.

Cette même année, — 1855 — Munich inaugure le

Digitized by Google

« grand Musée national bavarois », consacré exclusivement à l'art appliqué ; Nuremberg un immense « Musée germanique », sur le modèle de notre Cluny. A Berlin s'ouvre le « nouveau Musée ».

Et, si nous suivons la filière des sacrifices considérables que des voisins, trop méconnus, s'imposent, depuis cette époque, nous sentons l'exposition de 1867 causer une répercussion, plus grande encore, sur l'émulation scolaire des Allemands. Aux vitrines du Champ-de-Mars, le gouvernement prussien acquiert pour un million d'échantillons et d'antiquités. Richement doté, de ce fait, le « Musée d'art industriel » de Berlin peut ouvrir ses portes. Depuis, chacun sait qu'il est, en ce genre, l'un des trois plus grands d'Europe, avec le « South-Kensington » de Londres et le « Musée de Vienne ».

Dès lors, le système, pratiquement, s'organise de nous faire concurrence.

A l'instar des grands faiseurs parisiens, qui commencent à savamment pasticher les vieux styles, les ébénistes de la Confédération du Nord s'acharnent à faire du François Ier, du Louis XIV et du Louis XV. Il est vrai qu'en leur conception, rien ne se respecte fort de la justesse des proportions, de la sûreté des profils, de la sobriété d'admirables modèles qu'ils ne connaissent que de seconde main. Sur des meubles de chêne, à banale structure, s'étalent la confusion, la lourdeur excessives des détails surajoutés, des sculptures *collées* ; mais le premier effort des prix réduits n'est pas sans causer quelque émoi vers les confins du faubourg Saint-Antoine. Des succès mercantiles rendent les industriels fort sympathiques aux probables résultats d'un enseignement décoratif. Le labeur est extrême.

Désireux de suppléer à l'insuffisance de leur savoir

Digitized by Google

esthétique, les étudiants les meilleurs s'en viennent prendre les supérieures leçons dans nos écoles parisiennes, ouvertes bénévolement. Comme tous les étrangers, on les sait assidus à suivre des cours que nous ne suivons pas. Travailleurs sans répit, tenaces, scrutateurs, ils ont entendu, compris, mieux que nous accepté, les principes des méthodes nouvelles. Soit ferment d'opposition, soit espérance de trouvailles, ardemment ils recueillent les semences excommuniées, tombées des mains de nos exceptionnels précurseurs : Viollet-le-Duc, Ruprich-Robert et Labrouste.

Le goût des fabricants s'épure à la remorque des productions françaises ; leurs ouvriers foisonnent en nos ateliers ; leurs commis sont aux meilleurs emplois.

Les privilégiés de la toile et du marbre se montrent vaniteux des premières mentions recueillies au salon de Paris. Et, d'un bout à l'autre de la Germanie, après avoir machiné des tableaux à horloge et gravé tant de larmoyantes paysanneries, les peintres abondent, qui s'exercent à la manière de Courbet.

Les qualités réalistes et humoristiques de Düsseldorf emportent tous les suffrages ; *Knauss* est un homme à gros succès. L'influence de Berlin grandit avec *Menzel (1815-1905)*. Les expositions de Dresde sont réputées.

L'étoile de Munich commence à pâlir, ou, plutôt, les tendances de son école se bouleversent ; les grands maîtres de 1825 n'ayant guère enfanté que des successeurs dissidents. *Kaulbach (1804-1874)* et ses élèves y sont devenus réalistes. Avec *Lenbach (1836-1901)* le portrait mène à la gloire. Certains auraient déjà versé dans le genre anecdotique, si le réveil d'un sentiment militant ne les avait attelés aux premières grandes décorations lohengrinesques, qu'il a fallu brosser en

Digitized by Google

accord du style de Dürer et d'Holbein, que la mode essaie de ranimer.

Comme on peut s'en apercevoir, brutales sont les fluctuations d'un goût novice, coupable des plus grands écarts ; mais deux qualités nationales se démasquent : le labeur infatigable de l'érudition ; le sans-gêne du démarquage industriel.

La fréquentation moins écourtée des écoles françaises aurait obtenu la correction de bien des défauts survivants, mais éclate la guerre de 1870, et le divorce entre les deux nations voisines.

ORGANISATIONS

Alors s'ouvre, pour l'Allemagne, une ère complètement nouvelle. Soudain, la préoccupation des artistes est d'oser voir grand.

Pour les architectes, le moindre pont, le moindre gymnase, le bureau de poste et la caserne, servent de prétextes à des affichages emphatiques. Partout des tours crénelées, des bossages colossaux. Et, pour affirmer un certain air de dignité superbe à tant d'amoncellements de pierre et de brique lourdement profilés, d'un faire encore inhabile, on se plaît à l'exaltation des *dédicaces* patriotiques, aux écussons gigantesques, aux *aigles noires* et dorées.

Tout près de nous; les palais de Strasbourg représentent les émanations d'une première effervescence impérialiste ; de même, la ville de Berlin s'énorgueillit du clinquant-neuf des palais et des statues qui défilent, comme à la parade.

Digitized by Google

Aux prises avec les difficultés monumentales, désespérant de jamais égaler ses condisciples parisiens, sur le terrain de l'art élégant et facile, le praticien soupçonne qu'il est possible de s'en différencier en mettant à profit des aptitudes compilatrices.

Pour flatter le bourgeois, dans sa manie du vieux-neuf, — grisé de tout ce qu'il entend déclamer de la rénovation du « *Vaterland* », — le constructeur, le tapissier, les marchands de poêles ou d'almanachs s'appliquent, d'un commun accord, à ressusciter les pittoresques à peu près de l'« *alt-deutch* », en mélangeant toutes les bribes, les grotesques et les complications de la renaissance allemande et flamande.

L'or afflue, qui permet au citadin de satisfaire aux besoins du luxe affiché. Des cités s'agrandissent magnifiquement, comme Stuttgard, Francfort, Leipzig, Düsseldorf, remplies de villas délicieuses, où la profusion des loggias, des tourelles, des enduits enluminés, donne la sensation d'un rajeunissement de la sève des grands et petits maîtres du XVI^e^ siècle.

Cependant la pesante ambition des impérialistes réclamera bientôt davantage. Oublieuse des temps difficiles, l'Allemagne érudite imagine de transplanter son arbre généalogique, du gothique au byzantin, pour aller plonger ses racines aux sources les plus vénérables de l'antiquité pélasgique. Les quelques vestiges carolingiens, qu'on trouve en Thuringe et en Westphalie, servent de justification aux plus excessives prétentions.

Aucun des pays confédérés ne se montre indifférent à l'à-propos d'un anoblissement nécessaire. Chacun s'attèle au char triomphal. L'apothéose se prépare de la Race prédestinée.

Les édifices surgissent à foison. Des restaurations

Digitized by Google

de grand caractère s'étudient avec un énorme progrès, dans les châteaux et les basiliques.

Ce n'est pas, qu'à l'Exposition de Philadelphie (1876), la section des industries mobilières allemandes ne s'accuse encore en assez flagrante infériorité ; mais, parmi tant d'émulations, les architectes des régions méridionales se distinguent déjà d'une imagination plus souple, plus cultivée que celle des Prussiens et des Poméraniens. Des publications wurtembergeoises font sensation, grâce au crayon merveilleux de *Lambert et Stahl,* élèves de Viollet-le-Duc. Les éditions françaises et britanniques règnent en toutes les bibliothèques. Les moindres des documents scolaires se trouvent mis à contribution, à la suite des enquêtes répétées. Les méthodes du South-Kensington paraissent excellentes, adaptables.

Temporairement, *Bismarck* se croit obligé de prendre la direction du Ministère du Commerce et, sous la férule du Maître impitoyable, avec plus d'autoritarisme et d'esprit de suite qu'en Angleterre, les anciennes écoles d'art industriel et professionnelles se réorganisent; de nouvelles s'érigent dans toutes les villes.

La loi ordonne que les collections considérables du Musée berlinois soient à la disposition des provinces, sur la requête des Municipalités et des Chambres de Commerce ; les modèles, les moulages des établissements régionaux et locaux prêtés à l'atelier qui en éprouve le besoin, pour satisfaire à sa clientèle. L'usine et l'élève vivent en relations constantes de travail, de commandes, d'émulation.

Des associations nombreuses, fondées sous le nom de « *Kunstgewerbereins* » se groupent en fédérations. De leur levier puissant, elles vont dispenser les bienfaits

Digitized by Google

incomparables de la solidarité, de la décentralisation. Le caractère national acceptant facilement la discipline, la hiérarchie des exécutants, tous les efforts concorderont, des artistes, des ouvriers, des industriels, des négociants. Les renseignements techniques seront à la disposition des milliers d'adhérents. Des bibliothèques, des écoles autonomes, des conférences, des concours, des expositions temporaires et ambulantes s'organiseront de toutes parts. Du haut en bas de l'échelle sociale, les initiatives seront encouragées ; la vente favorisée des objets fabriqués ; le mérite exalté des dessins et des projets méritants.

... A l'une de ses visites au musée d'art industriel de Berlin, le futur empereur *Frédéric III* prononce, en 1881, les paroles suivantes : « *Nous avons vaincu la France en 1870 sur les champs de bataille, nous voulons la vaincre de nouveau sur le terrain industriel et commercial* »....

C'est à cette époque que le beau roi Louis II de Bavière surchauffe son imagination romanesque en des mises en scène de haute fantaisie. Protecteur de Wagner, épris jadis de la frénésie du luxe louisquatorzien, le voici bâtissant, au fond des gorges sauvages de Neuschwanstein, un donjon fantastique, mi-écossais, mi-rhénan. En une succession de galeries et de salles imitées du style roman de la Wartbourg, sous la gangue d'un partipris cependant archaïque, nous avons la surprise de découvrir les premiers résultats de toute une compilation florale, dont les principes viennent en ligne directe de Viollet-le-Duc et de William Morris.

Digitized by Google

Sur les murs du manoir, une ornementation polychromée, libéralement déduite, agréablement stylisée, témoignerait presque du passage d'un élève de Grasset. De chambre en chambre, l'influence des nouvelles doctrines mobilières anglaises se révèle, par une évidente recherche d'unité rationnelle, entre les diverses pièces de l'ébénisterie, de la ferronnerie, des tentures et des orfèvreries.

— Prenons date, qu'en 1885, l'Allemagne a déjà rôle militant. — Et, malgré l'exécution hâtive de bien des détails sentant le décor théâtral, nous avons à reconnaître les ornemanistes munichois, adaptateurs mieux avertis que les peintres de figures. Rien d'aventureux dans les fresques de « Parsifal », de « Lohengrin » et de « Tristan », habilement composées par *Spies* et *Piloty*, en une manière encore inconsciente des aspirations d'un Puvis, d'un Manet, d'un Burne-Jones.

L'isolement menace d'être fatal à la vieillissante école bavaroise, lorsqu'il advient, à des polémistes avisés, d'exalter en novateur le genèvois *Bocklin (1827-1901)*.

Pour nous, le mérite évident de cet étranger, qu'un engouement subit de nos voisins compare aux plus grands maîtres, est d'avoir su répondre au besoin d'intense symphonie, que couvent les Allemands d'aujourd'hui. Lors, aux confins broussailleux de l'art et de l'érudition, son à propos redéfriche le champ délaissé du paysage historique, y sait encadrer modernement des psychologies étranges. De tâtonnement en tâtonnement, il a trouvé recette de curieusement simplifier, sur un ciel d'émail, la silhouette de peupliers noirs qu'on dirait basaltiques. A côté d'un semblant de préraphaélisme brutal, il a l'originalité d'apparenter tantôt des sirènes mafflues et des phoques ; tantôt, dans des lointains

Digitized by Google

sans air, les marmoréennes architectures et les nudités blafardes, en un clair-obscur élégiaque.

Depuis quinze ans, avec une certaine addition d'impressionnisme bizarre et sombre, de daltonisme bleu, vert ou violet, la plupart des ébauches grossièrement mystiques de Carlsruhe, Munich, Dresde, Berlin, Düsseldorf, se délayent de la mixture de Bocklin. La discipline est triomphante. Par elle, s'offre l'illusion d'une nationale conception.

Personne, au fond, ne doit tabler sur l'avenir de théories plus littéraires que plastiques ; mais il suffit, aux esthètes, de s'en délecter, temporairement. Nous ne saurions, d'autre part, ignorer que le terrain des arts industriels est celui où l'allemand peut espérer des profits immédiats.

Reportons donc notre attention sur les incessants progrès de l'intentionnisme monumental.

ARCHITECTURES MODERNES

Depuis l'édification du Reichstag, en 1880, Berlin a su réaliser le premier de ses rêves bourgeois : se croire à la tête de l'école architectonique allemande. Aucune des capitales confédérées n'est admise à lui disputer la palme en l'audace des travures colossales.

A l'exemple de l'éminent *Wallot*, les bâtisseurs s'empressent d'adopter un composite aussi gréco-florentin que peut l'être une immobilisation de blocs énormes. Mais cette originalité relative ne sert que de point de départ. Des compositeurs surgissent, plus impressionnables. L'un d'eux, l'imaginatif *Otto Rieth* se révèle dix ans plus tard, publiant les premières

Digitized by Google

études d'ardent symbolisme. Ses nécropoles, ses temples, ses phalanstères, de grandiose fantaisie pyramidale, vaguement éclairés par un firmament étoilé, décèlent une harmonique notation, susceptible d'impressionner l'âme rêveuse et musicale de ses compatriotes.

Les décorateurs abondent, jaloux de remuer de bocklinesques fantasmagories. Les nouvelles revues frémissent d'impatience. Tous les essais, pourvu qu'ils soient teutons, sont aveuglément célébrés comme des chefs-d'œuvre. Et bientôt se fait jour la prétention d'oser créer, à la honte de l'Europe épuisée, un style impérial, né de Berlin.

Pour la résolution d'un programme aussi décisif et connaissant la méthode des gens du pays, attendons-nous à la mise à l'index de toutes les recettes faciles, à toutes les savantes et majestueuses réminiscences.

L'imagination poursuivie de la silhouette mycénienne de vagues propylées, le compilateur a décidé de refouler ponctuellement, le méli-mélo des cinq ordres et de les remplacer par l'affectation de larges pilônes, tout nus, couronnés de puissants mascarons chevelus et casqués. Toujours élaguant, mû par la défiance des motifs trop connus, il affecte l'aridité des trumeaux et des acrotères. Sous des entablements presque égyptiens se répartissent quelques enguirlandements exagérés du néo-grec, des méandres qu'on croirait norwégiens, des emmêlements de poulpes et de cordages, des couronnes de laurier, des découpures mexicaines, des énormes cartouches dorés et méplats, qu'on sent voisins du « rokoko ». Parfois aussi, le « romanische » de Neuschwanstein, vient ajouter une note de courbures à de composites éléments qui, tous, ont la sévérité, la rectitude désirées.

Digitized by Google

Ne dissimulons pas que les Français furent profondément surpris de ce nouveau style Hohenzollern, dont la curiosité s'est, à nous, révélée lors des installations allemandes de 1900.

Depuis cette époque, à l'instar de la riche et robuste décoration tracée par *Bruno Möhring* au restaurant des bords de la Seine, de grands immeubles commerciaux, des salles d'expositions, des brasseries, semblent avoir essayé, jusqu'à l'intérieur, les conséquences de dispositions nouvelles. On est frappé de l'effort acharné, qui s'applique à vouloir présenter l'aménagement de ces immenses établissements, comme une suite de même tenue et de même échelle que leurs façades orgueilleuses. Sur un puissant lambrissage d'acajou, la nudité des murs et des voussures de plâtre blanc, se réveille, seulement, de la floraison pesante des chapiteaux argentés ou dorés. Les chambranles, les poêles, les meubles mêmes sont de symbolique importance. Et partout la stylisation des Méduses, des wagnériennes épopées, des conquérantes apothéoses, s'en vient jeter une note théâtrale dans la laborieuse simplicité des ordonnances.

Comme il appert que, peut-être, on a dégagé la trouvaille du module emphatique et d'expression concentrée, qui reflète exactement la mentalité de l'Allemand du nord, les Berlinois n'ont aucune tentation de dépasser la formule dosée de ces magnificences un peu mornes; mais, par de plus méridionaux créateurs, le verbe est élargi, assoupli, modernisé.

C'est à l'exposition de Düsseldorf, en 1904, qu'il nous a été donné d'admirer l'audace intransigeante de projets d'avenir.

En des dessins au simple trait, de lyriques inspira-

Digitized by Google

tions ont lancé des silhouettes d'une sobriété dont on n'a pas idée, avec l'habileté de s'arrêter à temps, juste au moment où la moindre ornementation suffit à rompre l'aridité des nus expressifs. Aucun détail vignolesque ne subsiste en des façades, toutes méplates, dont les arches considérables, à peine, s'apparentent aux lointaines souvenances néo-romanes, néo-scandinaves, néo-américaines. Même, on s'est dispensé de la corniche sous toit pour ne calculer les effets d'ombre que sur la saillie légitime des contreforts, l'ampleur des épannelages, la découpure des pignons à grande portée, l'intersécance des tourelles bulbeuses, le flamboiement des coupoles de cuivre.

Pour les nus des grands pleins et la poussée des énormes cintres, une stabilité mathématique est lisible dans l'appareil véridique des maçonneries, le croisillonnement des charpentes, les tonalités du béton armé. — En résumé : des silhouettes, des trous, des taches.

Alors il apparaît à l'homme de métier, par delà les frémissements, les incertitudes, les difficultés d'audaces sans exemple, que cette architecture monumentalement rationnelle, rationnelle jusqu'au symbolisme, est étudiée constructivement, comme une plate décoration, savante, épurée, dont l'émotive originalité nous surprend, tout à fait en dehors de nos moyens classiques.

Ce ne sont que des projets. Aucun des palais d'Allemagne n'oserait encore afficher de telles combinaisons transcendantes !

Mais, dans la zone plus abordable, des édifications

Digitized by Google

bourgeoises, depuis douze ou quinze ans déjà, des praticiens entreprennent le rajeunissement des motifs accessoires de l'habitation.

Sitôt réussis les premiers agencements intérieurs, la tentation n'a pu manquer d'accéder aux devantures et ferronneries raffinées. Dépassant l'envergure bruxelloise, des balcons, des encorbellements, des pinacles surgissent curieusement de culots mollement étirés. Récemment des cabochons, des enseignes, des vitrages extraordinaires ont tranché sur la nudité de façades violemment expurgées de toute mouluration.

Journellement, de ville en ville, les idées neuves foisonnent, sous des crayons devenus fantaisistes. La décentralisation étant énorme, les directeurs d'académies, les professeurs d'architecture, les dessinateurs industriels sont, en tous lieux, aussi considérés que les artistes de la capitale.

Grâce aux « Kunstgewerbereins », des régions, comme la Saxe, la Westphalie, sont devenues, en moins d'un quart de siècle, florissantes de l'essor des industries modernisées.

Des centres provinciaux se glorifient d'être à l'avant-garde d'un style radicalement évolutionniste, bien allemand par la recherche de l'expression forte, par la science qui préside aux plus grands écarts, par l'outrance d'un tempérament capable de triturer, de digérer des complications ou des aridités furibondes.

C'est ainsi qu'en la ville de Carlsruhe, jusqu'ici banale et sans histoire, des architectes comme *Curjel et Moser*, comme le professeur *Hermann Billing*, sans l'ombre d'une timidité, grandissent, en plein soleil, la crudité des plus curieuses improvisations; *Max Laüger* est un céramiste sévère et puissant ; *Oscar Kiefer*, un des

Digitized by Google

rares sculpteurs dont les œuvres soient assez stylisées pour supporter l'incrustation en des feuillages et des architectures de haute modernité.

L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Ce serait une grave erreur de supposer que toutes ces hardiesses et ces exubérances puissent être dues, seulement, au caprice aventureux. Sachons reconnaître qu'elles sont la conséquence, non fortuite, d'un enseignement savamment dosé.

A Strasbourg, à Munich, à Hambourg, où nous avons pénétré jusque dans les moindres détails scolaires, des milliers d'étudiants, garçons et filles, payants et studieux, s'appliquent, sous la direction de maîtres jeunes et bien rétribués, à des études sévères de la géométrie et du dessin sur nature.

La connaissance des principes de l'architecture est imposée à tous. Le professeur analyse des ordonnances grecques, byzantines, romanes, gothiques; volontiers il accepte la primitive renaissance allemande; — radicalement il dénie la moindre qualité d'avenir aux habiletés italiennes et françaises. —

Dans les ateliers, sans s'attacher à des multiples exercices de colonnades pompeuses, l'élève apprend à tracer, en perspective, les coupes, les décorations et les ameublements de projets bourgeoisement applicables. Par lui, des épures sont faites de tous les détails grandeur et des assemblages de construction.

La recherche des formes est *ad libitum;* aucun rigorisme n'empêche le mélange de plusieurs styles approximatifs et l'amalgame des nouveautés cosmopolites.

Digitized by Google

Pour les décorateurs, après une étude aride et analytique des fleurs, des oiseaux, des poissons, liberté complète est accordée aux imaginations, aux compilations.

Ainsi, comprend-on, que dans toutes les classes, chacun soit à l'affût des plus grands novateurs anglais, écossais, belges, autrichiens, danois et allemands. De France, le maître de Feure est, peut-être, le seul qui soit de temps en temps feuilleté. Les noms de Grasset, de Mucha, de Gallé, de Lalique, recueillent un salut d'estime ; mais leur genre reste sans influence.

INDUSTRIES D'ART

Sorti des écoles polytechniques. des écoles d'art industriel, ou des académies avec des qualités méthodiques et perspicaces, l'architecte se fait un jeu d'introduire des nouveautés. Sa curiosité ne peut manquer d'analyser la silhouette rustique des moindres antiquités nationales, de la table, de la chaise paysannes, et d'en tirer des profits. Avidement, il a disséqué les premiers échantillons de Morris et de Maple. Bientôt les étagères, les bronzes, les papiers japonais sont utilisés.

Tout passe au creuset de ses investigations. Ses décorateurs ont l'habitude de lire, à la loupe, les curieux zigzags des fossiles, des infusoires, des pétrifications. Les documents les plus insoupçonnés sont les meilleurs: — mais chacun a le souci de ne rien importer des fabrications parisiennes. —

Le mouvement s'accentue, dès que notre Exposition de 1889 dévoile, à l'étranger, combien la France affectionne la redite de ses classiques. Aussitôt renseigné sur ce point, devenu expert en l'art des brusques

Digitized by Google

évolutions, avide de tirer bénéfice des premiers engouements du modern-style, l'Allemand se jette à la remorque de l'Anglais et du Belge, avec le subit amour des simplicités constructives. Son but est d'accaparer une esthétique que les Occidentaux ne peuvent soutenir assez avant.

Exagérant encore les tendances britanniques, cinq ans plus tard, *Pankok*, à l'instar du bruxellois Van de Velde, décrète la suppression totale des sculptures et des moulurations du meuble. Des excentricités paraissent nécessaires. Jusqu'au délire, l'imagination poignante et mystique du graveur *Carlos Schwab* exagère les névroses de Beardsley, les procédés techniques de Grasset. Et, pour écouler les originalités d'avant-garde, se sont installées les premières *Maisons d'art,* adonnées à la vente des buffets, des coffres, des bureaux charpentés de teck, de chêne ou d'acajou foncés, munis de pentures de cuivre découpées en coup de fouet. Mobiliers lourds et tristes, d'aspect rébarbatif, pédant et pauvre, mais de qualités sobres, de forme surprenante. Jusqu'à Paris, chez Bing, des chandeliers, des reliures commencent à trouver acheteur, près de bijoux, aux circonvolutions brutales et peinées, à la polychromie lourde et froide.

Sitôt le filon découvert, des revues illustrées s'éditent, répandant l'enthousiasme, à profusion. Et sous la direction de dessinateurs bien exercés, s'intitulant *architectes d'intérieurs*, la grande industrie consent à s'outiller pour la fabrication, l'exportation des céramiques, des vitraux, des appareils électriques, des papiers peints. Identifiée sur les besoins de la clientele moyenne, elle s'entend à polir suffisamment les innovations à la Pankok, à contenir les exubérances coûteuses des ornema-

Digitized by Google

nistes grisés de contrecourbes. Tous ses produits sont de complexion mixte, avec des qualités évidentes d'équilibre et d'économie. Transactionnellement, on remplace les menus détails de la flore naturelle par une stylisation méplate, assagie. C'est alors que, redevenus maîtres d'œuvre, les architectes d'intérieur s'occupent de l'aménagement complet de la maison moderne, depuis la cheminée jusqu'aux moindres ustensiles de table. Toujours dominent, en leurs études, le souci des proportions d'ensemble et de la simplification des mains-d'œuvre.

Parmi le chassé-courre de tant d'émulations, la zone méridionale de l'Allemagne est en supérieure posture. Nous avons dit les qualités audacieuses de l'architecture, à Carlsruhe; Munich accapare le prestige des industries luxueuses; Stuttgard est renommée pour ses meubles; Chemnitz pour ses tentures. Des bureaux et des ateliers, les timorés disparaissent. Les hommes de la vieille Ecole n'ont plus voix au chapitre.

Pourquoi les modes de la dernière heure sont-elles moins florissantes à Berlin qu'ailleurs? Conviendraient-elles moins au tempérament des hommes du Nord?

Ne serait-ce pas, nous dit-on, que l'empereur est personnellement peu enclin aux principes des fantaisies et des émancipations, qu'il a jugées mièvres et décadentes?

Le kaiser tient aux succédanées du style de Wallot. Il édifie la basilique, voisine de son château royal, en un certain genre de renaissance romaine, peu tranché. Nous l'avons vu, surveillant de près, l'éducation académique qu'on donne à l'école de *M. de Werner*. Ses

Digitized by Google

bienveillances ne vont pas jusqu'aux tentatives radicales, outrancières de nouveauté. Dans l'intimité des conversations, les jeunes praticiens rappellent que son opposition a beaucoup entravé les efforts impulsifs des exposants de Saint-Louis.

Peut-être le monarque autoritaire a-t-il des raisons, qui ne regardent que lui, en voulant étouffer de trop libertaires velléités? Peut-être garde-t-il l'irréductible antipathie d'un *modern style* qu'on lui dit enfanté des premiers apôtres du socialisme britannique : les Ruskin, les William Morris !...

Quoiqu'il en soit des retardataires, nous n'avons à envisager ici que les moyens d'action, les progrès d'une ambition vaillante qui, depuis cinquante ans ramassée, tout à coup s'est détendue, dans le but de faire trouée sur nos positions séculaires.

Le résultat n'est pas niable.

Si le tact et l'aisance manquent à l'allemand ; s'il lui arrive, en peinture et en sculpture, d'outrepasser toutes les limites ; on ne peut nier que, partout où les qualités sérieuses et réfléchies sont d'un bel emploi, la stylisation et la déformation profitables, des succès peuvent lui échoir.

Que notre naïveté veuille bien ne point s'étonner qu'avec des aptitudes médiocres, mais savamment disciplinées, et, sous le ferment de capitaux impatients, la concurrence allemande soit venue nous assaillir, jusque sur un terrain que nous croyions inabordable.

Sachons démêler, qu'à l'heure actuelle, masqué du pré-

Digitized by Google

texte d'un fougueux amour de l'art, le but se dissimule, orgueilleux et mercantile. La tactique est d'imposer, au monde entier, le sentiment de la supériorité germanique. Le moyen le plus sûr de nous rapidement supplanter, serait de monopoliser le courant d'un goût nouveau, capable de démoder le prestige des vieux modèles, qui sont nôtres.

Depuis 1900, formidable devient la poussée des exportations germaniques.

Est-ce à dire, au point de vue purement esthétique, que les prémices évidentes d'un style national soient catégoriquement délimitées sans hésitation et sans réticences?

Quoique soutenus de la ferveur d'un public, moins que chez nous rebelle aux formes inédites, l'esprit novateur ne saurait ignorer les qualités qui lui manquent encore. L'équilibre serein fait défaut aux meilleurs d'entre ses maîtres et, toujours, l'élégance naturelle, l'exquise discrétion, le charme printanier, la suprême efflorescence des trouvailles faciles.

Ces qualités de parachèvement, l'Allemand veut les acquérir.

A défaut de boutures françaises, son instinct découvre qu'il serait urgent de piller, à l'aimable ville de Vienne, quelques-unes de ses spécialités les plus abordables.

Comme par un mot d'ordre, le dernier cri est à l'imitation des productions autrichiennes. Munich, d'abord. Dresde et Berlin depuis, se sont énorgueillies de grouper les efforts de peintres outranciers, désireux de former des expositions curieusemen, incohérentes à l'instar de la *Sécession*.

Digitized by Google

Les nouveaux convertis n'ont pas manqué d'exagérer les caractéristiques révolutionnaires. Et, devant des tableaux mystiques jusqu'à l'aberration, méticuleux jusqu'à l'enfantillage, inconscients jusqu'à la pornographie, le visiteur se demande avec inquiétude si le peintre et le sculpteur ont bien saisi la limite qui va séparant l'ange de la bête. — Les plus aventureux de nos rose-croix, de nos pointillistes, ne nous donnent qu'une vague idée de l'exaspération des sécessionnistes allemands. —

De ce côté n'est pas l'exemple à suivre ! Mais quand est faite la part des excentricités obligatoires, en de certains milieux, l'observateur impartial ne peut qu'admirer le délire impérieux des imaginations décoratives.

A l'accompagnement des nouveautés chromatiques, des éclairages lunaires, des ciels et des terrains mosaïqués, des fonds satanesques, éclosent des cadres à la découpure extraordinaire. Les sellettes et les bancs, parallélipipèdes de sûre proportion, s'alignent au défilé de petits lauriers taillés en boule. Dans les bons endroits, des meubles aux formes rudimentaires et quintessenciées, des mièvres bibelots, surprenants, d'intention spontanée, détonnent en pays tudesque. — Gracieuses importations du « chic viennois ». — Et l'ordonnance est exquise de ces salles d'exposition, d'une admirable simplicité pseudo-empire, aux tonalités murales d'une infinie délicatesse.

L'engouement ne manque pas d'être irrésistible, en la plupart des élégantes villes du Sud, pour la nouveauté d'un genre moins personnel, moins nationaliste que celui de Pankok et consorts, mais combien distingué : volte-face ; plagiats nouveaux.

Dans toute récente maison d'art, sur des tapis quasi-

Digitized by Google

géométriques, aux grands nus froids et profonds, des mobiliers grêles et vitrés de petits carreaux allongés, s'imposent. Les bois, teintés sombrement de bleu, vert ou violet, se détachent sur des draperies gris-argent, traversées verticalement de filets parallèles et serpenteux. Des étains, des opales, des cuivreries, au galbe linéaire et déliquescent, relevés de méplats adoucis, miroitent précieusement, sur les cimaises-étagères. Surgis d'irisations, au long col et d'étroite embouchure, des chardons séchés, des monnaies du pape se décolorent, mystérieusement, sans parfum.

... Et dans l'alanguissement des stands et des logettes, de par la succession des pénombres et des tonalités symphoniques, l'élégante et riche visiteuse ne peut se défendre de la nostalgie d'un « home » délicat, silencieux et neurasthénique, où le bruit des éperons, le fumet de la bière et du jambon seraient oubliés.

L'ART DE DARMSTADT

En ce temps-là, s'ennuyant mesquinement en sa capitale, à peu près désaffectée, le grand-duc de Hesse-Darmstadt exalte son rôle à celui de protecteur des sports et des arts.

Dans un fort joli parc avoisinant la ville, un palais s'édifie, en 1901, de nudité horizontalement linéaire. Deux immenses statues, l'Art et la Science, rudement épannelées, s'élèvent à la porte dans une verticalité troublante. Dès le Hall, de lumière tamisée, impressionnant par l'entière coloration outremer des murs et du plafond, des schémas incompréhensibles et cosmogra-

Digitized by Google

phiques, d'or et d'argent, se détachent, au zénith, accompagnés plus bas de glacis aux tons d'émail où des hommes-oiseaux s'accotent, chétivement, en des attitudes de métempsycose.

Dirons-nous, à la honte de nos Mécènes, que huit ateliers confortables sont disposés, en cet édifice, pour la satisfaction d'une pleïade d'artistes de premier ordre, que le grand duc a su découvrir en les divers pays d'Autriche et d'Allemagne : des architectes, des décorateurs, des sculpteurs, de nous connus, par les œuvres les plus curieuses des expositions récentes. Ajoutons que chacune de leurs familles a la jouissance d'une villa délicieusement plantée sous les ombrages.

Parmi l'échappée des verdures, que nous avons vues fraîches écloses, leurs pavillons blafardement blancs, sans mouluration, d'une simplicité toute plate, s'érigent, gentils, discrets, quelque peu fleuris d'or, heurtés de taches rouges et bleues. A peine l'éclat d'un vantail de cuivre, la fantaisie d'un porche voussuré, la fresque outrecuidante d'un pignon, le flamboiement d'un window émaillé réjouissent le passant, non moins que l'imprévu treillis des barrières bizarrement peintes au pochoir. Mais nous savons que toute la décoration intime de ces demeures privilégiées, le mobilier, les tentures, les ustensiles, le linge, les vitraux, les tapis, les poèles, les couronnes de lumière sont des pièces uniques, généralement dessinées par le maître du logis, dans une gamme inimaginable de nouveauté.

L'architecte *Olbrich,* principal ordonnateur du Palais et de la *Colonie d'artistes,* est un jeune homme, de quarante ans à peine, physiquement calme, replet, sans rien des allures d'esthète allangui que, presque, on

Digitized by Google

attendait. Son sort est enviable ; son talent, mondialement répandu, s'applique à nous surprendre en les manifestations internationales, de la figure nouvelle d'une certaine Allemagne de haut goût, ambitieuse de s'affirmer à l'avant-garde de toutes les subtilités.

M. Olbrich est Viennois, c'est dire son audace, empreinte d'élégance naturelle et de recherche infinie, supérieurement chantante, ingénieuse, paradoxale. Ses imaginations sont typiques, avec des massivités bizarres, des mièvreries rectilignes, l'obsession des filets et des damiers, la coquetterie légère des végétations allongées, sans coup de fouet.

Rien de tout cela n'est d'essence teutonne, proprement dite, — sans parler des arrangements verticaux, dérivés d'un Mackintosh, — mais ses collègues étant des personnalités septentrionales et de première valeur, la verve pesante reprend quelques droits chez le très habile décorateur *Christiansen,* la rudesse et le mysticisme chez le sculpteur *Habich*. L'Ecole de Darmstadt ne possède évidemment pas l'homogénéité, la mâle franchise et la puissante expressivité rencontrées à Dusseldorf, à Carlsruhe ; mais par des qualités élégantes, sympathiques, un peu frivoles, elle promet d'avoir, sur le mobilier tout au moins, l'influence prépondérante.

Ajoutons qu'indépendamment des travaux officiels, les artistes du grand duc ont su garder la latitude de composer des maquettes pour l'industrie privée. Aussi la fabrication des ébénistes, des céramistes, des brodeurs, des vitrailleurs, des bijoutiers, s'est-elle délicatement amincie sous la précieuse direction d'une esthétique quintessenciée.

... Ainsi qu'aux âges fastueux, il a suffi de la généro-

Digitized by Google

sité d'un Prince dilettante, pour que s'éveille une Ville d'art avec la première aurore du siècle nouveau né!

ÉPILOGUE

Deux ans après notre dernière exposition de Paris, celle des arts décoratifs de Turin a vu se déployer, d'une éclatante façon, la formidable activité de toutes les industries allemandes.

Grâce à *Olbrich,* à *Christiansen,* de Darmstadt; grâce aussi à *Behrens,* de Düsseldorf; à *Billing,* à *Laüger,* de Carlsruhe; à *Pankok,* de Stuttgard; à *Bruno Möhring,* de Berlin; à *Van de Velde,* de Weimar; à *Berlepsch,* de Munich; à *Wilhelm Kreiss,* de Dresde; grâce aux « collectivités » de Hambourg et de Breslau, toutes les provinces d'un immense empire ont collaboré dans le sens homogène de la modernité.

Des commerçants avisés ne pouvaient manquer d'y joindre de récentes qualités : la richesse et l'aplomb. Or, de par la fatigante froideur des redites britanniques, le manque de cohésion des supérieurs objets d'art français, l'encombrement des étalages belges, l'évidente infériorité des Italiens, il est indéniable que la curiosité populaire n'avait d'attraction que vers les imposantes installations de la section allemande. La bruyante réclame des Maisons d'art, devenues innombrables, en a largement profité.

.... Un immense hurrah, des strophes véhémentes retentissent du haut en bas de la Germanie. La parade des éclaireurs, armés de toutes pièces, s'accompagne de chants de gloire et de conquête.

Digitized by Google

Avec la brutalité d'un orgueil qui se repaît, les esthètes du Nord claironnent, de voix unanime, que l'architecture de l'avenir peut être seulement dispensée des mains d'un peuple vertueux et fort, et que, bientôt, les fruits de la nouvelle culture allemande révolutionneront la torpeur des civilisations frivoles et surannées.

L'écrivain *Georg Fuchs* accueille ainsi le voyageur au pavillon de la section germanique, au « vestibule de la maison de puissance et de beauté » :

Pénètre, étranger : ici règne l'empire allemand, considère d'un cœur joyeux sa vaillance! Car ce qui se révèle silencieusement dans ce hall, c'est la puissance, c'est la puissance de l'Empire de Wilhelm II, mûre, prête, décidée, forte du même droit, de la même possession, de la même autorité, que s'il lui fallait assurer sa place parmi les conquérants du monde, dans un nouveau partage du globe !

Digitized by Google

PIERRE DUPONT

Chants et Poésies

Lecture par M. le Docteur SEUVRE, Président de l'Académie, à la Séance du 9 décembre 1904.

J'avais dix ans, l'âge où moins distrait, on écoute un peu, on réfléchit, on commence à penser.

A la fin d'un repas de famille, chacun y allait de ses chansons. Selon l'humeur ou le caractère, airs badins, airs romantiques, airs patriotiques de se succéder.

Nous étions en pleine floraison du second Empire. Ceux qui avaient conservé l'esprit libéral, avaient une sorte de culte pour le chansonnier plébéien qui, en 1848, s'était montré quelque peu révolutionnaire et même socialiste humanitaire, pour Pierre Dupont.

A diverses reprises, notre professeur de septième, en réunions intimes, nous chantait de sa belle voix de baryton les poésies du chansonnier.

Comme vous le remarquez, Messieurs, ce n'est pas de nos jours seulement que les professeurs s'intéressent à la politique. Mais comme Membre d'Académie, comme ami des saines traditions, nous aimons franchement mieux les habitudes d'autrefois. Les Bucoliques de P. Dupont, ses aspirations humanitaires, ses chants patriotiques ont laissé dans notre esprit d'aimables souvenirs. Aujourd'hui encore, nous apprécions sa *Muse populaire*. Elle glorifie le travail, elle sympathise avec celui qui peine, elle donne l'espoir au malheureux, elle exalte le courage militaire, elle ennoblit la Patrie.

Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas blâmer

Digitized by Google

toutes les réformes actuelles ; nous les acceptons volontiers quand elles marquent un progrès utile.

Aussi nous avons été agréablement surpris de trouver dans les éditions classiques des morceaux choisis des poètes français au XIXe siècle, quelques poésies de P. Dupont, placées entre celles de de Bornier et de Déroulède, après celles de Manuel et de Sully-Prud'homme.

Non pas que nous voulions comparer ces divers poètes. Mais nous sommes satisfaits de rapprocher nos impressions d'enfance et nos sentiments actuels.

En parcourant ces jours derniers le *Bulletin de la Société Littéraire de Lyon*, nous avons été heureux d'y lire une étude fort intéressante sur P. Dupont par le président, M. Sallès.

Cette réhabilitation du chansonnier nous a plu beaucoup, car depuis vingt ans, le mérite de P. Dupont comme poète a été très discuté. Et cependant n'avait-il pas été, dès sa première œuvre, *Les Deux Anges*, patronné par Pierre Lebrun ?

Dès le début de sa carrière, lauréat de l'Académie, en 1842, sa popularité n'avait-elle pas grandi promptement?

Dès 1845 et 1846 ses chansons rustiques fraîches et originales, bien rythmées, *les Bœufs*, *Mère Jeanne*, *la Vigne*, étaient sur toutes les lèvres.

Th. Gautier présentait le chansonnier au monde littéraire. Victor Hugo recevait le poète à bras ouverts ; et daignait écouter ses pastorales et ses idylles.

N'est-ce pas Sainte-Beuve qui nous raconte l'anecdote suivante.

P. Dupont était allé un jour à la place Royale (aujourd'hui place des Vosges, à Paris) faire visite à Victor Hugo qu'il ne connaissait pas encore.

Digitized by Google

Ne l'ayant pas rencontré, Dupont fit un tour de promenade, et il écrivit au crayon sur une carte les vers suivants qu'il vint remettre au maître :

Si tu voyais une anémone,
Languissante et près de mourir,
Te demander comme une aumône
Une goutte d'eau pour fleurir ;

Si tu voyais une hirondelle,
Un jour d'hiver te supplier ;
A la vitre battre de l'aile,
Demander place à ton foyer ;

L'hirondelle aurait sa retraite,
L'anémone sa goutte d'eau.
Pour toi, que ne suis-je, ô poëte,
Ou l'humble fleur ou l'humble oiseau !

Quelque temps après il écrivit au même pour le remercier de sa bienveillance :

Sous ton regard, douce rosée,
Depuis l'anémone a fleuri ;
L'hirondelle a vu ta croisée
Ouvrir à son aile un abri ;

Ton foyer est plein d'étincelles,
Ta vitre pleine de lueurs ;
L'hirondelle y chauffe ses ailes,
L'anémone y dore ses fleurs.

En échange de cette aumône,
Reçois, à chaque renouveau,
Toutes les fleurs de l'anémone,
Toutes les chansons de l'oiseau.

Notre intention n'est pas de faire la biographie de P. Dupont. Nous ne le suivrons pas à travers les événements orageux de 1848 et du Coup-d'État.

Digitized by Google

Le président Sallès, de Lyon, son compatriote, le fait avec des documents très intéressants. Il nous montre que son génie, au milieu d'une existence aventureuse et agitée, ne l'abandonna jamais. Ses dernières chansons, faites sous l'Empire, conservent la grâce, le naturel, le sentiment poétique des premières années.

Ah ! Si P. Dupont n'était pas mort la veille même de la déclaration de la guerre fatale de 1870 ! Les terribles épreuves eussent enflammé son patriotisme ; et son œuvre inspirée eut été plus noble et plus large. D'autant mieux que sa nature était sensible, enthousiaste, un peu mystique.

M. Sallès dans son étude sur P. Dupont explique très bien la tendance de la race locale ; c'est le mysticisme qui constitue le fond de l'âme lyonnaise.

Aussi le chansonnier P. Dupont n'a-t-il pas souvent l'aimable sourire de Béranger.

Comme chez Ozanam, chez Victor de Laprade, chez Puvis de Chavanne, on retrouve la même imprécision inquiète, ni joyeuse, ni triste, mais rêveuse, avec une teinte mélancolique qui tempère parfois les éclats de la verve.

« Comment cette âme lyonnaise que la prédominance certaine de l'atavisme latin avait formée sans doute ardente et lumineuse a-t-elle dévié ainsi de ses instincts primitifs ?

« Peut-être l'action du climat n'est-elle pas étrangère à son évolution ; peut-être la flamme qu'elle portait en elle, s'est-elle obscurcie, et, en quelque sorte, tamisée sous les brumes tenaces de notre ciel... »

Partant de cette donnée, M. Sallès suit P. Dupont dans sa vie de poète-chansonnier, et il explique d'une manière séduisante son œuvre et son originalité.

Digitized by Google

Par l'analyse rapide de cette étude je désire vous faire partager, Messieurs, le plaisir que j'ai éprouvé en la parcourant.

(Voir *Bulletin de la Société littéraire de Lyon.* Avril-Septembre 1904, p. 54 à 79.)

Digitized by Google

Digitized by Google

TEMPLES ÉGYPTIENS & TEMPLES GRECS

Différence de principe

Communication de M. ALPHONSE GOSSET, Membre titulaire.

TEMPLES ÉGYPTIENS (1).

Mens agitat molem, l'esprit anime la matière, a dit Virgile.

Celle des temples égyptiens est colossale, écrasante, troublante. Quel est l'esprit religieux qui érigea ces masses de granit sculpté?

Ou mieux, quel était l'esprit de cette religion si démonstrative, si féconde en monuments gigantesques, mais fermés?

Les auteurs nous disent que sa base était le respect des tombeaux qui perpétuaient le souvenir des vertus : d'où ces épaisses murailles aux formes trapues. Le défunt y survivait par le « Double » qui ne quittait jamais le lieu où reposait la momie et recevait les offrandes (2).

Les dieux (nombreux) avaient aussi chacun leur

(1) Depuis Bossuet, l'Égypte a une bonne presse qui a continué au fur et à mesure des découvertes. Des archéologues enthousiastes, peut-être aussi pour diminuer l'art grec dont la renommée est grande, l'ont fait dériver de l'Égypte.

La comparaison qui va suivre montrera, au contraire, la grandeur de l'originalité hellénique, sa supériorité religieuse.

(2) MASPERO. *Archéologie égyptienne, les Tombeaux,* p. 108.

Digitized by Google

double qui habitait les temples et y remplissait leurs fonctions, rendait des oracles, répondait aux consultations et recevait toutes offrandes, d'où leur ampleur, leurs vastes dimensions et leurs subdivisions.

Afin de frapper avec plus de force l'imagination du peuple, les prêtres avaient symbolisé les grands phénomènes de la nature : le soleil, les saisons... et expliquaient tout par des représentations symboliques.

C'est ainsi que le combat allégorique d'Osiris contre Typhon, représentait la lutte de l'Agriculture contre la Mer, ou l'envahissement des sables : en un mot, la production contre la destruction. Le bœuf Apis personnifiait le labourage, etc.

Les divers dieux et leurs symboles avaient leurs temples où habitaient leurs doubles.

Qu'étaient ces temples?

« Le temple, dit Maspero, était non seulement un endroit religieux, mais encore le centre d'une exploitation agricole et industrielle (1). C'était l'endroit, non pas où on adorait la Divinité, mais où *on la logeait.* »

Il renfermait : au centre, le sanctuaire, pièce rectangulaire, petite, basse, obscure, renfermant une barque sainte, ou un tabernacle en bois peint posé sur un piédestal, qui servait de demeure au dieu ou plutôt aux images du dieu ; puis, les logements des gens attachés et les magasins : de là, deux parties ; dans la première, précédant la chapelle : les cours et les salles d'apparat, car les cultes comportaient des cérémonies pompeuses qui exigeaient de vastes espaces pour le développement des processions ; puis les logements des prêtres et les

(1) Tel sacerdoce avait le privilège de fabriquer le linge des embaumements ; tel autre, les huiles ; tel autre, le vin, etc...

Digitized by Google

salles d'emmagasinage des objets nécessaires aux sacrifices; puis en avant : une ou plusieurs salles à colonnes, et une enceinte précédée d'une avenue.

Le temple et ses annexes croissaient avec la fortune du dieu auquel s'assimilait le *roi ;* d'où les agrandissements soudés au corps principal, visibles dans plusieurs.

En effet, le *roi* n'était pas un homme ; c'était l'enfant des dieux et, par extension, le *dieu.* Il s'intitulait *fils du soleil* et de tous les dieux qui étaient identifiés au soleil.

« Le grand dieu de Thèbes, Ammon, étant devenu une forme de soleil, le roi, après avoir été le fils du soleil seul, était devenu le fils d'Ammon. En effet, les peintures et les sculptures qui couvrent les parois du Temple de Louqsor nous apprennent, dans une partie, que : la reine amenée au dieu y a été reçue, même dans la chambre ; que plus tard, elle est devenue enceinte ; enfin, qu'elle y a accouché d'un prince qui est monté sur le trône. »

Tel Thoutmès IV qui donna sa femme au dieu et de ce mariage divin naquit Aménophis III qui, en commémoration a fondé le Temple de Louqsor, à Thèbes, un des plus grands de l'Égypte (Maspero).

Ces grands temples, dont le plan de Karnac en précise le type, s'élevaient à l'extrémité d'une longue avenue de sphinx (dite Dromos) couchés sur des piédestaux moulurés.

Ils se présentaient avec, en tête, une immense, haute et massive façade divisée en deux parties, dites pylônes, dominant la masse, aussi très élevés, entre lesquels s'élève, en saillie, la porte encadrée d'un riche chambranle.

Ces hauts pylones pleins, inclinés, couronnés de la

Digitized by Google

corniche égyptienne, précédés d'obélisques et flanqués de colosses (gardiens gigantesques et permanents du palais), et les jours de fêtes de mâts élancés portant des panaches flottants, ont leurs façades extérieures décorées de cartouches, d'hyéroglyphes et de figures parfaitement sculptées, en creux relevé, d'environ 0^m12, de façon à ne pas trouer ces faces imposantes que leurs auteurs ont voulu massives pour en augmenter l'impression de défense et de respect qu'elles devaient produire sur des foules confinées à la porte, mais pouvant lire le sens de ces figures et cartouches qui animaient la massive barrière (1).

Le seuil franchi, on entrait dans un vaste Atrium, le *Parvis,* rempli d'autels portatifs pour les offrandes, entouré de portiques doubles, ainsi plus ombreux, formés de colonnes de granit trapues et serrées, devant lesquelles sont appliqués des *colosses* impassibles, d'un flegme troublant.

Les murs de fond sont couverts d'hyéroglyphes et de figures qui représentent les hauts faits du roi.

Les piédroits de la porte d'accès à la salle hypostyle (au fond) sont précédés de figures colossales de dieux.

Cette salle hypostyle, dite la « Salle éclatante », réservée aux initiés, où se formaient les processions, est composée au centre : d'une haute nef dont le plafond repose sur d'énormes colonnes campaniformes, et sur les côtés de larges prolongements latéraux portés par des colonnes plus simples, dites à bouton de Lotus, diminuées de un tiers (proportion heureuse qui s'est

(1) Les temples de l'époque ptolémaïque élevés sous l'influence grecque sont plus ouverts que celui de Donderah.

Digitized by Google

I. sanctuaire; — Z. obélisques; — BB. restes d'une cour à portiques avec portes de communication; — C. salle hypostyle; — KK. premier pylone; — N. colonnes centrales portant des images; — PP. colonnes des]; — X. chambre, deux portiques latéraux de la cour; — H. salle hypostyle; — EE. obélisques; — FF. double salle hypètre de Thoutmès]; — AA. ensemble des appartements de granit; — T. vestibule.

Place du Grand Temple de Karnac.

Digitized by Google

Digitized by Google

perpétuée jusque dans les édifices romains, tel le célèbre portique d'Octavie).

A Karnac, l'ensemble de 107 mètres de largeur sur seulement 53 mètres de profondeur forme un quinconce de cent trente-quatre colonnes dont celles de l'allée centrale de 23 mètres de haut avec les architraves.

Celle-ci est éclairée par des ajours verticaux, comme des barbacanes, percés dans les dalles de granit des parois latérales surmontant les premières colonnes basses des ailes et celles-ci aux extrémités latérales, de telle sorte qu'il y régnait partout un demi-jour rayé de quelques vifs rayons lumineux favorables aux grands effets des processions, telles qu'on les voit représentées sur les parois.

Les jours de fêtes, le dieu sortait de son réduit, dit Maspero ; les prêtres, au son des fameuses trompettes thébaines, portaient la châsse, accompagnés des étendards. Le cortège passait de là dans une autre salle à colonnes à la suite de laquelle venait la salle de la table d'offrande, plus petite, précédant la salle du repas du dieu, où était conservé le Naos, petite chapelle rectangulaire de pierre ou de bois, où logeait, en tout temps l'esprit, à certaines fêtes, le corps même du Dieu.

Les statues qui servaient aux cérémonies du culte étaient articulées : elles parlaient, elles remerciaient et agissaient, de telle sorte que lorsqu'on les consultait, elles approuvaient en secouant la tête.

On peut juger de l'effet dans ces salles obscures éclairées seulement d'un rayon calculé.

Les petites salles entourant le sanctuaire renfermaient le matériel du culte.

Le couloir de pourtour sur trois côtés, donnait entrée

Digitized by Google

à une suite de chambres que clôt le mur d'enceinte. Ce sont des chapelles élevées à diverses divinités et des salles pour l'habillement, les parfums, les huiles, l'encens, etc... et les escaliers des souterrains. Autour de la partie du temple destinée à l'habitation du dieu s'étendaient les dépôts pour le linge, les gâteaux, les amphores des vins.

Au dehors, des magasins plus vastes pour les approvisionnements et l'emmagasinage du tribut qui se payait en nature.

Les berceaux de voûtes ellipsoïdales, en briques crues du Ramesseum, encore en place, étaient les caves à vins du dieu.

Qu'était cette religion à laquelle ce peuple éleva tant et tant de temples immenses et magnifiques (1) dont la construction en granit et la décoration sculptée ont nécessité des efforts prolongés, les soins infinis de nombreuses générations d'artistes et d'ouvriers d'art, d'une science perfectionnée, en possession de tous les effets d'impression de ce style hiératique.

« Hélas ! conclut M. Maspero :

« Avenues interminables de sphinx, obélisques gi-
« gantesques, salles aux cent colonnes, chambres mys-
« térieuses, le temple égyptien tout entier était bâti
« pour servir de cachette à une poupée articulée dont
« un prêtre agitait les fils (le Double). »

En résumé, religion essentiellement matérialiste, au profit de la tyrannie royale, pour laquelle un peuple

(1) Six dans le vaste ensemble qui constitua la Thèbes aux cent portes : sur la rive droite, Louksor et Karnac ; sur la rive gauche, Medinet-Habou, le Ramesseum, Deir el bahari, Gournah !

Digitized by Google

Porte égyptienne de l'époque Ptolémaïque (détachée des Pylones).

Digitized by Google

Digitized by Google

immense, laborieux et adroit travaille sans relâche, sans espérance ; rien de l'eau-delà.

Aussi, architecture sans doute grandiose, mais fermée, dont les lignes dominantes sont les horizontales terrifiantes des pylones massifs.

Seulement, pour la décoration, ces prêtres ont les premiers compris que les parois intérieures et extérieures d'un temple ne devaient pas être banales, couvertes de motifs empruntés à l'architecture courante, mais devaient être revêtues d'une décoration symbolique et parlante, en conséquence, composée de sujets en rapports avec le temple même, *le culte du dieu*. De là, la simplicité de ces surfaces sur lesquelles sont représentés, par entailles, relevées en couleurs vives (vu l'ombre) les hauts faits du roi qui élevait le temple, les scènes d'adoration, etc.

La décoration n'est pas dans les lignes, dans les motifs de division et de subdivision en saillie ou en creux, mais dans l'expression des personnages représentés et la disposition et les sentences inscrites.

Principe décoratif, logique, original, significatif, auquel nous devons d'innombrables chefs-d'œuvre. Faute de savoir y lire, nous ne les comprenons pas et nous les jugeons mal, mais ils ont été faits pour d'autres, à qui parler.

Nous ne donnons la porte dont suit la vue, qui est de l'époque ptolémaïque, que comme spécimen de cette décoration.

Grande leçon d'art abandonnée par la Grèce dont les prêtres animés d'un esprit différent, concentrèrent, comme nous allons le voir, l'objectif des temples sur la statue colossale du dieu.

Mais ce principe de la décoration murale était trop

Digitized by Google

juste pour ne pas être repris ; il le fut plus tard par les Byzantins et immortalisé par les mosaïques chrétiennes, ainsi qu'on en peut juger par celles qui subsistent au mont Athos, à Constantinople, à Daphni et à Ravenne. Les façades si nombreuses des églises grecques ont aussi été entièrement revêtues de sujets religieux ; encore visibles il y a un demi-siècle, elles ont malheureusement disparu (1).

Les pères de l'Église grecque ayant compris que l'église étant la maison de Dieu, ses murs devaient parler de Lui, de l'Évangile et des saints. Aussi, pénétré de son spiritualisme, avons-nous adopté le même principe pour la décoration commencée de notre basilique de Sainte-Clotilde de Reims.

La belle tête du Christ bénissant les assistants du haut de la coupole n'y devra pas rester isolée.

TEMPLES GRECS.

Tout autre y fut l'esprit qui en anima la matière. Aux massifs granitiques qui enveloppent le temple égyptien, demeure mystérieuse d'un dieu qui se cache, les prêtres grecs curieux de lumière substituèrent des vides aux pleins, aux murs, des portiques à colonnes qui par leur ajourage dans lequel joue la lumière semblent inviter la foule.

Ayant substitué au Naos enfermé dans une étroite et obscure chapelle, la vue de l'objectif, haute et admirable statue, resplendissante, image de la divinité

(1) Voir Couchaud, Albert Lenoir et Buchon.

Digitized by Google

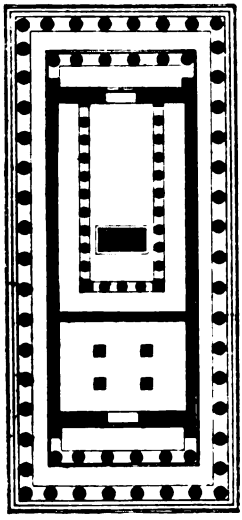

Plan du Parthénon.

Digitized by Google

Digitized by Google

adorée, superbe de beauté s'imposant ainsi à tous, par sa beauté physique et expressive, ils firent le temple accessible et bien en vue, toujours élevé. Petit ou grand, l'image du dieu l'emplit de sa majesté divine.

Qu'il soit enveloppé dans une enceinte peu élevée, *péribole,* ou un bois sacré, comme l'Athis d'Olympie, il comprend toujours : le *portique,* élevé sur plusieurs degrès, aussi ajouré que le comporte le style-dorique, ionique ou corinthien, entoure la *Cella* ou salle du trône du dieu, figuré par une statue colossale, souvent rehaussée d'or.

Ce portique donne au temple grec des façades magnifiques, d'un charme enveloppant, séduisant, grâce à l'harmonie des proportions entre tous ses membres.

Les sculptures qui ornent les frontons et parent les surfaces libres, y ajoutent une impression profonde de beauté. Ces portiques solennels autour de la Cella furent donc une invention architecturale des plus heureuses.

Quoi qu'on ait dit de l'influence égyptienne sur l'architecture grecque : de Thèbes à Athènes, il y a non pas évolution, mais, comme on le voit, révolution complète de l'architecture religieuse. Les Grecs, au génie avide de clarté et amoureux de la beauté ont de suite compris le rôle de l'architecture religieuse sur des populations intelligentes, et ils ont posé des principes ; la mise en relief de l'objectif, image significative du dieu. Que ce soit la puissance du Jupiter olympien ; la beauté, l'intelligence d'Apollon ; la beauté physique de Vénus ; la victoire, la sagesse de Minerve, elle est toujours représentée par d'admirables statues éblouissantes, imposantes, qui, même aperçues des pèlerins, à travers les entrecolonnements, brillent toujours dans la demi-teinte de la Cella, pour produire le suprême effet.

Digitized by Google

Car on sait que les statues colossales de Minerve, à Athènes, et de Jupiter, à Olympie, étaient en or et en ivoire, relevés d'incrustations éclatantes.

Pour en augmenter encore l'effet de grandeur, l'intérieur de la Cella des grands temples comme ceux de Sicile, de Pœstum, de Grèce, était divisé en trois nefs par deux petites colonnades à étages, afin que l'opposition entre la ténuité relative des étages de colonnes aux dimensions ainsi réduites, donne plus d'échelle à la statue, apparaissant alors d'autant plus grande qu'elle reposait sur un piédestal relativement bas (contrairement à l'erreur de nos statues modernes où, trop souvent, le glorifié semble le couronnement d'un piédestal monumental).

Au Parthénon, d'après Pansanias, la proportion était de 1 sur 6 1/2 ; aussi quel effet !

A Olympie, Jupiter, le maître des dieux, en qualité de président du conseil des dieux, étant représenté assis, la proportion n'est plus aussi forte ; mais pour en juger, il faut se représenter la taille du personnage debout.

Cette importance des statues a fait dire que la religion des Grecs était plastique. Les architectes et les sculpteurs grecs n'ayant rien à dire de l'au-delà des choses de la terre, se sont contentés d'embellir celles-ci du charme d'œuvres d'art incomparables.

C'est à cette esthétique que nous devons ces admirables modèles du buste de Jupiter Olympien du Vatican, de l'Apollon du Belvédère, de la Vénus de Milo, de la Victoire de Samothrace, de la Minerve de Turin, etc.

Les temples encore existants tels : Pœstum, le Parthénon, le Théseion, etc., permettent de juger de l'effet

Digitized by Google

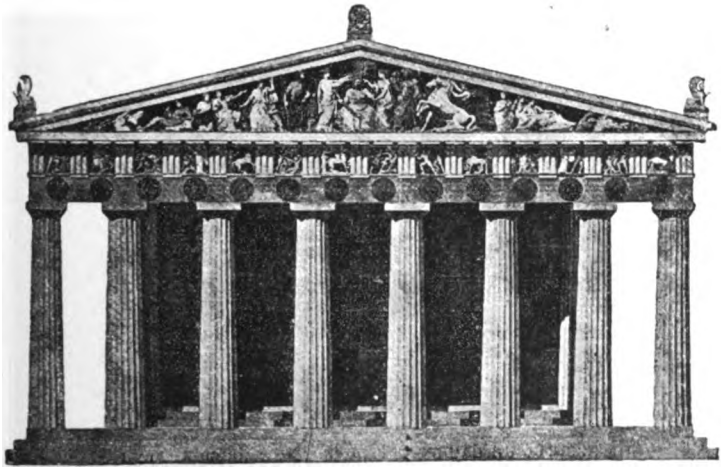

Parthénon

Digitized by Google

Digitized by Google

Parthénon
(Loviot d'après la description de Pansanias)

Digitized by Google

Digitized by Google

grandiose que devaient produire ces admirables visions des dieux.

Dans les grands temples, comme le Parthénon, outre la Cella, le portique enveloppait un prolongement nommé l'*Opistodome*, trésor de la république d'Athènes.

Mais, ainsi dégagé, simplifié, purifié, rien absolument n'y rappelait cette multitude d'annexes, chambres, réduits et même dépôts qui encombrent l'arrière des temples égyptiens d'une surface plus profane que sacrée.

Tant il est vrai que le génie grec épris de clarté et de beauté a été le filtre de l'art et de la science antique.

TEMPLES ROMAINS.

Les temples romains, copiés sur les temples grecs, en imitent les dispositions, mais en les amplifiant et surtout en les enrichissant, par l'emploi préféré de l'ordre corinthien, de plus en plus orné comme on le voit à Baalbeck.

A la recherche de la beauté grecque, harmonique et discrète, ils substituèrent la Magnificence, symbole de la puissance romaine, le culte de Rome étant associé à celui de Jupiter et de Vénus. La Gaule en fut couverte ; ceux de Vienne et de Nîmes dit la Maison-Carrée, sont un témoignage du goût fin de nos ancêtres qui par leur goût attique, justifièrent leur prédilection pour le corinthien (1).

En résumé, à en juger par les monuments, je crois

(1) Se servant de l'alphabet grec (César), ils connaissaient la Grèce de longue date.

Digitized by Google

que l'on peut dire que si la religion égyptienne fut matérialiste, celle des Grecs fut le culte de la beauté, de l'intelligence ; celle des Romains, celui de la puissance.

A la finesse attique qui charme, ils préfèrent la grandeur et la richesse qui en imposent.

Dans leur empressement à en multiplier les détails, ils faussèrent même le principe de la mise en valeur de l'objectif, *la statue*.

Au lieu de la dégager comme l'avaient judicieusement fait les grecs, ils la posèrent dans des niches, devant des encadrements d'architecture, qui la rapetissent. Erreur, qui malheureusement, comme tous les sophismes, a fait et fait encore école, faute de raisonnement.

Digitized by Google

LES STATUES DE VARANGÉVILLE

(Meurthe-et-Moselle) (1)

Communication de M. le Dr SEUVRE, Président.

Dans le *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne* (tome XXX, 1904-1905), nous avons lu un article fort intéressant rédigé par M. Emile Badel, publiciste à Nancy, sur l'*Eglise de Varangéville (Lorraine) et ses objets d'art.*

L'auteur nous parle d'abord des *origines de Varangéville.*

Varangéville est une grosse bourgade, centre de l'industrie salifère, sur la rive droite de la Meurthe, entre Lunéville et Nancy, près du bourg de Saint-Nicolas. L'origine très ancienne est signalée dès 770 : *Warengisi Villa.*

Le fief de Varangéville relevait de la châtellenie et du baillage de Nancy.

Varangéville est inscrite dans les actes de translation du corps de saint Gorgon, intendant du palais de Dioclétien. Une relique de ce saint est vénérée dans l'église de Varangéville.

En 1098, le sire Albert de Varangéville, après la première croisade, rapporta la partie du doigt bénissant de saint Nicolas, évêque de Myre.

(1) L'*Eglise de Varangéville, en Lorraine, et ses objets d'art,* par Emile Badel (planches), dans le *Bulletin de la Société philomatique vosgienne,* 30e année, 1904-1905, p. 349 à 414.

Digitized by Google

Ce noble seigneur fit transférer solennellement de l'autre côté de la Meurthe, dans un petit oratoire dédié à Notre-Dame du Port, la relique de saint Nicolas.

Il n'y aurait rien de surprenant à ce que la belle statue de la Vierge-Mère qui existe encore dans l'église de Varangéville fut cette antique Notre-Dame du Port, des temps carolingiens.

Telle est l'origine de *Saint-Nicolas-du-Port*, siège d'importants pèlerinages de la région de l'Est, où des foules innombrables sont venues pendant des siècles admirer le bras d'or de Saint-Nicolas et assister aux entrées solennelles des rois, des cardinaux, des empereurs.

Varangéville qui avait fondé Saint-Nicolas et qui prétendit longtemps conservé la prééminence devint l'humble vassale de la puissante cité.

Pendant plusieurs siècles, Varangéville est restée autour de son prieuré bénédictin, fils de Gorze, un simple village agricole avec son couvent des capucins et deux hospices de pèlerins : Saint-Germain et les Prémontrés.

Actuellement elle est devenue une bourgade industrielle très florissante. M. Badel décrit successivement :

1. — **Ruines du Prieuré.** — Avant d'arriver à l'église du XVI^e^ siècle, on aperçoit les bâtiments de la ferme de la *Priolé* et la masse imposante de la tour de l'église primitive.

Les bâtiments du prieuré de Saint-Gorgon ont presque tous disparu, il n'y a plus trace du cloître. Une ferme importante a été construite sur ses débris. Il ne reste que la tour carolingienne qui servit longtemps d'unique clocher à l'église actuelle. Des murs énormes

Digitized by Google

très bien appareillés séparent la tour d'une construction antique flanquée d'un escalier à vis. On remarque à la base de la tour des restes d'arcades romaines. Le sommet est orné de gracieuses colonnettes rondes et cannellées qui devaient supporter la toiture. Il est regrettable qu'à la restauration du culte, en 1802, on n'ait pas racheté cette tour historique.

II. — **L'Église actuelle.** — L'église du prieuré de Saint-Gorgon sert aujourd'hui d'église paroisiale. C'est un splendide monument ogival de la fin du xv^e^ siècle, mais avec peu de sculptures. M. Badel en fait une description très intéressante à laquelle nous renvoyons le lecteur.

Dans la chapelle du milieu on a déposé une belle statue de la Vierge-Mère provenant peut-être de Notre-Dame du Port.

La plupart des clefs de voûtes étaient ornés d'écussons; ils ont été grattés à l'exception d'un seul placé au-dessus du sanctuaire.

Cet écu, aux armes de Lorraine, est sommé du chapeau de cardinal. C'est l'écusson du prieur de Varangéville et abbé de Gorze, Jean, fils de René II, cardinal de Saint-Onuphre.

III. — **Inscriptions et Tombeaux.** — L'église était jadis le lieu de sépulture de tous les clercs, prieurs, nobles et riches bourgeois de Varangéville et de Saint-Nicolas-du-Port. De tous les nombreux cénotaphes fixés aux murs, il n'en reste que deux, l'un en forme d'élégant cartouche renaissance, et un autre très orné.

IV. — **Vitraux du Chœur.** — Si riche autrefois en

Digitized by Google

anciennes verreries, l'église les a presque toutes perdues. Les procès-verbaux des visites prouvent comment les architectes firent boucher des fenêtres et descendre ce qui restait de vitraux de couleurs pour les remplacer par du verre blanc.

Heureusement deux fenêtres du chœur ont conservé leurs admirables verrières du XVI^e^ siècle, l'une avec la scène du Calvaire, et l'autre divisée en quatre compartiments pour de superbes représentations de la Vierge de Pitié, de sainte Catherine d'Alexandrie, de saint Gorgon et de saint Pierre de Vérone.

M. Badel fait avec soin la description de ces magnifiques verrières.

V. — **Rétable du Chœur.** — Tout au fond de l'abside centrale, contre la muraille du chœur se trouve un rétable avec trois niches délicatement aménagées.

On y remarque trois statues antiques :

Une vierge mère en pierre, un évêque en pierre et une statue en bois d'un pape.

VI. — **La Vierge au Calvaire.** — Cette mère de douleurs, attribuée à Bayard, est une statue en bois d'une expression parfaite. Elle mériterait d'être le joyau d'une basilique.

Elle provient de l'ancien prieuré de Flavigny-sur-Moselle et faisait partie d'un groupe de Calvaire.

VII. — **Notre-Dame de Pitié** (XVI^e^ siècle). — Sous ce vocable, M. Badel décrit un groupe en chêne polychromé attribué à Ligier-Richier. Le Christ est à demi couché, sans vie, soutenu par sa mère éplorée, mais dont le visage exprime une entière résignation.

Digitized by Google

VIII. — **Statue de la Vierge-Mère** (x^e^ siècle). — Cette statue de Marie assise en majesté sur un trône et allaitant son fils, est une œuvre très remarquable : malheureusement, vers 1840, elle fut mutilée par un sentiment de fausse pudeur. On fit gratter le sein de la Vierge.

Il en est arrivé de même à la célèbre statue de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, à la cathédrale de Nancy, œuvre défigurée par les chanoines du xviii^e^ siècle, qui, non contents de faire scier et raser le sein de la Vierge rompirent la tête de l'Enfant et la firent retourner à droite.

IX. — **Le Sépulchre** composé de onze statues colossales, curieux, mais qui ne peut être comparé au célèbre tombeau de Saint-Mihiel.

Messieurs, je fais passer sous vos yeux les dessins représentant l'*ancien rétable de l'autel* de *Saint-Gorgon*, la *Vierge en bois* attribuée à Bayard, page 372, chef-d'œuvre d'un grand artiste, tant pour l'expression de l'attitude et du sentiment que pour l'agencement harmonique des draperies, et la *Vierge Mère*, assise et allaitant Jésus, du moyen-âge (1).

M. Badel fait suivre la description d'autres statues, d'anciens tableaux, de médaillons, de reliquaires. Il nous donne des notes curieuses sur Varangéville et ses archives, sur les prieurs de ce pays, sur les princes lorrains inhumés dans l'église.

Tous ces renseignements suscitent le désir de visiter Varangéville placée entre deux villes déjà fort intéressantes, Lunéville et Nancy.

(1) Cette statue ne peut remonter, d'après son style, avant le xiii^e^ ou xiv^e^ siècle, p. 375.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA MAISON DES MUSICIENS

ET L'ACADÉMIE DE REIMS

AU MOIS D'AVRIL 1905

Communication lue par M. H. JADART, Secrétaire général, à l'Académie, dans la séance du 5 Mai 1905.

C'est Didron, archéologue d'origine rémoise, qui a caractérisé le mieux la Maison des Musiciens, en la désignant comme « le plus curieux et le plus bel exemple de l'architecture civile du moyen âge » (1). Les jugements de Viollet-le-Duc, de Boëswillwald, de Verdier et Cattois, n'ont fait que confirmer la justesse de cette appréciation (2).

Aussi, depuis un siècle, cet immeuble, d'un ensemble unique quoique partagé en deux habitations, est-il l'objet de la sollicitude de nos grands architectes et des citoyens rémois soucieux de l'honneur de la cité. Auparavant, la Maison des Musiciens pouvait être regardée comme une curiosité, mais c'était une œuvre gothique et nos vieux historiens, sauf Jean Lacourt, ne la remarquaient même pas. Bien plus, le plan d'élargissement de nos rues la sacrifiait sans pitié. C'est Géruzez qui, le premier, en 1817, signala les statues comme des « figures qui ne sont pas d'une grande perfection et se sentent de

(1) *Annales archéologiques*, t. XII, p. 126.

(2) Nous donnons en appendice une bibliographie de la Maison des Musiciens, qui démontrera l'intérêt universel et la valeur de ce monument.

Digitized by Google

l'époque où elles ont été faites », mais il ajoutait, ce qui en rehaussait l'intérêt à ses yeux « qu'elles ont été dessinées par M. Banze, en 1812, pour être insérées dans un recueil des monuments de la France » (1).

Depuis lors, aucun des historiens locaux : Lacatte-Joltrois, Pr. Tarbé, Ch. Loriquet, l'abbé Cerf, Ch. Givelet, H. Bazin, L. Demaison, n'a manqué à son devoir de décrire et de vanter la plus curieuse maison de la rue de Tambour, et le crayon des artistes : J.-J. Maquart, Ch. Fichot, E. Leblan, Parmentier, Ad. Varin, E. Auger, s'est consacré à la reproduction d'une façade dont la réputation grandissait sans cesse en France et à l'étranger.

Mais, avec la célébrité, les risques venaient aussi pour l'immeuble, à mesure que les périls de la conservation, dans l'ensemble et les détails, s'accentuaient à chaque nouvelle période. On attribue à la vigilance des agents chargés de la police des rues, lors du sacre de Charles X, la perte du faucon que portait le personnage du milieu. Le haut du tambourin porté sur le bras d'un autre personnage subissait à son tour une mutilation ; on perdait ensuite presque toute la harpe du musicien si élégant qui la tenait (2). Enfin, l'instrument du joueur de viole tomba avec son bras gauche (3). Ces deux figures

(1) *Description de Reims*, 1817, p. 332 et 333. Nous n'avons pu trouver l'ouvrage qui aurait reproduit les dessins de Banze, ni de renseignements sur un dessinateur de ce nom.

(2) Le pommeau de la harpe a été donné par M. Goubeaux père, pharmacien, avec l'agrément de M. Provin, alors propriétaire de la maison, à M. Édouard de Barthélemy qui le conservait dans son château de Courmelois.

(3) Les débris de ce bras et la viole, brisée en deux fragments, ont été remis à la ville par Mme Legros-Laignier, lors de l'acqui-

Digitized by Google

Digitized by Google

Æ. Auger, del

F. Rothier, phot., Reims

Maison des Musiciens (Mai 1905)

Digitized by Google

avaient provoqué l'admiration enthousiaste de Didron, lorsque Viollet-le-Duc les dessina et que Gaucherel les grava pour les *Annales archéologiques* (1). Seul, le joueur de cornemuse est resté absolument intact. Il en est de même, heureusement, de la corniche si gracieuse qui couronne une partie de l'ensemble, des meneaux des fenêtres aussi bien que des consoles et figurines accessoires qui agrémentent tout l'étage supérieur. Quant au rez-de-chaussée, livré constamment à des usages commerciaux, il a été peint et repeint, et n'offre plus que des vestiges des tympans cintrés qui encadraient les ouvertures primitives.

Voilà l'état contemporain de cette façade que tant

sition de sa maison, en 1905. — Le bas de la jambe gauche, déjà mutilée, du porteur de faucon, tomba aussi le 2 juillet 1905, et ce débris fut ajouté au précédent dans une caisse spéciale, au musée archéologique de l'Hôtel de Ville.

(1) Voici, d'ailleurs, l'opinion entière de Didron sur la valeur des statues de la Maison des Musiciens : « Tout le monde pensera comme nous, que M. L. Gaucherel s'est surpassé dans cette nouvelle planche *(Le joueur de harpe, le joueur de viole)* : rien de plus doux, de plus fin et de plus exact. — Nous voudrions savoir si l'antiquité a jamais sculpté des têtes aussi intelligentes que celles de ce harpiste et de ce violoniste ; et si jamais elle a donné des attitudes aussi charmantes et naturelles à la fois. La différence d'âge est indiquée à merveille : le harpiste est un jeune homme de dix-huit ans, le violoniste, un homme de trente. Des cinq musiciens de la maison de Reims, le seul joueur de violon est couronné de roses ; c'est comme le roi de ces artistes, et il tient le violon qu'on appelle aujourd'hui encore le roi des instruments de musique. On a fortement teinté son archet, parce qu'il est ainsi dans la réalité : c'est un archet de fer qui se détache vigoureusement en noir sur la pierre. Cet archet de fer qui date du XIIIe siècle et qui est parfaitement conservé, nous semble d'une rare élégance. » *(Annales archéologiques,* t. IX, 1849, p. 289, note du directeur.)

Digitized by Google

d'étrangers, tant de visiteurs quotidiens viennent contempler, et dont beaucoup de rémois apprécient l'importance pour leur ville, même sans la regarder. Il en est cependant quelques-uns, chez lesquels continue à vibrer l'enthousiasme de Didron. Le plus fervent d'entre eux, personne ne le contestera, était l'architecte Eugène Leblan, fils d'un serrurier de la rue Cotta, qui voua pour ainsi dire son existence artistique à la défense des vieilles maisons de la rue de Tambour, qu'il voulait faire classer tout entière comme rue historique et intangible (1).

Il est certain que si, à la voix de Leblan, eussent répondu un concours unanime des citoyens et un effort généreux de la Municipalité, la Maison des Musiciens aurait pu être alors acquise en de bonnes conditions, réparée et restituée aux frais de l'État, comme M. Boëswillwald, architecte du Gouvernement, l'avait promis au maire de Reims, M. Diancourt, vers 1875 (2).

Elle serait devenue le siège d'un musée lapidaire (qui n'a encore été créé nulle part) ; elle aurait entraîné dans son orbite les maisons voisines si remarquables à des titres divers, celle de la rue du Marc n° 1, et celle de la rue de Tambour, n° 22. L'ensemble de ces immeubles serait devenu un lieu d'attraction pour tous les visiteurs, un centre de réunion pour les sociétés locales, avec la garantie d'une sauvegarde assurée contre les

(1) Voir ses écrits, ses dessins, etc., datant de 1875 à son décès, en 1883, détaillés dans la bibliographie de la Maison des Musiciens.

(2) La Commission des Monuments historiques, le Comité des Travaux historiques, la Société française d'Archéologie, n'ont cessé de veiller à sa conservation. Voir la bibliographie donnée en appendice.

Digitized by Google

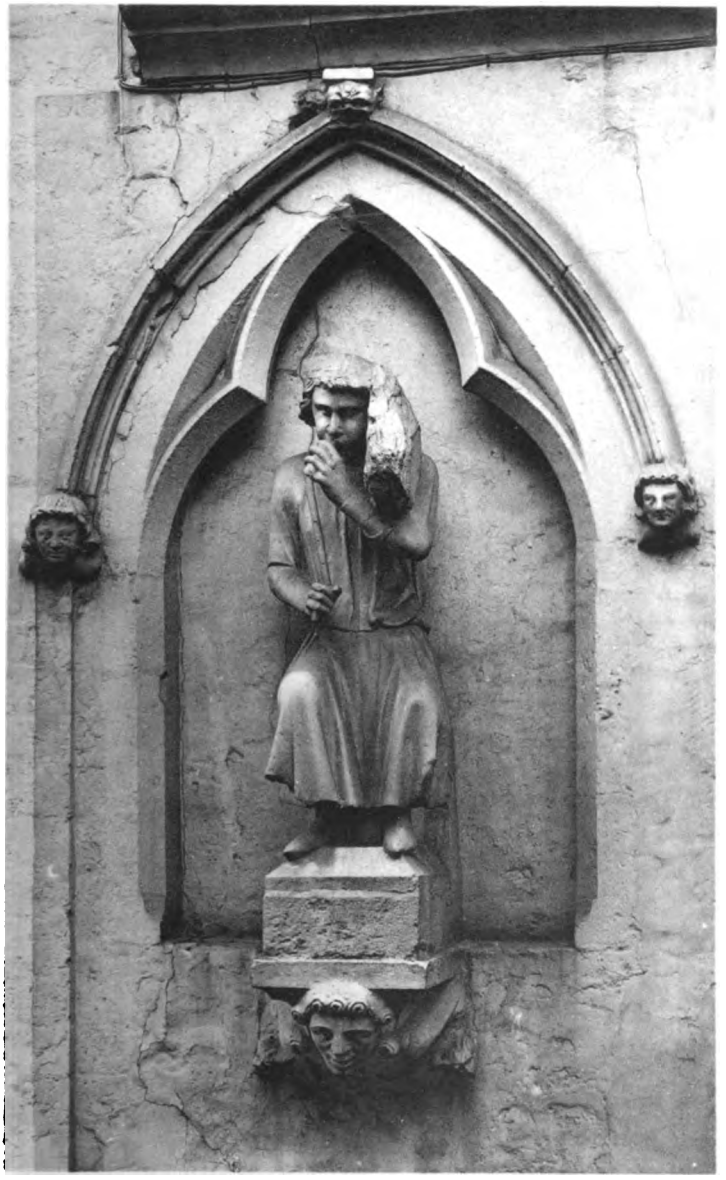

F. Rothier, phot., Reims

Statue de la Maison des Musiciens

Digitized by Google

Digitized by Google

mutilations et les aliénations déjà redoutées. La rue toute entière se serait embellie en restant ce qu'elle est depuis des siècles, la plus ancienne artère de la ville, étroite mais passagère, bordée de logis sculptés, de toitures pittoresques, de profils variés d'une perspective unique dans la cité et bien ailleurs.

Au lieu de cela, les risques se sont augmentés chaque jour depuis trente ans pour les détails de cet encadrement incomparable qui en font encore une rue idéale pour les artistes et les archéologues. La servitude d'alignement en menaçait toutes les façades, mais la sollicitude de la municipalité pour la Maison des Musiciens parvint à en écarter l'inflexible ligne droite (1887). Ce fut tout le bénéfice qu'elle retira du mouvement d'opinion créé par Leblan, et nous assistons peu à peu à la transformation du reste, c'est-à-dire à l'appauvrissement progressif de la rue.

Voici le résultat de l'inventaire des façades que nous avons relevées au mois d'avril 1905 : onze maisons neuves, quelques-unes assez récentes et de *moderne style* à l'entrée de la rue, près du marché (1) ; — dix maisons anciennes sans caractère, plusieurs mutilées ou à la veille de la démolition (2) ; — huit maisons anciennes ayant de l'intérêt par elles-mêmes ou par les débris en tous genres qui y subsistent encore (3) ; — enfin, les

(1) N^os^ 1, 3, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 31 et 33.

(2) N^os^ 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, et 30 ; les n^os^ 11 et 13 ont perdu, en 1905, les deux belles têtes gothiques restées à leur façade et dessinées dans les *Monuments historiques* de Leblan.

(3) N° 10, porte cochère et fenêtre du XVII^e^ siècle ; — n° 14, maison avec toiture en arc brisé ; — n° 15, maison en pierre avec clefs sculptées au rez-de-chaussée ; — n° 16, maison en bois, toiture avec arcade en saillie, plafonds sculptés à l'intérieur, le

Digitized by Google

deux maisons du plus haut intérêt, celle des Musiciens (n^os^ 18 et 20) et celle de l'ancien hôtel, dit du Palais Royal, (n° 22), qui ont été décrites et reproduites, sous toutes les faces, dans un fascicule des *Monuments historiques de la ville de Reims,* en 1882, puis dans les autres publications illustrées d'*Une vieille cité de France*, et de *Reims à l'Eau-forte* (1).

On en était là de cette longue attente vers l'ère de stabilité et de sécurité que réclamait impérieusement la célébrité incontestée de la Maison des Musiciens. Plusieurs signes faisaient craindre, dès le début de 1905, qu'elle n'en vint à exciter fatalement la convoitise des amateurs fanatiques de nos anciennes statues. L'exposition des Primitifs français, en 1904, avait allumé cette redoutable fièvre des collectionneurs qui ne connaissent aucun obstacle, ne reculent devant aucun tarif pour s'approprier les richesses communes d'une ville ou d'une nation, et en viennent à menacer nos plus vénérables œuvres d'art d'un transport à l'étranger. *Caveant consules !*

Ce fut vers la fin d'avril que l'orage éclata sous la forme d'une tentative d'achat de la portion de l'immeuble n° 18, comprenant les trois statues du joueur de

tout en bon état ; — n° 17, maison en bois avec arcade au sommet, appuis en fer forgé aux fenêtres, curieux grillage du moyen âge à l'imposte de l'entrée ; — n° 19, maison en bois, magasin, grillage du XVII^e^ siècle à l'entrée ; — n° 21, maison en bois du XVI^e^ siècle, arcade gothique, ouvertures moulurée (propriété de la famille Ponsinet, va être mise à l'alignement) ; — n° 32, vieille maison en bois, bien réparée, à laquelle est accolé un pilastre à chapiteau sculpté de la Renaissance, seul vestige de la façade de l'ancien Palais-Royal ou Présidial.

(1) Texte par L. Demaison, dessins par E. Leblan, Parmentier, gravures, etc. Voir la bibliographie donnée en appendice.

Digitized by Google

F. Rothier, phot., Reims

Statue de la Maison des Musiciens

Digitized by Google

Digitized by Google

viole, du harpiste et du porteur de faucon, avec la superbe corniche, pour une somme de cent mille francs. Cette offre se produisit au moment même où le maire de Reims, M. le docteur Pozzi, cherchait à entrer lui-même en négociations avec la propriétaire de cette partie de la maison, afin d'en obtenir, soit l'adhésion au classement comme monument historique, soit une promesse de vente à la ville dans une circonstance donnée. Nous n'entrerons pas dans le détail de ce projet qui n'eût pas de suite, ni dans celui de la tentative d'achat. Tout ce que nous en dirons pour arriver à notre sujet, c'est que Mme Legros-Laignier fit, par une louable inspiration, offrir à la Ville, le 21 avril 1905, par l'intermédiaire de Me Brissart, avocat, de prendre à son compte l'achat aux conditions qui lui étaient proposées, c'est-à-dire au chiffre indiqué plus haut et devant lequel on eût reculé d'effroi quelques années plus tôt.

L'affaire en était cependant arrivée à ce point d'impérieuse actualité qu'il fallait se résoudre à payer ce prix ou à voir conclure une vente qui enlevait à bref délai de notre ville les trois statues et leur encadrement pour une destination restée inconnue. Le dernier délai, le terme fatal expirait le jeudi 27 avril à midi. Il n'y avait plus de loisirs pour gémir, ni pour délibérer, il fallait agir résolument et promptement.

C'est sous le coup de cette nécessité inéluctable que nous arrivons à notre sujet, qui est uniquement, en cette circonstance, de retracer l'effort tenté par l'Académie de Reims pour apporter le concours pécuniaire et l'appui moral nécessaires qui étaient demandés par l'Administration municipale. Il fallait, en effet, à celle-ci, avant de prendre un engagement de pareille somme, un concours spontané et généreux de bons citoyens, qui

Digitized by Google

entraînerait la décision du Conseil municipal et la participation non moins généreuse de l'État.

Sur le désir manifesté le dimanche de Pâques, 23 avril, par M. le docteur A. Pozzi, maire de Reims, qui montra autant de vigilance que de fermeté en cette circonstance, le président de l'Académie, M. le docteur Seuvre, se mit en campagne à l'instant même, accompagné du secrétaire général, M. H. Jadart, et du trésorier, M. Ed. Lamy. Ils tentèrent des démarches nombreuses sur place et écrivirent des lettres pressantes aux membres de l'Académie dispersés au moment des vacances de Pâques. En même temps, M. Louis Demaison, secrétaire-archiviste, faisait connaître à Paris les phases de cette vive alerte, tant à la Société des Antiquaires de France qu'à divers amis de nos monuments (1). La presse rémoise s'associait tout entière à cette campagne de préservation et de salut public, on peut le dire (2). L'esprit des habitants se montrait favorable à un rachat par la ville, lequel semblait à tous le seul moyen de garantie pour l'avenir et de sécurité immédiate. Mais la force de l'opinion et les vœux plus sincères de la population ne pouvaient rien en eux-mêmes : il fallait arriver au chiffre de cent mille francs.

(1) *La Maison des Musiciens*, récit de la tentative d'achat pour des Américains et de son rachat par la ville, dans le *Journal des Débats* du dimanche 30 avril 1905. (Article non signé, écrit par M. Maurice Demaison.)

(2) L'*Éclaireur de l'Est* reproduisit toute la notice de *Reims à l'Eau-forte* sur la Maison des Musiciens. Cfr. Le *Courrier de la Champagne* du 27 avril et l'*Observateur de l'Est* des 21-27 mai 1905, ainsi que tous les autres organes de la presse rémoise à ce moment.

Digitized by Google

F. Rothier, phot., Reims

Statue de la Maison des Musiciens

Digitized by Google

Digitized by Google

Voici le texte de la lettre qu'adressait le Bureau de l'Académie au Maire de Reims, le 26 avril 1905, à la veille de l'échéance, en apportant sa souscription pour un cinquième du prix de vente :

« Monsieur le Maire,

« Les membres de l'Académie nationale de Reims se sont émus en apprenant le projet de vente de la superbe façade de la maison dite des Musiciens, rue de Tambour.

« Tous les bons Rémois doivent coaliser leurs efforts pour ne pas laisser enlever par des mains étrangères un des plus beaux joyaux de la couronne artistique et archéologique de notre vieille cité.

« Ce monument très curieux intéresse non seulement notre ville, mais il est un des plus rares spécimens de l'architecture civile au XIII^e^ siècle. Il est peut-être le type unique, et, chose remarquable, d'une conservation presque parfaite.

« Les amis des arts, toute la population rémoise s'unissent certainement de tout cœur avec nous pour désirer l'acquisition par la ville de cette maison très remarquable, qui est un attrait pour tous les étrangers et qui contribue à étendre le renom et le commerce de la ville de Reims.

« Nous regrettons d'avoir été pressés par le temps et de ne pas pouvoir vous présenter, Monsieur le Maire, toutes les souscriptions sur lesquelles nous pouvons compter !

« Aujourd'hui, nous vous annonçons avec joie, avec espérance de succès, les souscriptions qui nous ont été spontanément et généreusement offertes :

Digitized by Google

MM.		
Alfred Werlé, membre de l'Académie.....	10.000f	»
Louis Pommery, — —	5.000	»
Henri Lucas, — —	2.500	»
Jules Poullot, président de la Chambre de commerce de Reims.....	1.000	»
Eugène Gosset, membre de la Chambre de commerce.....	500	»
Nous comptons, par vote de l'Académie, obtenir (sur sa caisse) ..	1.000	»
Soit.....	20.000f	»

« Si la Municipalité acquiert cette maison historique (1), nous serons heureux, Monsieur le Maire, si notre concours peut vous être agréable, de continuer nos parcours avec l'espoir d'obtenir de nouvelles souscriptions.

« Les membres du Bureau de l'Académie,

Le Président,
Dr Seuvre.

Le Vice-président,
J. Laurent.

Le Secrétaire général,
H. Jadart.

Le Secrétaire archiviste,
L. Demaison.

Le Trésorier,
Ed. Lamy. »

Bientôt, on apprenait avec joie le contenu d'une dépêche de Paris, annonçant au maire de Reims, qui avait fait à l'Administration des Beaux-Arts deux démarches très actives, « qu'une somme de trente mille francs était

(1) C'est-à-dire l'ensemble de la Maison des Musiciens, y compris la portion appartenant à Mme veuve Bouët, née Fontaine, à Paris.

Digitized by Google

F. Rothier, phot., Reims

Statue de la Maison des Musiciens

Digitized by Google

Digitized by Google

mise par l'État à la disposition de la Ville pour l'acquisition de la maison » (1). Dans la soirée du même jour, mercredi 26 avril, une réunion et un vote du Conseil municipal de Reims donnaient au maire les pouvoirs nécessaires pour traiter. La part de la Ville restait, par conséquent, fixée à cinquante mille francs. Dans une nouvelle séance du 25 mai 1905, sur le rapport très bien détaillé de M. Mignot, les opérations financières étaient approuvées conformément aux conventions définitives de la vente convenue avec Mme Legros-Laignier le 27 avril, date fixée par elle dès le début des pourparlers (2).

Le péril était conjuré, la ville entrait en possession de l'immeuble n° 18, formant les deux tiers environ de la façade historique. Il reste à compléter l'œuvre par l'acquisition de la maison contiguë n° 20, et à assurer la restauration et la destination future de l'ensemble affecté à un musée rémois, lieu d'attraction du plus haut intérêt pour les citoyens et pour les étrangers. Ce sera seulement après l'accomplissement de ce projet que la ville aura réalisé le vœu des souscripteurs et apporté une amélioration trop longtemps attendue pour la sauvegarde du Vieux Reims. Afin d'ouvrir les voies à cet achèvement d'une entreprise si digne de sa sollicitude, l'Académie vota, dans sa séance du 5 mai 1905, les mille francs dont le Bureau avait annoncé le

(1) Lettre de M. P. Frantz Marcou, inspecteur général des Monuments historiques, au secrétaire de l'Académie de Reims, en date du 27 avril 1905.

(2) Délibérations reproduites dans l'*Éclaireur de l'Est* du 26 mai 1905. — L'enquête prescrite doit avoir lieu les 21, 22 et 23 juillet 1905, sous la présidence de M. Appert, pour parfaire les formalités d'acquisition de l'immeuble. Vœu favorable en ce sens.

Digitized by Google

versement. En outre, plusieurs de ses membres, devançant l'appel pour l'achat de la seconde maison, s'inscrivirent en tête d'une souscription rémoise :

MM.		
Diancourt, sénateur	500f	»
V. Duchâtaux, avocat	200	»
H. Portevin, ingénieur	10	»
Paul Simon, ancien Président de la Société des Amis des Arts	100	»
Dr Henri Henrot, directeur de l'École de Médecine	200	»
Pol Marguet, ingénieur	300	»
Henri Jadart, bibliothécaire	100	»
Alphonse Gosset, architecte	100	»
L. Demaison, archiviste	200	»
Dr Seuvre, président de l'Académie	20	»
Chamberland, professeur au lycée	25	»

L'exemple fut suivi spontanément par deux de nos concitoyens, sans démarches nouvelles auprès d'eux.

MM.		
Frédéric Lelarge, ancien manufacturier	1.000	»
Nouvion-Jacquet, manufacturier	200	»
Et le total disponible reste acquis à	22.955	»

Ainsi, en une huitaine de jours, sur l'initiative d'une Société savante, dans une ville qui passe pour adonnée surtout aux affaires du commerce et de l'industrie, une somme de 23.000 francs fut recueillie pour le rachat d'une vieille maison et pour en garantir l'intégrité dans toute son étendue. D'autres sommes, nous le savons, furent également remises à la municipalité dans la

Digitized by Google

F. Rothier, phot., Reims

Statue de la Maison des Musiciens

Digitized by Google

Digitized by Google

même intention, et nous applaudissons à ces efforts généreux qui concourent à l'envi au but commun que nous poursuivons tous : le maintien de nos monuments, de nos curiosités, de nos attractions locales.

L'Académie réunit, en cette occasion, les fonds nécessaires, ce qui était assurément de la plus salutaire influence en vue du but poursuivi, mais elle réunit en même temps des cœurs et des bonnes volontés, ce qui reste un présage de force et d'union pour d'autres semblables occasions. En effet, nous devons ajouter aux noms des souscripteurs cités plus haut et auxquels nous exprimons publiquement notre gratitude, les noms des personnes notables qui vinrent apporter une marque d'adhésion et de sollicitude : MM. Adrien de Montebello, député de la Marne; Louis Mennesson, conseiller général; le baron de Baye, des Antiquaires de France; P. Frantz Marcou, inspecteur général des monuments historiques; Émile Espérandieu, correspondant de l'Institut; le vicomte André de Brimont ; A. Brissart et Maurice Salle, avocats, etc., etc.

Tous ces bons citoyens, nous les groupons en un faisceau indissoluble, nous les proclamons les amis du Vieux Reims, les défenseurs de son histoire écrite sur ses plus vénérables édifices (1).

Reims, le 17 juin 1905. H. JADART,

Secrétaire général de l'Académie.

(1) Par une lettre en date du 3 mai 1905, M. le Dr Pozzi, maire de Reims, exprimait au président, au bureau et à l'Académie entière ses vifs sentiments de gratitude pour le service rendu en la circonstance à la ville et aux intérêts de l'art à Reims. Cette lettre sera précieusement conservée dans les Archives de l'Académie.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE & ICONOGRAPHIE

de la Maison des Musiciens

(1817-1905)

Amé (Émile). — *Les carrelages émaillés du moyen âge et de la Renaissance*, Paris, 1859, pp. 166 à 168; Maison des Musiciens, à Reims, carrelage de terre cuite du XVI^e^ siècle, avec dessin dans le texte et notice explicative.

Annales archéologiques, 3^e^ année, t. IV, janvier 1846, pp. 52 et 53, la Voirie et les monuments historiques; p. 54, vente de la Maison des Musiciens, à Reims, lettre de Louis Paris; — t. VII, p. 98, dessin de la vielle; t. VIII, p. 242, les instruments de musique, par E. de Coussemaker, vue de deux musiciens, gravés par Gaucherel, d'après Viollet-le-Duc; t. IX, p. 289, suite, vue des deux autres musiciens; t. XII, p. 126, bibliographie et compte rendu.

Auger (Eugène). — Vue de la Maison des Musiciens dans son état actuel (1905), aquarelle, grand dessin (1 mètre), commandé par le Comité de la Bibliothèque de Reims, pour le Musée des Monuments rémois.

Bazin (Hippolyte). — *Une vieille cité de France, Reims, monuments et histoire*, 1900, in-4°, p. 309-311, avec vue en perspective de la Maison des Musiciens (Courleux, phot.).

Boeswillwald (Émile). — Dessins de la Maison des Musiciens, exécutés vers 1847 et conservés aux Archives de la Commission des Monuments historiques.

Bordier et Charton. — *Histoire de France d'après les documents originaux et les monuments de l'art de chaque époque*, 1859, t. I, p. 417, Maison des Musiciens à Reims, (XIII^e^ siècle). Reproduction d'après Verdier et Catois; — *Même ouvrage*, 1872, t. I, p. 399.

Brissart-Binet. — *Histoire de la ville de Reims*, 1864, sur la Maison des Musiciens, pp. 110 et 111.

Bulletin archéologique publié par le Comité historique des Arts et Monuments, *Paris*, 1847 et 1848, t. IV, p. 23 et 24, procès-

Digitized by Google

verbal de la séance du Comité du 7 février 1846, dans laquelle le baron Taylor fait part des dangers que court la Maison des Musiciens, à cause d'une vente récente et de la servitude d'alignement dont elle est frappée, la ville se refusant à l'acheter, malgré les instances du ministre de l'intérieur, qui a chargé d'ailleurs M. Boëswillwald de la dessiner pour en garder au moins le souvenir.

Bulletin monumental. — Reims, Maison des Ménétriers mise en vente en 1845, t. XII, p. 64; projet de rachat par l'État, p. 390; t. XIX, p. 275; t. XXVII, visite du Congrès archéologique, p. 615.

Cerf (l'abbé Ch.). — *Le Vieux Reims*, 1875, Maison des Musiciens, rue de Tambour, p. 7 à 19, notice étendue avec renseignements tirés des papiers du propriétaire de la maison.

Chronique de la Champagne (La). — Les statues de la Maison des Musiciens, et les statues de musiciens à la cathédrale de Reims, dans un article de Didron aîné, intitulé : *Génie esthétique de la ville de Reims*, au t. IV de la *Revue*, 1838, pp. 403 et 404.

Congrès archéologique de France, 28e session. Séances générales tenues à Reims. *Paris*, 1862. *Relation de la visite faite par le Congrès des vieilles maisons de Reims*, par M. Ch. Givelet, secrétaire du Congrès, Maison des Musiciens, p. 274 à 279.

Congrès scientifique de France, 13e session tenue à Reims en septembre 1845. *Reims*, Jacquet, 1846. Séance du 6 septembre. Compte rendu de l'excursion aux deux maisons de la rue de Tambour. Le rapport de M. Huot, vivement applaudi, sera lu en séance générale, p. 298. — Mémoire de M. Louis Paris sur la Maison des Musiciens, mentionné p. 307.

Courrier de Champagne, journal de Reims, 25 mai 1887. A propos de la Maison des Musiciens, délibération du Conseil municipal; — 27 avril 1905, la Maison des Musiciens mise en vente.

Coussemaker (E. de). — Voir *Annales archéologiques*, t. VIII, p. 242, Les instruments de musique.

Délibérations du Conseil municipal de la ville de Reims. — Question des alignements de la rue de Tambour (préservation de la Maison des Musiciens), année 1883, p. 41; — 1884, p. 151, — rapport de M. Fossier, p. 430, 442; — 1885, p. 399; — 1887, p. 220; — adoption du projet, p. 468; — 1905, acquisition, séance du 25 mai.

Digitized by Google

Demaison (Louis). — *Maisons du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle, rue de Tambour, à Reims,* étude historique et descriptive dans les *Monuments historiques de Reims,* par Eugène Leblan, 1883, VII^e^ fascicule en entier. — *La Maison des Musiciens,* dans le volume *Reims à l'Eau-forte,* de Lesigne, 1903, VIII^e^ fascicule, quatre pages de texte avec quatre figures. — *La Maison des Musiciens et Guillaume de Machault, Revue de Champagne et de Brie,* t. XVIII, 1^re^ série, p. 93, article anonyme.

Didron aîné. — Voir *Annales archéologiques* et *Chronique de Champagne.*

Enlart (Camille). — *Manuel d'archéologie française,* 1904, t. II, fenêtre de la Maison des Musiciens, p. 129 ; enseigne de la rue de Tambour, pp. 140 et 176 ; figure (joueur de harpe), p. 169, et corporation des Ménétriers, p. 347.

Fichot (Ch.). — Vue de la Maison des Musiciens, avec le titre : *Rheims, Maison rue de Tambour,* sans date, grand dessin au crayon, inachevé, don de M. Paul-Frantz Marcou à la Bibliothèque de Reims (1902.)

Géruzez (J.-B.-Fr.). — *Description historique et statistique de la ville de Reims,* 1817, p. 333. (Il y est dit que les figures des Musiciens ont été dessinées par M. Banze en 1812, pour être insérées dans un Recueil des Monuments de la France.)

Givelet (Ch.). — *Visite aux anciennes maisons de Reims à l'occasion du Congrès archéologique en juillet 1861,* dans les *Travaux de l'Académie de Reims,* t. XXXVI, p. 11, et sur la Maison des Musiciens, p. 16, 21.

Givelet (Ch.), Jadart (H.), Demaison (L.). — *Catalogue du Musée lapidaire rémois, établi dans la chapelle basse de l'Archevêché* (1865-1895), *Reims,* 1895. Description d'un manteau de cheminée de la Renaissance, provenant de la Maison des Musiciens, avec les écussons des familles Noël et Moët, p. 87 et 88. (Manteau transféré au cloître de l'Hôtel-Dieu en 1896.)

Gonse (Louis). — *L'Art gothique, l'architecture, la peinture, la sculpture, le décor,* Paris, s. d. (1891). Figures du joueur de cornemuse, p. 82 ; du personnage tenant le faucon, p. 285, avec une description de la Maison des Musiciens, p. 285, 286 et 426.

Digitized by Google

Gosset (Alphonse). — *Anciennes maisons les plus célèbres de Reims* (Maison des Musiciens), dans les *Notices sur Reims*, 1880, p. 223, et dans le *Guide du Voyageur et de l'étranger dans Reims*, 1883, p. 74.

Hannesse (l'abbé Alexandre). — *Histoire populaire de la ville de Reims*, 1879, p. 62, 63, note.

Havard (Henry). — *La France artistique et monumentale*, *s. d.*, publication parue en 1892, t. V, pp. 43 et 44, notice descriptive de la Maison des Musiciens, avec la vue de quatre statues dans leurs niches, et la remarque « que tout concourt à classer ces morceaux comme des œuvres de maître et à les placer au nombre des chefs-d'œuvre de la statuaire champenoise », article signé : Louis Gonse.

Jadart (Henri). — *Les statues des Musiciens, rue de Tambour, dans les Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXXI, p. 230-231. — *Les statues de Reims en 1888*, pp. 12 et 13, avec vue de la rue de Tambour en 1838, dessin par Adolphe Varin, graveur en taille-douce, réduction en phototypie d'après l'original. — *Vieilles enseignes de Reims, Le Tambour*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XCIX, p. 321, et t. CXIV, *Les enseignes de Reims, Le Tambour*, p. 292, avec planche, d'après le dessin d'Ad. Varin, 1838, dans les tirages à part de ces études, phototypie de plus grand format.

Joanne (Paul). — *Dictionnaire géographique et administratif de la France*, 1903, article *Reims*, p. 3815, Maison des Musiciens, vue d'après une photog. de V. Courleux, perspective, et p. 3814, notice à ce sujet. — *Guide Joanne. Itinéraire général de la France, La Champagne et l'Ardenne*, 1895, p. 13. — *Guides Joanne, Reims*, 1900, p. 8, vue d'après une photographie, et p. 12, texte. — Dernière édition, 1905, avec article rectifié et vue, pp. 9 et 12.

Lacatte-Joltrois. — *Mémoires historiques sur la ville et faubourgs de Reims.* — Première partie (1838), pp. 180 et 198, notes sur la Maison des Musiciens, ses anciens possesseurs. *(Manuscrit inédit de la Bibliothèque de Reims.)*

Lacourt (Jean), chanoine de Reims au XVIII[e] siècle. — Dissertation sur « les anciens bâtiments de Reims, qui servent à l'histoire de l'architecture », reproduite en note par Pierre Varin, dans les *Archives administratives de la ville de Reims* 1839, t. I, 2[e]

Digitized by Google

partie, p. 722-24. — Reproductions antérieures de cette dissertation dans la *Description historique de la ville de Reims*, par Gérard Jacob-K, 1825, p. 17 à 23, et dans la *Description de Reims*, par Géruzez, 1817, p. 333 à 336.

Lacroix (Paul). — *Les arts au moyen âge*, Paris, 1869, p. 214, fig. 177. Tympanon, XIIIe siècle (sculpture de la Maison des Musiciens à Reims, avec explication dans le texte, pp. 215 et 205, fig. 162, cornemuseur (même maison), avec explication, même page, au cours d'un chapitre sur les instruments de musique.

Leblan (Eugène). — *Ville de Reims, rapport du projet de modification à apporter dans l'alignement de la rue de Tambour*, 1881; mémoire autographié, in-4° de 10 feuillets non paginés; lettres de Louis Paris, Didron, Mérimée, etc., sur la Maison des Musiciens. (Bibl. de Reims, 2 exempl.; *Cabinet de Reims*, t. V, n° 1130.) — Ville de Reims. Études architecturales et archéologiques sur les monuments civils et habitations particulières, dossiers nos 21 et 22, rue de Tambour, plans du quartier et des maisons 18 et 20, sept dessins et plans teintés sur la seule Maison des Musiciens, dessins en double et cahier de texte inédit de 22 pp. in-f°, aussi en double exemplaire (Bibliothèque de Reims). — *Les Monuments historiques de la ville de Reims*, gr. in-folio, 1882-1886, VIIe fascicule, quinze figures et quatre planches gravées d'après ses dessins et ceux de M. Parmentier, etc., par E. Sulpis et autres graveurs. Texte par M. L. Demaison (Cfr. *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXIX, p. 222.)

Lesigne (Léopold). — *Reims à l'eau-forte*, in-f° 1903-1904, fascicule n° 8, planche donnant en perspective la façade de la Maison des Musiciens, texte par L. Demaison.

Loriquet (Ch.). — Son opinion sur la Maison des Musiciens dans les *Artistes rémois*, introduction publiée dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXXVIII, pp. 122, 163 et 164.

Magasin pittoresque. — La Maison des Musiciens, rue de Tambour, à Reims, deux articles non signés, avec une vue de la façade et une vue d'un musicien (joueur de harpe), t. I., année 1882, p. 217 et 241. (Il y est question, p. 218 « des beaux dessins exécutés par M. Boëswilwald », architecte diocésain, dessins conservés aux Archives de la Commission des Monuments historiques.)

Digitized by Google

MAQUART (J.-J.). — La Maison des Musiciens, dessin d'une partie de la façade dans la collection Saubinet-Givelet, à la Bibliothèque de Reims. — Vue perspective de la rue de Tambour. (Voir TARBÉ.)

MATOT-BRAINE. — *Guide de l'étranger à Reims*, in-8°, 1901, pp. 119 et 120, notice sur la Maison des Musiciens, avec vue en perspective.

MENU (Henri). — *Un coin du Vieux Reims. La rue de Tambour et la Maison des Musiciens*, dans le *Bulletin de l'Œuvre des Voyages scolaires*. (Reims, Matot-Braine), par A.-E. André, n° d'octobre 1905. (Tirage doit en être fait à part, très augmenté, in-8°.)

MÉRIMÉE. — *Notes sur Prosper Mérimée*, par Félix Chambon, 1903, p. 279, mention, sans indication de la publication, « d'un rapport de 12 pages (avec croquis), sur Saint-Remi de Reims et la Maison des Ménétriers, lequel est de cette époque (1850.) »

PARIS (Louis). — Voir *Annales archéologiques*, t. IV, p. 54, lettre sur la vente de la Maison des Musiciens.

POVILLON-PIÉRARD. — *Description étymologique et topographique de Rheims*, 1822, in-16. Livre quatrième, section de Mars, rue de Tambour, maison des Musiciens, p. 27 à 30 du foliotage de l'auteur. (Ms. inédit de la Bibliothèque de Reims.)

REVUE DE CHAMPAGNE ET DE BRIE. — *La Maison des Musiciens et Guillaume de Machault, chanoine de Reims*, 1re série, t. XVII, 1884, p. 487 à 492, et t. XVIII, 1885, p. 93. (Articles extraits du *Courrier de la Champagne*, et anonymes l'un et l'autre.)

TARBÉ (Prosper). — *Reims, Essais historiques sur ses rues et ses monuments*, 1844, édition in-4°, p. 152, avec vue de la rue de Tambour par J.-J. Maquart; et édition in-8°, p. 227.

TAYLOR (Bon I.). — *Reims, ses monuments, sacre des rois de France*, publié par A.-F. Lemaître, graveur-éditeur, *Paris, Reims, Brissart-Binet, s. d.* (1857). — Planche 24. Maison des comtes de Champagne. Maison des chanteurs à Reims. *A. Dauzats del. et lith.* In-folio. — Description de cette maison aux pages 57-58 du texte. (Extrait des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France.*) — Voir *Bulletin archéologique du Comité historique*, sur l'intervention du baron Taylor, en faveur de la Maison des Musiciens, en 1846.

Digitized by Google

Verdier et Cattois. — *Architecture civile et domestique au moyen âge et à la Renaissance*, 1855, t. I, notice intitulée : *Maison des Musiciens à Reims*, XIII^e^ siècle, avec deux planches gravées par Gaucherel, de la façade, des détails et des statues de cette maison p. 17 à 26.

Viollet-le-Duc. — *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XI^e^ au XVI^e^ siècle*, t. VI, 1863, p. 236; notice sur la Maison dite des Musiciens, et restitution d'une partie de la façade, avec dessin, pp. 237, 377 et 415; — *Ibidem*, t. V, pp. 408 à 410, sur les fenêtres de la Maison des Musiciens, avec dessin, fig. 37, offrant le profil de la croisée et de la corniche ; t. I, sur un appui, p. 42, et t. VIII, statuaire, p. 162, avec dessin, fig. 22, représentant le joueur de harpe.

Vitry (Paul) et Brière (Gaston). — *Documents de sculpture française du moyen âge, Paris, Longuet*, s. d. (1904), planche LXXI, Maison des Musiciens (rue de Tambour), six statues de musiciens. Fin du XIII^e^ siècle. Phot. Martin-Sabon.

Digitized by Google

QUELQUES ANCIENNES STATUES

DES ÉGLISES RURALES

DU DIOCÈSE DE REIMS

(Marne et Ardennes)

Communication de M. HENRI JADART, Secrétaire général,
à la Séance de l'Académie de Reims, du 14 Avril 1905 (1).

L'Exposition rétrospective de l'Art français, qui fut tant visitée et admirée au Petit Palais des Champs-Elysées lors de l'Exposition universelle de 1900, contribua à remettre en honneur les types anciens de notre statuaire française du moyen âge, que l'on estimait uniquement auparavant pour sa grâce et sa naïveté. On comprit alors qu'il y avait dans ces vieux modèles de l'art véritable, et principalement ce que l'on recherche et étudie depuis avec passion, de l'art des Primitifs. Aussi, lorsque s'ouvrit, en avril 1904, une nouvelle exposition à Paris, celle qui prit fièrement le titre d'Exposition des Primitifs, un concours et un enthousiasme sans mélange se manifestèrent devant ces panneaux de peintures si expressives, devant ces toiles et ces tapisseries, ces figures et ces statues dont une élite seulement avait été admise au pavillon de Marsan.

La vogue dure encore, elle est entraînante, elle s'étend non pas uniquement aux pièces précieuses et inaliénables de nos musées qui appartiennent à tous, mais aux raretés des collections particulières, aux objets précieux des trésors de nos cathédrales et des nefs de nos moindres

(1) Reproduite dans le *Courrier de la Champagne* du lundi 29 mai 1905.

Digitized by Google

églises rurales. La curiosité des amateurs veut tout voir, et trop souvent l'avidité des collectionneurs veut tout avoir. Là est le malheur, le grand malheur de ces attractions qui se propagent aujourd'hui à l'infini, non plus dans une classe restreinte d'hommes studieux comme autrefois, mais se communiquent aux curieux du monde entier et surtout à ceux du Nouveau monde, lequel, par sa richesse pécuniaire, se croit en mesure de dépouiller l'ancien monde de ses richesses artistiques. Comment arrêter cet élan, qui fait monter le prix des moindres sculptures d'art à des taux fabuleux? L'appât de l'or serait-il irrésistible auprès de tous les possesseurs? C'est à craindre. Nous voudrions, du moins, qu'un sentiment de protection, de respect, et d'un intérêt à la fois religieux et patriotique, assurât la permanence des œuvres d'art dans les établissements publics de notre pays, particulièrement dans les églises dont ces œuvres sont et doivent rester la parure séculaire. Maintenons nos églises dans leur intégrité, dans leur caractère traditionnel et artistique. Quelles que soient les difficultés en cours, il faut garantir notre patrimoine national. Personne ne doit appauvrir sa patrie.

Ce sont les statues qui provoquent en ce moment la convoitise ardente et les surenchères des solliciteurs les plus aptes à ces opérations d'un mercantilisme sans limites. Ils font leur métier. Leur zèle progresse toujours et négocie sans relâche à l'aide des prix fabuleux qu'ils peuvent offrir, menaçant ainsi d'une séduction captivante les plus pauvres églises et les moins défendues, nos églises rurales. Entre temps, les niches des vieilles maisons des villes sont dégarnies de leurs figures gothiques et de ces mille débris qu'elles avaient recueillis à la Révolution ; les façades des rues de nos villages

Digitized by Google

perdent aussi leurs décorations de sculptures rapportées, frises et bas-reliefs si délicats, incrustés jadis par le maçon qui les avait sauvés de la ruine d'un château ou d'une chapelle du voisinage. Tout cela est acquis à beaux deniers comptants, expédié au loin à une agence qui les centralise pour l'Angleterre ou pour les Etats-Unis. Trop heureux encore sommes-nous lorsque l'acquéreur est un collectionneur français! On croirait à tort que nous exagérons ; cependant, c'est bien là ce qui se passe sous nos yeux, dans les rues de Reims, dans les villages voisins, à Cormontreuil notamment, où nous venons de voir disparaître, en un instant, les morceaux de sculpture que nous avions signalés récemment au Répertoire archéologique (1).

Les curiosités des rues font l'objet de vente entre particuliers et nous ne pouvons que le regretter; mais, pour les statues de nos églises, la meilleure sauvegarde pour elles c'est de les conserver en place dans leur niche, sur leur socle traditionnel, au lieu consacré. Elles y seraient encore de nos jours respectées, garanties contre toute aliénation.

Le pire sort qui puisse leur arriver, c'est l'abandon plus ou moins long sur le sol, sous les combles, dans un angle du cimetière. Alors elles ne se défendent plus par elles-mêmes, elles sont livrées à toutes les chances de la destruction, du vol ou de la cession au brocanteur(2).

(1) *Répertoire archéologique des cantons de Reims*, 2e édition, 1891, statue de saint Fiacre, deux statues de la Sainte Vierge, fragment de corniche du XIIIe siècle, joli bas-relief de la Renaissance, p. 61, 69 et 70.

(2) Risques depuis longtemps signalés par tous les archéologues, notamment par M. Ch. Givelet, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXX, p. 362.

Digitized by Google

Un très ancien usage, constaté par les règlements et les ordres donnés dans les visites décanales, préservait jadis de ces outrages et de ces atteintes les statues vénérées, hors d'emploi, mutilées ou jugées inconvenantes pour divers motifs : on les mettait en terre sainte, elles avaient les honneurs de la sépulture au cimetière. Ce n'était pas une fin barbare, c'était un repos et un abri qui laissait quelque espoir à la résurrection (1).

Nul doute, il reste encore de vieilles statues, çà et là, sans valeur artistique, et nous ne voulons pas provoquer en leur faveur une admiration sans examen et sans un choix judicieux. Mais, pour exercer ce choix, il ne faut pas se prévaloir d'un goût personnel, d'un caprice d'amateur: il faut comparer la pièce avec d'autres modèles et surtout ne rien laisser se perdre à la légère. Des travaux, qui font autorité, ont éclairci la question des origines et des écoles de nos statuaires du moyen âge et de la Renaissance, même des temps plus récents, sur le terrain français et aussi sur le terrain champenois (2). Ce sont là des ouvrages que l'on ne saurait trop consulter pour discerner et apprécier le mérite de toute œuvre ancienne. Soyons donc fiers, en tous lieux, de nos richesses d'art, même des moindres spécimens. Ils deviennent si rares!

En ce qui concerne notre région, beaucoup moins

(1) Une statue de saint Jean-Baptiste apparut ainsi comme ayant été enfouie à fleur de terre, autour de l'église de Thillois, et fut rapportée, en 1893, dans l'intérieur au bas du mur du collatéral nord. (*Répertoire archéologique*, déjà cité, p. 40.)

(2) *La sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au seizième siècle, étude sur la transition de l'art gothique à l'italianisme*, par R. Koechlin et G. Marquet de Vasselot. *Paris*, A. Colin, 1900, gr. in-8° illustré de 116 figures de statues diverses.

Digitized by Google

riche que n'est la Champagne méridionale, nous dressons une liste indicative des anciennes statues d'une cinquantaine d'églises rurales du diocèse de Reims. Cette liste n'a nullement la prétention d'être complète et de signaler tout ce qui offre de l'intérêt et la plus grande valeur en ce genre de sculpture (1) ; il s'y trouve même sûrement des pièces d'ordre secondaire, dignes cependant d'attention et de soins parce qu'elles portent une date, une légende, ou qu'elles sont accompagnées de priants, de donateurs, d'attributs singuliers ou d'écussons d'une portée historique locale.

Nous parlons de ce que nous avons vu. Notre sollicitude s'est étendue à toute œuvre remarquable, depuis le moyen âge jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle. En tout cas, après avoir examiné les statues indiquées, nous les notons en conscience comme dignes d'être maintenues à leur rang où d'y être remises promptement. Quelques-unes sont même marquées comme fugitives, comme victimes innocentes d'un exil immérité, dans l'espoir qu'on les retrouvera un jour et qu'elles remplaceront les figures banales qui ont peut-être usurpé un honneur dont elles n'étaient pas dignes (2).

(1) Dans son curieux rapport sur une visite des monuments de l'arrondissement de Reims en 1837, Didron, le célèbre archéologue, y fixait « la somme de huit cents statues, dont plus de deux cents, disait-il, sont remarquables sous le rapport de l'art, et quatre ou cinq cents curieuses pour l'histoire, la plupart décrites sur place ». Il citait seulement, dans son rapport, une admirable statue de sainte Macre, sans dire où elle se trouvait, une statue à Châtillon-sur-Marne, plusieurs groupes de sainte Anne et de la Vierge qui se retrouvent en beaucoup d'églises, types si intéressants en eux-mêmes. (*Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXXVIII, *Répertoire archéologique du canton d'Ay*, p. 327 à 329.)

(2) *Bulletin du diocèse de Reims*, n° du 20 octobre 1900, pp. 502 à 504. Variété : *L'industrie du carton pierre à l'Exposition*, par M. l'abbé

Digitized by Google

Ce classement, cet inventaire alphabétique par localités que nous publions en vue du bien général, n'est qu'un abrégé avant-coureur du Répertoire archéologique en voie de publication pour l'arrondissement de Reims. Il a pour but d'aller au plus pressé, de fixer les responsabilités d'une part, et, d'autre part, de renseigner les amis des arts plus nombreux qu'on ne pense dans nos campagnes. Les agents de la vente, il est vrai, pourront également se renseigner sur cette liste, mais ils trouveront bonne garde autour de l'œuvre signalée à l'attention de tous.

Il est inutile d'entrer dans le détail de ces indications avant d'en parcourir le relevé. Ce relevé, nous l'avons voulu sommaire pour ne pas fatiguer le chercheur, mais nous y ajoutons volontiers un renvoi à l'ouvrage descriptif de l'œuvre et à la planche qui l'a déjà reproduite. On trouvera ainsi, dans le répertoire du canton de Beine, des reproductions de la Vierge si délicate de Cernay-lès-Reims et du Saint-Caprais équestre de Nogent-l'Abbesse. La Vierge de Mailly a été aussi photographiée ainsi que celle de Saint-Lié, et nous voudrions que l'on vulgarisât partout, en cartes postales ou autrement, ces gracieuses figures qui offrent à Romain, à Saint-Gilles, à Cauroy-lès-Hermonville, à Caurel-lès-Lavannes, à Ormes, à Brimont, à Sillery, à Faverolles, à Bezannes, à Ventelay, à Magneux-lès-Fismes et bien ailleurs, une attraction et des souvenirs pleins de charmes à l'œil du visiteur. Il en a beaucoup disparu depuis un demi-siècle, celles qui restent n'en sont que plus précieuses.

Richard, vicaire de Saint-Ferdinand-des-Ternes à Paris, article spirituel qui blâme la banalité et la vulgarité des statues si répandues dans nos églises à la place des anciennes.

Digitized by Google

Naguère, nous plaidions la cause des vieux arbres, ces vétérans du règne végétal, pourquoi, aujourd'hui, ne prendrions-nous pas en mains la défense des vieilles statues, qui interprètent la foi et les mœurs de nos ancêtres, comme elles en reproduisent, pour ainsi dire, les traits et le costume? Une autre fois, ce sera le tour des retables, puis celui des vitraux, des cloches, des pierres tombales, des reliquaires et pièces d'orfèvrerie, et de tant d'autres vieilles choses qui ne veulent pas mourir encore.

Henri Jadart.

Reims, le 8 avril 1905.

Digitized by Google

LISTE D'ANCIENNES STATUES
DES ÉGLISES RURALES

Ambonnay, grande statue de saint Jean-Baptiste, restaurée, en pierre, du XVI^e^ siècle, contre la muraille au-dessus des fonts baptismaux, au bas du collatéral nord.

Asfeld, statue en pierre de la Vierge de Pitié, assise, au-dessus de l'autel de la chapelle Notre-Dame de Pitié, à l'extrémité du bourg, statue avec inscription gothique portant la date de 1604. (*Bulletin monumental*, 1889, p. 51, note 2.)

Attigny, statues de la sainte Vierge et de sainte Élisabeth, dans la scène de la Visitation, vocable de l'église, en avant du chœur, sur des consoles, œuvres de la fin du XVIII^e^ siècle, qui faisaient partie de la riche décoration du sanctuaire.

Avaux-le-Château, curieuse et grande statue debout de la sainte Vierge, en grès, du moyen âge, au-dessus de l'autel de la chapelle du nord ; — statue de saint Gorgon, du XVII^e^ siècle, au-dessus de l'autel de la chapelle du sud.

Avenay, statue de saint Éloy, en bois, du XVII^e^ siècle, reposant sur une console sculptée, ornée de trois roues et d'une herse, avec un écusson mutilé, dans la basse nef du nord ; — statues de saint Gombert et de sainte Berthe, en pierre, du XVII^e^ siècle, aux côtés de l'autel latéral sud. (*Répertoire archéologique du canton d'Ay*, 1892, p. 95.)

Balham, trois statues, la sainte Vierge assise, sainte Barbe et sainte Catherine debout, avec leurs attributs, des XV^e^ et XVI^e^ siècles, installées au-dessus de l'entrée du pittoresque porche en bois qui abrite sur la rue la porte du cimetière.

Barby, statues de la Vierge de Pitié, de saint Jean-Baptiste et de Saint Jean l'Évangéliste, en pierre, du XVI^e^ siècle, provenant de l'ancienne église, dans la chapelle sud de la nouvelle église ; — statue de saint Hubert, en pierre, du XVI^e^ siècle, à l'entrée de la nef ; — buste en marbre de Jean Gerson par Joseph Félon, envoi

Digitized by Google

de l'État, 1884, dans la chapelle latérale de droite. (*Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXVIII, pp. 230, 234 et 236.)

Bezannes, groupe de sainte Anne apprenant à lire à la sainte Vierge portant l'Enfant-Jésus, en pierre, du XVII^e^ siècle, naguère au bas du collatéral du sud, dans une niche de la muraille, reportée récemment dans le chœur. (*Répertoire archéologique des cantons de Reims*, 1891, p. 25.)

Brimont, grande statue de saint Remi, en pierre, du XVI^e^ siècle, décoration du temps, fixée à un pilier sur le côté du chœur.

Caurel-lès-Lavannes, groupe de sainte Anne et de la sainte Vierge tenant l'Enfant-Jésus, en pierre, du XVI^e^ siècle, sur une console à godrons du temps, dans une niche de la chapelle sud, à gauche de l'autel. — Dans le jardin du presbytère, statue en pierre, du XV^e^ siècle, de la sainte Vierge debout, tenant l'Enfant-Jésus portant un globe de la main gauche.

Cauroy-lès-Hermonville, grandes et belles statues en pierre, du XVI^e^ siècle, de saint Nicolas et de saint Nicaise, dans l'abside; et de la sainte Vierge, de sainte Anne et de saint Fiacre, au-dessus de l'autel de la chapelle latérale au sud.

Cernay-les-Reims, très précieuse statue de la sainte Vierge, debout, en marbre, du XIV^e^ siècle, naguère au-dessus de la porte de la sacristie descendue récemment. (*Répertoire archéologique du canton de Beine*, 1900, p. 115, avec reproduction de la statue.)

Chaumuzy, grandes statues en pierre, des XIV^e^ et XVI^e^ siècles, de la sainte Vierge, de saint Jean-Baptiste et d'un personnage indéterminé, la première en avant du chœur, les deux autres encore reléguées au bas de l'église. La statue de la Vierge, bien que restaurée, offre le plus beau caractère du moyen âge. Celle de saint Jean-Baptiste a un visage très expressif. Le personnage sans attributs de sainteté porte un costume de magistrat, robe longue rouge, boutonnée du haut en bas, larges manches. Il serait facile de disposer ces deux curieuses statues sur des socles, dans les chapelles ou sous le porche.

Cormicy, belle statue de la sainte Vierge, en pierre, placée au-dessus de l'autel sous ce vocable, dans le croisillon nord; — statue de sainte Julitte, en bois, du XVII^e^ siècle, sur une console, à gauche du maître-autel.

Digitized by Google

Cormontreuil, petite statue de la sainte Vierge, assise, du moyen âge, dans la chapelle latérale du sud; — statue de saint André, en pierre, du moyen âge, au-dessus du portail; — statue de saint Hubert, en pierre, dans la nef, sur une console; — statue de saint Fiacre, disparue récemment. (*Répertoire archéologique des cantons de Reims*, 1900, p. 61.)

Coulommes-en-la-Montagne, statue de la sainte Vierge, assise, du moyen âge, dans la basse nef du sud, et autres statues naguère dans les combles, remises dans l'église.

Courcy, grande statue de saint Hippolyte, debout, en costume de guerrier, du XVII^e^ siècle, dans la chapelle du nord.

Dontrien, belle statue de la sainte Vierge, en pierre, du moyen âge, debout, tenant l'Enfant-Jésus qui joue avec un oiseau, en dépôt dans le jardin du presbytère (1900), digne d'être replacée dans l'église; — statue de saint Laurent, aussi en pierre, du XVI^e^ siècle, même endroit, même observation. (*Répertoire archéologique du canton de Beine*, 1900, p. 142.)

Faverolles, curieuse statue équestre de saint Hippolyte, costume de chevalier, en pierre, du XV^e^ siècle, placée dans la basse nef du nord, sur un socle contre la muraille.

Fismes, statue de sainte Macre (restaurée), dans la chapelle sous son vocable, au croisillon nord, œuvre du moyen âge probablement; — autre statue de la même sainte, du XVII^e^ ou XVIII^e^ siècle, sur une console dans la nef, en avant de l'arc triomphal. — Autres anciennes statues conservées au presbytère (1888).

Hautvillers, statue de sainte Hélène, en pierre, du XVII^e^ siècle, au maître-autel; — sur la droite de cet autel, statue de saint Jean-Baptiste, en marbre, œuvre de Tabacchi, de Turin, 1878. (*Répertoire archéologique du canton d'Ay*, 1892, p. 210.)

Igny-l'Abbaye, magnifique statue de la sainte Vierge, debout, du XIII^e^ siècle, en pierre, transférée à Reims vers 1876, et déposée actuellement dans le vestibule du palais archiépiscopal.

Le Thour, deux grandes et belles statues d'anges encensant, en bois, du XVII^e^ ou XVIII^e^ siècle, sur les côtés du maître-autel, provenant, dit-on, de l'abbaye de la Valroy.

Louvois, curieux groupe en bois, du XVI^e^ siècle, représentant la Sainte Trinité, sur une console au mur du fond du chevet, sur

Digitized by Google

le côté droit du maître-autel. *(Répertoire archéologique du canton d'Ay*, 1892,p. 245.)

Ludes, statue de la sainte Vierge, en pierre, du moyen âge, assise sur un siège en forme d'X, placée dans une niche à l'extérieur près de la porte latérale ; — à l'intérieur, grandes statues en pierre de la sainte Vierge, de saint-Jean-Baptiste et de saint François d'Assise, au-dessus du beau retable de l'autel principal, datant du XVII^e^ siècle.

Magneux-les-Fismes, statues de la sainte Vierge et de saint Jean l'Évangéliste, en pierre, du XVI^e^ siècle, au sommet du très précieux retable qui surmonte le maître-autel ; statue de sainte Restitue, récemment disparue.

Mailly, précieuse statue de la sainte Vierge, assise, du moyen âge, en pierre, sur l'autel latéral de la chapelle du sud. La Vierge tient une grappe de raisin et l'Enfant un chapelet. Cette œuvre fut restaurée vers 1890.

Marfaux, statue de grandeur naturelle d'un personnage debout, tête nue, grande barbe, robe largement drapée, les mains mutilées, sans signe caractéristique actuellement, mais œuvre remarquable de sculpture du XVI^e^ siècle, à sauvegarder sur un socle, mieux qu'elle ne l'est à terre, au coin de l'autel de la chapelle latérale du nord. Cette église possède d'autres statues mutilées ; elle conserve, à l'extérieur de l'abside, des modillons à figures très remarquables de l'époque romane.

Montbré, cinq remarquables statues en pierre, du moyen âge, dont quatre placées au-dessus du retable si précieux de la chapelle latérale du sud : saint Remi, sainte Barbe, la Vierge assise, saint Éloy, et saint Jean-Baptiste, près des fonts baptismaux. — Une description fidèle vient d'en être donnée par l'un des plus vigilants gardiens de nos œuvres d'art, M. l'abbé Chevallier, curé de Montbré, dans *l'Almanach-Annuaire de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes*, 1905, p. 358.

Nogent-l'Abbesse, très intéressante statue équestre en bois, dite de saint Caprais, du XV^e^ siècle, repeinte, sur une console à droite de l'entrée du chœur. *(Répertoire archéologique du canton de Beine*, 1900, p. 207, avec reproduction de la statue.)

Digitized by Google

Ormes, très intéressantes statues de la sainte Vierge, de sainte Barbe, de sainte Catherine et de saint Remi, en pierre, des xv^e^ et xvi^e^ siècles, dans les chapelles latérales. (*Répertoire archéologique des cantons de Reims*, 1900, p. 34.)

Prunay, possédait une fort belle Vierge assise, en pierre, du moyen âge, qui avait été transportée à Reims, par M. H. Bulteau, peintre-verrier et sculpteur, et fut vendue après son décès avec ses autres curiosités en 1895. (*Répertoire archéologique du canton de Beine*, 1900, p. 278, note 3.)

Renneville, statues en bois, du xvi^e^ siècle, provenant de l'ancienne poutre de l'arc triomphal, et trois autres statues en bois, mises en réserve dans le bas d'une tourelle. (*Revue de Champagne et de Brie*, 1900, p. 193.)

Romain, grande et fort belle statue de la sainte Vierge, debout, en pierre, du moyen âge, sur l'autel de la chapelle latérale du nord.

Rosnay, la nef de l'église garnie de statues anciennes remises sur des consoles ; — statue de saint Jean-Baptiste, en pierre, du moyen âge, dans la chapelle des Fonts, au bas du collatéral sud.

Saint-Germainmont, statue de la sainte Vierge, en pierre, datée de 1581, avec le donateur agenouillé, placée naguère sur une console au-dessus de la porte de la sacristie, descendue en 1899, et reléguée dans un débarras au presbytère. (*Revue de Champagne et de Brie*, 1899, p. 659.) Mérite d'être replacée dans l'église, ne fut-ce que comme souvenir historique.

Saint-Gilles, statue de la sainte Vierge, debout, de la fin du xv^e^ siècle ou du début du xvi^e^ siècle ; — très curieuse statue de saint Gilles, abbé, avec une biche dressée contre lui, dans la chapelle du sud.

Saint-Hilaire-le-Petit, plusieurs anciennes statues disposées le long des murs des basses nefs, des xvi^e^ et xvii^e^ siècles, dont une fort intéressante de sainte Agathe, tenant une tenaille avec son sein arraché, et datée de 1598. (*Répertoire archéologique du canton de Beine*, 1900, p. 289.)

Sarcy, belle statue de la sainte Vierge, en pierre, du moyen âge, au-dessus de l'autel placé sous ce vocable.

Digitized by Google

Selles, statue de saint Jean-Baptiste, en pierre, reposant sur un piédestal en bois sculpté d'un assez beau travail, placée dans le sanctuaire ; — groupe en bois de saint Martin à cheval, coupant son manteau pour un pauvre, avec la date de 1546, au-dessus du portail, à l'intérieur. *(Répertoire archéologique du canton de Beine*, 1900, p. 352 et 353.)

Sept-Saulx, statues de sainte Anne et de sainte Barbe, en bois, du XVI^e^ siècle, posées sur le bas des fenêtres de l'abside ; — belle Vierge gothique, assise dans un fauteuil flamboyant, en pierre, déposée sur le sol de l'abside, et bien digne d'être replacée sur une console.

Sermiers, très expressive statue du Christ, dit *Ecce homo*, en pierre du XVI^e^ siècle, avec une inscription de 1566 au-dessous, naguère sous une niche, près de l'autel latéral sud, maintenant reléguée au bas de l'église ; — statue de saint Sébastien, en bois, du XVII^e^ siècle, sur une console dans l'abside ; — statues de la Vierge dite *Pieta*, en pierre, du XVII^e^ siècle, en mauvais état, au bas de l'église. *(Revue de Champagne et de Brie*, 1900, p. 845 à 848.)

Sévigny-Waleppe, statue de saint Georges, à cheval, du XVI^e^ siècle, en pierre, dans la chapelle du sud, au-dessus du confessionnal ; — statue de saint Leu ou saint Loup, patron de la paroisse, du XVI^e^ siècle, au-dessus de la porte latérale sud, à l'extérieur.

Sillery, grande statue de saint Remi, en pierre, du XVI^e^ siècle, au-dessus de l'autel placé sous ce vocable dans le collatéral nord ; — statue de la Vierge de Pitié, en pierre, au-dessus du portail, à l'intérieur, actuellement masquée par un tableau.

Taissy, statue de saint Hubert, en pierre, portant la date de 1571 et le nom du saint, avec écusson de la famille Grossaine au cou du cerf miraculeux, replacée sur une console à gauche de l'arc triomphal ; — autres statues dans la nef. *(Répertoire archéologique des cantons de Reims*, 1891, p. 80.)

Thillois, belle statue de la sainte Vierge, du moyen âge, assise sur un siège en forme d'X, présentant l'Enfant-Jésus, dans une niche du retable de l'autel principal ; — sur les côtés, statues de

Digitized by Google

saint Loup et de saint Hubert, en bois, du XVII^e^ siècle. *(Répertoire archéologique des cantons de Reims*, 1891, p. 41.)

Trépail, singulière statue de saint Cucuphat, debout, en pierre ou en terre cuite (?), du XVII^e^ siècle, sur l'autel de la chapelle du nord. (*Almanach-Annuaire de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes*, 1897, p. 160.)

Trois-Puits, statue de la sainte Vierge, en pierre, debout, repeinte, du XVI^e^ siècle, sur l'autel de la chapelle latérale. *(Répertoire archéologique des cantons de Reims*, 1891, p. 94.)

Vaudesincourt, statue de saint Remi, en pierre, du XVI^e^ siècle, dans l'église ; — et, au cimetière, statue de la sainte Vierge, en pierre, du XIV^e^ siècle. *(Répertoire archéologique du canton de Beine*, 1900, p. 365 et 367.) Cette dernière, nous l'espérons, sera réintégrée dans l'église à la suite d'une tentative de vente en 1905.

Ventelay, statue de saint Hubert, en pierre, du XVI^e^ siècle, avec la décoration du temps et un écusson placé au-dessus de l'autel sous ce vocable, dans la chapelle latérale du nord.

Villedommange, chapelle de Saint-Lié, sur la montagne, très belle statue de la sainte Vierge en haut relief, au-dessus de la porte extérieure de cette chapelle, en pierre, de la fin du XV^e^ siècle, surmontée d'un dais moderne ; — statues de la sainte Vierge, de saint Jean-Baptiste, de saint Lié, et d'autres saints à l'intérieur. *(Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXX, p. 326 et 327).

Villers-Allerand, statues de la sainte Vierge et de sainte Agathe, en bois, du XVII^e^ ou XVIII^e^ siècle, de bon modèle, sur des gaines de même style, des deux côtés du maître-autel, dans des niches ornées de pilastres de marbre.

Ville-sur-Retourne, statue d'une Vierge à l'extérieur, sur le joli portail Renaissance ; — statue équestre de saint Martin coupant son manteau à un pauvre, à l'intérieur, au sommet du chevet et au-dessus du maître-autel, groupe intéressant du XVI^e^ siècle ou du commencement du XVII^e^.

Warcq, deux curieuses statues en pierre, du moyen âge, de saint Jean-Baptiste et d'un autre saint indéterminé, avec leurs attributs, fixées à des piliers de la nef.

Digitized by Google

LES CHRISTS DE PRÉTOIRE

Recherches sur leur origine et quelques-uns de leurs types intéressants, à Paris, à Reims, et en quelques autres villes.

Communication de M. HENRI JADART, Membre titulaire, ancien Juge suppléant au Tribunal civil.

Nous avons communiqué à l'Académie de Reims, et ensuite à la Réunion des Sociétés des Beaux-Arts, une étude sur un singulier Christ de Prétoire, provenant du bailliage du comté d'Avaux et timbré aux armes de Jean-Jacques de Mesmes, président au Parlement de Paris et membre de l'Académie Française (1). On voit sur ce tableau, comme accompagnement du Christ en croix, les figures allégoriques de Thémis et de Minerve, remplaçant les personnages habituels de la scène du Calvaire, la Vierge, saint Jean et la Madeleine. La description de l'œuvre en elle-même et son explication emblématique appelaient également une notice sur le personnage qui la conçut, la fit exécuter à Paris probablement, et l'installa dans le prétoire de sa justice seigneuriale (2). Ce double travail a été l'objet d'une étude spéciale qu'il n'y a pas lieu de reproduire ici. Quant au tableau original, nous espérons le voir un jour restauré

(1) Cette étude, avec une reproduction de la peinture sur toile, paraîtra dans le compte rendu de la 29e session de la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements à Paris, au mois de juin 1905*, publié chez PLON, en un volume gr. in-8°.

(2) *Avaux-la-Ville*, aujourd'hui *Asfeld*, chef-lieu de canton, Ardennes.

Digitized by Google

et conservé avec soin au lieu même où il fut installé en 1671 par le président de Mesmes, afin d'y rappeler, avec l'église bâtie par lui en 1683, les autres souvenirs de cette illustre famille parlementaire qui posséda ce domaine près d'un siècle et demi (1584-1728).

Mais il sera peut-être intéressant et utile, à propos de la découverte de cette peinture historique, d'ajouter ici, comme supplément à sa notice descriptive, d'abord un chapitre préliminaire sur l'origine des Christs de Prétoire et les anciens usages du serment judiciaire, puis un chapitre final sur quelques Christs de Prétoire subsistants jusqu'à notre époque qui les vit reparaître au début du XIX^e^ siècle et récemment disparaître de toutes nos salles de justice. On trouvera dans cette revue, à la fois rétrospective et contemporaine, de curieux rapprochements et d'instructives leçons.

I. — Le serment judiciaire et les Christs de Prétoire.

La prestation du serment en justice fut toujours accompagnée d'une certaine solennité et précédée de formules d'interrogation que l'on retrouve dans notre code de Procédure civile et nos autres codes (1), le tout à peu près semblable à ce que relatent nos anciens auteurs d'après les grandes ordonnances de réforme judiciaire du XVII^e^ siècle. L'attestation de vérité était donnée devant Dieu, mais ni Denisart (2), ni Fer-

(1) *Répétitions écrites sur le Code de procédure civile*, par Fr. Mourlon, Paris, 1867, p. 113 et 114.

(2) « Dans nos usages, le serment des laïques et des simples clercs se fait en levant la main, jurant et promettant à Dieu, en

Digitized by Google

rière (1), ne mentionnaient la nécessité de la présence d'un Christ en croix, dont la figure était cependant suspendue de leur temps au-dessus des juges, dans toutes les juridictions et selon l'usage devenu universel (2).

Un magistrat contemporain, historien des Parlements, le vicomte de Bastard d'Estang, a cherché à préciser les changements qui se sont opérés dans le mode de prestation de serment depuis le moyen âge jusqu'aux derniers temps de l'ancien régime, et il a retracé, d'après un vieil auteur qu'il ne nomme pas malheureusement, la cérémonie du serment des membres du parlement et des avocats, au XVIIe siècle, le jour de la rentrée de la Saint-Martin (3). Cette page est

présence du juge, de dire la vérité. Les prêtres et autres personnes constituées dans les ordres sacrés, ne lèvent pas la main, mais ils la mettent *ad pectus*, et jurent dans cette attitude. Les Juifs ont une manière de prêter serment qui leur est particulière, en mettant la main sur une bible hébraïque, la tête couverte avec la permission du juge : en cette posture, ils promettent à Dieu de dire vérité. » Cfr. *Collection de Jurisprudence*, par J. B. Denisart, 7e édit., t. IV, Paris, 1771, p. 522, et t. III, p. 69.

(1) « Le serment se prête à l'audience, et celui qui le prête lève la main droite, ou s'il est prêtre, met la main *ad pectus*, et promet à Dieu de dire la vérité. » *Dictionnaire de Droit et de Pratique*, par Cl. Joseph de Ferrière, nouvelle édition, Paris, 1762, t. II, p. 638.

(2) Voir les vues de la Grand'Chambre du Parlement, avec le tableau du Christ, dans l'*Histoire de France*, par Bordier et Charton, 1860, t. II, p. 179 et 216.

(3) « Le serment se prêtait-il, à la fin du dernier siècle, dans le mode encore usité au dix-septième? Nous n'osons l'affirmer, quoique les traditions parlementaires fussent essentiellement conservatrices de leur nature, car l'usage du crucifix, pour la prestation du serment, était alors presque tombé en désuétude. Mais, à défaut de tradition plus récente, on nous permettra de

Digitized by Google

très curieuse et fort expressive en ce qu'elle atteste l'emploi des *juratoires,* dont nous retrouverons plus loin le même emploi à l'Hôtel de Ville de Paris. Les *juratoires* étaient les emblèmes religieux, tableaux ou livres, que l'on se passait de mains en mains pour jurer sur eux, tour à tour et à genoux, que l'on serait fidèle à ses fonctions. Les présidents, les conseillers, les avocats, les procureurs, en un mot tout le personnel du palais jurait ainsi dans cette fête de la rentrée (1). C'était l'ancienne forme conservée ce jour-là. Il devait en être de même autrefois pour les plaideurs dans les affaires ordinaires, lors de la délation du serment ou d'une déposition quelconque, interrogation, affirmation ou dénégation.

rappeler le mode attesté par un ancien auteur et qu'il n'est pas sans intérêt de connaître. Voici son récit : « Tous les membres à genoux et découverts, le premier président dans la même attitude, prenaient les juratoires. On appelait ainsi un tableau représentant Jésus-Christ en croix, le livre des évangiles, ou le missel ouvert au *Te igitur.* Il les passait au doyen des présidents à mortier, entre les mains duquel il jurait de garder et faire garder les ordonnances. Il se relevait, se couvrait, reprenait les juratoires des mains du président qui prêtait serment à son tour, et ensuite les autres présidents. Après eux, les conseillers, les gens du roi, greffiers, secrétaires du roi, officiers de la chancellerie, huissiers au parlement et en chancellerie, juraient tous de garder les ordonnances. Et, lorsque les membres du Parlement, restés tous à genoux, se relevaient, le premier président ôtait son bonnet. » *Les Parlements de France,* par le vicomte DE BASTARD D'ESTANG, Paris, 1858, t. I, p. 162-163.

(1) « Le premier président annonçait le serment des avocats et des procureurs et tandis qu'il reprenait les juratoires... Le jour de la prestation du serment, pour me servir de l'expression de Louis d'Orléans, était la feste du palais, la grande feste de la justice ; la justice tenait, ce jour, sa cour pleinière et sa maison parée. » *Ibidem,* p. 165.

Digitized by Google

Avec le temps, on aura trouvé qu'il était inutile de tenir en mains le signe sacré qui était le garant du serment, et qu'il suffisait à chacun de lever la main vers l'emblème religieux dont l'image s'était introduite, à la face de tous, dans le fond du prétoire. On y aura trouvé une simplification en ce qu'on restait debout au lieu de s'agenouiller, et en ce que le cours de l'audience n'était pas interrompu par ces serments particuliers (1). L'usage aura pris peu à peu force de loi.

Jusqu'où remontait cet usage du tableau du Christ, introduit probablement au xv^e^ siècle, et devenu général sans doute du xvi^e^ siècle au xviii^e^ siècle et repris jusqu'à nos jours? Le tableau de la première Chambre de la Cour d'Appel de Paris, qui a conquis une si haute notoriété à la récente Exposition des Primitifs français et dont nous reparlerons plus loin, est un vivant témoignage de la place fixe, réservée déjà à la figure sacrée dans les tribunaux dès le temps des rois Charles VII et Louis XI (2). Mais, auparavant, il ne paraîtrait pas impossible, surtout au moyen âge proprement dit, qu'il n'en fut pas ainsi universellement, étant donné que le

(1) Nous croyons que l'usage de prêter le serment à genoux et la main sur l'Évangile s'est maintenu et perpétué dans les tribunaux ecclésiastiques.

(2) « Il y a lieu de croire que, depuis que l'usage s'était introduit de placer, dans les salles d'audience, des tableaux représentant Notre-Seigneur sur le Calvaire, on devait prêter serment en levant la main vers cette image. Le tableau qui est aujourd'hui dans la première chambre de la Cour impériale de Paris, était autrefois dans la Grand'Chambre du Parlement, il est attribué à Jean Van-Eyck, ou Jean de Bruges. On rapporte qu'il lui fut commandé vers 1429, par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Il a été replacé en 1811. » (Note au bas de la page 163, du t. I des *Parlements de France*, par le vicomte DE BASTARD D'ESTANG, 1858.)

Digitized by Google

serment, à cette époque, au XIVe siècle encore, se prêtait, comme nous disions, non debout en face du crucifix, mais à genoux, la main sur les évangiles pour les laïcs, la main sur la poitrine pour les ecclésiastiques (1). Il est vrai qu'il restait toujours l'idée maîtresse aux yeux de nos ancêtres de mettre, sous les yeux des juges et des plaideurs, l'image divine comme emblème de miséricorde, et de rappeler, en même temps, à ceux qui prononcent les sentences la plus grande injustice qu'un juge ait jamais commise (2).

Les recherches, tentées aux Archives nationales pour obtenir des renseignements sur les plus anciens usages du Parlement, n'ont pas abouti : « Je ne vois pas, m'écrivait un archiviste de ce dépôt (3), de série de

(1) Il en existe une preuve vivante aux Archives communales de Reims, dans le registre des plaids de l'Échevinage, commencé au XIIIe siècle, portant le nom de *Livre rouge de l'Échevinage*, petit in-4°, reliure du XVIIe siècle. « Il s'ouvre, dit P. Varin, par un fragment de l'Évangile selon saint Jean, évangile mystérieux, sur lequel on prêtait tous les serments qu'exigeaient les échevins dans l'exercice des nombreuses fonctions de leur magistrature. » *Archives administratives de la ville de Reims*, par Pierre Varin, t. I, notice bibliographique, p. x lij. — Nous devons ajouter au texte du savant archiviste que l'on voit bien, en tête du registre, deux feuillets en parchemin offrant le commencement des évangiles selon saint Jean et selon saint Mathieu, avec deux oraisons à la suite, mais que ces feuillets ont été ajoutés dans la reliure et qu'ils sont d'une écriture du XIVe siècle.

(2) L'image du Christ, supplicié sur la croix, fut d'ailleurs exposée tardivement en public. Cfr. *Les origines du Crucifix*, par Louis Brehier, Paris, 1904; voir p. 57, où il est établi que l'usage du crucifix, en Occident, s'est établi seulement du VIIe au IXe siècle. Les Christs des jubés de nos églises, comme ceux de nos prétoires, ne doivent dater que du XIVe ou du XVe siècle.

(3) M. Léon Le Grand, si versé dans les questions du moyen âge, et auquel nous adressons nos plus sincères remerciements pour ses investigations empressées.

Digitized by Google

documents où l'on puisse chercher avec certitude de succès ; c'est un de ces nombreux sujets où il faut généralement se contenter de ce que l'on rencontre par hasard. Dans les archives du Parlement, pourtant si volumineuses, je ne vois rien, du moins au moyen des quelques tables qui existent. J'ai consulté vainement un recueil d'inventaires provenant de la Chambre des Comptes (P. 1189), où figure, entre autres, un inventaire du mobilier du Palais au xv^e^ siècle. J'avais espéré que les nombreuses fiches, qui proviennent de Douët d'Arcq et renferment beaucoup de choses sur une multitude de sujets se rapportant à la vie privée du moyen âge, seraient de quelque utilité, mais je n'y ai rien trouvé davantage (1). »

Il faudrait, pour préciser le moment où le crucifix se trouva dans toutes les salles d'audience, fixer celui où le serment se prêta uniquement en face de cette image, la main droite levée. Nous n'avons pas pu approfondir davantage et fixer ce point très délicat, et nous nous contenterons, à défaut de conclusion ferme, de rapporter un vestige commémoratif certain pour l'usage des juratoires maintenus encore à la fin du xvi^e^ siècle. A l'Hôtel de Ville de Paris, quand il y avait lieu de prêter un serment quelconque, on le faisait sur le *Tableau juratoire* de la Ville, qui se trouve décrit et désigné ainsi, en 1594, dans un registre officiel : « Le tableau de la remembrance de la figure de Notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ estant à la Croix, sur lequel, en tous actes et assemblées, l'on a accoustumé faire et

(1) Pas d'autres sources indiquées dans les dictionnaires modernes du mobilier ou de l'architecture, par Viollet-le-Duc, Enlart, etc.

Digitized by Google

prester le serment audict Hostel de Ville (1). » Ce tableau n'était pas à poste fixe, on le transportait partout où un serment était requis et prêté individuellement pour le service de la ville.

Revenons au Parlement et aux figures allégoriques si diverses et si nombreuses qu'y voyait le président de Mesmes au milieu et à la fin du XVII^e^ siècle. Aux emblèmes religieux devenus obligatoires à demeure par tout un concours de circonstances, s'étaient joints, depuis la Renaissance, des motifs profanes d'une haute moralité, des réminiscences de l'antiquité, nullement contraires aux croyances chrétiennes, mais pleinement confirmatives des vertus dans l'ordre judiciaire, de la force de la loi, des devoirs des magistrats et de la confiance en eux qu'il convenait d'inspirer aux plaideurs et à tous les citoyens.

Nous n'avons, pour cela, qu'à relire les pages si expressives, empruntées à la description du Palais, par Jacques de Breul, bénédictin parisien de Saint-Germain-des-Près : « Environ l'an 1506, dit-il, la dite Grand' Chambre de Parlement fut peinte et dorée d'or de ducat, comme on la voit présentement.

« Au dessus de la porte d'icelle chambre, il y a un lion taillé en pierre et doré. Lequel ayant les jambes pliées et la teste baissée, denote que celui qui entre leans (2), tant grand soit-il et vestu d'or, il faut qu'il s'humilie et obeisse à Iustice.

« Et dans la Chambre, au dessus du siège de Messieurs les Presidents et Conseillers, il y a un riche

(1) *Registres du Bureau de la Ville*, t. XI, p. 6. Indication également fournie par M. Léon Le Grand.

(2) Pour *céans*.

Digitized by Google

tableau (1), contenant le Crucifix de Nostre Seigneur, et au dessoubs sont escriptes ces deux sentences de l'Escripture saincte :

A dextre.

Facite iudicium et iustitiam. Quod si non audieritis verba hæc, in memetipso juravi, dicit Dominus, quod deserta erit domus hæc. (Ierem. 22.)

A Senestre.

Vide quid facitis. Non enim hominis exercetis iudicium, sed Dei: et quodcumque iudicaveritis in vos redundabit. (2. Paralipo. 19.)

« En ce mesme temps, l'on acheva ce grand corps d'hostel de la Chambre des Comptes. Sur le devant duquel se presentent en veue cinq statues. La premiere desquelles représente la Temperance, tenant une horloge et des lunettes, avec cet escript soubs les pieds :

TEMPERANTIA.

Mihi spreta voluptas.

« La seconde que l'escript suivant denomme, tient un miroer et un crible :

PRUDENTIA.

Conciliis verum speculor.

« La troisiesme effigiant Iustice avec une balance et une espée, est remarquée par cet escript :

IVSTITIA.

Sua cuique ministro.

(1) Tableau conservé au Palais jusqu'en 1904, et maintenant au Musée du Louvre.

Digitized by Google

« La quatriesme qui est remarquée par le suivant, embrasse une Tour, et de l'autre tient un serpent :

FORTITVDO.

Me dolor atque metus fugiunt.

« Et la cinquiesme, qui est eslevée au milieu des quatre susdites, représente ce sage roy Louis 12. vestu d'un manteau royal, tenant d'une main le sceptre, et de l'autre la main de Iustice, a aussi cet escrit gravé en la pierre :

Ludovicus huius nominis duodecimus,
Anno ætatis suæ 46.

« Et ce distique se lit un peu plus bas :

Quatuor has Comites foveo, celestia dona,
Innocuæ pacis prospera sceptra gerens.

« Au dessus de la première porte de ladite Chambre des Comptes que l'on trouve au hault des grands degrez par lesquels on y monte du costé de la saincte Chappelle, on voit les armes de France au dessus d'un porc Espic courronné, tenues par deux Cerfs volants, avec cet escrit :

Regia Francorum probitas Ludovicus, honesti
Cultor, et æthereæ Religionis apex.

« Sur la fin du moys de novembre 1585, on acheva de repeindre et enrichir le quadran de l'Horloge du Palais, au hault duquel on voit la figure d'un Coulomb blanc (denotant le sainct Esprit) et les Escussons de France et Poloigne, avec cet escrit :

Quis dedit ante duas triplicem dabit ille Coronam.

Digitized by Google

« Et aux deux costez sont eslevées les statues de la Piété, tenant un livre ouvert, où est gravé,

Sacra Dei scelerare (1) *pius, Regale time ius.*

« Et de la Iustice, qui tient des balances. Et au bas du Quadran, cest autre escrit est aussi gravé,

Machina quæ bis sex tam iuste dividit horas,
Iustitiam servare monet, legesque tueri (2) ».

Si les statues de la Chambre des Comptes ont disparu dans l'incendie fatal qui la dévora au XVIII[e] siècle, celles de l'Horloge de Germain Pilon subsistent ou, du moins, ont été renouvelées avec un soin pieux et avec la reproduction de toutes leurs inscriptions et légendes en l'honneur de la Piété, de la Justice et du roi Henri III (3) On n'a pas reproduit, avec le même soin, de nos jours. celle qui se lisait dans la salle des Pas-Perdus, au dessus de l'horloge intérieure surmontant la chapelle répa rée et redorée en 1723, aux frais de la communauté des procureurs, laquelle ne manquait pas non plus d'à propos :

Sacra Themis mores, ut pendula dirigit horas (4).

Remarquons, enfin, que plusieurs chambres du Parlement étaient embellies de tableaux autres que ceux du

(1) Pour *celebrare*.

(2) *Le Théâtre des antiquitez de Paris*, par R. P. F. Iacques du Breul, Parisien, Religieux de Saint-Germain-des-Prez. Paris, 1612, in-4°, p. 228 à 230.

(3) *Paris à travers les âges*, Paris, Didot, 1878, 7[e] livraison, fig. 48, grande horloge du Palais, avec description très intéressante de cette horloge refaite de 1843 à 1855, par Duc, Dommey et Albert Lenoir, p. 38 et 66, 67.

(4) *Ibidem*, p. 45.

Digitized by Google

Christ en croix, mais dont les sujets avaient été empruntés judicieusement aux plus belles scènes de la Bible ou du Nouveau Testament en rapport avec l'action de la justice : « Dans la troisième des Enquestes, dit Germain Brice, on verra un excellent plafond peint par Simon Vouet ; un tableau de Bourdon qui représente la femme adultère ; et un autre de Le Brun, qui fait voir l'accusation de Suzanne » (1).

Tels étaient les principaux emblèmes religieux et profanes qui rehaussaient, au Parlement de Paris, l'idée de Justice, sous l'inspiration confondue du moyen âge, chrétien d'esprit et de forme, et de la Renaissance, païenne dans la forme et toujours chrétienne au fond. Plusieurs de ces symboles ont survécu jusqu'à nos jours, et nous allons maintenant examiner le sort de quelques-uns des plus célèbres d'entre eux, les Christs de Prétoire qui se rattachent si intimement à l'histoire des tribunaux modernes.

II. — Quelques Christs de Prétoire, d'un intérêt artistique, historique ou moral.

Nous n'avons pas les éléments nécessaires pour dresser une revue d'ensemble des Christs de Prétoire, enlevés des salles de Justice en avril 1904 (2). Il en

(1) *Description de la ville de Paris*, t. IV, 1725, p. 297. — Cfr. *Les curiosités de Paris*, par Saugrain, 1719, t. I, p. 53.

(2) Circulaire du Garde des Sceaux, en date du 31 mars 1904, pour faire opérer cet enlèvement du 3 au 10 avril suivant. Cfr. sur l'exécution de cette mesure, le *Journal des Débats* des 6 et 11 avril 1904.

Digitized by Google

sera peut-être dressé un jour un état officiel qui ne manquerait pas d'intérêt. Nous possédons seulement quelques notes et des renseignements pris çà et là, de longue date et depuis, pour former un appendice à la description du Christ du bailliage d'Avaux. Nous les produisons dans l'espoir de raviver l'étude de nos anciennes mœurs et de nos traditions judiciaires.

C'est au Palais de Justice de Paris que se reporte d'abord l'attention en évoquant un tel sujet, et principalement au tableau de la première chambre de la Cour d'Appel, que l'on appelait la *Relique du Palais*, et dont nous avons déjà parlé plus haut en décrivant les curiosités de la Grand' Chambre du Parlement. Il a été mis alors, on peut le dire, au grand jour de la publicité et de la curiosité à l'Exposition des Primitifs Français, du mois d'avril au mois de juillet 1904 (1). Examiné au point de vue de son origine et de son caractère artistique, il fut apprécié, par M. Georges Lafenestre, comme l'œuvre d'un maître inconnu provenant du midi plutôt que du nord, et rayé, par conséquent, des productions de l'École flamande à laquelle on l'avait rattaché si longtemps (2). M. Henri Bouchot eut également à juger

(1) L'*Exposition des Primitifs Français*, par Georges Lafenestre, Paris. (Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*, 1904. Gr. in-8°.) Voir le tableau du Palais de Justice, reproduit avec explications, p. 63 à 65. — Ce tableau ne figure pas au premier catalogue officiel parce qu'il fut apporté du Palais de Justice seulement la veille de l'ouverture (12 avril 1904).

(2) L'attribution la plus récemment donnée est celle-ci : *Le Calvaire, École de Paris (?), vers 1470.* (Palais de Justice, Paris.) — Reproduction du tableau, avec cette remarque « qu'il ne peut être de Van Eyck, ni d'un autre grand peintre flamand, mais qu'il a été peint à Paris, par un maître inconnu, venant du midi », dans l'*Exposition des Primitifs Français*, citée ci-dessus, p. 65 à 66.

Digitized by Google

l'une des perles de l'Exposition dont il était l'initiateur si dévoué (1), et enfin M. Guiffrey reproduisit, à son tour, le tableau dans une étude remarquable qui en résumait le côté esthétique lorsqu'il entra définitivement au Musée du Louvre, au mois d'octobre 1904 (2). Après ces maitres de la critique, nous n'avons plus rien à dire, si ce n'est au point de vue historique.

C'en était fini de la longue possession du Parlement et de la Cour d'Appel au moment où notre grand dépôt national devenait l'héritier du corps judiciaire qui ne se dessaisissait d'ailleurs qu'à regret de son principal motif de décoration, de sa dernière relique d'un passé glorieux (3). Déjà, en 1900, il avait été question du musée pour le célèbre tableau nouvellement restauré et dont les péripéties, depuis la Révolution, n'ont pas encore été toutes racontées (4). Dans les relations que

(1) Henri Bouchot, *Les Primitifs Français*, 1292-1500. Paris, 1904. Complément documentaire au Catalogue officiel de l'Exposition des Primitifs.

(2) *Le retable du Parlement, récemment entré au Louvre,* par Jean Guiffrey, dans *Les Arts*, novembre 1904, avec quatre belles reproductions d'ensemble et de détails.

(3) C'est ce qu'exprimait un magistrat dans un discours de rentrée de la Cour d'Appel en 1878 : « Tous les autres vestiges du Parlement (sauf la 1re chambre des Requêtes, 1re chambre de la Cour) ont disparu successivement. Une dernière relique a été recueillie par vous, c'est ce précieux tableau qui décorait la Grand' Chambre et qui vous a été conservé par le premier président Séguier. Il est devant nous comme le trait qui unit le présent au passé, nous avertissant que nous ne devons pas oublier les magistrats du Parlement, et que le plus humble tribut payé à leur mémoire n'est indigne, ni d'eux, ni de vous. » (Cour d'appel de Paris, Audience solennelle de rentrée du 4 novembre 1878. Discours de M. l'Avocat général Fournier, *La Rentrée au Parlement de Paris*, p. 31).

(4) *La Chronique des arts et de la curiosité*, 17 février 1900, pages 57-58. Note sur le tableau de la première chambre de la Cour

Digitized by Google

l'on a données si nombreuses, l'an dernier, à son sujet, dans les journaux et les revues d'art, nous n'avons vu citer nulle part une lettre du plus haut intérêt, émanant du premier président Séguier et adressée par lui, le 11 décembre 1837, au *Journal des Débats,* pour rectifier une erreur commise par ce journal et refaire, à ce propos, tout l'historique du tableau que l'on venait de réinstaller dans la première chambre de la Cour.

Comme ce document est assez long et qu'il est à la disposition des chercheurs (1), nous n'en offrons pas ici le texte entier où le haut magistrat, qui présidait alors la Cour depuis trente-cinq ans, donne d'ailleurs une large place à ses réflexions personnelles. Ce qui en subsiste au regard de l'histoire, c'est qu'il raconte d'abord la préservation du tableau en 1790 et son dépôt ensuite, « au moins comme objet d'art..., entre les premiers monuments de la peinture au musée. » « Lors de l'invasion de l'Espagne, ajoute-t-il, Bonaparte avait trouvé convenable de faire reparaître le symbole de la religion dans le premier tribunal de France... Le tableau, consacré par le parlement, s'élevait donc sur nos têtes, lorsque le duc de Massa est venu installer la cour impériale et lui remettre, au nom du souverain, le pouvoir judiciaire dans son intégrité » (2). Il note ensuite le sort

d'Appel, qui va être transporté au Musée du Louvre. Note identique à celle du *Journal des Débats*, du 12 février 1900. Cfr. même journal, 11 octobre 1904.

(1) Lettre reproduite dans le *Moniteur Universel* du mercredi 13 décembre 1837, n° 347, p. 2,468.

(2) Régnier, grand juge, ministre de la justice, de 1802 à 1813, procéda à une nouvelle investiture de la magistrature, août 1807. Thiers, *Le Consulat et l'Empire*, t. VIII, 1849, p. 76 à 79. — Cfr. Décret du 30 mars 1808, contenant règlement pour la police et la discipline des cours et tribunaux, dans la *Collection complète des*

Digitized by Google

du portrait du chef de l'Empire, « érigé aux frais de la Cour et recueilli, en 1814, par le chef de la compagnie dans son habitation rurale. » Le buste en bronze de Charles X, par Bosio, n'eut pas un sort aussi heureux en 1830, et « il a probablement passé, dit M. Séguier, dans l'atelier du chaudronnier. » Quant à l'image religieuse, elle a été préservée de la destruction à la Révolution de Juillet, et « l'administration a pu la tenir en dépôt pour un temps plus calme. Le moment est arrivé, reprend le premier président, où le Christ de La Vaquerie, de Harlay, de Molé, de Séguier, de celui-là qui faisait des remontrances contre le projet d'établir l'inquisition en France, a redemandé sa prérogative. » Ce fut l'avant-veille du jour où M. Séguier écrivait cette lettre, que le fameux panneau gothique reparut enfin, c'est-à-dire le 9 décembre 1837, et il pouvait conclure, en le comparant aux *Olim* du parlement et en le déclarant, lui aussi, un *Olim*, indissolublement lié au sort de la Cour et du Palais (1).

Il y avait, en outre, dans ce Palais de Paris, d'autres

lois, par Duvergier, t. XVI, p. 255. — Installation de la Cour Impériale de Paris, le 2 janvier 1811, par le grand-juge, ministre de la justice, après une messe du Saint-Esprit, célébrée par le cardinal Maury; à la séance de la Cour, il y eut un discours du ministre, un autre du procureur général et un dernier du premier président, « qui, prenant à témoin le Christ placé sur sa tête, et le portrait de l'Empereur placé devant ses yeux, a juré en leur nom que Dieu, l'Empereur et la Loi seraient leur cri de ralliement et la règle immuable de leurs devoirs. » *Le Moniteur Universel* du 4 janvier 1811, p. 11.

(1) Ce fut à la même époque, sans doute, que les Christs de Prétoire reparurent dans tous les tribunaux. Cfr. *Observations sur le rétablissement de l'image du Christ dans les salles de justice*, par Auguste Nicolas (juge de paix à Bordeaux, de 1841 à 1849, plus tard conseiller à la Cour de Paris). — Bordeaux, 1838, brochure.

Digitized by Google

tableaux moins anciens, mais encore vénérables, entre autres « celui de Philippe de Champagne, représentant le Christ crucifié, entouré de personnages en costume du XVII^e^ siècle, qui ornait la 9^e^ chambre de la Cour d'Appel » (1). Enfin, il y en avait de modernes, du plus haut prix par le renom des peintres célèbres, leurs auteurs, Bonnat, Henner, et aussi Prud'hon. L'œuvre de ce dernier se trouvait dans la première chambre du Tribunal de la Seine, si nos souvenirs sont fidèles (2). Tous ceux-là ont aussi pris place dans nos Musées.

A Reims, nous avons signalé plus haut, comme vestige du mode de prestation du serment sur l'Évangile au moyen âge, les textes du début des évangiles selon saint Jean et selon saint Mathieu, en écriture du XIV^e^ siècle, placés en tête du *Livre rouge de l'Échevinage,* conservé aux Archives communales. C'était comme le *Livre juratoire* des échevins. Plus tard, en 1627, lorsqu'on construisit le pavillon d'angle de l'Hôtel de Ville actuel sur la rue des Consuls, on y installa les juridictions municipale et consulaire, et, dans la salle de ces justices, on peignit des décorations murales, fleurdelisées, avec des sentences appropriées au caractère du lieu. On retrouva récemment l'une d'elles, assez curieuse, formant la traduction en langage du temps du texte latin qui se lisait autour du tableau de la Grand'Chambre du Parlement. En voici la légende qui était peinte en lettres capitales :

(1) Transféré, dit-on, à l'Hôtel de Ville, d'après le *Journal des Débats* du 25 octobre 1904.

(2) On voyait des copies du Christ de Prud'hon, peintre français (1758-1823), dans les salles d'audience des tribunaux de Vouziers et de Rethel, copies exécutées aux frais de l'État et envoyées dans ces villes vers 1862 et 1868.

Digitized by Google

Au mois de mai 1638.
Soyez attentifs
à ce que vous faictes, car vous
n'exerces pas le jugement des
hommes mais du Seigneur et
tout ce que vous iugeres
redondera sur vous
2 paral. 19 (1).

Quant aux emblèmes religieux des salles du Palais de Justice de la même ville, enlevés en 1904, ils n'avaient aucun de ces souvenirs historiques. Les crucifix des Tribunaux étaient des œuvres modernes datant de l'organisation du Palais en 1839, et la salle de la Cour d'Assises possédait seule un tableau ancien, produisant quelque effet et digne de sa destination. Mais cette toile, du XVII^e^ ou du XVIII^e^ siècle, n'offrait plus qu'une peinture très effacée, le lointain était presque éteint, et les figures assez fines du Christ, de la Vierge, de saint Jean et de la Madeleine, avaient été ravivées ou repeintes en partie, sans date ni signature aucune (2).

A Châlons-sur-Marne, la salle d'audience du Tribunal civil contenait un tableau du Christ en croix, peint sous la Restauration par un artiste de valeur, J.-B. Liénard, né à Reims en 1782, mort à Châlons en 1858. Cette œuvre, si respectable en elle-même, mérite encore beaucoup d'égards à cause de son auteur (3).

(1) Peintures décoratives retrouvées sous les lambris du rez-de-chaussée, vers 1872, et gravées sur l'une des planches du 2^e^ fascicule des *Monuments historiques de Reims*, par E. LEBLAN, in-f°, Reims, 1882.

(2) Peinture sur toile de 2 mètres de hauteur, sur 1 m. 60 de largeur, avec cadre en chêne très simple.

(3) « Élève de Perseval, puis de David, J.-B. Liénard peignit,

Digitized by Google

A Mâcon, c'était un Christ de Restout qui décorait le Palais, d'après une requête émanant d'un juge de cette ville : « En 1818, M. Trambly, au nom du tribunal, adressa à M. de Forbin, directeur des Musées de France, une requête en vers, afin d'obtenir un Christ pour le Palais. Le tribunal civil reçut, peu de temps après cette requête, un beau Christ peint par Restout, premier peintre de Louis XV, et ce tableau orne encore aujourd'hui (1885) la grande salle d'audience (1). »

A Autun, par un privilège bien rare, on conserve la mention des légendes qui accompagnaient les Christs des anciennes juridictions et que M. Harold de Fontenay a consignées dans son *Épigraphie Autunoise* (2). Au Présidial, sur un tableau qui était encore placé, en 1885, dans le cabinet du procureur de la République, on lisait cette sentence de l'*Ecclésiastique* (chap. VI), si convenable dans un prétoire :

Usque ad mortem certa pro Iusticia.

La salle d'audience du tribunal actuel, au lieu du Christ du Présidial, en possédait un moderne, obtenu en 1821 du directeur du Musée royal des Arts.

L'ancien auditoire des Consuls, qui portait sur sa

vers 1820, pour l'Hôtel de Ville de Châlons, un portrait en pied de Henri IV, et un Christ pour la salle d'audience du Tribunal. » *J.-B. Lénard, peintre rémois*, par M. Sutaine, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXXIV, p. 60. — Cfr. *Biographie châlonnaise*, par A. Lhote, p. 227.

(1) *Notice sur M. Trambly, poète et juge au tribunal de Mâcon*, publiée dans les *Annales de l'Académie de Mâcon*, 2e série, t. V, 1885, p. 106.

(2) Ouvrage plein d'intérêt et auquel nous empruntons tous ces détails, d'après les *Mémoires de la Société Eduenne*, 1885, t. XIV, p. 196 et 201.

Digitized by Google

façade Renaissance : *Place comune des marchands, 1567,* gardait, dans la salle d'audience, un grand et vieux crucifix de bois, surmonté d'une planche avec cette inscription :

Iusticia conversa est in Iudicium (1),

excellente maxime qui exige, en tout jugement, une visible application de la justice, et sur laquelle nous pensions terminer cette trop rapide revue d'un aspect de nos mœurs judiciaires.

Mais il nous est survenu plusieurs nouveaux types à ajouter à cette revue, au cours de récents voyages à Sens et à Beauvais.

A Sens, nous avons rencontré au Musée un tableau de bonne facture du XVII^e^ siècle, représentant le Christ en croix avec trois personnages, probablement les donateurs, agenouillés au bas et en costume du temps (2).

(1) Inscription empruntée au psaume XCIII : *Quoadusque justitia convertatur in judicium, et qui juxta illam omnes qui recto sunt corde* (verset 15). On peut en rapprocher cette autre sentence, tirée d'un texte liturgique : *Beati qui custodiunt judicium et faciunt justitiam in omni tempore.* (Trait du II^e^ Dimanche de Carême.)

(2) Musée de Sens à l'ancien Hôtel de Ville (16 juillet 1905). Extrait du Catalogue, par V. Duflot, 1891 : « N° 121 des Peintures. — Christ en croix, École française, auteur inconnu. Ecole de Philippe de Champagne. Christ avec les portraits des donateurs, hauteur 1^m^,30, largeur 1^m^,02. Le Christ vient d'expirer. La Madeleine, au pied de la croix, pleure son Sauveur. A droite du spectateur, une sainte femme tend ses mains jointes vers le Christ. A gauche, la Sainte Vierge et saint Jean paraissent hésiter à croire que le drame du Calvaire est consommé. » Outre les personnages de l'Evangile, on voit, à la droite du spectateur, une femme à genoux et un enfant très jeune, debout, à gauche un homme, également à genoux, en costume du XVII^e^ siècle et en attitude de priant.

Digitized by Google

Rien n'indique, il est vrai, la provenance de cette toile, ni sa destination primitive à la décoration d'un prétoire, mais elle nous a semblé, quand même, bonne à citer parmi les scènes du Calvaire accompagnées de figures modernes.

A Beauvais, c'est un véritable tableau de Prétoire qui se trouve au Musée, et il y a été récemment déposé à la suite de son enlèvement de la Cour d'assises. Mais ce n'est pas un *Christ en Croix*, c'est une *Descente de Croix* qui remplissait l'office du sujet traditionnel. Elle est d'ailleurs désignée comme une copie estimée de Rubens, exécutée par le peintre Dieudonné (1).

La cathédrale de Beauvais possède, de son côté, une toile très intéressante, datée de 1637, et signée du peintre *R. de Ronssoy*, offrant la vue du Christ en croix avec la Madeleine seulement et, en outre, Charlemagne et saint Louis, en pied, revêtus de riches costumes et portant leurs attributs de souverains. Une sentence, tirée des psaumes et peinte au bas, indique nettement dans ce tableau, un ancien Christ de Prétoire. Il était, en effet, destiné à la salle où se rendait la justice au nom du Chapitre de Beauvais ; il fut peut-être plus tard placé dans le prétoire de l'officialité diocésaine, d'après les indications d'un historien moderne de cette célèbre église.

Il se trouve maintenant fixé au mur du déambulatoire de la cathédrale, juste en face de la chapelle absidale du

(1) « Liste des dons faits au Musée de Beauvais pendant l'année 1904. — *Peinture*. Il a été donné par le Conseil général de l'Oise : copie d'une *Descente de Croix* (de Rubens), par Dieudonné. — Ce tableau décorait la Salle des Assises du Palais de Justice de Beauvais. » *Mémoires de la Société académique du département de l'Oise*, 1904, t. XIX, p. 253.

Digitized by Google

fond ; il est encore garni de son cadre du temps, orné de lignes décoratives en or sur fond noir (1). Voici, d'ailleurs, la description de l'historien dont nous parlions, M. le chanoine Barraud, dans sa notice consacrée aux tableaux de cet édifice, et elle vaut la peine d'être reproduite :

« 71e. — *Jésus en croix entre Charlemagne et saint Louis.* — La tête du Christ est inclinée à droite. La Madeleine se tient à genoux au pied de la croix. Elle la serre de l'une de ses mains et puise de l'autre des aromates dans un vase placé auprès d'elle. Son regard exprime la vénération et la reconnaissance. Charlemagne et saint Louis sont debout : le premier, à la droite du Christ ; le second, à sa gauche. Les deux monarques ont pour vêtements des chausses rouges, une tunique de même couleur, un manteau bleu, en forme de scapulaire, couvert de fleurs de lys, doublé d'hermine ; une couronne d'or ceint leur front. Charlemagne tient de la main gauche un globe et de la main droite une épée ; saint Louis a dans la main droite une épée et dans la main gauche un sceptre ou une main de justice. Les couronnes, le sceptre, les épées et les fleurs de lys ont été couverts de peinture sous le premier empire.

« Au bas du tableau, on trouve cette signature du peintre : *R. de Ronssoy faciebat, 1637*. Sur le bord inférieur du cadre, on lit en capitales : *Justicia. et. judicium. correctio. sedis. eius.* Ps. 96 » (2).

(1) Hauteur sans le cadre, 2 mètres ; avec le cadre, 2m34 ; largeur sans le cadre, 1m44 ; avec le cadre, 1m78.

(2) *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, 1863, p. 288 et 289. — Nous devons cette mention à l'obligeante collaboration de M. le chanoine Marsaux, vicaire général, qui nous a également

Digitized by Google

Nous terminons ici cette revue des Christs de Prétoire que nous avons pu utilement observer et décrire dans une dizaine de villes, il faudrait la continuer dans une enquête étendue à la France entière (1). On aurait ainsi l'ensemble des souvenirs historiques évoqués par ces œuvres si respectables dans leur origine et dont la tradition se confond avec celle du serment judiciaire.

H. Jadart.

Reims, le 9 Août 1905.

indiqué, au retable de la chapelle de Saint-Germer, un Christ en croix, avec les figures de l'Église et de la Synagogue, et, sur une tapisserie de Madrid, exposée à Paris en 1900, une autre scène du Calvaire avec les figures de la Justice divine et de la Miséricorde. Nous le remercions de ces utiles rapprochements.

(1) On vient de placer au Musée de Dijon, dans la salle des Gardes, un important tableau du XV^e^ siècle, provenant du Palais de Justice, où jusqu'à ces derniers temps, il ornait la salle Dorée, un *Christ en croix entre la Vierge et un saint agenouillé*. (La *Chronique des Arts*, 9 décembre 1905, p. 318.)

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

Envois du Général DE PIÉPAPE

Membre correspondant de l'Académie

Par M. A. DUVAL, Membre titulaire, à la Séance du 26 février 1904

C'est une très réelle satisfaction pour notre Académie de constater le fidèle souvenir que lui gardent ceux de ses membres qu'ont éloignés les exigences de la vie professionnelle ; plus sensible encore est le plaisir que nous en éprouvons quand ce souvenir se traduit en une communication de la nature de celle dont j'ai accepté de vous présenter un sommaire compte rendu ; il nous est doublement agréable, en effet, de voir nos anciens collègues demeurer des adeptes passionnés de la science et des belles-lettres et empressés à nous associer aux jouissances intellectuelles qu'elles leur ont procurées.

Plusieurs d'entre nous, — je parle de nos vénérables aînés, — ont certainement conservé la mémoire de M. le commandant de Piépape que les devoirs de la carrière militaire avaient amené à Reims vers 1887, si je ne me trompe. Ancien président de l'Académie de Besançon, lauréat de l'Académie française qui avait couronné en 1880 son ouvrage en deux volumes sur l'*Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France*, signalé déjà par d'importantes publications historiques et littéraires, M. de Piépape ne pouvait qu'honorer notre Compagnie qui l'accueillit en 1888 comme membre correspondant.

Digitized by Google

Pendant son séjour à Reims, nos séances n'eurent point d'auditeur plus assidu ; il y apportait le charme d'un caractère aimable, très liant, délicat et élevé. Il fit mieux que de se borner à écouter, il prit sa part de nos travaux, et dès l'année même de sa réception, il donnait à l'Académie une étude très documentée sur *Turenne et l'invasion champenoise en 1650*. On y trouve des aperçus assez nouveaux sur ce qu'on a pu appeler la grande défection de l'illustre capitaine, sur l'orientation donnée à sa destinée par l'influence de M^me^ de Longueville, et sur les causes réelles de la défaite que lui infligea devant Rethel le maréchal de Plessis-Praslin *(Travaux de l'Académie*, t. 83.)

Depuis lors, la progression d'avancements mérités a conduit M. de Piépape dans d'autres résidences, et les étoiles conquises, il prit, croyons-nous, sa retraite après avoir été gouverneur de la place de Dijon. Il mit à profit son séjour dans cette ville pour publier en 1901 une brochure sur *Les Gloires militaires de la Bourgogne*.

Aujourd'hui, et par une attention gracieuse dont nous ne pouvons que le remercier, le général de Piépape nous adresse ses plus récents travaux, appartenant à deux domaines distincts : en premier lieu, *Réminiscences poétiques*, un volume édité à Paris, chez Lemerre (1903) et *Un Épisode de la bataille de Sedan*, récit épique de quatre ou cinq cents vers ; en second lieu, une étude ayant pour titre : *Une Chatellenie du pays de Langres*, publiée sous les auspices de la Société historique et archéologique de Langres, et reconstituant l'histoire de l'ancienne seigneurie de Pléopape ou de Piépape.

Digitized by Google

I

Le culte de notre distingué correspondant pour la muse de la poésie ne date pas d'hier. Dès 1867, il publiait une petite comédie en un acte et en vers : *Entre Ciel et Terre ;* en 1879, *Une rêverie poétique sur Lamartine* et un recueil symboliquement intitulé : *Les Reflets ;* enfin, en 1889, un volume dont le titre est tout à la fois plein de fraîcheur et peut-être... de regrets : *Regains de jeunesse.*

Disons tout d'abord un mot, mais seulement un mot de *L'Épisode de la bataille de Sedan.* C'est l'épopée d'un jeune officier d'état-major au brillant avenir, chargé par son chef d'une mission glorieuse, tombant devant les lignes allemandes qu'il ne peut franchir, secouru dans le ravin où il va mourir ignoré, par un soldat bavarois et un fantassin de France, oublieux l'un et l'autre de leur rôle d'ennemis auprès de cette victime sacrée qui s'appelle un blessé, — exhalant ses plaintes de quitter sa fiancée, sa mère, sa carrière, sa patrie, — et assistant, douloureusement impuissant, à l'écrasement et à l'humiliation de nos armes dans cette inoubliable journée de désastre.

On ne sent pas assez combien est grand le rôle
De l'officier, porteur d'un ordre... L'auréole
Du péril entrevu l'entoure et le grandit,
Et le reflet du chef sur son front resplendit.
D'une pensée intime il est dépositaire ;
Et la transmission de l'ordre, son mystère,
Peuvent changer le sort de cent mille soldats,
S'il est fait prisonnier, c'est la défaite, hélas !
Qui va suivre de près sa fâcheuse capture,
Et cette seule idée est là qui le torture.
.....
.....

Digitized by Google

Je suis un épi vert que le grand moissonneur
Fauche dans le champ même où passe le semeur.
Je n'ai pas fait mon temps encore.
O ma mère, peux-tu compter sur le bonheur,
Après le jour qui vient d'éclore?..

Et toi, ma fiancée, espoir de mon matin,
Jeune astre qui dorait mon rêve clandestin,
Que diras-tu du capitaine
Dont l'amour éveillait en toi tout un destin,
Et qui tombe ainsi dans la plaine?
.....

Tu porteras mon deuil, ainsi que j'ai porté
Celui de la patrie effondrée et saignante.
Tu ressentiras la fierté
D'appartenir encor, toi, la fidèle amante,
A mon souvenir respecté!

Quant aux *Réminiscences poétiques*, sous leurs dénomination modeste, elles n'abritent pas moins de soixante-cinq pièces du caractère, en apparence seulement, le plus différent, mais qui ont toutes un même air de famille, et qui naissent d'une même source, celle des chers et pieux souvenirs de l'auteur.

Ce qui me frappe le plus, en effet, dans ce délicat recueil, ce n'est pas tant la correction d'une versification souvent heureuse, parfois originale, toujours impeccable : c'est surtout, si j'ose ainsi parler, l'analyse d'âme qu'il nous est donné d'y pénétrer.

A travers les joies et les tristesses du foyer, au milieu des activités, peut-être aussi des épreuves de la noble carrière des armes, on comprend que la vie de l'auteur s'est enrichie d'une expérience précieuse, et surtout d'une philosophie doucement résignée; on sent aisément chez lui une âme attentive, un cœur facilement ému, ayant un besoin irrésistible de se révéler, je dirai mieux, de s'exhaler en la seule langue qui puisse tra-

Digitized by Google

duire les impressions nobles ou les intimes affections.

Tout est pour lui l'occasion de cet épanchement poétique : non seulement les événements saillants d'une existence féconde, mais même et plutôt encore les menus faits observés au détour du chemin de la vie, et sous lesquels il a trouvé un rayon de vérité ou de consolation.

Tantôt, il réveille les ressouvenirs de ses années militaires : *Le Major de tranchée ; Adieux au colonel du régiment ; A une médaillée du Tonkin ; Passage de troupes en Bretagne.* Tantôt il rêve, assis à son foyer, à la mémoire des ancêtres, aux simplicités patriarcales du passé, ou même tout uniquement aux souvenirs familiers des meubles qui l'entourent : *Tisonnier ; Les Meubles ; Le Château de Bussy-Rabutin ; Le Domaine ; Le Manoir renaissance ;* etc...

Parfois, un petit mendiant qui passe en guenilles ; une pauvre femme qui prie dans le fond d'une chapelle obscure ; souvent encore, le spectacle toujours émouvant de la jeune fille heureuse dans son éphémère beauté et insouciante des désenchantements prochains, inspirent à M. de Piépape de charmantes et un peu songeuses compositions.

Il ne faut pas s'étonner d'y rencontrer presque à l'état permanent la note mélancolique et surtout le sentiment de foi profonde qui dominent son œuvre : la plaie d'un deuil cruel ne s'est point refermée.

Quelques brèves citations justifieront, je pense, les appréciations d'ensemble que je viens de vous présenter :

Digitized by Google

LES MEUBLES

Le meuble est un objet dont on se fait l'ami,
C'est l'image de l'habitude.
Parmi ses vieux fauteuils, l'homme se croit parmi
Les anges de sa solitude.
.....

J'aime, reste divin des âges révolus,
Ce crucifix de vieil ivoire.
Peut-être il a conduit au chemin des élus
Plus d'un mourant qu'il a fait croire !
....

J'aime les vieilles fleurs de mon abat-jour vert ;
Les damiers de ma nappe unie
Font pour moi la gaieté de mon simple couvert,
En me tenant bien compagnie.
.....

On s'est assis à deux sur le grand canapé,
D'abord au temps des fiançailles,
D'un air un peu timide, assez préoccupé
Du résultat des accordailles.
....

Salut, gais compagnons... ou tristes... tous aimés
Vous qui connaissez ma constance
Ne me quittez jamais, chers meubles embaumés,
Des parfums de mon existence !

Quand je serai tout seul, cacochyme et très vieux,
Restez-moi comme une famille !
Bercez mes derniers jours au doux regard des cieux,
Avec le berceau de ma fille !

A DEUX JEUNES PYRÉNÉENNES

Le Roussillon qui fait les vins si capiteux,
Donne aussi sa chaleur au vif éclat des yeux.
S'il met dans le Grenache un rubis qui ruisselle,
Il glisse le saphir au coin de la prunelle.

Digitized by Google

Jeunes filles d'esprit, de grâce toutes deux,
Votre charme est surtout cet air de tourterelle,
Dont le plumage, encor sous l'aile maternelle,
N'a jamais ressenti de frissons amoureux.

Restez longtemps ainsi... Vous plairez davantage,
Par la candeur de l'âme et la fraîcheur de l'âge.
Trop tôt, hélas ! sera dévoilé l'avenir !

Les honneurs de la mère et de l'épouse sage,
Vous les aurez un jour dans le monde en partage ;
Mais la jeunesse alors sera quoi ?.. Souvenir !

MANOIR RENAISSANCE

Oui, je voudrais savoir les noms des grandes dames
Qui depuis trois cents ans allumèrent leurs flammes
Aux feux des damerets fourvoyés en ces lieux !
Que de romans dans l'ombre ont fait luire leurs yeux !
Que d'intrigues, que de drames, peut-être,
Ont immortalisé la tour ou la fenêtre.
Sans que d'autres témoins que les chauves-souris
En aient rien pu livrer aux échos de Paris !
Dieu ! qu'il serait piquant de refaire l'histoire
Des galants qu'on vit là, cachés dans une armoire !
Ou bien de colliger les sémillants propos
Qu'y tinrent à l'envi tant d'amoureux héros !

J'aurais voulu vous lire intégralement l'hymne très impressionnante chantée par la tendresse paternelle à la mémoire du jeune officier, dont la nature ardente, sérieuse et chevaleresque promettait de continuer fièrement les traditions familiales, et dont une mort accidentelle est venue brusquement briser la destinée.

Je dois me limiter à une courte citation :

Que reste-t-il de lui, de sa vie éphémère ?
Les sanglots d'une épouse et les pleurs d'une mère ;
Un parfum... un écho... son tendre souvenir,
Un fugitif éclair qu'on voudrait retenir !
Une plaque de marbre à la vieille chapelle,

Digitized by Google

Où l'inscription seule en passant le rappelle,
Parmi l'amas confus des ancêtres nombreux,
Qui l'ont voulu si tôt, ces devanciers, près d'eux !
Que reste-t-il encor ?.. De sa plume glacée,
Certains vers échappés à sa noble pensée.
Je les trancris ici, pour finir ce recueil,
En les entrelaçant de mon crêpe de deuil.

Obéissant à un sentiment dont vous comprendrez toute l'intime délicatesse, notre aimable correspondant a tenu à réunir à ses *Réminiscences poétiques* les *Poésies du capitaine Raoul de Piépape*. Elles comprennent environ une douzaine de productions gracieuses, mais surtout visiblement marquées d'une sorte de pressentiment douloureux d'une fin prématurée. On pourra s'en convaincre par ces quelques rimes placées sous ce titre désolé :

TRISTESSE

Quand est venu l'hiver, l'âme ne fleurit plus,
Jamais un homme mûr ne remonte à l'enfance.
Sur l'océan du rêve, il n'est point de reflux,
Qui vers l'immensité remporte l'espérance.
.....

Puisque ta sœur, la Mort, est trop longue à venir,
Sommeil, délivre-nous du moins de la mémoire,
Et des jours qu'il nous reste abrège l'avenir,
Où l'ombre du passé mettra sa teinte noire.
L'image de la vie, en dormant, nous poursuit :
Et le rêve flottant des amours douloureuses,
Dans le cerveau troublé, passe à travers la nuit ;
Sommeil, épaissis donc tes ombres vaporeuses !

A-t-on le droit de manifester quelque suprise à voir couler de la plume ou plutôt de l'âme même de ces deux officiers, à la fierté virile, ces poésies assurément un peu

Digitized by Google

sentimentales, et cependant sans mièvrerie mesquine ? Je ne le pense pas.

Pour une intelligence élevée, pour un noble cœur, la poésie, avec son domaine idéal de rêves et de chimères, n'est-elle pas la jouissance la plus pure à laquelle puissent être demandés le délassement d'une vie surmenée, et surtout l'oubli ou le baume des épreuves de toute existence humaine? Et puis, ne perdons pas de vue le sentiment vrai qui a été la voix inspiratrice de notre poète: philosophe croyant à l'immortalité de l'avenir, n'ayant rien à se reprocher ni à regretter d'un passé disparu, il en conserve pourtant les impressions profondes, et il se plaît à les enchâsser dans le pieux reliquaire de ses poétiques souvenirs.

II

C'est encore de ce sentiment de piété quasi filiale, et d'hommage à la mémoire des aïeux qu'est empreinte la seconde communication du général de Piépape : *Une Châtellenie du pays de Langres.*

Avec une patience de bénédictin, avec une science de méthode investigatrice dont aurait pu s'honorer un élève de l'École des chartes, il a fouillé, exhumé de la poussière et classé les archives du château de Piépape, et, complétant son travail par de minutieuses recherches dans les fonds départementaux de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne, de l'Aube, de la Vienne, de la Marne, de la Haute-Saône, pénétrant jusqu'au Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale, il a édifié un véritable monument d'érudition et de généalogie ancestrales.

Vous n'attendez pas de mon insuffisance archéolo-

Digitized by Google

gique une analyse de cette œuvre de compilation consciencieuse où abondent, en une langue toujours très claire, des détails curieux sur les coutumes des sociétés féodales, des réflexions pleines de bon sens et d'à-propos sur la portée et l'opportunité de ce méritoire travail, fortifié par l'annexe de cinquante-sept pièces justificatives.

Certainement, une lecture attentive et complète serait fort intéressante pour tous, et surtout pour les savants confrères qui, parmi nous, s'adonnent avec tant de compétence à l'étude du passé. L'indication des grandes lignes de cette œuvre historique suffira, me semble-t-il, à l'accomplissement de ma mission de rapporteur.

C'est sur la rive de la Vingeanne, modeste affluent de droite de la Seine, Champenois à sa source, Bourguignon à son embouchure, et chanté par Émile Augier, qu'est assis le berceau de la seigneurie de Piépape ou de Pléopape, suivant la langue archaïque de nos pères, à quelques kilomètres du plateau de Langres.

Il paraît bien que ce petit village de Pléopape existait déjà au milieu du XII^e^ siècle, car une charte latine de 1241, à laquelle saint Bernard figure comme témoin, mentionne le don fait à l'abbaye de Bèze de « trois fauchées de pré situées à Pléopape ».

L'église même de ce village est mentionnée dans les premiers temps du moyen âge. Vers l'an 1200, d'après les chroniques, un certain Robert, prêtre de Pléopape, officiait dans cet antique sanctuaire.

De cette époque jusqu'à la fin du XIV^e^ siècle, on suit sans interruption la succession des seigneurs particuliers résidant à Pléopape et s'intitulant sires de ce lieu.

Par une charte du mois de septembre 1273, le fils d'Évrard, Henri, sire de Pléopape, damoiseau et cheva-

Digitized by Google

lier, a reconnu et confessé qu'ayant obtenu de Guy, évêque de Langres, autorisation de construire une habitation forte à Pléopape *(fortalicia)* : il sera en tout homme-lige dudit évêque et ne pourra ladite forteresse passer en arrière-fief. A cette date remonte donc la construction du château-fort de Piépape dont les tours ou du moins les derniers vestiges ne disparurent qu'en 1768 sous la pioche des démolisseurs.

Aux premiers sires de Pléopape succéda, en 1370, une maison féodale qui entra dans la chatellenie champenoise par un mariage et s'y maintint près de trois cents ans : celle des Amoncourt, originaire du bailliage d'Amont, au comté de Bourgogne ; race chevaleresque, opulente, jouissant d'une grande réputation dans la province, et qui déjà s'était signalée dans le métier des armes et dans les bénéfices ecclésiastiques.

Les Amoncourt tinrent pour le duc de Bourgogne dans la guerre de Cent ans au cours de laquelle, partageant le sort commun, la forteresse de Piépape tomba au pouvoir des Anglais.

La famille d'Amoncourt s'éteignit à la fin du XVII^e^ siècle, mais, depuis 1540, la seigneurie de Piépape était passée à la famille d'Anglure par le mariage, avec Jeanne d'Anglure, de Jean VI d'Amoncourt.

M. de Piépape relève la curieuse légende d'Ogier I^er^ d'Anglure qui, sous Philippe-Auguste, en 1191, fut fait prisonnier en Terre-Sainte. Il avait obtenu du sultan Saladin de revenir chercher en France sa rançon et celle de ses compagnons de captivité. Il eut à constater assez désagréablement que la dame d'Anglure, ne comptant plus sur son retour, convolait fort joyeusement à de secondes noces ; il se retira discrètement, reprit son bâton de pélerin, et redemanda loyalement

Digitized by Google

les chaînes que, faute de ressources suffisantes, il ne pouvait faire tomber. Par un noble assaut de magnanimité, Saladin lui rendit la liberté. L'histoire racontée à Voltaire lui inspira, paraît-il, une des plus belles et des plus pathétiques scènes de la tragédie de Zaïre.

Je suis bien obligé de glisser rapidement sur les vicissitudes de la terre de Pléopape, notamment au moment de la guerre de la Fronde, et j'arrive à la seconde moitié du XVII^e^ siècle, 1670, date à laquelle la seigneurie et le château passèrent à des familles anoblies par la robe et successivement aux Petit de Fretter, aux d'Amedor, et enfin aux Philpin de Saint-Michel.

Ce sont ces derniers qui, vers 1760, firent raser ce qui restait de l'ancienne forteresse d'ailleurs, depuis longtemps, démantelée, pour lui substituer la résidence actuelle.

Bien avant le XVI^e^ siècle, la famille Philpin était représentée en Lorraine, à Neufchateau, sous les noms de Philpin, Phulpin et de Fillepin qui sont de même souche. L'un de ses membres, le premier connu, figure au Cartulaire de l'abbaye de Morimond, comme échevin en 1244 de la petite place de La Motte, aux confins de la Lorraine et du Bassigny.

Les Philpin, établis à Langres au XVI^e^ siècle, formèrent trois branches en Champagne, les Philpin de Piépape, les Philpin de Percey et Rivière et les Philpin de Fincourt. Seules, les deux premières branches subsistent encore.

Par un acte notarié du 3 décembre 1751, un Nicolas Philpin ou Phulpin de Saint-Michel acquit de Jacques, comte d'Amedor, la terre et seigneurie de Piépape, domaine qui est resté à la branche aînée de la famille.

Cette branche a été particulièrement illustrée par un

Digitized by Google

petit-neveu de ce Nicolas Phulpin, par Nicolas-Joseph Phulpin de Piépape, conseiller d'État, né à Langres en 1731, mort en réclusion dans les prisons de cette ville en 1793, et à la mémoire duquel a été rendu un judicieux éloge, en 1881, par M. Détourbet, ancien Avocat général à la Cour de Dijon.

Nicolas-Joseph Phulpin laissa un fils, Jean-Baptiste-Bernard Phulpin de Piépape, né à Langres le 24 juin 1770, décédé à l'âge de quatre-vingt-zeize ans, au château de Piépape, le 16 octobre 1865, et qui, délaissant la carrière paternelle, avait embrassé celle des armes.

Le 27 ventôse an II (février 1794), en raison de l'émigration de Jean-Baptiste-Bernard Phulpin, le domaine de Piépape fut mis sous séquestre et administré pour le compte de la République ; puis, racheté de la Nation par Mme de Pécauld, sœur de l'émigré, le 4 messidor an IV (juillet 1795).

Enfin, un pacte de famille de 1808, intervenu entre Jean-Baptiste-Bernard de Piépape et sa sœur, veuve du capitaine de Pécauld de Larderet, laissa au premier la terre patriarcale de Piépape où il s'éteignit chargé d'années et entouré de vénération. Il a légué aux siens le souvenir d'une fidélité inébranlable à la cause qu'avaient servie ses pères. Aujourd'hui, les temps ont marché : l'histoire n'en doit pas moins saluer la noblesse des dévouements et la permanence des convictions.

C'est dans ces sentiments élevés et généreux que réside et se perpétue l'honneur des familles.

Nous ne saurions, à notre tour, pour clore ce trop long compte rendu, trouver une conclusion plus vraie que cette réflexion dernière et légitimement fière du général de Piépape, à laquelle, sans nous compromettre, nous pouvons certainement et pleinement nous associer.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRINACRIA

de M. A. DRY (Lieutenant-Colonel FLEURY),

Membre correspondant de l'Académie.

RAPPORT

fait par M. A. DUVAL, Membre titulaire, à l'Académie de Reims, dans la Séance du 22 janvier 1904.

Voyager n'est plus aujourd'hui le privilège des millionnaires inoccupés, des Perrichons fatigués des conceptions lucratives de la carrosserie française, des jeunes époux en lune de miel ou de ces mortels enviés auxquels la sollicitude des lois impose la longue oisiveté du bon temps des vacances.

Si le microbe ambulatoire n'a point encore fait autant de victimes que la tuberculose, on peut cependant affirmer ceci : il est peu de Français qui, à des degrés divers, ne soient piqués de la tarentule des combinaisons circulaires ou internationales.

Savoir voyager, c'est une autre affaire ; c'est une science plus rare qui compte facilement ses adeptes et ses docteurs, exigeant d'eux un esprit d'observation attentive mis au service d'une indispensable érudition.

Mais écrire une relation de voyage vraiment intéressante, savoir, après coup, et pour le plaisir des autres, faire revivre les émotions et les enthousiasmes si prompts à s'émouvoir loin des spectacles qui les ont suscités, c'est un art délicat et dont la virtuosité n'est le secret apanage que d'un petit nombre d'esprits distingués.

De ce nombre est assurément, et sans vaine flatterie,

Digitized by Google

le correspondant aimable dont je veux ce soir vous présenter un très charmant volume : *Trinacria*.

L'Académie a eu l'honneur de compter au rang de ses membres titulaires M. le colonel Fleury que les exigences de la carrière nous ont enlevé, il y a deux ans, je crois. Nous avons conservé le souvenir excellent du remarquable ouvrage qu'il a consacré à notre histoire locale : *Reims en 1814 pendant l'invasion*. Il nous en a donné en séance quelques bonnes pages, et une lecture complète a pu nous en faire goûter la valeur historique, littéraire et même artistique, déjà très complètement affirmée par une préface de M. Henri Houssaye, de l'Académie française.

Sans m'arrêter au mérite documentaire de cet important travail devant l'érudition duquel s'est inclinée ma respectueuse ignorance, j'ai été frappé d'y trouver deux qualités maîtresses fort appréciables, me semble-t-il ; en premier lieu, une lucidité de style, une aisance de langage, une couleur d'impressions qui en font une étude réellement attrayante ; et puis, avec cela, l'esprit d'investigation d'un chercheur heureux et habile à découvrir dans la demi-obscurité des événements peu connus de nos annales, l'épisode inédit, le trait de mœurs insoupçonné ou le détail caractéristique.

Si je signale ces deux aspects assez particuliers de l'œuvre d'histoire de M. le colonel Fleury, c'est qu'il me semble les retrouver dans l'ouvrage, assurément de moindre importance, dont nous nous occupons, et qu'ils constituent dès lors à l'adresse de leur auteur l'éloge sans doute le plus enviable : la personnalité.

M. le colonel Fleury ne se contente pas d'être un officier distingué et un historien consciencieux, il est encore un aimable, fin et intelligent touriste.

Digitized by Google

Déjà en 1899, — sous le pseudonyme de A. Dry dont sa modestie a pris le voile, — il avait publié chez Plon un petit volume de relations de voyage au Maroc, en Andalousie et en Portugal ; je n'ai pas eu encore le plaisir de le lire ; mais... j'ai eu la satisfaction d'en entendre parler par quelqu'un qui l'avait parcouru ; et la bonne impression que j'en ai recueillie, en cette relative approximation, me fait désirer vivement de le mieux connaître.

Trinacria est encore un récit d'excursions présenté avec ce sous-titre sans prétention : *Promenades et impressions siciliennes*, et qui nous arrive avec une dédicace des plus gracieuses : « En souvenir du cordial « accueil reçu par l'auteur, et en signe d'affectueux « dévouement. »

« Rassurez-vous. » — Tel est le premier mot du premier chapitre. M. A. Dry (respectons l'incognito de M. Fleury) se défend en effet, dans une profession de foi préalable, du soupçon de vouloir échafauder des thèses ou faire du grand reportage. Il dépasse pour la première fois la Calabre, simplement pour se promener, ouvrir les yeux en flânant et noter en toute sincérité ses impressions.

« Dans les provinces du Nord, les questions d'art « sont tellement absorbantes qu'elles priment tout et « que beaucoup de gens franchissent les Alpes pour « voir les musées et les monuments et ne s'inquiètent « guère des gens qui passent et de la moderne Italie !.. « Je tenterai d'éviter cet écueil.

. . . . . .

« Vous ne lirez donc ici ni longues descriptions de « monuments, ni inventaires de trésors, ni nomencla- « tures. Tout cela se trouve dans les guides bleus ou

Digitized by Google

« rouges que je ne prétends nullement remplacer et « dont je ne saurais médire. Ils facilitent les voyages, « indiquent aux gens pressés ce qu'il est indispensable « de voir, attirent l'attention sur les belles choses, « rendent de grands services et il est parfaitement « absurde de ridiculiser ceux qui les ont constamment à « la main.

« Moi aussi, il y a quelques années, comme tant « d'autres, j'ai blagué les Guides ! Mais je me suis « repenti depuis ! Dans un de mes premiers voyages « dans le nord de l'Italie, fort de mes lectures préparatoires et ayant dans ma malle toute une bibliothèque « composée de chefs-d'œuvres techniques et critiques « sur l'art, l'histoire, l'archéologie, la géographie, l'architecture et la peinture de la région, j'ai trouvé « moyen de passer à côté de choses superbes et je m'en « suis aperçu trop tard ! Aussi, depuis cette expérience, « j'ai généralement un guide dans ma poche lorsque je « me promène en pays civilisé, je ne crains pas de le « consulter à l'occasion et je ne souris plus lorsque, dans « les vieilles églises, je rencontre de blondes misses « lisant dévotement leur livre rouge... »

Vous n'attendez pas de moi que je vous fasse faire halte à toutes les stations de l'itinéraire auxquelles notre intéressant voyageur ne s'attarde pas lui-même. Mieux vaudrait de suite vous conseiller une lecture personnelle et intégrale.

Mon rôle de rapporteur me paraît être plutôt de justifier par quelques citations appropriées de ce que j'ose appeler l'esprit même de l'ouvrage, et comment, sous une allure plutôt légère et sans viser à la gravité, l'auteur a bien su pénétrer l'intime nature de ce petit peuple pauvre, brave et fier qu'est demeuré le peuple sicilien.

Digitized by Google

Je ne veux cependant point passer sous silence l'heureuse idée du touriste de descendre de Naples à Reggio par la voie de terre, longeant au cours d'une nuit radieuse comme une claire nuit d'Égypte cette côte occidentale des Calabres, littéralement parsemée de ruines imposantes, de temples antiques et de souvenirs impressionnants.

Dès qu'il a mis le pied sur les quais de Messine, il est frappé de l'activité qui y règne ; tout le monde y travaille ou du moins s'y agite, leur donnant l'aspect d'une ruche immense. Il n'en est pas moins accueilli par une foule de gens aimables, empressés à offrir leur service de *ciceroni*.

La conversation se termine généralement par le geste qu'esquissent dans tous les pays du monde ceux qui implorent la charité. Le geste n'est cependant pas sans quelque fierté qui les préserve même de l'obséquiosité banale des Napolitains ; en tendant la main, ils ont plutôt l'air de demander le prix des services qu'ils auraient pu rendre.

Les femmes surtout, les humbles femmes des classes populaires sont braves et vaillantes au travail ; elles vivent de rien et ont beaucoup d'enfants ; et ils sont charmants, pullulent à moitié nus dans les rues et sur le port, délicieusement vivants, l'air éveillé, trop éveillés même, car ils sont précoces comme des enfants du soleil.

Il ne faudrait pas croire que pour être plus au sud que nos provinces de France, les habitants de la Sicile ressemblent à ceux de notre midi. A part le Napolitain qui est assez ardent, l'Italien est froid, réservé et calculateur, — et le Sicilien est le plus froid et le plus réservé des Italiens, — et pourtant, malgré cette froi-

Digitized by Google

deur plutôt apparente, par une antithèse assez frappante, ils possèdent un don remarquable de parole.

« Aussi, depuis 1860, la Sicile a-t-elle produit beaucoup « d'orateurs qui ont brillé au Parlement italien. Leur « éloquence les a menés aux plus hautes charges de « l'État, les a faits ministres ou personnages influents. « Crispi était député de Palerme, M. Arcoleo est Sici- « lien, le marquis di Rudini représente la province de « Modica, et le fameux cardinal Rampolla est aussi « originaire de Sicile. »

Avant de quitter Messine, je ne résiste pas au désir de vous citer la curieuse légende qui s'attache à la consécration de la cathédrale de la Matrice ; elle vous donnera l'idée de la foi naïve et robuste des bons Messéniens :

« L'origine de cette consécration date du temps loin- « tain où saint Paul vint en Sicile pour faire aux Mes- « séniens un sermon qui prouvait la virginité de la « mère de Dieu. Le sermon fut éloquent et le miracle « raconté fit une telle impression sur le peuple de Mes- « sine qu'on décida d'envoyer à la Vierge, qui vivait « encore, une députation de notables, pour implorer sa « protection. Touchée de leurs prières, dit la tradition, « la Vierge daigna répondre par écrit.

« Les détails donnés sont très précis : la lettre était « en hébreu et saint Paul dut la traduire en grec, « le grec étant alors la langue de Messine. Elle a été « brûlée dans un incendie, mais une copie a été « conservée .....

« Voici la traduction française que j'ai copiée dans « un vieux livre. Je n'ose croire que les hébraïsants y « trouveront le style de l'époque.

La Vierge Marie, fille de Joachim, très humble mère de

Digitized by Google

Dieu Jésus-Christ, crucifié, de la tribu de Juda, de la race de David, salut et bénédiction de Dieu le Père tout-puissant, à tous les Messiniens.

Il est certain que, par une grande Foi, vous avez envoyé des députés en conséquence d'une délibération publique et puisque vous avouez que notre Fils est Dieu et homme en même temps et qu'il est au Ciel après sa Résurrection, ce que vous avez appris par la prédication de saint Paul, apôtre, nous vous bénissons, vous et votre ville, et nous voulons toujours être votre protectrice.

L'an 42 de notre Fils. Indiction I, le 3 Juin, le 27 de la lune, à Jérusalem. »

A côté de ce souvenir pieux autant que légendaire, excusez-moi de placer un passage plus profane, mais qui peint bien un autre aspect du caractère et des goûts siciliens.

M. Dry, désireux de connaître de près une des récréations favorites du peuple de Messine, va passer sa soirée dans un café-concert de l'Arena Garibaldi.

« Eh bien, c'est un vulgaire concert, pareil à tous les « cafés-concerts d'Italie. La salle est en bois, a la forme « d'un cirque, on y fume d'énormes cigares et je dois « avouer que le public, — marins du port, portefaix, « ouvriers et lie de grande ville, — n'est pas extrême- « ment choisi et qu'aucun gardénia n'orne les bouton- « nières! Mais quel bon public! comme il écoute, « comme il vibre, comme il applaudit! Rien ne lui « échappe, et ce n'est pas ici, dans ce bouge, que la « chanteuse se permettrait une fausse note!

. . . . . .

. . . . . « Après ses trois morceaux traditionnels, elle « dut revenir, dix fois encore, chanter un nouvel air! « Chaque fois, ce furent des trépignements chaleureux,

Digitized by Google

« des cris enthousiastes et des bouquets de fleurs. Non « pas de beaux bouquets anonymes pareils à ceux que « dans les vrais théâtres, l'ouvreuse aux rubans roses « jette de l'avant-scène en se cachant presque ; mais de « petits bouquets d'un sou, très modestes, mais aussi « poétiques, achetés là, sous mes yeux, hommages « spontanés que les gens du peuple lançaient frénéti- « quement à pleins bras. »

Un chapitre délicieux, le plus charmant peut-être du volume, est consacré à la visite des îles Lipari dont la mythologie avait fait le séjour préféré d'Éole, et dont la modeste et laborieuse population vit isolée du monde, ignorée des voyageurs étrangers, dans un cadre gracieusement pittoresque et plein de fraîcheur. Et dire que Lipari faillit devenir une vulgaire station thermale avec casino et roulette, — pour la guérison des rhumatismes !

Les jolies Parisiennes, — ou même les non moins jolies Rémoises, — soupçonnent-elles que c'est Lipari qui fournit la pierre ponce de leurs élégants cabinets de toilette ?

« Avant-hier, à Messine, j'avais trouvé une grande « ville moderne, avec des lampes électriques, des tram- « ways, un café-concert, et un mouvement très impor- « tant dans les rues et sur le port. Ici, j'ai vécu quelques « heures dans le passé, loin de l'Europe, loin de « l'Italie, surtout loin du vingtième siècle. Les hommes « bronzés rencontrés à Lipari m'ont paru semblables à « ceux qui jadis repoussaient les attaques des pirates « barbaresques, tandis que les femmes se réfugiaient à « la vieille citadelle..... Les jolis enfants qui, pendant « deux jours, m'ont regardé comme une bête curieuse « avec leurs grands yeux étonnés, étaient certainement « du moyen âge... Et les jeunes filles entrevues sur les

Digitized by Google

« sentiers dallés de Saint-Calogère avaient une évidente « parenté avec les Grecs d'autrefois et venaient « d'Orient !

« Moi seul, j'étais ridicule dans ce paysage ancien ! « Moi seul, je détonnais avec mon veston jaune ! Et « tous ces Lipariotes si peu modernes sont sans doute « dans la vérité, puisqu'ils sont heureux.

« Oui, heureux. C'est un petit peuple sans besoins, « sans aspirations définies, content de son ciel, de son « joli paysage et de son soleil ! »

Une seule ombre au tableau : on y vend des cartes postales !

La masse énorme de l'Etna inspire à l'auteur une page caricaturale qui est à citer :

« Cet Etna, en toute franchise, malgré sa masse « énorme, malgré son allure dominatrice, ne m'emballe « décidément pas. Il est beau sans doute par son énor- « mité ; il écrase, comme de vulgaires naines, toutes les « petites montagnes siciliennes qui l'entourent. Mais, en « le contemplant, une idée absurde me traverse la tête... « Je songe à une exhibition de géant chinois, vue à la « foire de Neuilly, l'année dernière ! Ce géant était « naturellement très grand, mais aussi très fort, aux « muscles puissants, aux traits noyés dans la graisse, « au ventre énorme, sans distinction d'aucune sorte.

« Sans doute, les spectateurs étaient bien petits, bien « mièvres. Mais le géant ne m'avait produit qu'une « impression de force bestiale, surhumaine, peut-être, « mais sans grâce et sans beauté.

« Force ou beauté ? C'est là l'éternelle question.

« Faut-il préférer l'Océan à la Méditerranée, la « femme puissante et de traits réguliers à la jolie fille ?

« Franchement, je préfère la Méditerranée, souvent

Digitized by Google

« aussi perfide que l'Océan, mais aussi souvent plus « gracieuse ! Et j'aime beaucoup mieux causer avec « une jolie femme qu'avec une femme sculpturale... »

Un peu plus loin, un portrait humoristique des gendarmes italiens, jeunes, imberbes, moins sérieux d'aspect, mais plus mêlés à la population que nos braves gendarmes français. Ils accompagnent un brigand au menton rasé de frais, à la mine soignée, aux souliers jaunes et pointus, à l'allure correcte d'un bourgeois distingué. — « Dans ma rage de document humain et « sans ces fâcheuses menottes, il est même probable, « dit M. Dry, que j'aurais causé avec lui plutôt qu'avec « les gendarmes. »

Ici se placent également les longues, mais bien curieuses histoires de brigands célèbres, de Musolino et de Bufalino et de leurs amours tragiques ou vulgaires avec l'opulente Catarina Arrigo, ou avec la jeune et naïve Mangiapana, romans vécus d'une vive couleur locale comme Pierre Zaccone lui-même n'en a jamais écrit.

Voici Catane, — Catane la noire, fière de ses torrents de lave figée par la miraculeuse protection de sainte Agathe ; — plus enorgueillie encore de son illustre fils le suave Bellini, l'auteur de la *Somnambula*, de la *Norma* et des *Pirates*. C'est ici surtout que sévit la statuomanie sicilienne.

« Médecins, avocats, professeurs ou bienfaiteurs sont « rangés le long des allées, et j'avoue que tous ces « crânes dénudés encadrés de rosiers font un assez « piteux effet. Mais la maladie du buste sévit dans toute « la Sicile. Chez nous, on se contente de baptiser cer- « taines rues du nom de personnages dont la célébrité « ne dépasse pas les limites des octrois. Ici, on a droit

Digitized by Google

« à la rue, mais aussi au buste dans les promenades « publiques, et cette douce manie, renouvelée des « Romains, ne fait en somme de mal à personne. Plus « tard, dans bien des siècles, elle servira à faire tra- « vailler l'esprit ingénieux des archéologues et des « savants. »

Catane mérite bien une mention plus sérieuse comme ayant l'honneur de posséder une des trois universités de l'île sicilienne, dont les deux autres sont à Messine et à Palerme. Les étudiants y sont un peu comme partout, bruyants et frondeurs. Les établissements d'enseignement secondaire ignorent totalement le régime quasi pénitentiaire de l'internat. Quant à l'instruction primaire, distribuée dans des écoles insuffisantes et malpropres, par des maîtres ignares à de petits Siciliens turbulents, enlevés à neuf ans par les champs, les mines de soufre ou la mendicité, elle est nulle, à ce point que la proportion des illettrés, qui est en Italie de 37 0/0, se trouve en Sicile notablement dépassée.

Est-ce à la teinte grise uniformément répandue sur la ville par la poussière de lave qu'est dû le caractère ombrageux et jaloux prêté aux Catanais? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut attribuer à une réelle susceptibilité très soupçonneuse des citoyens de Catane l'absence complète dans les rues et en public de toutes les femmes, non seulement honnêtes, mais même des autres, si tant est qu'il s'en trouve dans la ville.

M. Dry se livre à une étude, d'un ton discret, mais cependant complète, de l'esprit politique de la Sicile; — nous ne pouvons le suivre dans ses intéressants développements, — nous nous bornons à en extraire deux réflexions saillantes :

Malgré les allures de petites capitales que paraissent

Digitized by Google

affecter les principales cités de l'île de Trinacria, il ne faudrait pas croire qu'elles ne sont point profondément attachées au dogme de l'unité italienne. Pour avoir osé, dans l'*Écho de Paris,* mettre en doute la sincérité ou l'opportunité de la foi des Siciliens à cet égard, M. Jules Lemaître s'est attiré dans les Premier-Messine et les Premier-Palerme de virulentes réponses.

Quant aux inimitiés antifrançaises qui faisaient jadis le fond du sentiment italien, elles se sont à peu près entièrement dissipées, sous l'influence gracieuse et personnelle des jeunes souverains.

Je suis désolé d'être obligé de sacrifier de nombreuses et charmantes pages, de ne donner qu'un souvenir rapide à l'antique Syracuse dont le seul nom évoque les gloires passées de la colonie grecque ; à la colline sacrée d'Euryale, aux murailles de Dyonisios, élevées sur une enceinte de 28 kilomètres en vingt jours par les efforts de soixante mille Syracusains et de six mille bœufs ; aux redoutables Latomies dans lesquelles le tyran faisait disparaître les poètes qui avaient le malheur de lui déplaire, — enfin, aux splendeurs modernes et électriques de la nouvelle Ortygie. Vous auriez eu plaisir, par exemple, à pénétrer avec moi chez les pharmaciens Syracusains qui sont, comme partout ailleurs, des personnages importants, mais dont les boutiques luxueuses et confortables sont les salons de conversation et les cercles préférés de la société la plus élégante.

Avec quelle finesse M. Dry relève-t-il encore un détail piquant du caractère sicilien dans l'expressive mimique du geste qui, d'un froncement de sourcils, d'un jeu à peine perceptible de la physionomie, sait composer une conversation claire et animée.

« Le goût du mystère, qui est une des caractéristi-

Digitized by Google

« ques de l'âme sicilienne, encourage toujours l'emploi « du geste pour remplacer la parole. Un palermitain « — comme il faut — qui prend un fiacre, ne donne « jamais au cocher l'adresse à laquelle il veut se faire « conduire. Et jamais non plus le cocher ne demande « d'adresse. Je me suis amusé à en faire l'expérience à « plusieurs reprises. Le cocher que l'on prend au pas- « sage continue sa route, et on le guide du bout de la « canne ; une tape à droite, et le cocher prend à droite ; « une tape à gauche, et le cocher prend à gauche ; pour « arrêter, deux coups secs sur le siège. Et vous voilà « rendu.

« Quel est l'avantage, direz-vous? L'avantage ! Mais « tous les gens qui vous ont vu monter en fiacre ne « pourront savoir où vous vous faites conduire. Et « même si vous allez à un banal rendez-vous d'affaire « ou chez un fournisseur, c'est fort agréable de dépister « la curiosité de son prochain. »

Avec notre aimable auteur, nous terminons l'excursion à Palerme qui, en sa qualité d'ancienne capitale, doit offrir une sorte de synthèse de tout le pays. Nous nous efforcerons d'y condenser en quelques alinéas les observations recueillies par M. Dry sur l'état social de cet intense foyer de la vitalité trinacrienne. Contentons-nous de saluer amicalement au passage, comme une parente éloignée de la noblesse vinicole, la cité laborieuse de Marsala, dont les ouvriers à l'air cossu paraissent à M. Dry ressembler singulièrement à nos excellents cavistes d'Épernay et de Reims. Ne refusons point un regard d'admiration respectueuse aux ruines d'Agrigente, du temple de Junon Lucinienne, des colonnes jumelles de Castor et Pollux, et du tombeau de Théron, le bon tyran chanté par Pindare.

Digitized by Google

En traversant les campagnes palermitaines où se remarquent encore plusieurs domaines de culture très considérables, il a pu faire cette constatation d'un effet social assurément grave et que lui ont confirmée des conversations personnelles, c'est que la grande propriété terrienne est absolument délaissée par ses possesseurs, lentement dépouillés et ruinés par les exactions des intendants, sous-intendants, fermiers et fattori, facilitant ainsi le développement des fédérations agricoles selon les idées et le programme de M. Napoléon Colojani, le chef incontesté des socialistes siciliens.

La grande merveille de Palerme est, sans contredit, la chapelle Palatine, chef-d'œuvre de l'art siculo-normand du xii^e^ siècle, qui nous vaut cette admirable page :

« Rien ne l'indique. Je franchis la porte, croyant « tomber dans un corridor quelconque. C'est la chapelle « fameuse.

« Machinalement, j'ôte mon chapeau bien vite parce « que c'est une chapelle. Mais il me semble que je me « serais découvert, d'instinct, dès le seuil, devant une « des plus prodigieuses manifestations de beauté qui « soient au monde. On admire avant de réfléchir et de « comprendre ; avant d'avoir tout vu, on est pris, et « c'est une des plus nettes émotions que j'ai jamais « ressenties que cette prise de possession de tout mon « être — la tête, les yeux, le cœur — par ce bijou de « trente-cinq mètres sur douze, par cette église de « féérie, ruisselante de l'or de ses mosaïques, étince- « lante de la blancheur de ses marbres, harmonieuse « par ses lignes si pures, par ses couleurs et par sa « lumière.

« Comme voilà vraiment l'église type de la religion « du Christ ! Tout de suite, on s'y trouve plus près de

Digitized by Google

« Dieu que dans les immenses vaisseaux des cathédrales « gothiques, que dans les basiliques célèbres. Il me « semble que tout invite ici à la prière, à l'hommage « adressé au Créateur et, de même que machinalement « j'ai ôté mon chapeau en pénétrant dans le sanctuaire « sans le connaître, de même, aussitôt que j'ai vu, « d'instinct, je suis tombé à genoux.

.....

« ..... De quelle grâce surhumaine étaient-ils ani- « més ces architectes, ces peintres, ces sculpteurs « oubliés qui ont su construire cette merveille, prenant « à la Grèce ses mosaïques, aux mosquées arabes leurs « colonnes, au nord ses lignes gothiques, à Byzance « ses couleurs éclatantes, prenant surtout dans leurs « âmes croyantes le goût qui a su marier toutes ces « choses, à la grande gloire de l'art chrétien, à la « grande gloire du Dieu crucifié? »

L'époque grecque et la période normande marquent donc l'apogée de l'art en Sicile, et ce qu'il s'y rencontre de plus impressionnant, c'est le théâtre grec de Taormina et la chapelle normande du Palais royal.

Chez ce peuple sicilien au cœur indompté, à la fierté courageuse, deux causes ont contribué à entretenir le culte des légendes et l'amour de la liberté : le théâtre des marionnettes où Roger le Conquérant joue toujours le beau rôle ; — et les poésies populaires que des troubadours, vieillards quelquefois aveugles comme Homère, s'en vont actuellement encore chanter dans les fêtes de village.

Il faut y joindre aussi la pittoresque tradition des peintures sur charrettes dont les soleils jaunes, les dragons rouges ou les épopées aux couleurs criardes sont

Digitized by Google

bien une des manifestations les plus originales de la foi populaire aux légendes siciliennes.

Il ne faudrait pas en déduire que le mouvement intellectuel soit demeuré en arrière à Palerme. L'organisation scientifique et le goût des études y sont au contraire fort développés. Il y existe toute une littérature trinacrienne qui a ses revues, sa bibliographie et ses passionnés travailleurs.

Il y aurait encore beaucoup d'observations dignes de citation à extraire de « Trinacria » sur l'état des arts, de la presse, de la vie mondaine. Il faut pourtant bien me résoudre à gagner au plus tôt le point final.

Ce petit peuple si intéressant de Sicile, avide de progrès et de liberté, souffre cependant encore de deux affections qui paralysent son essor. En dépit de son culte à l'unité italienne, le Sicilien est Sicilien avant même d'être Italien ; il ne faudrait même pas jurer que le citoyen de Palerme n'est point Palermitain avant d'être Sicilien. Or, la mégalomanie crispinienne a étouffé le pays sous le poids d'une centralisation excessive.

En second lieu, il est rongé par la honte cancéreuse de la Maffia que n'a point entièrement anéantie le célèbre procès de Palizzolo, et qui, pour emprunter parfois le masque d'une certaine distinction, n'en est pas moins une entrave à la fécondité des initiatives les plus louables et, dans tous les cas, à la sécurité et à la prospérité de la grande île sicilienne.

En terminant ses notes, il me sera permis de formuler un souhait sincère, c'est de vous voir à votre tour, mes chers collègues, entreprendre la lecture de ce charmant ouvrage qui, même après les relations déjà si attrayantes et si connues de M. René Bazin, peut encore vous inté-

Digitized by Google

resser vivement, et dont je n'ai su vous offrir qu'une imparfaite analyse. Je n'ai point à faire à M. le colonel Fleury un succès de librairie qui se fera bien tout seul, si déjà même il n'est assuré, sans mon modeste concours. Mais je crois pouvoir vous affirmer que, dans ces pages exquises, au style élégant, animé, plein de fraîcheur et de finesse bien française, enchâssant des observations remarquables d'érudition et de jugement, vous goûterez les jouissances délicatement récréatives que j'y ai moi-même très amplement puisées.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

SÉANCE PUBLIQUE

Pages

Discours d'ouverture, prononcé par M. le Dr Seuvre, président annuel..... 1

Compte rendu des travaux de l'année 1904-1905, par M. Henri Jadart, secrétaire général 15

Rapport sur le Concours d'histoire, par M. l'abbé Haudecœur, membre titulaire..... 35

Rapport sur le Concours d'art, par M. E. Kalas, membre titulaire 43

Rapport sur le Concours d'industrie, par M. Bourguin, membre titulaire 51

Rapport sur le Concours de poésie, par M. E. Kalas, membre titulaire..... 55

Rapport sur le Concours de droit et d'économie politique, par M. Paul Rozey, membre titulaire..... 71

Prix et Médailles décernés dans la séance publique du 20 juillet 1905 77

Programme des Concours ouverts pour l'année 1906..... 79

Programme de la Séance..... 81

Tableau des Membres composant l'Académie nationale de Reims pendant l'année 1904-1905..... 83

Liste des Ouvrages adressés à l'Académie nationale de Reims pendant l'année 1904-1905 87

NÉCROLOGIE

Son Éminence le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, président d'honneur de l'Académie..... 97

M. Victor Duchâtaux, avocat, membre titulaire, ancien président, doyen d'âge et d'ancienneté de l'Académie... 101

Digitized by Google

ACTES DE L'ACADÉMIE

Pages

Lettre adressée à M. l'Administrateur de la Mense archiépiscopale de Reims, après le décès de Son Ém. le Cardinal Langénieux 111

Lettre adressée par l'Académie à ses Membres divers et aux Sociétés correspondantes, relativement aux édifices et aux œuvres d'art en péril 116

SCIENCES

Le Congrès d'hygiène sociale d'Arras, par M. le Dr Colleville, membre titulaire 121

XXe Rapport annuel du bureau d'ethnographie américaine, par J.-W. Powel, directeur, compte rendu par M. l'abbé Haudecœur, membre titulaire 139

LITTÉRATURE ET HISTOIRE

Caractères de Scythes et caractères de Slaves, par M. le Dr de Bovis, membre titulaire 143

Ovide en exil, la frontière scythique de l'Empire au temps d'Ovide, par M. le Dr de Bovis, membre titulaire 161

L'Affaire des Cours-Brûlées (An IV de la République), par M. A. Duval, membre titulaire 181

Notes de voyage à Berlin, par M. E. Kalas, membre titulaire 205

L'Art Allemand, par M. E. Kalas, membre titulaire 221

Pierre Dupont, chants et poésies, par M. le Dr Seuvre, président annuel 251

ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS

Temples égyptiens et temples grecs, différence de principe, par M. Alphonse Gosset, membre titulaire 257

Les Statues de Varangéville (Meurthe-et-Moselle), par M. le Dr Seuvre, président annuel 269

Digitized by Google

pages

La Maison des Musiciens et l'Académie de Reims au mois d'Avril 1905, par M. H. JADART, secrétaire général..... 275

Quelques anciennes statues des églises rurales du diocèse de Reims (Marne et Ardennes), par M. H. JADART, secrétaire général..... 295

Les Christs de prétoire, recherches sur leur origine et quelques-uns de leurs types intéressants, à Paris, à Reims, et en quelques autres villes, par M. H. JADART, secrétaire général..... 309

Compte rendu des envois du général de Piépape, membre correspondant de l'Académie, par M. A. DUVAL, membre titulaire..... 333

Trinacria de M. A. Dry (Lieutenant-Colonel Fleury, membre correspondant), par M. A. DUVAL, membre titulaire..... 347

PLANCHES ET GRAVURES

Statues des Musiciens de la cathédrale de Reims *(5 planches)*. 12

Place du Grand Temple de Karnac..... 261

Porte égyptienne de l'époque Ptolémaïque (détachée des Pylones)..... 263

Plan du Parthénon..... 265

Parthénon..... 266

Parthénon (Loviot d'après la description de Pausanias)... 266

Façade de la Maison des Musiciens, par M. E. Auger..... 276

Statues de cette Maison *(5 planches)*..... 278 à 288

Imprimerie de l'Académie de Reims, rue Pluche, 24. (13644)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 105 513 972